



John Adams  
Library,

IN THE CUSTODY OF THE  
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

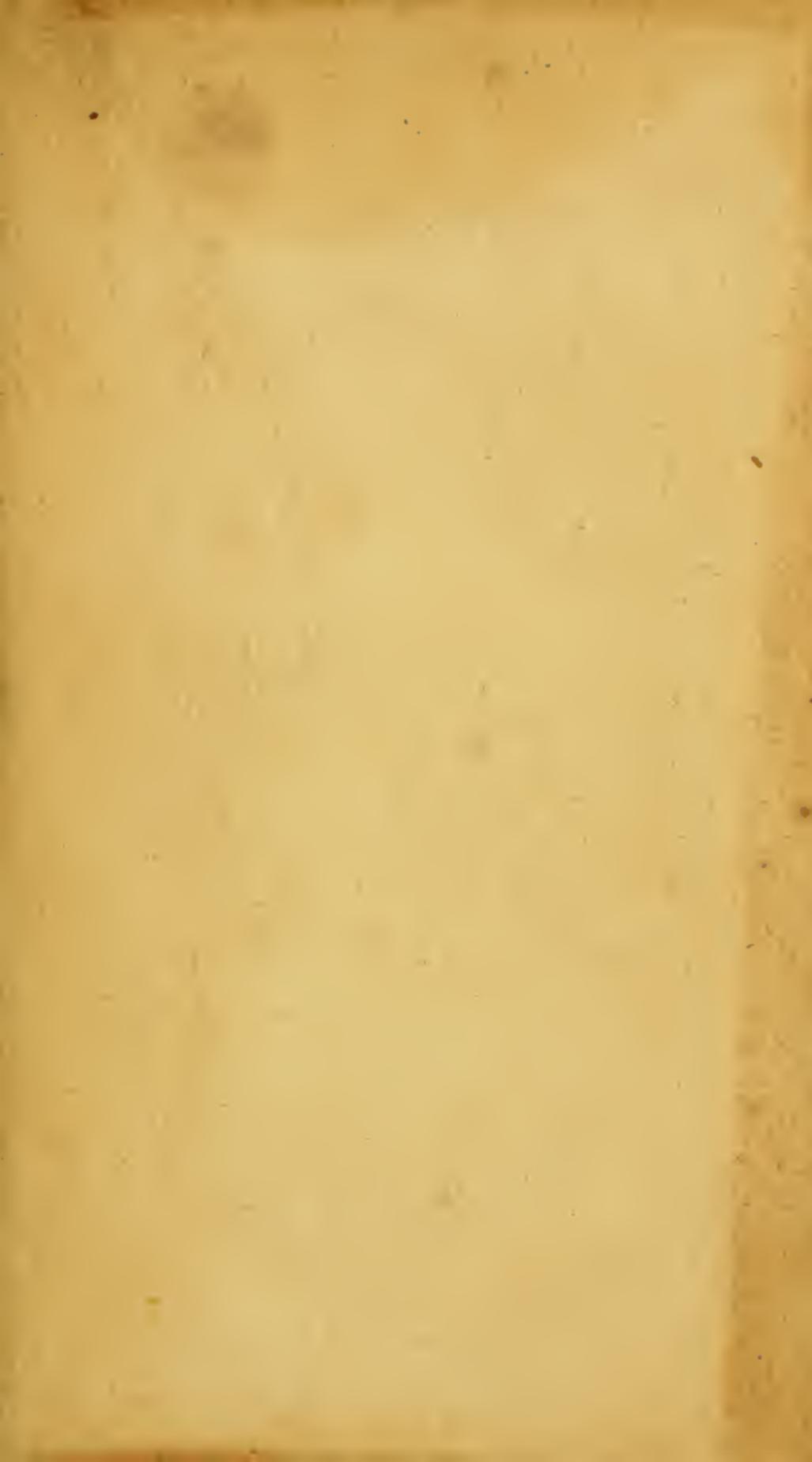


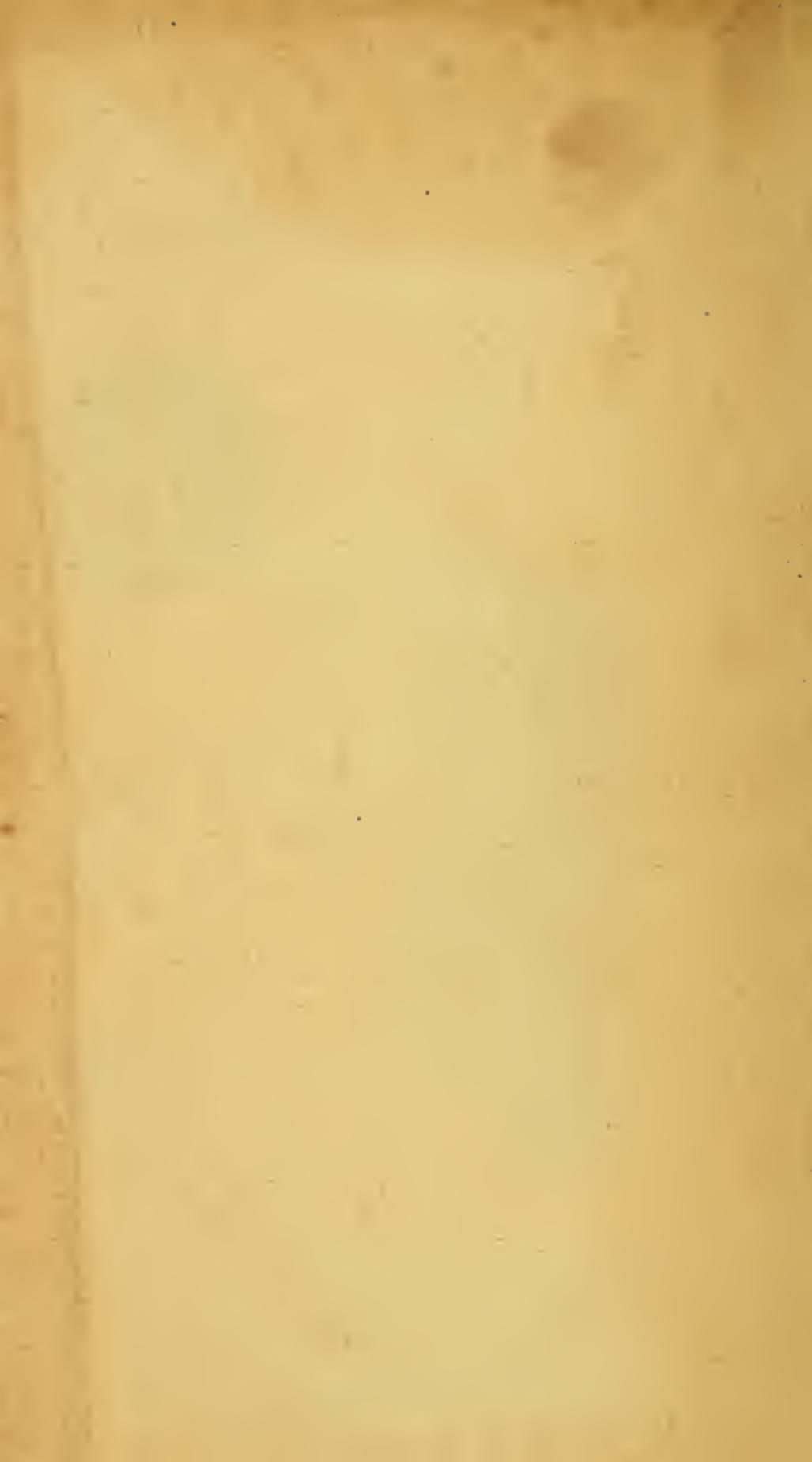
SHELF N<sup>o</sup>.

★ ADAMS

W 144.3

U. K.







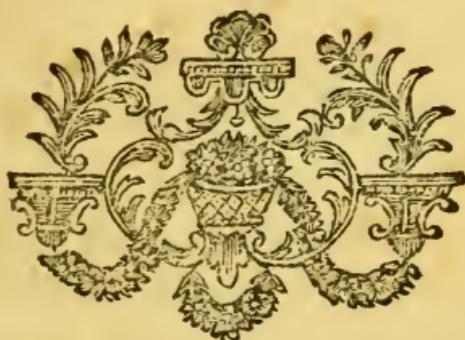


# HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE,

Depuis sa Fondation jusqu'à présent.

*Par Monsieur l'Abbé L\*\*\*.*

TOME QUATRIÈME.



A PARIS,

chez N. B. DUCHESNE, Libraire, rue Saint  
Jacques, au-dessous de la Fontaine S. Benoît,  
au Temple du Goût.

---

M. DCC. LX.

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

v

\*  
\* ADAMS

174.3

2.4

---

---

## AVERTISSEMENT.

**J'**AI parcouru rapidement l'espace de neuf siècles dans les trois premiers Volumes de cette Histoire. L'abondance des matières m'a empêché d'insérer un article entier dans les deux nouveaux Volumes que je donne aujourd'hui au Public. L'Histoire est comme un grand fleuve qui n'offre dans sa source qu'un foible ruisseau , dont il est aisé de mesurer la longueur & de sonder la profondeur. En avançant vers son embouchure, le courant grossit & s'étend ; il forme des détours & des branches sans nombre. L'opération devient plus difficile & plus compliquée : elle embrasse plus de terrain & plus d'objets : on ne sçauroit l'abrégé. Mon entre-

prise étoit vaste : on verra qu'elle est déjà bien avancée ; & si mes forces répondent à mon ardeur , je ne tarderai pas à la finir.

Il me semble que le Public a été satisfait de mon exactitude & de mes recherches. J'ai fait de nouveaux efforts , pour que cette Histoire ait au moins le mérite de la vérité : sans m'arrêter au témoignage des Historiens modernes , j'ai puisé dans les sources anciennes ; & ce travail n'a pas été médiocre. J'ai trouvé un cahos affreux , où tous les faits étoient jettés & entassés dans le plus grand desordre. Des contradictions embarrassantes , des transpositions sans nombre , des faits tronqués ou chargés de circonstances absurdes , des dates omises ou fixées au hazard , des lacunes desespérantes ; voilà ce qui s'est présenté à moi dans

une multitude de lambeaux épars que j'ai été obligé de rassembler. Il faut avoir essayé du travail de l'Historien, pour connoître toute la fatigue & tous les dégoûts de ce défrichement : quand il s'agit de mettre de l'ordre, de la clarté, de la liaison, où l'on ne trouve qu'une matière brute & embrouillée, on a besoin d'un courage & d'une constance, dont les fruits sont d'autant plus ingrats, qu'il est rare qu'on en tienne compte.

C'est un grand édifice à construire ; on s'est donné des peines infinies pour le bâtir solidement, pour le distribuer commodément, pour assortir régulièrement toutes les parties, & on a la douleur de voir que ce travail, plus essentiel & plus embarrassant que tout autre, est foiblement senti, & que toute l'atten-

tion se porte à relever certaines imperfections qui ne touchent qu'à l'ornement. Je ne dis point ceci, au reste, pour jeter adroitement un voile sur les défauts qu'on a reprochés à mon style ; je les ai sentis ces défauts, & j'ai tâché de les corriger : telle est la docilité que j'aurai toujours pour les critiques judicieuses. L'édition des premiers Volumes a été faite peu correctement : tous mes soins n'ont pu la purger d'une multitude de fautes d'impression, dont j'ai prévu que plusieurs me seroient imputées. Je me flatte que j'aurai plus de succès à cet égard dans les Volumes qui vont paroître.

Bien des gens auroient voulu que j'eusse cité en marge mes garants. Je conviens que cette attention n'est pas à négliger, qu'elle donne même à un Ou-

---

*AVERTISSEMENT.* 7

---

vrage un air d'érudition qui plaît aux Savans ; mais , outre qu'elle est indifférente au commun des Lecteurs , il auroit fallu dans la plûpart des occasions où cette preuve d'exa<sup>c</sup>titude auroit paru nécessaire , entasser les citations désagréablement & d'une manière confuse ; parce que , pour l'ordinaire , j'ai été obligé de prendre les circonstances d'un même fait dans plusieurs Auteurs différens. J'ai suivi l'exemple de quantité de bons Historiens , qui se sont contentés d'indiquer les sources d'où ils ont tiré les faits. Si l'on veut bien se donner la peine de consulter celles que j'indique , on verra que j'ai fait tous les frais de ceux qui citent , & que je n'ai été arrêté que par l'extrême difficulté d'arranger mes citations.

Les Ouvrages qui m'ont fourni les nouveaux matériaux que je viens de mettre en œuvre, sont, indépendamment de ceux dont j'ai fait mention dans ma Préface historique, 1<sup>o</sup>. la continuation de la Chronique d'André Dandolo, par Raphael Carefini, Grand Chancelier de Venise, où il y a peu de faits, & encore moins de détail; 2<sup>o</sup>. la Chronique de Trévise, par André de Ridresis de Guero, Chancelier de la Ville de Trévise: cette Chronique est précieuse par les détails qu'elle renferme; mais il y a peu de dates & beaucoup d'inexactitude; 3<sup>o</sup>. la vie de Carlo-Zeno, par Jacques Zeno, Evêque de Feltri, & de Belluno son petit fils: il y a de la partialité dans cet Ouvrage, mais les faits y sont bien développés; 4<sup>o</sup>. un Ouvrage

intitulé, *Historia Cortusiorum* : il m'a fourni quelques faits que je ne trouvois point dans les autres Historiens ; 5°. la vie de Brucio de Montone, Seigneur de Povale, par Jean-Antoine Campani, Evêque de Fermo ; 6°. l'Histoire de Milon, par André de Billiis, Religieux Hieronimite : j'ai tiré de ces deux Auteurs plusieurs anecdotes qui m'ont donné des éclaircissemens très-nécessaires ; 7°. l'Histoire de la Guerre du Frioul, par Jean, Notaire du Seigneur de Maniaco ; 8°. la Chronique de Mantoue, écrite en Vers, par Buanamente Aliprandi, citoyen de Mantoue ; 9°. la Chronique anonime de Padoue.

Voilà les Auteurs contemporains, dont le secours m'a été le plus utile. En les lisant avec soin, j'ai eu plus d'une occasion

de reconnoître que les Historiens modernes de Venise auroient été plus exacts qu'ils ne font, s'ils avoient eu ces sources à leur portée. Nous avons l'obligation au célèbre Muratori, d'avoir tiré tous ces Auteurs anciens de l'obscurité des Bibliothèques & des Cabinets où ils étoient ensevelis. Quoique leurs écrits renferment bien des traits de l'ignorance & de la barbarie qui régnoient de leur temps, ils font les meilleurs guides que l'on puisse prendre pour marcher sûrement dans une route, qu'ils ont vue & observée de près. J'ai toujours cru qu'il n'y avoit qu'une méthode de bien écrire l'Histoire : c'est de la composer sur les Mémoires du temps. Quand on est privé de ces Mémoires, on doit préférer le témoignage des His-

toriens les plus anciens, & s'il y en a de contemporains, ils doivent avoir la préférence sur tous les autres.

Mon dessein n'a point été, en nommant mes garants, de donner une liste complète des Historiens de Venise : à mesure que j'avancerai, je les ferai connoître successivement. De cette manière on en aura une notice exacte avant la fin de cet Ouvrage.



## T A B L E A U

DES PRINCIPALES MAGISTRATURES  
DE VENISE.

**I**L est peu de Gouvernemens , où les Magistratures soient aussi multipliées & aussi variables que dans la République de Venise. Il falloit occuper un très-grand nombre de Nobles , dont l'ambition est bornée par les Loix aux places qu'ils peuvent remplir dans l'intérieur de l'Etat. Il étoit important d'exciter & d'entretenir leur émulation , par la perspective d'une suite de dignités auxquelles ils peuvent s'élever par degrés : il étoit nécessaire de les former aux grandes fonctions du Gouvernement , en les exerçant long-temps dans des Places subalternes , & en les faisant passer d'un ministère à l'autre , suivant la proportion de leur âge , de leurs lumières & de leur expérience. Voilà ce qui a donné lieu à ce grand nombre de Magistratures qui ont des ressorts plus

ou moins étendus, & dont les fonctions s'exercent sur des objets plus ou moins considérables.

Il étoit essentiel de prévenir l'excès d'autorité que des Particuliers pouvoient acquérir dans des Ministères inamovibles, d'étouffer l'espèce d'attachement que l'on prend pour des Places auxquelles on se trouve fixé, & les rivalités, les discordes, les troubles qui en sont la suite. Il étoit commode de pouvoir déplacer les Sujets dont on étoit mécontent, sans que ce déplacement eût toujours l'air de la punition & de la disgrâce. Voilà ce qui a fait naître l'usage de borner à un temps très-court l'exercice des Magistratures différentes que les Nobles peuvent remplir. Ce système maintient la République en paix; cet arrangement présente à la brigue des objets; il offre à l'ambition des espérances; il fournit aux talens de l'emploi; il oppose des freins à l'intrigue; il ôte à la cabale toutes les ressources.

On peut diviser les Magistratures de Venise en trois classes principales.

Nous mettrons dans la première classe les Conseils, où se traitent les affaires d'Etat ; dans la seconde les Tribunaux où se jugent les affaires civiles & criminelles ; dans la troisième les Commissions particulières qui ont différens objets de Police ou de Finance.

### *MAGISTRATURES DE LA PREMIERE CLASSE.*

Les premières Magistratures sont le Grand Conseil, le Collège, le Sénat & le Conseil des Dix. Tous les Nobles Vénitiens qui ont passé l'âge de vingt-cinq ans ont entrée au Grand Conseil ; on y en admet quelquefois de plus jeunes, en considération des services que leur famille a rendus à l'Etat ; & tous les ans, le jour de Sainte Barbe, on tire au fort trente jeunes Nobles au-dessous de l'âge requis, que l'on fait entrer au Grand Conseil. Ces jeunes gens n'y sont admis que pour écouter & s'instruire, & ils n'ont point voix délibérative.

Ce Conseil s'assemble tous les jours de Fête, hors les cas extraordinaires, depuis le premier de Mars jusques au dernier d'Octobre inclusivement : il s'assemble le matin depuis le premier Novembre jusques à la fin de Février ; il s'assemble l'après midi ; jamais il ne s'assemble de nuit : il tient les séances dans la grande Salle du Palais, qui a cent cinquante pieds de long, & soixante-quatorze pieds de large. Il y a dans le fond de cette Salle une grande estrade élevée de plusieurs marches. Le Trône du Doge est placé sur cette estrade dans le lieu le plus éminent ; les principaux Officiers de la République ont leurs places autour de ce Trône ; l'espace qui reste entre les estrades & la porte d'entrée est occupée par des bancs placés sur la longueur de la Salle, où les Nobles ont leurs sièges des deux côtés.

C'est dans le Grand Conseil que l'on choisit les Orateurs & les Podestas des Villes ; il nomme à toutes les Charges, à l'exception d'un petit nombre, dont la nomination est ré-

servée au Sénat. Voici quelle est la forme en usage dans ce Conseil pour la nomination des Magistratures vacantes. Le Grand Chancelier en lit tout haut la liste ; ensuite les Nobles tirent au sort pour devenir Electeurs. Il n'y a jamais plus de trente-six Electeurs qui se partagent en quatre bandes de neuf, que l'on nomme Mains.

Au bas de l'estrade, il y a trois urnes élevées sur des guéridons assez hauts, pour qu'on ne puisse pas voir dedans. On met dans l'urne du milieu soixante balles, dont trente-six dorées & vingt-quatre blanches. Dans les deux urnes de côté, on met autant de balles qu'il y a de Nobles présens à la séance. Soixante de ces balles sont dorées ; toutes les autres sont blanches. Auprès de chacune de ces urnes, il y a un Conseiller de la Seigneurie qui préside à l'extraction des balles. Lorsque cet arrangement est fait, les Nobles viennent deux à deux prendre des balles dans les urnes de côté. Celui qui tire une balle blanche, la jette dans une boîte qui

est au bas du guéridon & retourne à sa place. Celui qui tire une balle dorée, la présente au Conseiller de l'urne qui la retient. Il va de-là à l'urne du milieu ; s'il tire une balle blanche, il est exclus : s'il tire une balle dorée, il est Electeur de la première Main. On continue de la sorte, jusqu'à ce que le nombre de trente-six se trouve complet. Les Electeurs vont se placer au fond de la salle, du côté de la porte, sur un banc qui est en face du Trône Ducal ; Un Secrétaire du Grand Conseil les proclame à haute voix. Si le sort est tombé sur deux Nobles de même famille, on les sépare en différentes Mains, & tous les Nobles de cette maison sortent de l'Assemblée sur le champ, la Loi ne permettant pas qu'il y ait plus de deux Electeurs de la même famille.

Lorsque les trente-six Electeurs ont été séparés en quatre Mains, un Secrétaire mene la première Main dans une chambre à côté ; on y trouve une urne qui contient neuf balles marquées chacune d'un chiffre, de-

puis le numéro I. jusques au numéro IX. Le Noble qui a tiré le numéro I. nomme un Compétiteur pour la première Charge vacante : on le balote , & s'il a les deux tiers des suffrages , il obtient la compétence ; sinon, le Noble du numéro I. propose un autre Compétiteur , jusqu'à ce qu'il s'en trouve un qui passe aux deux tiers des suffrages. Chacun des autres Nobles , suivant le numéro de leurs balles , propose successivement un Compétiteur pour quelque-une des Charges vacantes. Le Secrétaire écrit le nom & les qualités du Compétiteur au-dessus de la note de la Charge pour laquelle il a obtenu la Compétence. Les quatre Mains électorales font chacune séparément le même manège.

Lorsque ce scrutin est fini tous ceux des Electeurs qui ne sont pas de l'Ordre des Conseillers, des Sages-Grands , des Chefs du Conseil des Dix, des Avogadors ou des Censeurs, sortent de l'Assemblée. Les Secrétares présentent la liste des Compétiteurs au Grand Chancelier, qui en

fait lecture publiquement, afin que l'on puisse dire si quelqu'un d'eux est dans le cas de l'exclusion : ensuite les quatre Compétiteurs pour la première Charge sortent avec leurs plus proches parents. Des enfans, qu'on nomme Ballotins, vont dans les rangs recueillir les voix pour chacun des Concurrens, dont ils prononcent le nom à voix haute. Ils portent une boîte double, dont un côté est blanc ; on y met les balles pour : & l'autre côté est verd ; on y met les balles contre. Il n'y a qu'une seule ouverture pour mettre dans le blanc & dans le verd ; de sorte que les yeux du voisin ne peuvent voir où l'on met la balle. Les boîtes sont rapportées aux Conseillers, & la Charge est donnée à celui qui a plus de balles favorables. On en use de même pour les Compétiteurs aux autres Charges.

S'il arrivoit que pas un d'eux n'eût plus de la moitié des balles, la Charge resteroit vacante jusques à la prochaine séance, où l'on recommenceroit l'élection. Si le ballottage de

quelqu'un des Compétiteurs n'étoit pas fini avant le coucher du Soleil, il perdrait son droit de compétence. Si des quatre Compétiteurs trois étoient dans le cas de l'exclusion par la Loi, ce que les Vénitiens appellent un *Indiviéto*, le quatrième ne feroit point balloté faute de Concurrents : mais si les quatre Mains avoient élu le même nom, il feroit balloté. Les Procurateurs de Saint Marc, Dignité la plus éminente après celle du Doge, n'entrent point au Grand Conseil, à moins qu'ils ne joignent à cette Dignité celle de Sages-Grands, qui est à la nomination du Sénat. La raison de cette exclusion, c'est que la Dignité de Procurateur emporte privation de voix passive pour toutes les Charges dont le Grand Conseil a la nomination, & que la Loi prive de voix active, dans les conseils, tous ceux qui n'y ont pas voix passive.

Depuis que l'usage s'est établi d'accorder, dans certaines circonstances, la Noblesse à ceux qui ne l'ont pas, les Citadins qui aspirent à cet honneur, doivent présenter leur Re-

quête au Grand Conseil, & aller plusieurs jours de suite à la porte du Palais se recommander aux Nobles à mesure qu'ils arrivent. Ils ne peuvent être admis que lorsque dans la ballotation ils ont eu plus de la moitié des suffrages. Si les voix sont partagées, l'affaire est remise à une seconde séance, & jusqu'à une troisième, après quoi le partage emporte exclusion, la Loi ne permettant pas qu'une même affaire occupe plus de trois séances.

LE COLLÈGE est composé des Conseillers, des Chefs de la Quarantie criminelle, des Sages-Grands, des Sages de Terre-ferme & des Sages des Ordres. Les Conseillers, au nombre de six, doivent porter en tout lieu la robe rouge : ils ne sont qu'une année en Charge ; ils reçoivent toutes les Requêtes qui doivent être portées au Grand Conseil, & y proposent les affaires. Ils peuvent déchirer les Requêtes, si elles ne sont pas dans la forme requise. Ils ouvrent toutes les lettres qui sont adressées à la Seigneurie ; ils accor-

dent les privilèges & les exemptions; ils donnent des Juges aux Parties, lorsqu'il y a conflit de Jurisdiction; ils convoquent le Grand Conseil dans les cas extraordinaires; ils sont assis à côté du Doge; ils peuvent faire beaucoup de choses sans lui; il ne doit rien faire sans eux. Les trois derniers Conseillers, pendant l'année qu'ils sont en Charge, président chacun pendant quatre mois à la Quarantie criminelle, pour représenter le Doge qui y présidoit autrefois.

Les Chefs de cette Quarantie sont au nombre de trois; ils portent la robe violette, & ne sont en Charge que deux mois. Leur présence est si nécessaire au Collège, que s'ils étoient tous trois absens, la délibération seroit nulle. Dans la proposition d'une affaire, il faut qu'ils soient tous trois d'accord; si l'un d'eux étoit d'un avis contraire, la proposition ne sçauroit passer.

Il y a six Sages-Grands qui portent la robe violette; le Sénat les élit, & ils ne sont que six mois en Charge: ils doivent avoir trente-huit

ans passés; ils s'assemblent entr'eux pour examiner les affaires qui doivent être portées au Sénat; ils ont droit de le convoquer, comme les Conseillers convoquent le Grand Conseil; il y en a toujours un de semaine qui reçoit les Mémoires & les Requêtees que l'on présente au Collège; c'est lui qui répond, par ordre du Sénat, aux lettres des Princes, des Ambassadeurs & des Ministres Etrangers. Les Sages-Grands sont de semaine tour-à-tour, & aucun d'eux ne peut l'être un mois de suite; ils sont exclus de l'élection du Doge, afin qu'ils puissent vaquer aux affaires publiques pendant l'Inter-règne. Les Procurateurs de Saint Marc recherchent beaucoup cette Charge; c'est la seule qui puisse leur rendre l'autorité que leur dignité leur enlève.

Il y a cinq Sages de Terre-ferme qui sont nommés par le Sénat, qui portent la robe violette & qui servent six mois: ils ont l'assistance au Sénat sans voix délibérative; l'un d'eux se nomme le Sage de l'Écri-

ture; il est l'Inspecteur Général des Troupes de terre , & il a l'expédition de tout ce qui les concerne; un autre se nomme le Sage Caissier , il est chargé de faire payer la solde des Troupes & les appointemens des Officiers , & aucun paiement ne se fait que par un ordre signé de lui : un troisième est proposé aux levées de Soldats ; les deux derniers n'ont point de fonction particulière ; ils suppléent aux premiers en cas d'absence ou de maladie.

Les cinq Sages des Ordres sont de jeunes Nobles qui n'entrent au Collège que pour s'y instruire ; ils y sont debout & découverts ; ils n'ont de voix délibérative que quand il s'agit des affaires de mer ; ils portent la robe violette à manches étroites , & ils sont six mois en fonction ; ils ont entrée au Sénat , & on leur permet quelquefois d'y dire leur avis. Les jeunes Nobles recherchent beaucoup cet Emploi , parce qu'il leur sert d'ouverture pour monter aux autres Charges.

Le Sénat est composé de près de  
trois

trois cents Nobles. Les Sénateurs font au nombre de cent vingt ; les Procurateurs de Saint Marc , les Conseillers & tous les Membres du Collège, le Conseil des Dix, les Censeurs, les Avogadors, les Juges de la Quarantie criminelle y ont séance, ainsi que plusieurs autres Magistrats, dont quelques uns n'ont point voix délibérative. Les Sénateurs portent la robe rouge & ne font qu'un an en place. Le Sénat décide de la paix & de la guerre ; il établit les impôts ; il fixe le prix des monnoyes ; il a la disposition de tous les Emplois militaires de terre & de mer ; il nomme les Ambassadeurs pour les Cours Etrangères ; il est proprement le Conseil d'Etat où se traitent toutes les affaires politiques de la Nation. Toutes celles dont il doit délibérer sont proposées par le Collège ; chaque Sénateur a droit d'exposer son avis & de contredire celui des autres. Lorsque le Sénat se partage en plusieurs opinions, il y a pour chacun un Secrétaire qui va recueillir les voix en nommant l'auteur

de l'opinion : il a une boëte blanche où l'on met les balles pour ; il est suivi d'un autre Secrétaire portant une boëte verte où l'on met les balles contre : un troisieme Secrétaire lui succede avec une boëte rouge pour recevoir les balles de ceux qui ne sont ni pour ni contre. L'opinion , qui a pour elle plus de la moitié des suffrages , forme un Arrêt du Sénat. Si les suffrages ne se sont pas réunis à plus de moitié , on recommence la ballotation pour celle des opinions qui a eu plus de suffrages , jusqu'à ce qu'il en passe une à plus de la moitié. Si on n'y peut pas parvenir , on ouvre de nouvelles opinions : il n'y a que le Doge , les Conseillers & les Sages-Grands qui puissent faire balloter une opinion en leur nom ; les autres Membres du Sénat sont réduits , pour les opinions qu'ils veulent faire balloter , à prier quelqu'un de ces premiers Magistrats de s'en déclarer l'auteur. Les Magistratures qui sont à la nomination du Sénat , ne sont point tirées au sort ; on les donne à la pluralité des suffrages.

LE CONSEIL DES DIX est composé du Doge, des Conseillers & de dix Nobles élus par le Grand Conseil, qui doivent tous être de familles différentes; on le nomme le haut Conseil des Dix; son autorité est suprême; elle s'exerce souverainement sur toutes sortes de personnes, sans en excepter le Doge lui-même. Il juge de tous les crimes d'Etat; il est chargé de maintenir la stabilité des Loix, l'égalité & l'union parmi les Citoyens, de donner des freins à l'ambition & de veiller à toutes les parties du Gouvernement. Tous les mois on tire au sort les trois Chefs des Dix qui sont de semaine tour à tour. Ces Chefs ont droit d'ouvrir les lettres qui s'adressent à leur Conseil, où ils en font ensuite le rapport. Ils sont chargés de convoquer ce Conseil dans les cas ordinaires & extraordinaires.

Voici la forme de justice qui s'y observe. Les trois Chefs des Dix reçoivent par écrit les dépositions des délateurs & des témoins; ensuite ils font arrêter secrètement les accu-

fés ; on les renferme dans des cachots ; le Chef de semaine les interroge & fait écrire leurs réponses par un Greffier. Il communique ces réponses à ses Collegues. Lorsqu'ils ont dit leur avis , ils portent l'affaire au Conseil , & se rendent accusateurs tous trois ensemble , en produisant les Pièces du Procès. Les accusés n'ont personne pour les défendre ; ils ne peuvent voir ni leurs parents ni leurs amis , ni en recevoir des lettres. Si un des Juges veut plaider leur cause contre les accusateurs , il le peut. Lorsque l'accusé est manifestement convaincu , il est exécuté à la maniere des criminels ordinaires. Hors le cas d'une pleine conviction , l'exécution se fait secrètement , ou en jettant les criminels à la mer , ou en les faisant pendre de nuit entre les colonnes de la place Saint Marc. Toutes les Sentences de ce Conseil sont sans appel.

Les Inquisiteurs d'Etat sont tirés de ce Conseil. Il y en a trois , dont un doit être Conseiller , & les deux autres du nombre des Dix. Ces In-

quisiteurs ont une autorité absolue dans toutes les causes qui concernent la politique de l'Etat : ils décident en dernier ressort de la vie de tous les Citoyens. Quand ils sont tous trois de même avis, leur Arrêt est souverain, & s'exécute sans autre formalité. S'ils ne sont pas tous trois de même avis, l'affaire est portée au Conseil des Dix : ils ont par-tout des espions qui les avertissent de tout ce qui se dit & de tout ce qui se fait : ils font dans le Palais des visites nocturnes, & quand ils sont apperçus, personne n'ose le témoigner.

Les Dix ont la disposition des Fêtes publiques ; ils ont un trésor particulier où il entre un tiers des revenus publics : ils sont annuels ; ils portent la robe violette & ont voix délibérative dans le Sénat. Ce Conseil a dans le Palais une Salle d'armes où il y a de quoi armer quinze cents hommes.

Les Avogadors sont les hommes de la République ; on les nomme pour cette raison Avogadors du commun : ils rapportent les Procès où

il leur plaît, & on ne peut leur refuser le Barreau quand ils le demandent. L'Avogador qui rapporte le Procès n'a point voix délibérative; il fait la fonction d'accusateur dans le criminel. Les Avogadors sont au nombre de trois; ils portent la robe violette & sont seize mois en Charge: c'est le Sénat qui les élit, & le Grand-Conseil les confirme. Il faut que l'un d'eux soit toujours présent aux délibérations du Grand Conseil, du Sénat & du Conseil des Dix, sans quoi la délibération seroit nulle. Ils peuvent toujours intervenir pour empêcher l'effet d'une délibération, & pour porter l'affaire à une autre séance ou à un autre Tribunal; ils ont la garde du livre où sont écrits les noms de tous les Nobles; ils peuvent s'opposer à la prise de possession & à l'exercice des Charges, jusqu'à ce que les Nobles qui en sont pourvus, se soient purgés des accusations qui leur sont intentées; ils exigent & reçoivent les amendes de tous les Magistrats qui sont en faute: ils doivent lire de temps en temps au Grand

Conseil les anciennes Ordonnances dont ils gardent les originaux ; c'est toujours un Avogador qui prononce au coupable l'Arrêt du Conseil des Dix.

Les deux Censeurs sont aussi six mois en Charge, & portent la robe violette ; leur fonction est de veiller sur les mœurs des Particuliers, & d'observer les brigues que les Nobles font pour obtenir de l'emploi : ils ont voix délibérative dans le Sénat, & un rang distingué dans le Grand Conseil.

### MAGISTRATURES DE LA SECONDE CLASSE.

Il y a à Venise pour le criminel & pour le civil, trois Tribunaux du premier Ordre que l'on nomme Quaranties, parce qu'ils sont composés de quarante Juges. La première est la Quarantie criminelle ; elle juge en dernier ressort de tous les crimes qui ne sont pas crimes d'Etat. Les Nobles qui la composent sont huit mois en Charge ; ils ont tous voix délibé-

rative dans le Sénat ; leurs Chefs ont séance au Collège , & cette Compagnie est traitée de Sérénissime Seigneurie.

La seconde se nomme la Quarantie civile vieille , parce qu'elle est plus ancienne de création. La troisième se nomme la Quarantie civile nouvelle. Ces deux Compagnies jugent des causes civiles par appel des Tribunaux subalternes , & de toutes celles que les Avogadors jugent à propos d'y rapporter. Chacune de ces Quaranties a trois Chefs qui changent tous les deux mois : ces Chefs donnent le Bureau aux parties ; on peut les prier de faire appeler les causes ; mais il n'est point permis de solliciter les Juges de ces Tribunaux. Il y a dans chaque Quarantie deux Contradicteurs qui sont chargés de défendre les Parties contre les Avogadors, lorsque ceux-ci y portent une affaire.

Outre les Quaranties , il y a deux Collèges de Juges ; le premier est composé de vingt Sages qui jugent les causes civiles , dont le fond est

depuis quatre cents jusqu'à huit cents ducats. Le second est composé de douze Sages qui jugent les causes depuis cent jusqu'à quatre cents ducats. Ces deux Collèges ont trois Chefs comme les Quaranties, & les Avogadors peuvent y porter les affaires.

Il y a six Cours subalternes composées chacune de trois Nobles. La première se nomme la Cour des Récupérateurs; elle juge des emprunts & des dépôts faits de Particulier à Particulier. La seconde est la Cour des Juges, des examens; elle examine les témoins, les testamens, les actes de vente, de cession, d'allégation, &c, & accorde trente jours pour contredire. La troisième est la Cour des Juges de l'Etranger; elle prononce sur les contestations qui s'élevent entre les Habitans de Venise & les Etrangers, au sujet du loyer des maisons & du fret des navires. La quatrième est la Cour des Juges des biens meubles; il lui appartient de juger de toutes les dispositions de biens meubles faites par testament. La cinquième est la Cour des Juges

des Procureurs ; elle décide de toutes les Commissions particulieres qui concernent les Procureurs. La sixieme est la Cour des Juges *de proprio* ; elle prononce sur la dot des femmes , sur les divisions entre freres , sur les successions *ab intestat* , & des bornes des maisons.

Il y a encore trois Juges publics , dont la jurisdiction s'étend sur tous les contrats usuraires ou illicites ; trois Syndics de Saint Marc & de Rialte , qui sont chargés de modérer les frais excessifs de procédure , & de punir les Officiers qui chargent ces frais ; trois Censeurs anciens qui jugent par appel de beaucoup de causes jugées en premiere instance dans les six Cours ; trois Censeurs nouveaux qui jugent par appel des causes civiles & criminelles jugées en premiere instance par les Juges du dehors , pourvu qu'elles n'emportent pas peine afflictive ; trois autres Censeurs qui jugent des causes dont le fond est au-dessous de cinquante ducats.

Il y a un Collège de six Seigneurs criminels de nuit qui jugent de tous

les crimes commis dans Venise pendant la nuit ; ils peuvent prononcer peine de mort , & leur Sentence est définitive, si elle est confirmée par les *Juges de proprio* ; sinon, on en appelle à la Quarantie criminelle. Il y a un autre Collège de six Seigneurs de nuit , qui juge tous les délits commis pendant la nuit , qui n'exigent pas la procédure au criminel.

### MAGISTRATURES DE LA TROISIEME CLASSE.

Il y a un grand nombre de Commissions particulieres, dont les Nobles sont chargés : je me contenterai de nommer ici les principales : trois Assistans de l'Inquisition, trois Provéditeurs des Eglises & Monasteres, trois Curateurs des Hôpitaux, six Surintendans de la Santé, trois Provéditeurs pour le Droit ancien, sept Provéditeurs pour le Droit nouveau, cinq Arbitres de Paix, six Surintendans des Pompes, pour la réformation du Luxe, trois Provéditeurs du Commun, pour les répa-

rations publiques de la Ville , trois Recteurs de l'Escriture , pour la rédaction des Actes publics , six Exécuteurs des délibérations du Senat , six Provéditeurs de l'Arsenal , trois Provéditeurs des Places & Citadelles , trois Provéditeurs des Armes , trois Préfets de l'Artillerie , trois Provéditeurs des Fiefs , trois Préfets pour les biens de la Seigneurie , situés hors de Venise , trois Préfets pour le défrichement des Terres incultes , cinq Surintendans du Bled , trois Provéditeurs de l'Huile , trois Provéditeurs des Mines , vingt-deux Officiers de la Monnoye , trois Provéditeurs des Boucheries , six Provéditeurs du Bois , trois Récupérateurs des choses trouvées , trois Curateurs du Sel , trois Curateurs du Vin , trois Provéditeurs de la Banque , cinq Présidens à l'inaction des Deniers publics , trois Délégués à la collection de ces Deniers , six Provéditeurs pour l'emploi des Deniers , trois Receveurs des Droits sur les Marchandises qui viennent par Mer , trois Receveurs des Droits sur l'importation des Chanvres , un Col-

lège de dix Sages , pour la répartition des taxes , trois Collecteurs des taxes , six Recteurs contre l'importation des Marchandises prohibées , trois Scribes du Trésor public , trois Préfets de la Chambre du Trésor , trois Questeurs pour exiger le dû des Chambres Provinciales , trois Censeurs pour exiger les Droits établis sur les Marchandises de Terre & de Mer , trois Juges pour contraindre les Fermiers à payer , plusieurs Préposés à l'acquiescement des Droits d'entrée sur les denrées , trois Préfets pour exiger les Décimes du Clergé , trois Provéditeurs des corps des Arts & Métiers , six Sages des Marchands , pour juger des contestations relatives au commerce , trois Receveurs des Droits sur l'importation des Marchandises , quatre Juges Consuls , pour juger les contestations au sujet du Change & des Manufactures de Soye , quatre Consuls Supérieurs , à qui on appelle de la Sentence des Juges Consuls.

*LA CHANCELLERIE DE VENISE.*

Le grand Chancelier, dont nous avons expliqué ailleurs les privilèges, est toujours un Citadin, élu par le grand Conseil; sa charge est à vie: elle a des émolumens considérables: elle donne toutes les prérogatives de la Noblesse, à l'exclusion de la voix délibérative dans les Conseils.

Il a au-dessous de lui plusieurs Secrétaires, & il est toujours tiré de leur corps. Ces Secrétaires composent trois Classes; ceux de la première Classe sont les Secrétaires du Conseil des Dix; ils ont plus de considération que les autres à cause de l'importance de ce Conseil; il n'y en a que quatre: ces Places sont fort recherchées & très-difficiles à obtenir. Ceux de la seconde Classe sont les Secrétaires du Sénat; il y en a vingt-quatre: c'est de leur corps qu'on tire les Secrétaires d'Ambassade. Leur fonction est de lire au Collège & au Sénat, les Lettres que l'on écrit à la Seigneurie, & de dresser les réponses. Ceux de

la troisieme Classe se nomment Notaires & Tabellions du Cours , leur nombre est illimité : ils écrivent les Sentences rendues , pour en délivrer une expédition aux Parties ; ils dressent les Contrats de Mariage , les Testamens & tous Actes semblables : ils ne sont proprement que Notaires & Greffiers. On passe de la troisieme Classe à la seconde , & de la seconde à la premiere ; c'est le Conseil des Dix qui élit tous ces Secrétaires , & lorsqu'ils manquent à leur devoir , ils sont justiciables de ce Tribunal.

### MAGISTRATURES PROVINCIALES.

Il y a dans les Provinces plusieurs Gouvernemens Généraux ou Podestaries , d'où dépendent quantité de Gouvernemens particuliers ou de Rectories de place. Tous ces Gouvernemens sont donnés à des Nobles , tenus d'y résider , & ne durent que seize mois. Dans les Villes principales il y a , outre le Podesta , un

Capitaine des Armes : cette Place est également remplie par un Noble, qui ne la garde que seize mois, & qui est obligé de résider. Lorsque le Podesta & le Capitaine des Armes sont en contestation d'autorité, ils ne peuvent défendre leur cause que par des remontrances faites au Sénat : s'ils en viennent aux voyes de fait, on les juge criminels l'un & l'autre.

Dans quelques Villes de Dalmatie, le Gouverneur a le titre de Comte. Il y a dans cette Province & dans celle du Frioul, un premier Officier qui se nomme Provéditeur Général. Il commande à tous les Gouverneurs & à tous les autres Officiers : cette charge, qui est donnée par le Sénat, est toujours remplie par un Sénateur illustre.

Dans les Isles de la Mer Méditerranée, la Seigneurie tient un Provéditeur & deux ou trois Conseillers.

### EMPLOIS MILITAIRES.

Les Emplois Militaires à Venise sont en petit nombre ; le plus con-

fidérable est celui de Généralissime de Mer : il commande à tous les Généraux & à tous les Capitaines. Il est reçu par-tout avec de grands honneurs, comme si le Sénat étoit avec lui : cet emploi n'a lieu qu'en temps de guerre : il donne une autorité absolue. Le Provéditeur Général de Mer, est toujours joint au Généralissime ; cette seconde charge n'est jamais vacante ; mais elle ne peut être possédée que deux ans, par le même Noble : cet Officier a le maniement de l'argent de la Flotte : il a sous lui deux Commissaires qui sont aussi Nobles Vénitiens : il commande en l'absence du Généralissime : il peut casser & punir de mort les Officiers qui manquent à leur devoir. Le Généralissime & le Provéditeur Général sont dans une perpétuelle émulation : ils s'éclairent mutuellement, & par-là, le Sénat est infailliblement instruit de leur conduite. Quand ils ont fait leur temps, la Loi les oblige à se constituer prisonniers, avant de rendre compte de leur administration.

En temps de Paix , le Provéditeur Général réside à Corfou.

Le troisieme Emploi Militaire est celui de Capitaine Général du Golfe. C'est le Commandant d'une Escadre que la Seigneurie tient toujours dans le Golfe, pour en défendre l'entrée aux Pirates. Cette charge est perpétuelle ; mais elle n'est possédée que trois ans par le même Noble. En temps de Guerre , si le Généralissime vient à manquer , le Commandement est dévolu au Capitaine Général du Golfe.

Le quatrieme Emploi Militaire est celui de Général des Galéasses , qui sont de gros bâtimens armés de cent pieces de Canon , avec mille hommes d'équipage. Cette charge n'a lieu qu'en temps de Guerre & est subordonnée au Généralissime ; ainsi que le Général des Galions , qui est comme le Surintendant de toutes les munitions de l'Armée.

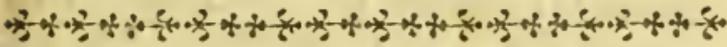
Toutes les Galeres sont commandées par de jeunes Nobles : ils ont tout pouvoir sur leurs Soldats & leurs Matelots , hors la peine de mort.

Ils disposent à leur gré des Emplois subalternes sur leurs Galeres : ils en forment l'équipage à leurs dépens. La République ne leur donne que le corps de la Galere & les munitions, & ne paye l'équipage que du jour qu'il vient à bord.

Pour ses Armées de Terre, la République est en usage de prendre un Étranger, à qui elle en donne le commandement, avec la qualité de Capitaine Général, le titre d'Excellence & des appointemens considérables. Cette place n'est remplie qu'en temps de Guerre. A la Paix le Capitaine Général perd la charge & ses appointemens, & ne conserve que le titre d'Excellence.







# S O M M A I R E

## DU LIVRE TREIZIEME.

*Réglemens dans l'interregne. Changemens dans le Conseil ou Collège de la Seigneurie. Marin Falier est élu Doge. Défaite de la Flotte de Pisani à Portolongo. Embarras des Vénitiens dans cette occasion. Négociations pour la Paix. Le Doge Falier conspire contre l'Etat. Ce qui l'y détermine. Querelle entre un Noble & un Officier de l'Arsenal. Conduite téméraire de l'Amiral de l'Arsenal. Assemblée secrète des Conjurés. La conjuration est découverte. Conduite des Nobles dans cette occasion. Plusieurs des Conjurés prennent la fuite. Quelques-uns sont arrêtés & punis. On fait le procès au Doge. Il est cité & condamné à mort. Il est exécuté. Précautions prises par le Conseil des Dix. Marc-Cornaro est nommé Vice-Doge. Réglemens faits par les Correcteurs dans l'interregne.*

Jean Gradenigo est élu Doge. Punition des autres coupables. On récompense ceux qui ont découvert la conjuration. Insolence d'un Dénonciateur. Il est puni. Décret contre les parens de Bertuce Falier. Paix conclue avec les Génois. Les Génois se remettent en liberté. Négociations auprès du Roi de Hongrie. Le Sénat refuse les conditions proposées par le Roi de Hongrie. Le Roi de Hongrie attaque l'Etat Vénitien de Dalmatie. Il attaque le Trevisan. Fâcheuse situation des Vénitiens. Le Roi de Hongrie assiege Trevisse. Mort du Doge Jean Gradenigo. Jean Delfino est élu Doge. Le Roi de Hongrie lui refuse un passe-port. Delfino vient à bout de sortir de Trevisse, & se rend à Venise. Le Seigneur de Padoue favorise les Hongrois. Le Siege de Trevisse est levé. Les Vénitiens ravagent les Terres du Seigneur de Padoue. Ambassade des Vénitiens au Roi de Hongrie. Les Hongrois rentrent dans le Trevisan. Progrès des Hongrois en Dalmatie. Belle conduite de Jean

*Justiniani. Les Vénitiens demandent la Paix au Roi de Hongrie. Conditions de cette Paix. Les Vénitiens perdent la Dalmatie. Ils demandent à l'Empereur l'investiture du Trevisan. Leurs Ambassadeurs sont arrêtés par le Duc d'Autriche. Peste dans l'Etat de Venise. Mort du Doge Jean Delfino. Nouvelles Magistratures. Retranchement du Luxe. Réglemens dans l'interregne. Laurent Celsi est élu Doge. Nouveau Décret concernant l'élection des Doges. Vanité singulière du Pere du Doge. Le Duc d'Autriche recherche l'amitié des Vénitiens. Révolte dans l'Isle de Candie. Occasion de cette révolte. Conduite des Rébelles. Plusieurs Colons demeurent fideles. Le Sénat de Venise employe inutilement les voyes de douceur. Progrès de la rébellion. Les Rébelles abusent de la modération du Sénat. Discours d'André Contarini au chef des Rébelles. Reponse insolente des Rébelles. Mesures qu'ils prennent pour se défendre. Le Sénat se dispose à les soumettre par la voye des Armes.*

*Armement considérable contre les Rébelles de Candie. Nouvelles entreprises des Rébelles de Candie. Ils délibèrent de se donner aux Génois. Inquietude du Sénat à ce sujet. Les Génois refusent leur appui aux Rébelles de Candie. Départ de la Flotte Vénitienne pour Candie. Elle arrive à Candie. Les Troupes débarquent. Discours du Général Luquin à ses Soldats. Bataille près de Candie. Les Rébelles sont mis en déroute. Terreur des Candiens. Ils députent au Général de la Flotte. Réponse favorable de ce Général. Les Soldats veulent piller la Ville. Une partie des Soldats se mutine, & on est obligé de les changer. On punit les chefs de la rébellion. On en donne avis au Sénat. Grandes réjouissances à Venise à cette occasion. Nouveaux Réglemens pour l'Isle de Candie.*



HISTOIRE  
DE LA RÉPUBLIQUE  
DE VENISE.  
LIVRE TREIZIEME.



Les conjurations contre l'Etat sont la dernière ressource des hommes passionnés qui ne trouvent dans le frein des Loix qu'une contrainte désespérante. Elles ne sont jamais inspirées que par l'envie de faire réussir, dans le trouble général, des vues d'ambition ou de vengeance particulière. Il semble qu'elles ne devroient trouver leurs auteurs que dans les Rangs subordonnés, où le mécontentement a natu-

An 1354.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

AN 1354.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

rellement plus d'objets, l'intrigue plus de jeu, la corruption plus d'accès. Il étoit réservé à un Doge de Venise de montrer que le Rang suprême ne met pas toujours à l'abri du sentiment honteux qui produit ces odieuses entreprises, & de la juste rigueur qui les punit. La République avoit déjà vu plus d'une fois ses fondemens ébranlés par les manœuvres sourdes de ses Citoyens. Nous l'allons voir aux prises avec le premier de ses Magistrats, découvrir dans la main qui devoit la gouverner, la trame destinée à la détruire, & se trouver dans l'affreuse nécessité d'immoler à la sûreté de l'Etat, le Chef de l'Etat lui-même.

Règlemens  
dans l'Inter-  
regne.

Après la mort d'André Dandolo, les Correcteurs nommés pour la réformation des abus, firent divers Règlemens. Le premier & le plus considérable portoit : qu'à l'avenir les Conseillers de la Seigneurie ne pourroient donner audience aux Ministres Etrangers qu'en présence des Chefs de la Quarantie criminelle, & qu'il faudroit au moins le concert de qua-

tre Conseillers & de deux Chefs pour décider la réponse. Ce règlement étoit une suite du systême pris dès la naissance de l'Aristocratie, d'empêcher qu'aucun Tribunal ne fût en état de prévaloir sur les autres. Pour cet effet on affectoit de les rendre mutuellement dépendans, & d'employer leur rivalité réciproque à les contenir tous dans leurs justes bornes.

Le Conseil de la Seigneurie, autrement nommé le Collège, n'étoit composé originairement que du Doge & de ses six Conseillers. On y avoit joint depuis six autres Nobles choisis par le Sénat, avec la qualité de Sages-Grands; qualité qui exprimoit le mérite qu'on exigeoit d'eux, fondé sur beaucoup de sagesse & d'expérience, & la nature de leurs fonctions, dont les plus grandes affaires de l'Etat étoient l'objet. Le devoir de ces Sages étoit d'éclairer au nom du Sénat tout ce qui se passoit dans le Collège, & de lui en rendre compte. Il y avoit encore dans le Collège cinq autres Nobles

An 1354.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

Change-  
mens dans le  
Collège, ou  
conseil de la  
Seigneurie.

choisis par le Sénat, avec la qualité de Sages de mer. La fonction de ceux-ci étoit, après avoir pris connoissance des affaires de mer dans leurs consultes particulières, d'en délibérer au Collège avec les autres Membres de ce Conseil. Depuis la conquête de la Marche Trévisane, on avoit augmenté le Collège de cinq autres Nobles choisis par le Sénat, avec la qualité de Sages de terre ferme. Ces derniers avoient le manie- ment de toutes les affaires concernant cette partie des possessions de la République dans le Continent. Ainsi le nom de Sage, qui semble ne présenter que l'expression du mérite, étoit devenu un nom d'Office & de Dignité.

Le Collège ainsi composé avoit une autorité très-grande : outre qu'il étoit le représentant de la Majesté publique, il distribuoit les affaires à tous les autres Conseils, & sur-tout au Sénat où il les portoit toutes ébauchées ; il donnoit audience aux Ambassadeurs des Princes, aux Députés des Villes, aux Généraux d'Armée, à tous les Grands Officiers ; il rece-

An 1354.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

voit toutes les Requêtes & tous les Mémoires concernant les affaires d'Etat. Cette étendue de Jurisdiction faisoit craindre qu'avec le tems ce Tribunal ne prît trop d'ascendant : on voulut opposer des barrières à ses entreprises ; le moyen qu'on jugea le plus propre à prévenir l'excès de son autorité , fut d'introduire au Collège les trois Chefs de la Quarantie criminelle , avec ordre de veiller au maintien des règles ; & afin que leur vigilance fût plus efficace, on leur donna pouvoir de citer en jugement les Avogadors eux-mêmes , lorsqu'ils les trouveroient négligens à faire observer aux Conseillers du Collège les articles de leur capitulaire.

Le Collège a éprouvé dans la suite divers autres changemens. A mesure que les conquêtes des Vénitiens se sont multipliées en Lombardie , & que leur commerce maritime a déchu, les affaires du Continent sont devenues l'objet le plus intéressant. Les Sages de terre ferme ayant gagné un degré de considé-

An 1354.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

An 1354.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

ration & de crédit qui les a rendus supérieurs aux Sages de mer, ceux-ci n'ont plus été appelés que les Sages des Ordres : ils paroissent aujourd'hui au Collège, moins pour y donner leurs avis, que pour y recevoir des commandemens. Cette Magistrature si distinguée, dans le tems où les affaires de mer occupoient la principale attention du Gouvernement, est devenue le partage des jeunes Nobles qui ne sont admis dans le Collège que pour se former sur l'exemple de leurs Anciens, & sans y donner de voix. Le Collège en corps a aussi perdu beaucoup de son ancienne autorité ; il décidoit de beaucoup de choses autrefois. Aujourd'hui, borné au seul droit de convoquer le Sénat & d'y proposer les affaires, c'est de lui qu'il reçoit l'ordre, & il n'est que l'exécuteur aveugle de ses résolutions.

Les Conseillers, qui ont le premier rang dans le Collège, ne sont qu'un an en Charge ; ils restent huit mois au Collège, & les quatre autres mois ils les passent dans la Quarantie.

criminelle & y font la même fonction que les Chefs de cette Quarantie exercent dans le Collège. Lorsqu'ils ont achevé leur temps, ils doivent lire à leurs Successeurs le capitulaire qui renferme les devoirs de leur Charge, & leur en faire jurer l'observation. \*

An 1354.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

Le règlement qui a donné lieu à l'éclaircissement que nous venons de voir, fut suivi de quelques autres. On arrêta que si le Doge élu étoit absent, les Sages-Grands seroient chargés de pourvoir à son retour; qu'en cas d'absence ou de maladie du Doge, l'autorité seroit remise aux Conseillers & aux Chefs de la Quarantie Criminelle qui seroient obligés de résider

\* Le serment est conçu en ces termes : je N. Conseiller de Venise, du quartier N. jure & promets à Dieu que pendant tout le temps que je serai en Charge, je conseillerai & procurerai de bonne foi & sans fraude tout ce que je croirai être de l'honneur & de l'avantage de la République; que je ne ferai jamais aucune tromperie, ni pour servir mes amis, ni pour nuire à mes ennemis; que toutes les fois qu'il plaira au Sérénissime Doge de m'appeller au Palais, j'y viendrai incontinent, à moins que je n'aye quelque empêchement légitime. Enfin j'observerai ponctuellement & fidèlement tous les articles contenus dans mon capitulaire que je lirai ou me ferai lire du moins une fois tous les mois.

dans le Palais, sans en sortir, jusques au retour ou au rétablissement du Doge, & que les Conseillers choisiroient entr'eux un Vice-Doge qui prendroit dans les Actes la qualité de Vice-Lieutenant de *Messier le Doge*.

AN 1354.

MARIN  
FALIER,  
IV. Doge de  
Venise.

Marin Fa-  
lier est élu  
Doge.

Le onze Septembre de l'an 1354, Marin Falier fut élu pour remplir le Trône Ducal. C'étoit un Citoyen fort riche & qui s'étoit attiré beaucoup de considération. Il avoit rempli avec honneur les fonctions des principales Magistratures ; il avoit été employé dans diverses Ambassades, dont il s'étoit acquitté avec zèle & capacité ; il avoit alors quatre-vingts ans, & il résidoit à Rome en qualité d'Ambassadeur auprès du Cardinal d'Albornos, Légat du Pape Innocent VI. Falier partit de Rome avant d'avoir reçu la nouvelle de son élection, & le Courier qui la lui portoit, le rencontra en route. On nomma Vice-Doge en son absence Marin Badouer le plus ancien des Conseillers. On députa ensuite deux Nobles qui allèrent au devant de Falier jusqu'à Vérone. Il arriva avec

ce cortège à Chioza où il s'embarqua. Il trouva à Saint Clément le Bucentaure qui le conduisit à Venise le 5 Octobre. Le lendemain il fut installé dans l'Eglise de Saint Marc & couronné au Palais.

AN 1354.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

Pisani croisoit alors dans l'Archipel avec une Flotte de trente-cinq Galères, & il venoit d'enlever récemment trois Galères aux Génois. Il reçut dans ce temps-là de nouvelles instructions, dans lesquelles la Seigneurie lui ordonnoit de se tenir en lieu sûr, & d'éviter de toute manière d'en venir aux mains avec l'ennemi. Ce qui avoit engagé à prendre ce parti, c'est que les Génois, dont les affaires étoient dans un grand désordre, avoient fait partir un Envoyé depuis peu pour négocier la paix à Venise : c'est toujours une grande faute de suspendre les opérations de guerre contre un ennemi qui fait des propositions de paix, & qui en les faisant peut profiter de l'inaction à laquelle on s'abandonne, pour reprendre de l'avantage. Les Vénitiens ne tardèrent pas à l'éprouver :

Défaite de  
la Flotte de  
Pisani à Por-  
tolongo.

An 1354.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

Pisani pour se conformer à ses instructions, fit voile avec toute sa Flotte vers l'Isle de Sapienza, près de Modon en Morée : il mouilla à Portolongo, se contentant de mettre de garde à l'entrée de ce Port la Galere de Nicolas Quirini : s'y croyant en sûreté, il accorda à ses Soldats & à ses Matelots la liberté d'aller à terre. Ce défaut de vigilance fort extraordinaire de sa part, & auquel il s'abandonna sur une apparence de paix incertaine, lui coûta cher. Pagan Doria étoit dans ces mers avec trente-six Galères, & avoit reçu ordre de retourner à Gênes.

En passant à la hauteur de Modon, ses Bâtimens d'observation, qui avoient côtoyé l'Isle de Sapienza, lui donnèrent avis que la Flotte de Pisani étoit à Portolongo, & que le service s'y faisoit avec tant de négligence, qu'on avoit vu la plûpart des Sentinelles endormies. Doria crut que l'occasion étoit favorable de rendre un service signalé à sa République, en faisant éprouver à ses enne-

mis une aventure toute pareille à celle de Caristo, qui peu d'années auparavant avoit été si funeste aux Génois. Afin de ne pas manquer le moment, & d'ôter à Pisani le temps de se reconnoître, il entra tout de suite à Portolongo, & s'empara sans résistance de la Galère qui étoit de garde à l'entrée du Port. Pour augmenter l'avantage de cette surprise, il attaqua brusquement la Flotte Vénitienne, où rien n'étoit prêt pour le combat. Il fondit sur elle avec impétuosité : le peu de Soldats & de Matelots qui étoient restés à bord, prirent l'épouvante ; plusieurs se jetèrent à l'eau & se noyèrent.

Pisani dans la confusion de cette attaque imprévue, multiplie, redouble les signaux pour rappeler ses gens qui étoient à terre. Tandis qu'il fait les derniers efforts pour disputer le combat, les Equipages dispersés accourent en grande hâte ; mais c'est en vain : Doria presse son ennemi & lui ôte la facilité de réparer le désordre de ses premières dispositions. Toute la Flotte Vénitienne est for-

An 1354.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

4 Nov. 1354.

An 1354.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

cée de se rendre, à la réserve d'une seule Galère qui, dès le commencement de l'action, avoit heureusement gagné la haute mer. Pisani fut fait prisonnier avec cinq mille hommes qui lui restoient, & Doria retourna à Gênes, enmenant avec lui ces monumens d'une victoire complete, où il avoit eu bien moins de gloire que de bonheur.

Si après cet heureux combat, Doria eût pris la route du Golfe & se fût présenté devant Venise, il est à présumer qu'il auroit tiré de grands avantages du trouble & de la consternation des Vénitiens; ils n'auroient sçu comment se défendre contre un ennemi victorieux qui venoit de leur enlever leurs plus grandes forces de mer; mais les ordres qui pressoient Doria de retourner à Gênes, furent cause qu'il n'osa prendre sur lui de voler à de nouveaux exploits. Il est d'ailleurs ordinaire de voir, au milieu des plus grands succès, l'impétuosité des Vainqueurs arrêtée par quelqu'un de ces obstacles auxquels on ne devoit pas naturellement s'at-

tendre, & qui semblent être un soin de la Providence pour donner du relâche aux Vaincus. Quoi qu'il en soit, Doria se rendit à Gênes; on s'attendoit si peu à l'y voir retourner victorieux, que la joye qu'on en eut fit illusion sur la faute qu'il avoit faite en obéissant à des ordres qui n'auroient pas dû l'arrêter.

An 1354.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

A Venise, où la nouvelle de la malheureuse affaire de Portolongo étoit parvenue, on étoit dans le trouble & l'accablement: on se croyoit à la veille d'essuyer des attaques encore plus dangereuses de la part du Gênois vainqueur, & on n'avoit à lui opposer ni Troupes, ni Navires. Une situation si déplorable auroit conduit aux extrémités les plus fâcheuses, si on n'eût pas été rassuré, presque aussi-tôt, en apprenant la retraite de l'ennemi. L'ardeur & le courage des Vénitiens se ranima: quatre Citadins riches & généreux, armèrent chacun une Galère à leurs frais. Ces zélés Patriotes furent Marin Fradello, Beat Vido, Pierre Nani & Constantin Zucholo. Le

Embaras-  
des Vénitiens dans  
cette occasion.

An 1354.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

Sénat en reconnoissance de leur générosité, donna à chacun d'eux le commandement de la Galère qu'il avoit armée, & cette Escadre aux Ordres de Bernard Justiniani, partit pour veiller à la sûreté du Golfe : ce secours n'étoit rien moins que suffisant. On fit consécutivement deux nouvelles créations de rente sur la Chambre des emprunts, pour fournir aux frais d'un armement plus considérable : les fonds en furent faits en très-peu de temps, parce que tout le monde sentoit la nécessité de procurer à l'Etat des ressources, & se trouvoit intéressé à le secourir.

Une Galère  
Génoise  
entre dans le  
Golfe de Venise.

Tandis qu'on étoit occupé à chercher des moyens de défense, une Galère Génoise croisoit sur les côtes de Candie, & y faisoit des prises considérables : elle eut la hardiesse de pénétrer seule dans le Golfe, qu'elle parcourut d'un bout à l'autre, enlevant ou rançonnant toutes les Barques Vénitiennes qui se rencontrèrent sur son passage. On détacha Nicolas Justiniani, avec trois Galères pour lui donner la chasse. Il

se rendit directement à Gnedo , où l'on venoit d'apprendre que la Galère ennemie avoit paru : elle étoit repartie , lorsque l'Escadre de Justiniani y aborda. Il fit force de voiles pour la poursuivre ; mais elle avoit pris les devants , & elle sortit du Golfe sans qu'on pût jamais ni l'atteindre , ni même la découvrir.

An 1354.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

Le Sénat ne se bernoit point à faire des efforts pour mettre la République en état de défense : il négocioit avec les Visconti Seigneurs de Milan , auxquels la Ville de Gênes étoit restée soumise après la mort de leur Oncle. Le fruit de cette négociation fut une Treve de quatre mois , que les Députés de Venise signèrent à Milan , le six Janvier de l'année suivante. Cette Treve, quoique très-courte , fut d'un grand soulagement pour les Vénitiens. Ce qu'elle eut pour eux de plus agréable , c'est qu'en la traitant , ils eurent occasion de reconnoître dans les Seigneurs de Milan , des dispositions qui fondoient l'espérance d'une Paix prochaine.

Négocia-  
tions pour la  
paix.

An 1355.

Ce retour de tranquillité fut trou-  
 blé bien-tôt par une convulsion inté-  
 rieure des plus extraordinaires. Nous  
 avons vû à quelle occasion la Fête  
 du Jeudi gras fut établie à Venise  
 & en quoi elle consistoit. L'usage  
 étoit que ce jour-là, après le combat  
 du Taureau, on s'assembloit dans  
 l'appartement du Doge, les Dames  
 s'y rendoient à la suite de la Do-  
 garesse : on leur donnoit un Bal, &  
 on leur servoit une collation, dont  
 le Doge faisoit la dépense; Marin  
 Falier, malgré son grand âge, vou-  
 lut remplir cette bienséance aussi  
 magnifiquement qu'aucun de ses Pré-  
 décesseurs. La compagnie fut très-  
 nombreuse, & la Dogaresse, qui  
 étoit bien moins âgée que son mari,  
 fit les honneurs : parmi les Nobles  
 accourus en foule à cette Fête bril-  
 lante, il se trouva un jeune & pauvre  
 Gentilhomme, nommé Michel Steno.  
 Ce jeune homme étoit amoureux  
 d'une des suivantes de la Dogaresse; il  
 joignoit à une passion pleine d'ardeur,  
 beaucoup de hardiesse & d'étourderie  
 dans le caractère. Etant à la Fête au

An 1355.

MARIN  
 FALIER,  
 LV. Doge de  
 Venise.

Le Doge  
 Falier conf-  
 pire contre  
 l'Etat; ce  
 qui l'y déter-  
 mine.

milieu des Nobles, il voulut faire le galant auprès de sa Maîtresse, & il se donna des libertés qui déplurent. Le Doge offensé de son manque de respect, ordonna qu'on le fît sortir, ce que les Ecuyers exécutèrent avec assez de violence.

An 1355.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

Le jeune homme désespéré de l'affront qu'il venoit de recevoir, voulut en tirer vengeance : il sortit de l'appartement, entra dans la Salle du Collège, & écrivit sur la Chaise du Doge \* ces paroles : *Marin Falier a une belle femme ; il la garde pour le plaisir des autres.* Le lendemain on apperçut cette affiche insolente, & le cas parut grave : on chargea les Avogadors d'informer du délit, & d'en découvrir l'auteur. On sçut que Michel Steno étoit le coupable ; il fut pris & arrêté : il avoua ingénûment que dans le dépit d'avoir été chassé en présence de sa Maîtresse, il avoit écrit ces paroles, pour repousser l'insulte qu'on lui avoit faite, par une insulte encore plus grande.

\* Les Doges d'alors étoient assis sur une simple Chaise de bois, sans tapis.

On le condamna à deux mois de pri-  
 son, & à être banni de Venise pour  
 un an. On vouloit d'abord le châ-  
 tier plus rigoureusement; mais on  
 crut devoir quelque indulgence à sa  
 jeunesse & à la vivacité de sa passion.  
 Le Doge n'en jugea pas de même;  
 il prétendoit que le coupable devoit  
 être puni de mort, ou du moins banni  
 à perpétuité; & il trouva la modé-  
 ration des Juges presque aussi outra-  
 geante pour lui, que l'affiche de  
 Michel Steno. Ce grave vieillard,  
 qui avoit toujours paru extrêmement  
 sage & circonspect, se démentit dans  
 cette occasion, au point de manifester  
 la colère du jeune homme le plus  
 ardent.

Son chagrin n'auroit pas eu vrai-  
 semblablement d'autre suite, sans un  
 nouvel événement bien moins confi-  
 dérable que celui que nous venons de  
 voir. Le lendemain du Jugement  
 porté contre Michel Steno, un Noble  
 de la *Casa Barbara*, homme violent  
 de son naturel, eut affaire à l'Arse-  
 nal. Ayant demandé quelque chose aux  
 Patrons, leur chef qui se nomme

An 1355.

MARIN  
 FALIER,  
 LV. Doge de  
 Venise.

Querelle  
 entre un No-  
 ble & un Of-  
 ficier de l'Ar-  
 senal.

l'Amiral , lui répondit d'un ton assez tranquille , que cela ne se pouvoit pas : le Noble offensé de cette résistance , s'emporta , frappa l'Amiral au visage , & on vit couler le sang : l'Amiral courut au Palais , pour demander justice. Le Doge qui étoit encore aigri de la foible satisfaction qu'on lui avoit accordée à lui-même , répondit à la plainte de l'Amiral : „ Eh ! que veux - tu que j'y fasse ? „ regarde les insolences écrites contre „ moi ; vois le peu de cas que les „ Quarante font de ma personne , „ dans la manière dont ils ont puni „ ce ribaud de Michel Steno. Seigneur Doge , répliqua l'Amiral , „ si vous le voulez , nous mettrons „ à la raison tous ces Nobles insolens : promettez-moi de me seconder , je vous rendrai maître de Venise ; & alors vous punirez ces gens-là comme ils le méritent. “ Falier loin de rejeter cette proposition hardie , questionna beaucoup l'Amiral sur les moyens qu'il pouvoit avoir de faire réussir un projet de cette nature : il l'écouta avec beaucoup

An 1355.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

An 1355.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

Conduite  
téméraire de  
l'Amiral de  
l'Arsenal.

d'attention, & le renvoya en lui disant : nous parlerons de cette affaire une autre fois.

Cet accueil du Doge, enhardit Bertuce Isarel, c'étoit le nom de l'Amiral ; il voulut se faire justice du Noble qui l'avoit frappé ; il prit les armes, & se fit accompagner de nombre de gens de son espèce armés comme lui : il se rendit sur la place de Saint Marc, résolu de venger par la mort du Gentilhomme, l'affront qu'il avoit reçu. Le Noble à qui il en vouloit, instruit de son dessein, n'eut garde de se montrer en public : il se tint renfermé dans sa maison, d'où il écrivit au Doge pour lui représenter la nécessité de réprimer une entreprise d'un si dangereux exemple, & pour le prier de ne pas permettre que la tranquillité des Citoyens fût troublée par l'insolence de ce Plébéien.

Falier ne pouvoit, sans se trahir, tolérer ce désordre. Il fit citer au Collège Bertuce Isarel, & affecta de prendre vis-à-vis de lui le ton le plus sévère. Il lui reprocha en ter-

mes très-durs, sa témérité, d'avoir osé attrouper une multitude de gens sans aveu, pour faire violence à un Patricien. Il lui ordonna de cesser ce scandale. " Si vous avez, ajouta-t-il, quelque plainte à former, vous devez procéder par les voyes ordinaires de la Justice, qui ne sont interdites à personne : vous devenez coupable, si vous ne vous abstenes pas de toute espèce de violence, parce qu'on n'en doit point souffrir dans une Ville libre. " Isarel obéit en murmurant, & en donnant toutes les marques d'un mécontentement extrême.

Le même jour à l'ombre de la nuit, Falier fit venir secrettement l'Amiral au Palais, pour raisonner avec lui sur le projet dont il lui avoit fait la proposition. Le Doge en avoit fait confidence à son neveu Bertuce Falier : ils s'enfermèrent tous trois ensemble. Là Isarel donna libre carrière à ses idées. Il nomma tous ceux des Mariniers dont il étoit fûr comme de lui-même : il fit remarquer que chacun d'eux avoit par-

An 1355.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

Assemblée  
secrète des  
Conjurés.

An 1355.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

mi le peuple nombre de gens à sa dévotion : il désigna en particulier un des ouvriers de l'Arseнал, nommé Philippe Calendano, comme un homme habile & accrédité, à qui l'on pouvoit s'ouvrir, & en qui l'on trouveroit bien des ressources. Le Doge le manda sur le champ, & trouva en effet dans cet ouvrier toute la hardiesse nécessaire pour tenter une entreprise si critique, & toute l'intelligence qu'on pouvoit désirer, pour la bien diriger.

Résultat de  
cette assem-  
blée.

Dans cette première délibération, il fut résolu qu'on choisiroit parmi les populaires indiqués par l'Amiral, seize ou dix-sept chefs; qu'on les distribueroit en différents quartiers de la Ville; que chacun d'eux auroit ordre de tenir prêt un certain nombre de gens sûrs & bien armés, sous prétexte de rendre à l'Etat des services, dont la connoissance devoit être dérobée au Public, & qu'aussitôt qu'on seroit averti que toutes ces dispositions étoient faites, on prendroit le moment de frapper le coup qui devoit immoler la Noblesse à

la colère du Doge & de l'Amiral. La conférence dura bien avant dans la nuit : on se sépara en se jurant une fidélité & un secret inviolables.

Plusieurs jours de suite, on s'assembla de nuit au Palais, sans que personne eût soupçon de cette intrigue; ces assemblées toujours plus nombreuses, n'étoient composées que de gens de la plus vile populace, avec lesquels un Doge âgé de quatre-vingts ans tramoit tranquillement le dessein d'anéantir une République qui lui avoit donné sa confiance. Tout étoit déjà arrangé selon le plan de conjuration dressé par Isarel; il ne restoit plus qu'à convenir du signal & à désigner le jour; on le décida pour le quinze d'Avril. Ce jour-là, chaque chef étant prêt à s'ébranler avec sa troupe, le Doge devoit dès le matin faire sonner les Cloches de Saint Marc, comme pour avertir de l'apparition imprévue d'une Flotte Gênoise. A ce signal, tous les conjurés devoient se rendre sur la Place du Palais, & massacrer tous les Nobles accourus au grand Conseil.

---

An 1355.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

An 1355.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

LA conju-  
ration est dé-  
couverte.

Ce complot avoit été concerté avec autant de secret que d'artifice ; il fut heureusement découvert la veille de l'exécution. Un des chefs, nommé Bertrand Bergamase, fort attaché à Nicolas Lioni, voulant sauver ce Noble du massacre général, se rendit chez lui le quatorze Avril au soir ; il lui déclara qu'il avoit à lui donner un avis de la plus grande importance : après avoir exigé de lui le secret, il le pria, quoi qu'il pût arriver, de ne pas sortir de sa Maison le lendemain ; parce que, s'il en sortoit, il courroit risque de perdre la vie. Lioni fort étonné de ce discours, voulut sçavoir les raisons que Bergamase pouvoit avoir de lui tenir un pareil langage : celui-ci se défendit d'abord, protestant qu'il n'étoit pas en son pouvoir de lui en dire davantage ; mais pressé par les instances de Lioni, & le voyant déterminé à ne suivre son conseil que lorsqu'il en auroit connu les vrais motifs, il lui dévoila tout ce qui se tramoit. Lioni le remercia de son affection, & lui fit des questions sans nombre

nombre, pour tâcher d'approfondir pleinement le mystère : Bergamase vouloit se retirer ; mais Lioni le fit arrêter par ses gens, & ordonna qu'on le tint soigneusement renfermé dans sa maison.

AN 1355.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

Le premier soin de Lioni fut de chercher un remède prompt à un mal si pressant : il ne pouvoit s'adresser au Doge, qui étoit lui-même à la tête de la conjuration. Il se transporta chez Jean Gradenigo, dont il connoissoit le zèle & les lumières, & il lui communiqua l'affreuse découverte qu'il venoit de faire : ils allèrent ensemble chez Marc Cornaro ; & ils revinrent tous à la maison de Lioni, pour interroger plus amplement Bertrand Bergamase : ils reçurent sa déposition par écrit, & après avoir tiré de lui les noms des principaux conjurés, ils se rendirent au Couvent de Saint Sauveur ; de-là ils envoyèrent des billets aux Conseillers, aux Avogadors, aux Chefs & aux Membres du Conseil des Dix, pour les informer de la conjuration & les exhorter à venir

Conduite  
des Nobles  
dans cette  
occasion.

AN 1355.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

sans délai sauver la République, tandis qu'il en étoit encore temps.

Tous ces Patriciens accoururent à Saint Sauveur ; ils firent venir Bertrand Bergamase & l'interrogerent de nouveau. Ils manderent ensuite les Chefs de la Quarantie Criminelle, les Seigneurs de Nuit, les Chefs des six Quartiers & les cinq Juges de Paix. Après une courte délibération, ils envoyèrent ordre à toutes les Escouades du Guet de venir en force : ils en firent divers détachemens, pour aller arrêter les conjurés dans leurs maisons. Tout étant ainsi disposé, les Nobles assemblés à Saint Sauveur, se transporterent au Palais ; ils en firent garder les Portes & défendirent sous les plus grieves peines, de sonner les Cloches de Saint Marc, pour quelque raison que ce fût : tandis qu'on leur amenoit les coupables, ils envoyèrent des Emissaires de toute part, pour appeller à leurs secours ceux des Citadins & des Nobles, dont la fidélité leur étoit plus connue ; & ils leur firent dire de venir au Palais

avec leurs armes , protéger la sûreté publique , qui étoit dans un péril extrême.

Ces mouvemens divers occuperent une partie de la nuit : ils ne purent s'exécuter avec assez de secret , pour ne donner aucune allarme aux conjurés. Plusieurs d'entr'eux avertis de ce qui se passoit au Palais , prévirent par la fuite l'ordre donné pour les surprendre : il n'y en eut d'abord que seize d'arrêtés. De ce nombre étoient Bertuce Isarel , auteur de la conjuration , & Philippe Calendaro , son principal complice. Les talens de ce dernier lui avoient attiré beaucoup de considération : il excelloit dans la Sculpture & l'Architecture ; tous les Nobles en faisoient grand cas , & le recherchoient pour avoir des ouvrages de sa façon : ce mérite ne lui fut d'aucune ressource ; & quoiqu'on dût perdre en lui un Artiste difficile à remplacer , son crime parut trop énorme , pour différer ou adoucir la punition. Isarel & lui furent appliqués à la question dans le moment même qu'ils arri-

An 1355.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

Plusieurs  
des conjurés  
prennent la  
fuite.

Quelques-  
uns sont ar-  
rêtés & pu-  
nis.

verent au Palais : ils avouerent tout, & on les fit pendre à l'instant aux fenêtres d'où le Doge avoit vu la Fête du Jeudi gras.

An 1355.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

On employa le reste de la nuit à interroger séparément les autres accusés, & à dépêcher des Courriers aux Recteurs & aux Podestats des Villes, pour leur donner ordre d'arrêter les fugitifs. A la reserve d'Isarel & de Calendaro, on reconnut que tous ceux des seize qui venoient d'être arrêtés n'étoient point coupables : il fut prouvé qu'ils n'avoient rien sçu de la conjuration ; qu'on leur avoit demandé main forte à la vérité, mais sous le prétexte de prendre des malfaiteurs par ordre & pour le service de la Seigneurie ; leur innocence étant ainsi reconnue, on les remit en liberté. Huit ou neuf des vrais conjurés s'étoient enfuis du côté de Chioza, & venoient d'y être arrêtés par le Gouverneur, qui sans différer les fit conduire à Venise, sous bonne escorte : ils arriverent le lendemain dans la matinée. C'étoient tous Ouvriers & gens du commun ; on

les appliqua à la question, ils avouèrent leur crime, & furent pendus une heure après aux fenêtres du Palais.

An 1355-

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

Il étoit temps d'en venir au principal coupable; toutes les informations dépofoient unanimement contre le Doge; il étoit prouvé que la conjuration avoit été tramée fous ses yeux, entreprise de son consentement, soutenue de son appui, dirigée par ses ordres. On avoit mis des Gardes à la porte de son appartement où il se tenoit renfermé: il étoit question de prendre à son égard un dernier parti; sa dignité demandoit des considérations; son crime excluait les ménagemens: jamais on n'avoit eu de cause si extraordinaire à juger: on se décida sur le principe, que le Doge, quoique Chef de l'Etat, n'étant après tout que le premier Sujet de la République, devoit être soumis comme tout autre Citoyen à la rigueur des Loix, dès qu'il se rendoit coupable de trahison envers la Patrie. On se déterminâ donc à lui faire son procès.

On fait le  
procès au  
Doge.

Pour procéder avec plus de matu-

AN 1355.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

rité à un jugement de cette nature, le Conseil des Dix demanda une Jointe de vingt Sénateurs avec voix simplement consultative. Il proposa de les choisir parmi ceux des Nobles qui avoient la meilleure réputation en fait de lumieres & d'intégrité, à l'exclusion de tous les Parens du Doge; il exigea même qu'on fit sortir de l'Assemblée deux Faliers, dont l'un étoit Avogador & l'autre Membre du Conseil des Dix. Cette proposition fut approuvée tout d'une voix, & la Jointe fut composée de Marc Justiniani, André Erizzo, Marc Sorenzo, Garzan Marcello, Reinier Multio, André Contarini, Siméon Dandolo, Barthelemi Justiniani, Jean Londano, Nicolas Vulpio, Marc Diedo, Jean Gradenigo, André Cornaro, Nicolas Lioni, Marin Morosini, Etienne Bellegno, Philippe Aurio, Jacques Bragadini, Marc Trivisani & Jean Foscarini.

Il est cité  
& condamné  
à mort.

L'examen & la vérification des charges qui étoient contre le Doge occuperent toute la journée du quinze; il étoit déjà nuit lorsqu'on acheva le

rapport du procès ; alors on fit sortir le Doge de son appartement où il étoit resté, ne sçachant qu'imparfaitement l'état des choses , & ayant beaucoup plus de crainte que d'espérance. Marin Falier comparut devant ses Juges en habit de Doge, & subit l'interrogatoire en criminel. Accablé par le nombre & la qualité des preuves , il lui fut impossible d'en éluder la conviction, & il se trouva réduit à les confirmer par les aveux les plus humilians. On le fit reconduire dans son appartement, & on remit la délibération au lendemain.

On procéda au jugement le seize dans la matinée ; les voix ne furent point partagées ; tous opinèrent à la mort, & l'Arrêt fut prononcé pour être exécuté le dix-sept dès le grand matin. Ce jour-là, toutes les portes du Palais étant exactement fermées, le Conseil des Dix se rendit en Corps à l'appartement du Doge ; on lui ôta en cérémonie la Corne Ducale ; on le conduisit sur le Pallier du grand Degré où l'on a coutume de faire le couronnement des Doges, & là il eut

---

AN 1355.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

Il est exé-  
cuté.

An 1355.  
 MARIN  
 FALIER,  
 LV. Doge de  
 Venise.

la tête tranchée. D'abord après l'exécution, un des Chefs du Conseil des Dix se montra aux fenêtres du Palais qui donnent sur la Place. Il tenoit en main le glaive ensanglanté, & il prononça à haute voix ces paroles : on vient de faire justice du traître.

Précautions  
 prises par le  
 Conseil des  
 Dix.

Aussitôt les portes du Palais s'ouvrirent, & tout le peuple vint en foule voir le corps du Doge qui étoit resté sur le lieu de l'exécution. Le Conseil des Dix rendit un second Arrêt pour confisquer les biens de Marin Falier & de ses Complices. Il permit à tous ceux qui avoient assisté au jugement de marcher jour & nuit avec des armes pour leur sûreté, & de se faire accompagner par deux Domestiques armés, jusqu'à ce qu'on fût pleinement rassuré contre les suites de l'horrible découverte qu'on venoit de faire. La même permission fut accordée aux quatre Notaires de la Chancellerie qui avoient écrit & rassemblé les pièces du procès. Sur le soir le corps du Doge fut mis dans une Gondole & porté sans appareil au lieu de sa sé-

pulture \* dans la Salle du Grand Conseil, où l'on met tous les Portraits des Doges. A la place où devoit être le Portrait de Marin Falier, on fit représenter un Trône Ducal couvert d'un voile noir, avec cette Inscription au bas : c'est ici la place de Marin Falier, décapité pour ses crimes.

AN 1355.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

Telle fut la fin ignominieuse d'un homme que sa naissance, son caractère & sur-tout son grand âge devoient mettre à l'abri des passions qui enfantent les grands crimes. Ses talents long-temps exercés dans les grands Emplois, sa capacité éprouvée dans les Gouvernemens & les Ambassades, lui avoient acquis l'estime & la confiance de ses Citoyens, & avoient réuni les voix pour le placer à la tête de la République. Elevé à un Rang qui terminoit si glorieusement sa carrière, le ressentiment d'une injure légère insinua dans son cœur assez de poison pour corrompre ses anciennes qualités, &

\* Voici l'Épithaphe que l'on mit sur son Tombeau :  
*Dux Venerum jacet hic, Patriam qui perdere tentans  
Sceptra, decus, censum perdidit, atque caput.*

An 1355.

MARIN  
FALIER,  
LV. Doge de  
Venise.

Marc  
Cornaro est  
nommé Vice-  
Doge.

pour lui procurer le sort des scélérats. Triste exemple qui prouvé qu'il n'est point d'âge où la sagesse de l'homme ne puisse se démentir, & qu'il lui reste toujours assez de passion pour se déshonorer quand il n'est pas en garde contre lui-même !

Le lendemain de l'exécution, Marc Cornaro fut nommé Vice-Doge. On continua de faire garder le Palais par des Soldats, & on permit généralement à tous les Nobles de se faire suivre par des escortes de gens armés, jusqu'à ce que l'élection du Doge fût faite. On arrêta en même temps que les Conseillers de la Seigneurie pourroient assembler le Grand Conseil à toute heure, sans être obligés, comme auparavant, de faire sonner la veille au soir pour l'Assemblée du lendemain ; que les Nobles qui manqueroient de s'y rendre, payeroient à chaque fois une amende de douze sols, exigible sur l'heure par les Avogadors ; & qu'aucun des Nobles ne pouroit s'absenter de Venise avant l'élection du Doge, sous peine de cent livres d'amende.

Les Correcteurs pendant l'Inter-  
 regne furent nommés le dix-neuf An 1355.  
 Avril ; ils ne proposèrent que deux MARIN  
 Décrets que l'on adopta. Il étoit dit FALIER,  
 dans le premier, que le Doge seroit LV. Doge de  
 obligé de faire proclamer dans tous Venise.  
 les lieux dépendans de l'Etat, les Règlemens  
 noms des coupables qui auroient mé- faits par les  
 rité la peine de proscription. Le Correcteurs,  
 second Décret condamnoit au feu dans l'inter-  
 tous ceux qui falsifioient les mon- regne.  
 noyes de Venise, sans en excepter les  
 Etrangers si on pouvoit s'assurer de  
 leur personne. Cette Loi fait présu-  
 mer que les monnoyes de Venise,  
 fort recherchées dans ce temps là,  
 étoient exposées à des falsifications  
 très-préjudiciables à la sûreté du  
 commerce Vénitien ; il faut même  
 que le préjudice fût extrême, pour  
 engager un Gouvernement aussi mo-  
 déré que celui de la République, à  
 prononcer contre ce crime la peine  
 du feu.

Le vingt-un Avril Jean Grade- J E A N  
 nigo fut élu Doge ; il étoit âgé de GRADENIGO,  
 soixante-seize ans, & passoit pour un LVI. Doge  
 homme d'un très-bon jugement & de Venise.

An 1355.

J E A N  
GRADENIGO,  
LVI. Doge  
de Venise.

d'une grande capacité dans la con-  
noissance des Loix. On étoit encore  
dans la chaleur du trouble excité par  
la dernière conjuration, & il s'en  
falloit bien que tous les coupables  
eussent reçu le châtiment qu'ils méri-  
toient. Le jour même de son cou-  
ronnement, le nouveau Doge se  
rendit au Conseil des Dix pour tra-  
vailler au procès de Bertuce Falier,  
Neveu de son Prédécesseur. Bertuce  
avoit sçu la conjuration; sans doute  
qu'on ne put le convaincre que d'a-  
voir manqué de la révéler, puisqu'on  
se contenta de le condamner à une  
prison perpétuelle, en ajoutant que  
s'il venoit à se sauver de prison, tous  
ses biens meubles & immeubles se-  
roient confisqués, & que s'il étoit  
pris, il auroit la tête tranchée.

Punition  
des autres  
complices.

Nicolas Zucholo, simple Citadin,  
qui n'avoit également contre lui d'au-  
tre charge que de n'être pas venu en  
révélation, fut exilé à Candie à per-  
pétuité, condamné à garder prison  
jusqu'à son embarquement, ordre à  
lui de rester dans son exil sous peine  
de mort. On déclara en même temps

toute sa postérité incapable de servir  
sur aucun Navire armé ou non armé.

An 1355.

Nicolin Fedelé, autre Citadin, eut  
le même sort que Bertuce Falier ;  
Marc Tarello fut condamné aussi à

J E A N  
GRADENIGO,  
LVI. Doge.  
de Venise.

une prison perpétuelle, quoiqu'il per-  
sistât toujours à soutenir qu'il n'avoit  
eu aucune connoissance du complot :  
Zanel Delbruno, contre qui il n'y  
avoit que de foibles soupçons, fut  
condamné à un an de prison. Durant  
huit jours ce ne furent qu'Arrêts &  
proscriptions ; plus de quatre cents  
personnes se trouverent impliquées  
dans cette odieuse affaire ; il y en eut  
beaucoup d'exécutés à mort ; la plû-  
part furent bannis ; quatre des prin-  
cipaux Chefs échapperent au glaive  
de la Justice ; ils avoient été des pre-  
miers à prendre la fuite & s'étoient  
réfugiés bien avant dans le pays  
étranger. On les jugea par contu-  
mace ; tous leurs biens furent con-  
fiscés, & on promit de grandes ré-  
compenses à ceux qui les ramene-  
roient morts ou vifs : enfin pour que  
la terreur que l'on vouloit répandre  
ne fût point affoiblie par l'espérance

An 1355.

J E A N  
GRADENIGO,  
LVI. Doge  
de Venise.

de la plus légère modération dans les peines , on arrêta que quiconque proposeroit d'adoucir les châtimens ou de faire grace , payeroit mille ducats d'amende. C'étoit agir sagement que d'opposer de fortes barrières au sentiment d'humanité qui parle presque toujours en faveur des malheureux , & qui n'est qu'une foiblesse pernicieuse lorsqu'il protege certains coupables.

On récompense ceux qui ont découvert la conjuration.

Après avoir lancé ces traits de rigueur contre les traîtres à la Patrie , on voulut récompenser ceux à qui on devoit les connoissances qui avoient sauvé l'Etat. Dès le premier bruit de la découverte de la conjuration , quelques-uns des complices s'étoient hâtés de dénoncer aux Nobles ce qu'ils en sçavoient ; il étoit sensible que cette pensée leur avoit été inspirée moins par un principe de fidélité que par un motif de crainte. Mais comme il importoit à la sûreté publique de présenter aux Citoyens tous les intérêts capables de procurer des dénonciations , au cas que pareille trame vînt à s'ourdir de nou-

veau, on voulut bien ne pas faire attention à la faute qu'avoient faite les dénonciateurs d'avertir trop tard, & on leur assigna à tous des récompenses. Marc Negro, Marinier, qui avoit révélé le complot aux Contarini, eut permission de porter les armes pour sa sûreté, & on le gratifia d'une pension viagere de deux cents Ducats. Robert Trivisan eut la même permission, avec quarante ducats de pension : on donna une pension de deux cents ducats à Marc Fava qui avoit arrêté un des complices.

Bertrand Bergamase, qui avoit donné lieu à la découverte de la conjuration, se crut en droit de former les plus hautes prétentions ; il fit ses demandes en homme qui se croyant le Sauveur de la Patrie, supposoit qu'aucune récompense ne pouvoit être supérieure au service qu'il avoit rendu. Il proposa donc premièrement qu'on lui donnât, sur la confiscation des biens de Marin Falier, une grande & belle maison que ce Doge possédoit dans le quartier de

An 1355.

J E A N  
GRADENIGO,  
LVI. Doge  
de Venise.

Insolence  
d'un des dé-  
nonciateurs.

An 1355.

J E A N  
GRADENIGO,  
LVI. Doge  
de Venie.

Saint Paul, & la Comté de Valdimarino qu'il avoit acquise en terre ferme : secondement qu'on lui assignât une pension viagere de douze cents ducats ; en troisieme lieu qu'on l'ennoblît lui & sa posterité, en lui accordant l'entrée au Grand Conseil. Ces demandes parurent exorbitantes, d'autant plus que ce présomptueux, en dévoilant le mystere de la conjuration, n'avoit eu intention que de sauver son Protecteur Nicolas Lioni, & ne songeoit à rien moins qu'à sauver sa Patrie. Le Conseil des Dix nomma trois Commissaires pour examiner ce qu'il convenoit de faire à son égard, & sur leur rapport sa récompense fut bornée à une pension de mille ducats réversible à ses enfans.

Il est puni.

Bergamase ne fut point satisfait, il déclama avec insolence contre le Gouvernement dont il auroit dû admirer les procédés généreux. Il protesta tout haut que si on ne lui rendoit pas la justice qu'il demandoit, il sçauroit bien trouver des dédommagemens. Il invectiva avec

fureur contre l'ingratitude des Nobles qui ne pouvoient , disoit-il , mettre à ses services un prix trop grand , puisqu'ils lui étoient tous redevables de la vie. Ce qui le rendoit hardi à cet excès , c'est qu'il n'ignoroit pas qu'il y avoit eu des voix pour lui donner la maison du Doge qu'il avoit demandée , & même pour lui accorder l'entrée au Grand Conseil. Il espéroit que ses clameurs détermineroient le grand nombre à venir à cette opinion. La constitution d'un Etat seroit bien chancelante , si de simples Sujets pouvoient espérer de faire la loi, par leurs murmures, à ceux qui gouvernent. On méprisa d'abord le mécontentement de Bergamase ; mais cet audacieux , qui s'imagina qu'on le craignoit , tint des Assemblées de gens du Peuple , où ses plaintes, accompagnées de mille propos injurieux, étoient répétées le verre à la main. Il poussa l'impudence si loin , que le Conseil des Dix le fit arrêter & l'exila à Raguse pour dix ans.

AN 1355.

J E A N  
GRADENIGO,  
LVI. Doge  
de Venise.

Décret  
contre les  
Parents de  
Bertuce Fan-  
lier.

Le onze de Mai on rendit un Dé-

An 1355.

J E A N  
GRADENIGO,  
LVI. Doge  
de Venise.

cret par lequel tous les parents de Bertuce Falier, qui étoit condamné à mourir en prison, furent exclus du Conseil des Dix tant qu'il vivroit. En cela on suivit la sage maxime que le Gouvernement de Venise s'étoit prescrite depuis long-temps pour le maintien de sa constitution; elle consistoit à écarter de ses Tribunaux tous ceux des Nobles qui pouvoient être intéressés à en enfreindre les Loix. La Comté de Valdimarino, que Marin Falier possédoit dans la Marche Trevisane, fut confisquée au profit de l'Etat, & on y envoya Jean Badouer pour y commander en qualité de Podesta. On ordonna enfin que tous les ans le seize d'Avril il y auroit procession générale en action de grâces de la protection que le Seigneur avoit accordée à la République, en la sauvant des périls de cette conjuration.

Paix conclue avec les Génois.

Quoiqu'on eût été occupé jusques-là du soin d'éteindre les étincelles d'un feu si dangéereux, on n'avoit pas négligé entièrement les affaires du dehors. Nous avons vu que Gênes

& Venise avoient conclu une treve de quatre mois. Depuis ce temps-là les négociations pour la paix n'avoient pas été discontinuées; cette affaire importante se traitoit à Milan, parce que les Génois étoient toujours sous la domination des Visconti. Le premier Juin la paix que l'on désiroit avec ardeur de part & d'autre fut signée, & l'on se rendit mutuellement les prisonniers. L'événement de cette paix au dehors qui suivit de si près l'entière délivrance des troubles du dedans, produisit dans le cœur des Vénitiens des transports de joye qu'ils manifesterent par des fêtes & des réjouissances extraordinaires. La mer étant redevenue libre, leurs Vaisseaux reprirent avec vivacité leurs anciennes opérations de commerce dans toutes les échelles du Levant; il en partit un très-grand nombre pour l'Egypte, pour la Syrie & pour l'Isle de Chipre. On leur donna une escorte de six Galeres commandées par Bernard Justiniani pour les protéger contre les courses des Pirates Turcs & Sarrazins. Justi-

An 1355.

J E À N  
GRADENIGO,  
LVI. Doge  
de Venise.

An 1355. niani parcourut tout l'Archipel avec sa Flotte guerriere, & ayant pourvu suffisamment à la sûreté des Flottes marchandes, il revint à Venise défarmer.

J E A N  
GRADENIGO,  
LVI. Doge  
de Venise.

Les Génois  
se remettent  
en liberté.

Cette paix produisit à Gênes une révolution toute contraire à celle que la guerre y avoit fait éclore. Les Génois, qui dans l'impuissance de résister aux Vénitiens s'étoient donnés aux Visconti, secouèrent le joug de ces Seigneurs, dès qu'ils ne jugerent plus leur appui nécessaire. A peine la paix venoit-elle d'être conclue, qu'ils chasserent leur Gouverneur Milanois; ils élurent un Doge & rétablirent leur ancien Gouvernement. Ils auroient eu plus de peine à réussir dans cette entreprise, si l'Etat de Milan n'avoit eu qu'un seul Maître; mais heureusement pour eux, la puissance de cet Etat étoit partagée entre plusieurs Freres qui ne se trouverent pas assez unis pour empêcher les Génois de se soustraire à leur domination.

An 1356.

Négocia-  
tions auprès  
du Roi de  
Hongrie.

Les Vénitiens auroient été au comble de leurs souhaits, si la

treve conclue plusieurs années auparavant avec Louis Roi de Hongrie, avoit pu se terminer également par une paix solide. Ils ne négligerent rien pour y parvenir ; ils envoyèrent à ce Prince deux Ambassadeurs, Marc Cornaro, & Marin Grimani. Ces Ministres lui exposèrent l'empressement de la République pour établir entr'elle & lui, une amitié & une intelligence durables : ils avoient à faire à un Prince dont les vues ambitieuses étoient fort éloignées de l'intention de faire la paix à des conditions faciles. Louis demanda que les Vénitiens lui fournissent des Vaisseaux pour passer en Italie, avec une armée qu'il avoit dessein d'y conduire contre la Reine Jeanne. Les Ambassadeurs répondirent qu'ils n'avoient pas le pouvoir de prendre des engagements à ce sujet, & qu'il ne convenoit point aux intérêts de la République de favoriser ce renouvellement de guerre en Italie.

Ce refus irrita le Roi, & les reproches succéderent à l'accueil favo-

---

An 1356.

J E A N  
GRADENIGO,  
LVI. Doge  
de Venise.

An 1356.

J E A N  
GRADENIGO,  
LVI. Doge  
de Venise.

nable qu'il leur avoit fait d'abord : il leur signifia peu de jours après qu'il ne consentiroit jamais à laisser les Vénitiens tranquilles en Dalmatie, à moins qu'ils ne prissent le parti de s'avouer ses Vassaux, en lui payant un tribut annuel, ou du moins en lui faisant tous les ans l'hommage d'un Cheval blanc. Les Ambassadeurs, à qui il étoit expressement défendu dans leurs instructions de consentir à aucune espece de tribut, offrirent une somme considérable une fois payée. Le Roi rejeta cette offre avec hauteur, & la négociation fut rompue.

Le Sénat  
refuse les  
conditions  
proposées par  
le Roi de  
Hongrie.

La fermeté du Sénat, vis-à-vis le Roi de Hongrie, ne fut pas également approuvée des Vénitiens. Les uns craignant les suites d'une rupture avec ce Prince également habile & puissant, auroient voulu qu'on l'eût ménagé davantage ; & croyoient qu'il eût mieux valu consentir à un hommage, que de courir les risques d'une guerre qui pouvoit amener des événemens beaucoup plus fâcheux. Le plus grand nombre

jugea au contraire, que se soumettre à un hommage, c'étoit donner au Roi de Hongrie un droit de la plus grande conséquence, dont il se prévaudroit pour porter plus loin encore ses prétentions; que la guerre la plus malheureuse ne pouvoit opérer rien de plus préjudiciable à la souveraineté de la République en Dalmatie; & que dans l'incertitude des événemens, il n'étoit point de risque qu'il ne fallût courir, plutôt que de subir un joug de cette nature, sans y être contraint par la force.

Cette opinion, qui fut la plus générale, étoit évidemment la plus judicieuse. On ne montre point impunément de la foiblesse à un ennemi qui sent ses avantages, & qui ne tire de ce qu'on lui cède que de l'encouragement pour prétendre au-delà. L'événement fut beaucoup plus fâcheux qu'on n'avoit sujet de le craindre. Le Roi de Hongrie voulant se venger d'un refus qu'il jugeoit offensant, rassembla une armée, & sans faire précéder son entreprise d'aucune déclaration de guerre, il

AN 1356.

JEAN  
GRADENIGO,  
LVI. Doge  
de Venise.

Le Roi de  
Hongrie at-  
taque l'Etat  
Vénitien de  
Dalmatie.

An 1356.

J E A N  
GRADENIGO,  
LVI. Doge  
de Venise.

la conduisit sur les terres de la République en Dalmatie. Ses troupes investirent tout à la fois les Villes de Zara, d'Enone, de Sicco, de Traü, de Splalatro. Les Vénitiens, qui ne s'attendoient pas à un mouvement si prompt de la part de ce Prince, avoient négligé de renforcer les garnisons de toutes ces Places. Lorsqu'on apprit à Venise leur investissement soudain, le Sénat comprit toute l'imprudence de ses lentes résolutions. Il se hâta de faire embarquer des munitions & des troupes. Une bonne flotte partit pour la Dalmatie; & comme les Hongrois avoient fait peu de progrès, les troupes débarquèrent sans difficulté. On les partagea en plusieurs détachemens, qui vinrent à bout de pénétrer dans les Villes assiégées. Ainsi on fut en état d'arrêter l'ennemi devant elle; & on eut le temps d'assurer leur défense par de nouveaux renforts.

Il attaque  
le Trevisan.

Le Roi de Hongrie avoit compté sur cette promptitude des Vénitiens à secourir leurs Places de Dalmatie.

Il entreprit de faire une diversion dans le Trevisan, qui les mît dans la nécessité de partager leurs forces. Il avoit le Patriarche d'Aquilée, & le Duc d'Autriche pour alliés. Par un traité secret, il venoit de s'assurer du Seigneur de Padoue, qui lui avoit promis tous les secours qu'il pourroit lui donner sans se commettre. Ayant donc laissé en Dalmatie un corps de Troupes pour continuer le blocus des Places investies, il entra dans le Frioul à la tête de seize mille hommes : il se porta à grandes journées sur les frontieres de la Marche Trevisane, prit Sacilé qui ne fit point de résistance, mit le Siège devant Conegliano, & envoya un gros détachement pour investir Trevisse. Son entrée dans le Trevisan fut suivie de la défection des Comtes de Collalto & de la plûpart des Seigneurs de cette Province, qui par crainte ou par légereté, soumirent leurs Châteaux au Roi de Hongrie, & vinrent se ranger sous ses étendards avec leurs Vassaux.

An 1356.

JEAN  
GRADENIGO,  
LVI. Doge  
de Venise.

Fâcheuse  
situation des  
Vénitiens.

Les Vénitiens se trouverent dans

An 1356.

J E A N  
GRADENIGO,  
LVI. Doge  
de Venise.

un grand embarras. Les Troupes nécessaires pour défendre cette Province leur manquoient ; ils furent obligés de rappeler une partie de celles qu'ils avoient envoyées en Dalmatie ; ils les joignirent à un corps peu nombreux de Milices qu'ils avoient rassemblées à la hâte, & il les firent partir pour Trevise, sous les ordres de trois Provéditeurs, Marc Justiniani, Jean Delfino & Paul Loredano. Le Siège de Conegliano, qui arrêta l'ennemi près d'un mois, leur donna le temps de faire ces dispositions ; ainsi l'objet du Roi de Hongrie fut rempli. Les efforts de la République furent partagés, & elle fut dans le cas de n'opposer qu'une foible résistance dans les deux Provinces où le feu de la guerre étoit allumé. Le Sénat, qui sentit tous les inconvéniens de ce partage, fit un choix de cinquante Nobles qu'il chargea spécialement du soin de veiller à la sûreté de l'Etat dans une conjoncture si critique, de prendre connoissance des mouvemens de l'ennemi, d'ordonner de la marche des Trou-

pes, de pourvoir à la subsistance des Armées, & d'en diriger les opérations. Ils furent nommés pour cette raison les Sages de la guerre.

AN 1356.

J E A N  
GRADENIGO,  
LVI. Doge  
de Venise.

Le Roi de  
Hongrie as-  
siège Treviso.

Après la prise de Conegliano, le Roi de Hongrie marcha à Treviso avec toutes ses forces, & en commença le Siège. Les Vénitiens s'étoient particulièrement attachés à la conservation de cette Place, dont le sort devoit décider de celui de toute la Province. L'avantage de sa situation & la bonté de ses remparts donnoient bien de l'espérance; ils y avoient rassemblé leurs meilleures Troupes, & les trois Provéditeurs s'y étoient enfermés, résolus d'employer à sa défense tout ce qu'ils avoient de bravoure & d'habileté.

Tandis que le Siège de Treviso, vivement pressé par les Hongrois, & vaillamment défendu par les Vénitiens, tenoit les esprits en suspens, le Doge Jean Gradenigo mourut le huit du mois d'Août. Ses qualités les plus distinguées furent un grand amour de la Patrie & une profonde connoissance des Loix : il avoit d'ail-

Mort du  
Doge Jean  
Gradenigo.

An 1356.

J E A N  
GRADENIGO,  
LVI. Doge  
de Venise.

leurs un extérieur peu imposant, & étoit fort sujet à l'avarice; passion honteuse dans les Particuliers, mais infiniment critique dans ceux qui gouvernent. Si elle annonce de l'utilité, à raison de l'épargne qu'elle leur fait mettre dans la dépense, elle menace souvent de dégénérer en déprédation, en ne leur inspirant que l'ardeur d'augmenter leurs propriétés.

Jean Delfino est élu Doge. Le Roi de Hongrie lui refuse un passe-port.

La circonstance rendit l'élection du Successeur très-prompte; on voulut avoir un Doge qui connût la guerre, afin que la République trouvât de la ressource dans ses conseils. Toutes les lettres qu'on avoit reçues de Trevisé jusqu'à ce moment, faisoient l'éloge des lumieres & de la sage conduite du Provéditeur Jean Delfino. Il fut élu unanimement le quatorze d'Août de l'an 1356: on lui fit part de son élection par un Courier qui vint à bout de s'introduire dans la Place. On dépêcha un second Courier au Roi de Hongrie pour le prier d'accorder un passe-port au nouveau Doge, afin qu'il pût

se rendre à Venise en sûreté ; mais ce Prince regardant comme un grand avantage, le bonheur de tenir renfermé dans Trevisé le Chef de la République, & l'espoir de le prendre prisonnier, refusa durement la demande du Sénat, & ne songea qu'à profiter de cet accident pour rendre le succès de son entreprise plus assuré.

Delfino, qui comprit de quelle conséquence il étoit pour la République & pour lui de ne pas demeurer exposé aux événemens du Siège, se détermina à hasarder une sortie & à s'ouvrir un passage au travers des lignes des ennemis. Les Vénitiens avoient alors dans le Trevisan une petite armée d'observation aux ordres de Marc Justiniani. Delfino donna avis de son dessein à ce Général ; il l'instruisit de la manière dont sa sortie étoit concertée, & lui ordonna de se poster dans un lieu d'où il pût la favoriser. Ce projet s'exécuta très-heureusement ; Delfino sortit de nuit à la tête de deux cents chevaux ; il passa entre les quartiers des

An 1356.

J E A N  
D E L F I N O,  
LVII. Doge  
de Venise.

Delfino  
vient à bout  
de sortir de  
Trevisé, &  
se rend à Ve-  
nise.

*An 1356.*  
**J E A N**  
**D E L F I N O ,**  
 LVII. Doge  
 de Venise.

Hongrois qui ne s'en apperçurent que lorsqu'il étoit déjà bien avant dans la campagne. Il continua sa route sans s'arrêter, arriva à Mergura où on l'attendoit avec les Galeres de la République, & se rendit tout de suite à Venise où il fut reçu avec de grandes démonstrations de joye.

Le Sei-  
 gneur de Pa-  
 doue favorise  
 les Hongrois.

Le Siège de Trevise continuoît toujours, & les progrès des assiégés n'étoient rien moins que rapides. Le Roi de Hongrie, qui ne s'étoit pas attendu à tant de résistance de la part des assiégés, fit divers détachemens de son armée pour tenter des entreprises sur les autres Places du Trevisan. Il emporta Azolo & Serravalle; ses Troupes se présenterent devant Adenzo, Noulé & Mestre, mais elles furent repoussées: on remarque que ses Partis, qui défoloient tout le voisinage, ména geoient d'une maniere affectée les terres de Canrare Seigneur de Padoue. On découvrit que ce Seigneur fournissoit adroitement des vivres & des munitions à l'armée Hongroise. Marc Justiniani informa le Sénat de

cette infidélité du Seigneur de Padoue : on délibéra dès-lors de l'en punir ; mais on voulut attendre l'occasion de le faire avec moins de danger.

AN 1356.

JEAN DELFINO, LVII. Doge de Venise.

Le Siège de Trevisé est levé.

La saison étoit déjà bien avancée, & le Siège l'étoit fort peu. Le Roi de Hongrie impatienté de tant de longueurs, ordonna un assaut général, & y employa ses meilleures Troupes. L'assaut livré avec fureur & soutenu avec intrépidité, fut long & meurtrier ; les Hongrois y perdirent un grand nombre de Soldats & d'Officiers ; ils furent repoussés & se retirèrent en désordre. Cet échec, joint aux incommodités de l'arrière-saison, détermina le Roi de Hongrie à reprendre la route de ses Etats. Il laissa garnison dans les Places qu'il avoit soumises, & un corps de Troupes pour tenir Trevisé bloqué pendant l'hiver.

Les Vénitiens ravagent les terres du Seigneur de Padoue.

A peine avoit-il quitté les frontières du Trevisan, que le Sénat rappella le Consul Vénitien qui résidoit à Padoue. Il donna ordre à tous les Padouans domiciliés sur les terres de

An 1356.

J E A N  
D E L F I N O,  
L V I I. Doge  
de Venise.

la République d'en sortir incessamment ; il défendit de fournir du sel à aucun des Sujets de François de Carrare. Marc Justiniani entra avec son armée sur les terres de ce Seigneur, & y fit le dégat comme en pays ennemi. Tout l'hiver fut consacré à faire éprouver à cet infidele voisin la rigueur des exécutions militaires.

Ambassade  
des Vénitiens  
au Roi  
de Hongrie.

An 1357.

Le Pape Innocent VI. employa sa médiation pour procurer la paix entre Venise & les Hongrois ; tous ses soins furent inutiles. Le Sénat, qui desiroit vivement cette paix, essaya d'entrer en négociation avec le Roi Louis. Il fit partir pour la Cour, en qualité d'Ambassadeurs, André Contarini, Michel Falier & le Grand Chancelier Bonintendi : ils ne purent obtenir qu'une treve de quelques mois qu'ils signerent le neuf Avril de l'année suivante. Le chagrin qu'on eut de la perte d'Azolo & de Serravallo, engagea le Sénat à faire rechercher la conduite des deux Podestas Nicolas Michieli & Jean Foscarini qui commandoient dans ces deux Places. On les mit en prison

& on leur fit leur procès ; ils furent convaincus de s'être rendus lâchement ; on les condamna à une amende de cent ducats , & ils furent exclus pour trois ans de tous les Conseils. Cette attention , à punir des fautes de cette espece , étoit d'une très-bonne politique : tolérer dans un homme de guerre une conduite timide , c'est laisser au défaut de bravoure ou de talent une sécurité dont l'Etat se ressent tôt ou tard d'une manière funeste.

La treve dura trop peu pour donner aux Vénitiens le temps d'assembler des forces suffisantes. Dès qu'elle fut finie , le Roi de Hongrie envoya du renfort à la petite armée qu'il avoit laissée sous Trevisé , avec ordre de reprendre les opérations qui avoient été suspendues. La garnison continua de se bien défendre ; Marc Justiniani , avec son corps d'observation , borna ses soins à bien choisir ses postes pour resserrer l'ennemi & pour gêner ses convois , de sorte que les mouvemens de l'armée Hongroise dans le Trevisan , furent aussi

An 1357.

JEAN  
DELFINO,  
LVII. Doge  
de Venise.

Les Hongrois rentrent dans le Trevisan.

An 1357.

J É A N  
DELFINO,  
LVII. Doge  
de Venise.

Progrès des  
Hongrois en  
Dalmatie,

infructueux qu'ils l'avoient été l'année précédente.

Le Roi de Hongrie fut plus heureux en Dalmatie; comme il avoit infiniment à cœur la conquête de cette Province, qui étoit beaucoup plus à sa bienséance, il y avoit porté ses principales forces: il soumit d'abord les Villes de Spalatro, de Trace & de Sicco; ensuite il se présenta devant Zara. Michel Falier y commandoit & n'y acquit pas beaucoup de gloire. Loin de prendre les précautions qui sont en usage dans une Place investie par l'ennemi, il souffroit que le service ordinaire se fit avec négligence; il n'étoit pas même en garde contre la perfidie des Habitans, dont plusieurs étoient Hongrois d'inclinaison. Il y avoit à Zara un Monastere de Saint Chrysgone, situé fort près des remparts. L'Abbé, grand ennemi des Vénitiens, se fit l'espion du Roi de Hongrie: il trouva le moyen d'entretenir une correspondance journaliere avec ce Prince; il l'avertissoit de tous les ordres donnés & de toutes les dispa-

sitions négligées par le Gouverneur. Il poussa cette intelligence si loin, que la nuit du deux Septembre les Hongrois escaladerent la Place. La garnison peu précautionnée contre cet événement, n'eut le temps dans le désordre de cette surprise, que de s'enfermer précipitamment dans le Château. Michel Falier y entra avec elle, mais ce fut pour le rendre honteusement au bout de quelques jours. Il eut permission de se retirer sur sa parole; il alla à Venise où le Sénat irrité de sa mauvaise conduite, le condamna à cent ducats d'amende, à un an de prison, & l'exclut à perpétuité de tous les Conseils.

Sa lâcheté parut d'autant plus déshonorante, que dans le même temps Jean Justiniani, chargé de défendre Enone, Ville beaucoup moins forte que Zara, montrait ce que peut le zèle d'un guerrier actif & intelligent. Il avoit déjà soutenu & repoussé plusieurs assauts; il fatiguoit les assiégés par des sorties continuelles; il détruisoit leurs ouvrages; il leur enlevoit le lendemain le terrain qu'ils

An 1357.

J E A N  
D E L F I N O,  
LVII. Doge  
de Venise.

Belle conduite de Jean Justiniani.

An 1357.

JEAN  
DELFINO,  
LVII. Doge  
de Venise.

avoient gagné la veille. Les vivres commencerent à lui manquer ; il ne perdit pas courage pour cela ; il souffrit constamment ce que la faim a de plus extrême ; ce ne fut qu'après avoir épuisé les plus mauvaises nourritures qu'il consentit à capituler, laissant aux Hongrois la plus haute idée de la bravoure Vénitienne, & donnant l'exemple à tous les Citoyens de ce que peut une grande ame inspirée par un sincere amour de la Patrie.

Les Vénitiens demandent la paix au Roi de Hongrie.

Le Sénat voyant toute la Dalmatie en proye à l'ennemi vainqueur, & craignant à toute heure de perdre encore Trevisé, résolut de demander une seconde fois la paix au Roi de Hongrie, & même de l'acheter à des conditions humiliantes. L'épuisement de cette guerre qui avoit multiplié les dettes & les emprunts, la difficulté de trouver des ressources pour réparer les dommages qu'on avoit soufferts, & pour éviter les pertes dont on étoit menacé, rendirent cette résolution nécessaire, toute dure qu'elle étoit. Pierre Trivisani

& Jean Gradenigo furent choisis pour aller négocier cette paix avec le Grand Chancelier Bonintendi. Ils se rendirent à Zara où le Roi de Hongrie tenoit sa Cour. Leurs instructions portoient de conclure avec le moins de désavantage qui se pourroit : mais de conclure absolument.

An 1357.

J E A N  
D E L F I N O ,  
L V I I . Doge  
de Venise.

Louis , que ses succès mettoient dans le cas de traiter en Maître , proposa des conditions très-désavantageuses aux Vénitiens. Les Ambassadeurs de la République disputèrent pendant près de trois mois pour le faire relâcher d'une partie de ses prétentions ; enfin , après avoir demandé le consentement du Sénat , ils signerent la paix le 18 Février de l'an 1358 , Il fut dit dans le traité ; 1°. que les Vénitiens renonçoient à toute la Dalmatie ; aux Villes du Continent & aux Villes de la Côte , depuis Durazzo , jusques au Golfe Guarnero ; 2°. qu'ils promettoient de n'y plus rien prétendre à l'avenir & de livrer toutes les Places qui leur restoit dans ce pays , au Roi ou à ses Lieutenans , dans l'espace de

Conditions  
de cette paix.

An 1358.

An 1358.

JEAN  
DELFINO,  
LVII. Doge  
de Venise.

Les Vénitiens perdent  
la Dalmatie.

vingt-deux jours ; 3°. qu'ils rappelleroient tous les Consuls & les autres Officiers qu'ils avoient dans les Villes de Dalmatie, dont ils n'étoient point les maîtres, & qu'à l'avenir ils n'en enverroient plus aucun sur les Terres du Roi ; 4°. qu'ils ne donneroient aucun secours aux Villes & aux Peuples de Dalmatie contre les intérêts du Roi de Hongrie ; 5°. que dans l'espace de vingt-deux jours le Roi de Hongrie restitueroit aux Vénitiens tout ce qu'il occupoit dans l'Istrie, dans le Cenedan & dans la Marche Trevisane, renonçant pour toujours à tout ce qu'il pouvoit avoir de droit sur ces Provinces ; 6°. que les prisonniers seroient rendus de part & d'autre ; 7°. que les Vénitiens, qui avoient des maisons ou des terres dans les Etats du Roi de Hongrie, pourroient en jouir librement, à l'exception des maisons qu'ils avoient à Zara & à Enone, dont on feroit l'estimation & dont le prix leur seroit payé dans deux mois ; 8°. que le Doge cesseroit à perpétuité de

prendre le titre de Duc de Dalmatie & de Croatie. 9°. Les deux puissances s'engageoient à ne souffrir aucun Corsaire dans leurs Ports, & à y recevoir avec toutes sortes de bons traitemens leurs sujets respectifs. 10°. Il étoit dit, enfin, que si l'une des deux parties contrevenoit aux articles de ce traité, l'autre la dénonceroit au Saint Siége, & que le Pape, sans bruit & sans forme de jugement, obligeroit la partie contrevenante à satisfaire sous peine d'excommunication & d'interdit; que s'il arrivoit des infractions au traité de la part des sujets mutuels, le Roi & la République y mettroient ordre par leurs Officiers, dans l'espace d'un mois, sans que pour cela le présent traité fût censé violé. Les Alliés des deux Puissances furent compris dans le traité.

Il en dut coûter beaucoup aux Vénitiens d'accepter une paix qui leur enlevoit une Province aussi considérable que la Dalmatie, après plus de trois cents ans de possession. L'état malheureux de leurs affaires les réduisit à cette extrémité. Ils crurent

An 1358.

J B A N  
DELFINO,  
LVII. Doge  
de Venise.

An 1358.

JEAN  
DELFINO,  
LVII. Doge  
de Venise.

devoir céder au temps , espérant que l'avenir leur offriroit des circonstances plus propres à relever la gloire de leurs Armes. L'article qui soumet la partie contrevenante au jugement & à l'excommunication du Pape, est très-remarquable. Il prouve la grande influence que l'autorité du Saint Siège avoit alors dans les affaires d'État ; les Vénitiens n'avoient certainement pas changé d'idée au sujet de cette autorité , dont ils crurent toujours le ressort borné aux choses purement spirituelles ; mais ils sçavoient, par leur propre expérience, les grands maux qui étoient alors inséparables d'un foudre d'excommunication lancé même au hazard ; & ils se prêterent à l'opinion générale qui avoit établi la crainte de cet anathême , comme le frein le plus puissant pour assurer la foi des traités.

Ils deman-  
dent à l'Em-  
pereur l'in-  
vestiture du  
Trevisan.

Celui de Zara fut exécuté fidelement de part & d'autre. Les Vénitiens évacuèrent entierement la Dalmatie , & le Roi Louis leur rendit tout ce qu'il leur avoit enlevé dans les autres Provinces du Conti-

An 1359.

ment. Pour se consoler de la perte qu'ils venoient de faire, les Vénitiens voulurent au moins prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer la propriété de la Marche Trevisane. Cette Province relevoit de l'Empire d'Allemagne. Le Sénat sentoit bien que le droit de conquête, qui la lui avoit soumise, avoit besoin d'être confirmé par l'investiture de l'Empereur. Charles IV. de la Maison de Luxembourg, étoit alors assis sur le Trône Impérial : il avoit la réputation d'un Prince ami de l'ordre & de la justice. Ce caractère donna des esperances, & on nomma trois Ambassadeurs Marc Cornaro, Jean Gradenigo, & Laurent Celsi, pour aller négocier cette affaire auprès de lui. Ils arriverent à sa Cour ; mais dès qu'ils eurent manifesté le sujet de leur ambassade, ils connurent qu'elle auroit peu de succès. Charles IV. étoit prévenu, comme tous ses prédécesseurs, contre les Vénitiens, de tout temps ennemis du joug des Allemands. Il ne put voir d'un œil favorable qu'une République, dont

---

 An 1359.

J E A N  
D E L F I N O ,  
L V I I . Doge  
de Venise.

An 1359.

JEAN  
DELFINO,  
LVII. Doge  
de Venise.

les intérêts avoient toujours été opposés à ceux de l'Empire, eût étendu sa domination dans le Continent de l'Italie. Il signifia aux Ambassadeurs, qu'il trouvoit très-mauvais que, sans son consentement, les Vénitiens eussent osé s'établir dans une Province qui étoit un fief de l'Empire, & il leur refusa constamment l'investiture qu'ils sollicitoient.

Les Ambassadeurs  
Vénitiens  
sont arrêtés  
par le Duc  
d'Autriche.

Les Ambassadeurs voyant l'inutilité de leurs représentations & de leurs instances, prirent congé & se retirèrent. Marc Cornaro & Jean Gradenigo partirent les premiers, & prirent leur route par les Etats du Duc d'Autriche. Ce Prince pensoit à ce sujet des Vénitiens comme tous les autres membres de l'Empire, & le Trevisan, Province limitrophe de ses Etats, lui déplaisoit fort entre leurs mains. Il fit arrêter ces deux Ambassadeurs & donna ordre qu'on les mît en prison. Laurent Celfi averti du sort de ses Collègues, s'éloigna des terres du Duc d'Autriche, & arriva à Venise sans accident. Dans toute autre circonstan-

ce, la République n'auroit pas laissé impuni un violement si formel du droit des gens. Les malheurs qu'elle venoit d'éprouver & la crainte de les augmenter en se commettant avec le Duc d'Autriche, l'engagerent à dissimuler cet outrage, & ses Ambassadeurs resterent deux ans dans les fers.

An 1359.

JEAN  
DELFINO,  
LVII. Doge  
de Venise.

Le Doge Jean Delfino menoit depuis quelque temps une vie languissante. Accablé d'infirmités, le poids des affaires lui étoit à charge; & il ne pouvoit leur donner que les soins interrompus. Il venoit récemment de perdre la vue, & il sentoit cette privation si vivement, qu'il désiroit la mort avec ardeur. Les maux de l'état ajoûtoient des légrés d'amertume à ses peines particulières: il eut la douleur avant le mourir d'être témoin d'une nouvelle désolation. La peste, qui avoit pris commencement en Istrie, se communiqua dans le Frioul, & Venise ne tarda pas d'être exposée à ses ravages. La maladie, sans avoir la même violence que quelques autres

An 1360.

Peste dans  
l'Etat de Venise.  
Mort du  
Doge Jean  
Delfino.

An 1361.

JEAN  
DELFINO,  
LVII. Doge  
de Venise.

dont le souvenir n'étoit pas encore effacé, emporta un grand nombre de Citoyens; heureusement elle ne dura que quelques mois. Elle abandonna Venise pour aller répandre ses horreurs sur le reste de l'Italie. Cette succession de calamités publiques mit le comble aux chagrins du Doge, & contribua beaucoup à abrégger ses jours. Il mourut le 11 Juillet de l'an 1361.

Nouvelle  
Magistrature.

Sous son regne, on établit à Venise une Magistrature nouvelle que le malheur des temps rendit nécessaire, & dont l'objet parut dans la suite assez important pour en perpétuer les fonctions. On choisit trois Nobles, auxquels on donna le pouvoir de reformer le luxe des habits & de la table, & que l'on nomma les Surintendans des Pompes. Le luxe qui, en multipliant les consommations, semble annoncer des utilités réelles, introduit toujours parmi les hommes des besoins qui les énervent, des desirs qui les enflamment, & il ne manque gueres de porter dans leurs sentimens une corruption funes-

te à la prospérité des Etats. Les Vénitiens résolus de proscrire le luxe, n'y furent pas d'abord déterminés par ces vues profondes; le seul épuisement d'une guerre malheureuse produisit l'idée de cette sage réformation. Ils voulurent, en retranchant aux Citoyens de vaines occasions de dépense, leur inspirer une économie, dans laquelle les besoins de la République pussent trouver des ressources. De nouvelles réflexions faites sur l'utilité de ce retranchement, firent connoître dans la suite, que l'opulence si avantageuse en apparence, tourne infailliblement à la ruine des Etats, si on n'oppose pas de fortes barrières au luxe, qui en est le fruit naturel. Ce fut ce qui engagea à rendre perpétuelle à Venise la Magistrature des Pompes. Elle a produit divers Réglemens qui prescrivent le genre de vêtemens dont on peut user & dont on doit s'abstenir, les frais que l'on peut faire & que l'on doit s'interdire en gondoles & en gens de livrées, jusqu'où peuvent aller & où doivent se borner

An 1361.

JEAN  
DELFINO,  
LVII. Doge  
de Venise.

Retranche-  
ment du luxe.

An 1361.

JEAN  
DELFINO,  
LVII. Doge  
de Venise.

les dépenses de la table, & il y a de fortes amendes prononcées contre les contrevenans. Ces Reglemens ont toujours paru favorables au bon ordre des finances, & au maintien des mœurs. Il y a eu à cet égard des intervalles de relâchement & de négligence ; mais ces interruptions n'ont jamais été que passageres. La Loi reprenant le dessus a empêché les transgressions de devenir habituelles, & le luxe qui avoit passé les bornes a toujours été forcé de s'y conformer.

Reglement  
dans l'inter-  
regne,

Après la mort de Jean Delfino, les Correcteurs nommés dans l'interregne reglerent, 1°. que tous les Officiers de la Maison du Doge, seroient justiciables des Avogadors ; 2°. que l'Hôtel-Dieu étant sous la dépendance immédiate du Doge, il n'en pourroit tirer aucune sorte d'émolument, ni en bled, ni en vin, ni en bois ; 3°. que les enfans du Doge ne pourroient recevoir de commission auprès des Tribunaux, pour les affaires de qu'ique ce soit. Ces Reglemens tendoient à assurer de plus en plus la tranquillité de

l'Etat , contre les entreprises de son chef , en ôtant aux Doges dans toutes les parties de leur administration , les moyens d'acquérir une autorité dangereuse.

Dans l'élection qui suivit , les suffrages se trouverent partagés entre Pierre Gradenigo , Leonard Dandolo , & Marc Cornaro retenu prisonnier en Autriche. En mettant ce dernier au nombre des sujets éligibles , on monroit clairement que les disgraces souffertes pour la Patrie , n'étoient qu'un mérite de plus pour obtenir ses faveurs. Tandis qu'on étoit occupé à balloter les noms des trois Candidats , le bruit se répandit dans Venise que Laurent Celsi , Capitaine du Golfe avoit rencontré une escadre Génoise , & qu'il avoit remporté sur elle une éclatante victoire. Le Conclave des Electeurs n'avoit point été jusques-là assujetti à une clôture si exacte , qu'ils ne pussent voir & entendre ce qui se passoit au dehors. Ils sçurent le bruit qui couroit ; & ils élurent Laurent Celsi tout d'une voix le seize Juillet.

An 1361.

JEAN  
DELFINO,  
LVII. Doge  
de Venise.

Laurent  
Celsi est élu  
Doge.

An 1361.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

Nouveau  
Décret con-  
cernant l'é-  
lection des  
Doges.

A peine cette élection fut-elle rendue publique, que l'on apprit la fausseté du bruit. Cette aventure humilia les Electeurs, & déplut tellement au Corps de la Noblesse, que le Grand Conseil rendit un Décret pour ordonner que désormais on prendroit toutes les précautions nécessaires, afin que les Electeurs enfermés dans le Conclave ne pussent conserver aucune espece de communication au dehors, jusqu'après l'élection faite. Cependant on députa douze Sénateurs pour aller porter à Laurent Celsi, la nouvelle de son élection. Il arriva à Venise le 21 du mois d'Août, & fut couronné le lendemain.

Vanité sin-  
guliere du  
pere du Doge.

Son pere vivoit encore : il montra dans cette occasion une singuliere foiblesse d'esprit; se croyant trop supérieur à son fils, pour se découvrir en sa présence, & ne pouvant éviter de le faire sans manquer à ce qu'il devoit au Chef de l'Etat, il prit le parti d'aller toujours tête nue. Ce travers de la part d'un Vieillard, d'ailleurs respectable, ne fit aucune impression

impression sur l'esprit des Nobles qui se contenterent d'en plaisanter. Mais le Doge touché de voir son pere se donner en spectacle par cette ridicule imagination, s'avisa de faire mettre une Croix sur le devant de sa Corne Ducale. Alors le bon vieillard ne fit plus de difficulté de reprendre le chaperon, & quand il voyoit son fils, il se découvroit en disant : c'est la Croix que je salue, & non mon fils : car lui ayant donné la vie, il doit être au-dessous de moi.

An 1361.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

Jean Gradenigo & Marc Cornaro étoient toujours dans les prisons du Duc d'Autriche. Ce Prince eut alors un démêlé assez vif avec le Patriarche d'Aquilée, qu'il résolut de terminer par la voye des armes. Il craignit avec raison que les Vénitiens ne profitassent de la circonstance pour venger l'injure qu'il leur avoit faite ; & que leurs forces jointes à celles du Patriarche ne missent de trop grands obstacles à l'exécution de son projet. Il tira de prison les deux Ambassadeurs, & les mena avec lui

Le Duc  
d'Autriche  
recherche  
l'amitié des  
Vénitiens.

An 1361.

LAURENT  
CELSI,  
I.VIII. Doge  
de Venise.

dans le Frioul où il assembloit ses troupes. De là il écrivit au Doge pour lui témoigner le desir qu'il avoit d'aller à Venise admirer la singuliere situation de cette Ville fameuse. Il ne fut pas difficile au Sénat de pénétrer les véritables intentions de ce Prince. Le Doge lui répondit qu'on seroit charmé de le recevoir, & qu'on tâcheroit de lui rendre tous les honneurs dûs à son rang. Sur cette réponse le Duc d'Autriche s'avança avec une suite de douze cens personnes. Jean Gradenigo & Marc Cornaro étoient du nombre. Il trouva le Doge à Saint Jacques des Lagunes, qui étoit venu à sa rencontre avec le Bucentaure, & il arriva à Venise le vingt-neuf de Septembre. Pendant le séjour qu'il y fit, on dépensa dix mille ducats à lui donner des fêtes dont il parut très-content. Il s'efforça de gagner la confiance de la République, en donnant aux Vénitiens les marques les plus apparentes de son estime & de son affection. On se promit mutuellement une amitié invio-

lable, & le Prince n'ayant plus à craindre d'opposition de la part du Sénat, alla rejoindre son armée dans le Frioul, & fit la guerre au Patriarche avec succès.

AN 1361.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

Révolte  
dans l'Isle de  
Candie.

On goûtoit à Venise les douceurs de la paix, & on commençoit à réparer les pertes occasionnées par les troubles & les guerres des dernières années, lorsqu'un mouvement extraordinaire dans l'Isle de Candie replongea la République dans de nouvelles agitations. Le désordre ne vint point des Grecs qui, après tant de rebellions infructueuses, paroissent disposés à porter tranquillement le joug qu'on leur avoit imposé. Ce furent les Colons Vénitiens établis dans l'Isle, qui arborerent l'étendard de la révolte. L'influence d'un climat fait pour la volupté & les délices, avoit amolli leur cœur & changé leur caractère : l'abondance, dont ils jouissoient dans cette belle & riche Contrée, leur avoit inspiré l'amour du luxe & des plaisirs; un long commerce avec les Grecs avoit fait naître parmi eux de fausses idées de

An 1361.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

liberté & un penchant décidé vers l'indépendance : ils n'étoient pour la plupart Vénitiens que de nom, & on pouvoit prévoir aisément qu'il ne leur faudroit que le moindre prétexte pour abjurer ouvertement leur Patrie.

Occasion  
de cette re-  
volte.

Leurs mauvaises dispositions s'étoient manifestées quelque temps auparavant ; ils se plaignoient de ce qu'aucun d'eux n'étoit appelé à Venise pour y remplir les Magistratures de l'Etat. Ils prétendoient qu'étant une portion distinguée du corps de la République, on ne pouvoit se dispenser de leur assigner dans le Grand Conseil un certain nombre de places, afin qu'ils eussent à Venise des gens spécialement chargés de maintenir leurs droits & de défendre leurs intérêts. Occupés de cette idée, ils avoient présenté au Gouvernement de Candie une Requête dans laquelle ils demandoient qu'on choisît parmi eux vingt Sages pour aller à Venise prendre part au Gouvernement. Un des Conseillers du Gouverneur leur répondit d'un ton amer ; eh ! y a-t-il

des Sages parmi vous ? Cette raillerie les bleffa vivement , & produisit une fermentation qui dégénéra en révolte vers la fin de cette année.

Le Sénat venoit de rendre une Ordonnance , qui établissoit une imposition nouvelle , pour la réparation du Port & du Mole de Candie. Cette Ordonnance excita un soulèvement général parmi les Colons ; ils déclarerent qu'ils n'obéiroient point ; ils prirent les armes , & ayant à leur tête Bernard Gradenigo & Tite Venier , ils se présentèrent en tumulte devant le Palais du Gouverneur ; ils trouverent les portes fermées , & entreprirent de les enfoncer. Le Gouverneur , qui étoit Léonard Dandolo , sortit avec deux de ses Conseillers , Etienne Gradenigo & Jacques Diedo ; il parla aux Mécontens , & leur reprocha avec douceur l'indécence & l'irrégularité de leur conduite. Ils répondirent insolemment que le Sénat n'avoit point droit de leur imposer des tributs ; que son Ordonnance étoit contraire aux priviléges accordés à leurs ancêtres , lorsqu'ils s'étoient ve-

AN 1362.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

Conduite  
des Rebelles.

An 1362.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

nus établir dans l'Isle. Dandolo leur représenta que l'Isle de Candie avoit toujours appartenu à la République en pleine souveraineté, & que c'étoit méconnoître criminellement ses droits, que de lui disputer le pouvoir d'y établir des impôts pour les nécessités publiques.

Cette représentation, loin d'apaiser les mécontents, leur fit pousser des cris furieux; ils se jetterent avec emportement sur le Gouverneur. Tite Venier, l'un des Chefs, vint à lui l'épée à la main en lui disant : tu mourras, traître. Cependant on se contenta de l'arrêter avec ses deux Conseillers, & on les mit tous trois en prison. Les Rebeilles élurent entr'eux un Gouverneur, & le choix tomba sur Marc Gradenigo. Ils lui donnerent pour Conseillers François Mudacio, Marc Fradello, André Panthaléo & Barthelemi Grimani. Ils chercherent à mettre les Grecs dans leurs intérêts; & pour se les rendre plus favorables, ils abolirent le Rit Latin dans toutes les Eglises; ils substituerent l'étendard de Saint

Tite à celui de Saint Marc ; ils ouvrirent les prisons , & mirent tous les criminels en liberté , à condition qu'ils prendroient parti dans leurs Troupes , & qu'ils serviroient gratuitement pendant fix mois.

AN 1302.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

Tous les Colons ne furent pas entraînés dans la révolte ; il y en eut plusieurs qui restèrent fideles ; quelques-uns même eurent le courage de manifester leurs sentimens avec éclat. Jacques Mudacio , Frere d'un des Conseillers établis par les Rebelles , donna dans cette occasion un exemple remarquable d'attachement à ses Maîtres. Ce généreux Citoyen étant allé au Palais , & ayant vu son frere en fonction auprès du nouveau Gouverneur , ne put s'empêcher de lui dire avec indignation : „ Scélérat , te „ voilà donc rebelle à la Patrie , & „ armé contre ton propre sang ; „ cesse de déshonorer ton nom ; „ quitte au plutôt cette place. Non „ tu n'es point un Conseiller ; tu es „ l'opprobre de ta famille & de la nation. „ On le chassa du Palais comme un insensé ; mais il n'en fut

Plusieurs  
Colons de-  
meurent fi-  
deles.

An 1362.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

que plus ardent à se répandre dans les maisons particulières, pour exhorter tout le monde à rentrer dans le devoir. Ce zèle ne lui attira que des chagrins : quelques jours après son fils unique fut assassiné en plein jour, & les auteurs de ce crime ne furent ni punis, ni même recherchés.

An 1363.

Le Sénat  
de Venise  
emploie in-  
térieurement les  
voies de  
douceur.

On n'apprit à Venise la révolution arrivée à Candie que dans le courant de l'année 1363 ; on la jugea de nature à faire appréhender les suites les plus fâcheuses. On tint à ce sujet plusieurs assemblées extraordinaires ; l'avis qui prévalut dans les délibérations, fut d'éviter les voies de rigueur, dans la crainte d'inspirer aux Rebelles un désespoir qui ôtât toute ressource pour les soumettre. On prit donc le parti d'user de modération, & de mettre tout en œuvre pour fléchir l'opiniâtreté des Colons par insinuation & par douceur. On choisit Pierre Soranzo, André Zeno & Marc Morosini pour aller en Candie représenter aux Rebelles l'horreur de leur perfidie, & leur faire

An 1362.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII Doge  
de Venise.

fentir qu'il étoit autant de leur intérêt que de leur devoir d'obéir & de se soumettre. Ces trois Nobles s'embarquerent sur trois Galeres. Arrivés à l'entrée du Port de Candie, ils donnerent avis aux Cólons de l'objet de leur mission ; mais ces factieux leur firent répondre qu'ils ne vouloient ni les recevoir ni les écouter ; qu'ils leur conseilloient de se retirer au plus vîte , & que s'ils osoient entrer dans le Port, on les passeroit eux & leurs équipages au fil de l'épée.

Soranzo & ses collegues n'étoient pas en état d'agir offensivement ; ils avoient même des ordres très-exprès de ne pas le faire : ils renvoyerent plusieurs fois leur Chaloupe pour tâcher d'obtenir une réponse plus favorable ; ils furent constamment refusés , & remirent à la voile pour aller rendre compte au Sénat de ce qui venoit de leur arriver. Les Rebelles faisoient chaque jour de nouveaux progrès. La Ville de Candie ne fut pas la seule où leur parti devint dominant, Canée, Réthimo

Progrès de  
la rebellion.

AN 1353.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

& généralement toutes les Villes se déclarerent ouvertement pour eux. Le Sénat ne se rebuta point du mauvais succès de sa premiere ambassade; il espéroit toujours qu'avec des ménagemens & de la constance, il viendroit à bout d'éteindre ce feu. Il nomma cinq autres Députés pour faire une seconde tentative auprès des Rebelles. Ces Députés furent André Contarini, Pierre Ziani, François Bombo, Jean Gradenigo & Laurent Dandolo. On leur donna à chacun une Galere. Cette Escadre partit, & en peu de jours elle parut à la hauteur de Candie.

Les Rebelles  
abusent de la  
modération  
du Sénat.

L'arrivée de ces cinq Galeres donna beaucoup d'inquiétude aux Colons; ils craignirent qu'elles ne fussent que l'avant-garde de quelque grande Flotte destinée à les assujettir. La témérité qu'ils avoient eue de renvoyer les premiers Députés du Sénat sans les entendre, leur inspiroit cette appréhension. Leur inquiétude ne cessa que lorsqu'ils eurent appris que les seconds Députés, marchant sur les traces des premiers, n'apportoient

que des intentions & des vues pacifiques. Une conduite si peu ordinaire de la part d'un Sénat infiniment jaloux de ses droits, leur persuada qu'on les craignoit; & ils furent bien aises de faire un étalage de leurs forces, qui montra qu'ils étoient véritablement à craindre. Ils permirent aux Députés de débarquer, & de venir à l'Audience de leur Gouverneur. Ils eurent soin de mettre une double haye de Soldats le long de la rue qui menoit au Palais, & un gros corps de Troupes en bataille dans la place du Palais même. Les Députés en entrant dans la Ville, virent avec étonnement tout cet appareil de guerre. Il y avoit un monde infini aux fenêtres & jusques sur les toits. A mesure qu'ils avançoient, la multitude les huoit d'une manière insolente. Ils allerent au Palais d'un pas grave, sans témoigner ni trouble ni embarras. Quand ils furent en présence du Gouverneur, André Contarini, chef de la Députation, prit la parole, & parla en ces termes:

---

 AN 1303.

 LAURENT  
 CELSI,  
 LVIII. Doge  
 de Venise.

An 1363. » Si le Sénat , qui nous envoie ,  
 LAURENT » n'avoit pas à cœur d'épargner le  
 CELSI, » sang , & de vous préserver des  
 LVIII. Doge » maux que vous affectez d'attirer  
 de Venise. » sur vous , vous ne nous verriez  
 Discours » point ici sans armes , & dans la  
 d'André » disposition de vous ménager votre  
 Contarini au » pardon. Il veut , selon la louable  
 Chef des Re- » coutume de nos peres , essayer ce  
 belles, » que pourra sur vous sa clémence  
 » avant de vous faire éprouver sa  
 » rigueur. Jamais rebellion ne fut  
 » plus criminelle que la vôtre , &  
 » ne présenta à la République vo-  
 » tre mere l'objet d'un plus juste  
 » courroux. Mais elle aime à se  
 » persuader que le seul défaut de  
 » réflexion vous a égarés ; & elle  
 » vous exhorte à reconnoître votre  
 » aveuglement. Il s'agit de répa-  
 » rer par un prompt repentir la  
 » faute que vous avez commise.  
 » La République n'a rien fait à votre  
 » égard dont vous ayez droit de vous  
 » plaindre. Son empire sur vous  
 » fut toujours réglé par la justi-  
 » ce & la douceur. Elle vous a  
 » chéris , protégés , comblés d'hon-

» neurs & de privilèges. Quoi! une  
 » légère réparation de votre Port,  
 » est-ce là une loi assez dure pour  
 » secouer le joug de l'obéissance,  
 » & pour allumer un incendie qui  
 » menace de vous consumer? A qui  
 » aurez-vous recours? Où trouverez-  
 » vous de l'appui contre la puissance  
 » du Sénat? Espérez-vous que les  
 » Nations étrangères prendront les  
 » armes pour faire réussir vos témé-  
 » raires desseins? Croyez-moi, re-  
 » connoissez votre égarement; im-  
 » plorez la miséricorde du Sénat:  
 » il vous pardonnera, si vous êtes  
 » prompts à rentrer dans le devoir.  
 » Craignez d'irriter sa colere, &  
 » d'employer trop tard le repen-  
 » tir. »

An 1363

LAURENT  
 CELSI,  
 LVIII. Doge  
 de Venise.

Ce discours, prononcé avec une noble fermeté, ne fit qu'aigrir les Rebelles. Ils répondirent qu'ils vou-  
 loient être les maîtres chez eux, & qu'ils ne souffriroient jamais que leurs privilèges, & leurs libertés fussent sacrifiés aux caprices d'un Sénat qui osoit les traiter en esclaves. C'est ainsi que la passion aveugle des

Reponse in-  
 solente des  
 Rebelles.

An 1363. *LAURENT CELSI, LVIII. Doge de Venise.*  
 fujets mécontents, qui se voyant les armes à la main, se croyent en état de faire la loi à ceux qui les gouvernent. Les négociations vis-à-vis d'eux ne sont utiles que pour manifester une modération, dont il est toujours beau de donner l'exemple, quoiqu'on en doive abuser.

*Mesures qu'ils prennent pour se défendre.*

Les Colons rebelles renvoyerent les Députés du Sénat sans espérance; & se persuadant avec raison que ce seroit-là le dernier ménagement qu'on auroit pour eux, ils ne songerent plus qu'à se mettre en défense. Ils armerent quatre Galeres & huit Brigantins: ils leverent une Milice nombreuse: ils s'attacherent principalement à bien fortifier la Ville de Candie par mer & par terre; mais tous ces arrangemens furent faits avec le trouble & la confusion qui accompagnent toujours les émeutes populaires.

*Le Sénat de Venise se dispose à les combattre par la voye des Armes.*

Le Sénat instruit de l'opiniâtre résistance des Colons de Candie, se détermina enfin à employer contre eux la voye des armes. Il voulut s'assurer auparavant des dispositions

des Puissances étrangères. Le Doge fut chargé d'écrire au Pape Urbain V. qui résidoit à Avignon, à l'Empereur, aux Rois de France, de Hongrie & de Naples, & à tous les Princes d'Italie, pour les informer de la criminelle défection de ces Insulaires, & pour les prier de ne leur donner aucun secours, en leur représentant combien il importoit à la sûreté de tous les Gouvernemens que pareille rébellion n'eût ni appuis ni fauteurs. Toutes ces Puissances répondirent, que loin de donner aux Rebelles de Candie de l'assistance, elles étoient disposées au contraire à fournir à la République tous les secours dont elle auroit besoin pour les soumettre & les punir.

Dès qu'on eut reçu à Venise ces assurances, on fit proclamer les Chefs de la rébellion. On les dénonça traîtres à la Patrie, & leur tête fut mise à prix. Ensuite on travailla à former un plan d'opérations militaires, pour la réduction de l'Isle de Candie. Quelques-uns proposèrent d'y envoyer seulement une Escadre de dix

AN 1363.

LAURENT  
G E L S I,  
LVIII. Doge.  
de Venise.

Armement  
considérable  
contre les  
Rebelles de  
Candie.

An 1363.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

Galeres, qui croiseroit autour de l'Isle, & qui n'en laisseroit l'entrée & la sortie libre à aucun Bâtiment. Cet avis parut timide, & on n'y insista pas. On jugea qu'une conduite si foible ne feroit que traîner l'affaire en longueur, & en exposeroit le succès au risque de mille accidens. On résolut d'aller en force, d'attaquer les Rebelles vivement, & de faire contr'eux des efforts capables de terminer la guerre en une campagne. Il ne fut plus question que de décider le lieu du débarquement. La plûpart des Sénateurs furent d'avis qu'on choisît la Rade de Canée, où le terrain étoit plus propre à une descente; mais le Doge représenta qu'il importoit de porter directement la vengeance dans le lieu même où la rebellion avoit éclaté; que la Ville de Candie étoit la principale retraite des Rebelles; qu'ils y avoient un Consul, leurs Chefs & leurs plus grandes forces; que cette Ville une fois soumise, les autres feroient peu de résistance; qu'il convenoit à la dignité de la Répu-

blique de montrer aux Colons qu'on ne les craignoit point ; & que le vrai moyen de le leur persuader , étoit d'attaquer d'abord la Place la plus forte.

Ann 1363.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

Cet avis fut suivi ; on expédia les ordres nécessaires pour l'armement d'une Flotte de trente-trois Galeres & de plusieurs Bâtimens de transport. On fit de grandes levées de Soldats dans les Provinces voisines pour en former une armée de terre ; & on choisit pour la commander un fameux Capitaine Veronois nommé Luquin dal Vermé. Il y avoit déjà quelques années que la République avoit pris pour systême d'employer aux expéditions sur terre des Troupes & des Généraux étrangers , & de réserver les Troupes nationales & les Généraux Vénitiens pour les expéditions maritimes. Cette politique , qu'elle a toujours suivie depuis , épargnoit à l'Etat la nécessité de former des sujets pour deux genres de fonctions militaires , qui demandent des talens très-opposés. Elle bornoit le génie de la Nation à ne connoître

An 1303. que la guerre de mer ; & elle assu-  
roit davantage la puissance des Vé-  
nitiens , dont le véritable objet étoit  
d'acquérir sur mer un empire ex-  
clusif.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

Nouvelles  
entreprises  
des Rebelles  
de Candie.  
Ils délibèrent  
de se donner  
aux Génois.

Les préparatifs de cette guerre  
occupèrent le reste de l'année 1363,  
& l'embarquement ne fut exécuté  
qu'au commencement de l'année sui-  
vante. Sur ces entrefaites , on reçut  
un Courier dépêché par Georges de  
Molino , Evêque de Coron en Mo-  
rée. Ce Prélat écrivit au Sénat pour  
l'informer , que les Rebelles de Can-  
die avoient établi un Conseil de dix  
Sages, qu'ils avoient chargés du main-  
tien de leur liberté ; qu'il étoit éma-  
né de ce Conseil une Ordonnance qui  
portoit peine de mort contre quicon-  
que oseroit parler de paix ou de  
soumission ; que Léonard Gradenigo,  
chef de ce Conseil , & le plus ardent  
de tous les factieux , après avoir ab-  
juré la foi Catholique pour se rendre  
plus agréable aux Grecs , les avoit  
tous engagés dans la révolte, & que de  
concert avec un Caloyer nommé  
Milet, ils avoient comploté de faire

mourir tous ceux des Colons qui tenoient pour le parti du Sénat ; qu'ils avoient déjà assassiné André Cornaro, Gabriël Venier , Laurent Pasqualigo , Laurent Gritti , Zarach Justiniani & beaucoup d'autres ; que ces excès avoient mis la division parmi les Rebelles ; que Marc Gradenigo , qu'ils avoient élu Gouverneur , irrité des emportemens du Caloyer Milet , l'avoit fait précipiter du haut des Tours de son Palais sur les piques de ses soldats ; que l'armement qu'on préparoit à Venise causoit dans l'Isle de vives allarmes ; que les Rebelles avoient tenu à ce sujet une assemblée extraordinaire , où il avoit été proposé de députer au Sénat de Gênes pour lui demander du secours , avec offre de se soumettre à sa domination ; que Marc Gradenigo avoit combattu vivement cette proposition , en représentant que dans la nécessité de subir le joug , il valoit encore mieux avoir des Vénitiens pour Maîtres que des Génois ; qu'il avoit offert d'aller lui-même à Venise implorer la miséricorde du Sénat , as-

AN 1363.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

An 1363.

LAURENT<sup>F</sup>  
 CELSI,  
 LVIII. Doge  
 de Venise.

surant que comme la République n'employoit la rigueur qu'à regret, il se flattoit de la rendre favorable aux Colons; qu'à ces mots Léonard Gradenigo son parent s'étoit élevé contre lui avec colere, le nommant traître, & le menaçant de la manière la plus outrageante; que peu de jours après Marc Gradenigo avoit été étranglé dans sa maison; & que tout récemment les Rebelles avoient fait partir une Galere avec deux Députés pour exécuter le projet de se soumettre aux Génois.

Inquiétude  
 du Sénat à  
 ce sujet.

Cette dernière circonstance donna beaucoup d'inquiétude au Sénat. Il craignit de se voir replongé dans les embarras d'une guerre, avec les anciens rivaux de sa puissance. Il voyoit le sort de l'Isle de Candie attaché au parti que prendroient les Génois, dans une conjoncture si propre à exciter leur cupidité, & à flatter leur passion contre les Vénitiens. Il fut donc arrêté qu'on enverroit incessamment à Gênes deux Ambassadeurs, pour engager cette République à ne point se mêler des

Rebelles de Candie ; en lui faisant sentir que ce seroit donner atteinte au dernier traité de paix , rallumer un feu qui venoit à peine de s'éteindre , & qui pouvoit causer de funestes embrasemens.

Les Ambassadeurs partirent & exécuterent leur commission. La dernière guerre avoit fait connoître aux Génois la supériorité des Vénitiens. Ils ne faisoient que de se relever de la chute ignominieuse , qui les avoit réduits à porter le joug des Seigneurs de Milan. Ils ne voulurent point s'exposer à la nécessité de ramper une seconde fois devant les mêmes Maîtres. Ils répondirent aux Ambassadeurs de Venise , qu'ils seroient fideles observateurs de la paix ; que les Rebelles de Candie ne recevraient d'eux aucune espece de secours , & ils en donnerent leur engagement par écrit. Ils renvoyerent peu de temps après les Députés de Candie , en leur disant : que le Sénat de Gênes étoit fâché de ne pouvoir leur accorder son appui , sans blesser la foi des traités les plus solennels ;

An 1363..

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

Les Génois  
refusent leur  
appui aux  
Rebelles de  
Candie.

An 1363.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

qu'il auroit voulu être libre de faire pour eux ce qu'ils demandoient ; mais que des engagements, qu'il n'étoit ni de son honneur, ni de son intérêt de rompre, y mettoient un obstacle invincible.

An 1364.

Départ de  
la Flotte  
Vénitienne.  
pour Candie.

Rien ne s'opposant plus à la vengeance de la République, on acheva pendant l'hiver tous les préparatifs qui avoient été commencés. Luquin dal Vermé, choisi pour commander les Troupes de débarquement, arriva à Venise au commencement de Mars. Le lendemain de son arrivée, on chanta à Saint Marc une Messe solennelle du Saint Esprit. A l'issue de la Messe, le Doge fit prêter serment à Luquin, & lui remit avec appareil l'Étendard de la République. Avant de s'embarquer, ce Général fit en présence du Doge la revue de ses Troupes : elles consistoient en six mille hommes, moitié Infanterie, moitié Cavalerie.

Elle arrive  
à Candie.Les Troupes  
débarquent.

L'embarquement s'exécuta le 10 Avril, & le 7 Mai la Flotte mouilla au Port de la Frosia, à sept mille de Candie. Elle étoit commandée

ar Dominique Michieli, qui avoit  
 vec lui cinq Provéditeurs généraux,  
 Pierre Trivisani, Jean Mocenigo,  
 Marc Quirini, Nicolas Justiniani,  
 & Boxe Quirini. Les six mille hom-  
 mes de Troupes de Terre firent leur  
 escente, sans rencontrer d'opposi-  
 tion. Pour arriver à Candie, ils  
 voient un défilé très-difficile à pas-  
 ser, entre un torrent rapide & un  
 rocher escarpé : le passage étoit si  
 étroit, qu'une poignée de gens auroit  
 pu le disputer à une armée nom-  
 breuse. Les Rebelles s'étoient postés  
 dans ce défilé, & Jacques Mudacio  
 qui les commandoit, avoit fait les  
 meilleures dispositions pour s'y main-  
 tenir.

Luquin dal Vermé commença  
 par bien établir son camp sur les  
 bords de la mer : il resta dans cette  
 position jusqu'à ce qu'il eût retiré  
 de dessus la Flotte toutes les muni-  
 tions dont il avoit besoin. Pendant  
 qu'il étoit occupé à former ses ma-  
 gasins, cent de ses Soldats sortirent  
 du camp pour aller marauder au  
 voisinage. Ils furent rencontrés par

AN 1364.

 LAURENT  
 CILSI,  
 LVIII. Doge  
 de Venise.

An 1364.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

un gros détachement des Rebelles, qui les tuerent tous jusqu'au dernier; & non contents de les tuer, ils mutilerent indignement leurs corps : on les trouva dispersés dans la campagne & horriblement défigurés. Ce spectacle anima le Soldat, & lui inspira la résolution de ne faire aucun quartier aux Rebelles.

Discours  
du Général  
Luquin à ses  
Troupes.

Cependant, le Général Luquin ayant donné l'ordre à son armée de se tenir prête à marcher, rassembla ses Officiers & leur parla en ces termes : « Je n'ai pas besoin de vous  
» rappeler les motifs qui ont en-  
» gagé le Sénat à nous envoyer dans  
» cette Isle. Vous sçavez tous, qu'il  
» nous a chargés de soumettre cette  
» Colonie rebelle par la vöye des  
» armes, ayant épuisé en vain, pour  
» la réduire, toutes les voyes de  
» douceur. Ces perfides Colons se  
» sont révoltés contre le plus doux  
» des Gouvernemens : ils ont trem-  
» pé leurs mains dans le sang de  
» ceux de leurs concitoyens qui vou-  
» loient demeurer fideles. Leur deso-  
» béissance & leurs cruautés, voi-

là

» là les crimes que nous avons à  
 » venger. Nous vaincrons aisément  
 » ces hommes lâches que les déli-  
 » ces de ce climat ont amollis, &  
 » qui n'ont plus de Vénitien que le  
 » nom. La mer est derrière nous :  
 » la Flotte va s'écarter pour péné-  
 » trer dans le Port de Candie. Il  
 » faut donc ou que nous périssions  
 » dans ces montagnes, ou que nous  
 » forcions le passage qu'on entre-  
 » prend de nous disputer. Pour  
 » mieux braver les périls du com-  
 » bat, songez aux fruits de la vic-  
 » toire. Cette Isle opulente vous offre  
 » le plus riche butin. Le Sénat vous  
 » promet des récompenses pour vous  
 » & pour vos enfans. Allons, amis,  
 » triomphons des méchans : je vais  
 » me mettre à votre tête, & je par-  
 » tagerai tous vos dangers.

An 1364.

LAURENT  
 CELSI,  
 LVIII. Doge  
 de Venise.

Dès qu'il eut achevé de parler,  
 il rangea son Armée en bataille, &  
 entreprit de passer le défilé. Les Re-  
 belles occupoient les hauteurs ; ils  
 attendirent que les premiers batail-  
 lons fussent engagés bien avant : alors  
 ils descendirent pour les charger.

Bataille  
 près de Can-  
 die. Les Re-  
 belles sont  
 mis en dé-  
 route.

An 1364.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

Lúquin suspendit la marche de ses troupes, & laissa approcher les Rebelles. Dès qu'il les vit à portée du trait, il donna le signal du combat. Les brigades s'ébranlerent & fondirent avec fureur sur l'ennemi. La mêlée devint affreuse; l'ardeur du Soldat Italien mit le désordre parmi les Rebelles. Quelques-uns se sauvèrent avec effroi dans les montagnes: le plus grand nombre périt les armes à la main. L'Armée victorieuse franchit le défilé, arriva aux Portes de Candie, emporta tout de suite les Fauxbourgs, dont elle pilla & brûla les maisons.

Terreur  
des Can-  
diens; ils dé-  
putent au  
Général de  
la Flotte.

Dans ce même moment la Flotte entra dans la Rade de Candie. Les habitans consternés d'un événement qui ne leur laissoit plus d'espérance, & voyant leur Ville sur le point d'être prise d'assaut, députerent André Cornaro au Général Michieli pour implorer sa clémence. Cornaro se présenta dans l'attitude d'un suppliant. Il s'efforça de rejeter la rébellion des Colons sur la témérité d'un petit nombre de coupables. Il

conjura Michieli de pardonner à de malheureux citoyens qui n'avoient déjà que trop souffert de leurs cruelles divisions. Il se prosterna à ses pieds, en lui disant les larmes aux yeux, que les Colons sentoient vivement l'énormité de leur crime; mais qu'ils mettoient toute leur espérance en la bonté miséricordieuse du Sénat; qu'ils le supplioient d'épargner leur Ville, & de soustraire leurs femmes & leurs enfans à la fureur du soldat. C'est ainsi que l'audacieux esprit de révolte, après avoir hasardé les démarches les plus insolentes, & méprisé toutes les offres de paix, conduit tôt ou tard un peuple inconsidéré à n'avoir pour ressource que la commisération de ses Maîtres, & à solliciter comme une grace des traitemens infiniment plus durs que ceux qui avoient occasionné son soulèvement.

An 1364.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

Michieli écouta gravement André Cornaro. Il lui dit ensuite, qu'il n'y avoit point de supplice que les Rebelles n'eussent mérité; mais qu'en considération du repentir qu'ils té-

Réponse favorable de ce Général.

An 1364.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

Les Soldats  
veulent piller  
la Ville.

moignoient, on se contenteroit de punir quelques-uns des plus coupables, & qu'on feroit grace à tous les autres. Sur cette réponse la Ville ouvrit ses portes aux Troupes de Terre, & toute la Flotte entra dans le Port. Les Soldats de Luquin dal Vermé, qui avoient combattu, & qui avoient perdu sept cens hommes dans le combat, s'attendoient que la Ville seroit mise au pillage. Ils y comptoient d'autant plus que leur Général leur avoit présenté cet appas pour les engager à bien faire. Se voyant donc les maîtres de Candie, ils se débänderent pour en piller les maisons. Michieli averti de ce désordre, accourut pour le faire cesser. Il eut beau défendre, menacer, on ne l'écouta point. Il y avoit parmi les Officiers Italiens deux hommes qui pouissoient ouvertement les Soldats à satisfaire leur ardeur pour le butin. Le premier étoit Jean Visconti, parent des Seigneurs de Milan; le second Martin de Rimini, habiles l'un & l'autre dans l'art de la guerre. Ils avoient toute la pétu-

fance & toute la férocité du métier.

Luquin dal Vermé joignit son autorité à celle du Général Michieli, pour réprimer la licence de ses Soldats. Il les fit tous venir à l'ordre : le plus grand nombre obéit ; mais les plus emportés déclarèrent qu'ils se feroient plutôt tous tuer que de renoncer au pillage. Luquin prit le parti d'aller à eux suivi du gros de sa troupe. Il les traita d'infideles & de parjures ; il leur commanda de rejoindre leurs Drapeaux. Quelques-uns des mutins se laisserent persuader ; mais les autres s'obstinant à défobéir , il les fit charger sans ménagement. Le choc fut des plus rudes. Martin de Rimini y perdit la vie. On se saisit de Jean Visconti , & on lui fit trancher la tête dans le moment ; le reste demanda quartier , & le tumulte cessa. Cet exemple prouve combien il seroit à souhaiter , pour le bien même du service , que le pillage des Villes ne fût point mis au nombre des droits de la guerre. Cette espérance que l'on donne au Soldat pour l'animer,

AN 1364.

LAURENT  
C. E L S I,  
LVIII. Doge  
de Venise.

Une partie  
des Soldats se  
mutine , &  
on est obligé  
de les charger.

An 1304.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

entraîne mille désordres dont l'humanité devoit rougir , & dont la discipline souffre toujours. Une rançon satisferoit également la cupidité du Soldat, sans donner libre carrière à sa licence. Lorsqu'on eut achevé de réduire les mutins , Michieli fit doubler la paye aux troupes Italiennes , & tout le monde parut content.

On punit  
les Chefs de  
la rebellion.

Ce fut le 10 Mai que la Ville de Candie rentra sous l'obéissance des Vénitiens. Elle renfermoit bien des coupables. On rechercha les principaux pour leur faire subir le châtiment que leur félonie méritoit. Marin Gradenigo , Marc Fradello & Gabriel Labudo furent arrêtés les premiers ; & dès le lendemain ils eurent la tête tranchée. La plûpart des Chefs de la rebellion avoient pris la fuite , & étoient allés se renfermer dans les diverses Places de l'Isle. On s'attacha à les poursuivre , sans leur donner le temps de se reconnoître. Paul Quirini fut pris dans Rethimo & eut la tête tranchée. Léonard Gradenigo & deux autres de la mê-

me maison, qui avoient paru les plus ardens de tous les boutefeux, furent faits prisonniers en divers endroits. On les fit conduire à Candie où on les condamna au même supplice. Tite Venier & Théodore son frere, François Mudacio, Barthelemi Grimani & ses deux enfans, Tite Grandenigo, Marc Sagredo, André Molini & Thomas Fradello se sauverent à Rhodes & de-là dans l'Isle de Chio. Leur évafion ne permit pas aux Provéditeurs Vénitiens de verser tout le fang impur qui avoit corrompu la Colonie; mais elle rendit plus prompte la foumiffion des Colons, qui se voyant abandonnés de tous leurs appuis, ne firent plus de réfiftance.

AN 1364.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venife.

Toute la  
Colonie se  
foumet.

Le Général Michieli dépêcha une Galere aux ordres de Pierre Soranzo, pour porter à Venife la nouvelle de ce succès. On y étoit fort impatient de fçavoir au vrai l'état des chofes. Tout ce qui avoit précédé, annonçoit de la part des Colons une obftination difficile à fléchir. On appréhendoit les événemens d'une

On en donne avis au Sénat.

---

An 1364.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

guerre qui pouvoit occasionner une grande effusion de sang, & n'aboutir qu'à des avantages peu décisifs; lorsque le 28 Mai un signal donné du haut de la Tour de Saint Marc, apprit l'arrivée d'une Galere qui se hâtoit de gagner le Port. La curiosité entraîna une foule de Peuple sur le rivage. On apperçut la Galere dans l'éloignement. A mesure qu'elle approchoit, on remarqua que l'équipage faisoit de grandes démonstrations de joye. Tous les Matelots avoient des couronnes de feuilles sur la tête; ils agitoient des étendards en poussant de grands cris. On ne douta plus qu'il ne fût question de quelque victoire. La Galere aborda; & on apprit alors que les Rebelles avoient tous été détruits ou mis en fuite; que leurs Villes & leurs Châteaux s'étoient rendus, & que l'Isle entiere étoit soumise. La surprise d'un événement si heureux & si peu attendu, jetta tous les Vénitiens dans une ivresse de joye, telle que pouvoient la produire leurs

désirs remplis, & leurs espérances surpassées.

An 1364.

Le Doge Laurent Celsi ordonna qu'on en rendroit à Dieu, pendant trois jours, dans toutes les Eglises de solennelles actions de graces. Il voulut que ces Actes de religion fussent suivis de réjouissances publiques.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

Grandes  
réjouissances  
à Venise à  
cette occa-  
sion.

Les Tournois étoient alors fort à la mode. Laurent Celsi ne pouvant trouver une occasion plus favorable de satisfaire son goût pour ces sortes d'exercices, on publia un Tournois par ses ordres, & on en fit les préparatifs avec magnificence. On dressa des deux côtés de la Place de Saint Marc des échaffauts, pour y placer les Spectateurs les plus qualifiés, & particulièrement les Dames. On ferma l'enceinte par des barrières. Au-dessus du porche de l'Eglise, on construisit une vaste tribune que l'on couvrit de courtines de soye de différentes couleurs. Cette tribune fut destinée pour le Doge, le College & le Sénat. Le Tournois s'ouvrit le premier jour par vingt-quatre jeunes

An 1364.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

Nobles, vêtus d'habits tous brillans d'or & d'argent, & montés sur les meilleurs chevaux. Il dura jusqu'à la nuit, & il y eut beaucoup de lances rompues. Les jours suivans, plusieurs Barons Anglois, qui étoient à Venise pour passer à la Terre Sainte, & grand nombre de Seigneurs de différentes Provinces d'Italie, attirés par la célébrité de ce Tournois, se joignirent aux Nobles Vénitiens. Ils combattirent les uns contre les autres, & signalerent leur adresse avec émulation. Le prix, qui consistoit en une Couronne d'or de la valeur de trois cents soixante ducats, fut remporté par un Vénitien nommé Pasquelin Minoto.

Nouveaux  
Reglemens  
pour l'Isle de  
Candie.

Après avoir donné ces marques de joye, le Sénat s'occupa du soin d'affûrer invariablement son autorité dans l'Isle de Candie. Il restoit encore plusieurs Rebelles que leur fuite avoit soustraits au châtiement. Il fit publier contr'eux une Sentence de proscription, & offrit de grandes récompenses à ceux qui les prendroient morts ou vifs. Le

Sénat voulut ôter aux Colons qui étoient rentrés dans le devoir, tous les moyens d'exciter de nouveaux troubles. Pour cet effet, il supprima le Conseil Souverain & toutes les Magistratures subalternes qui avoient été établies dans l'Isle, & dont les places avoient été jusques-là remplies par des Colons. Il leur substitua des Juges commis par le Gouverneur, qui ne devoient rester que peu de temps en place; & le Gouverneur fut autorisé à les destituer au premier mécontentement. Lorsque ces nouveaux arrangemens furent exécutés, on rappella la Flotte, & l'Armée victorieuse.

AN 1364.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

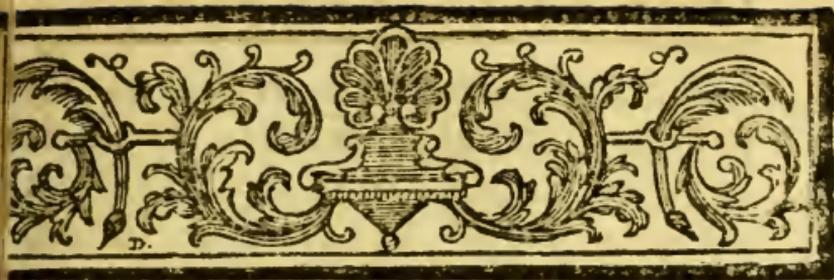
*Fin du Livre treizieme.*





Candie. Succès de leur mission. Discours de Paul Loredan au Sénat. Le Pape Urbain V. veut retourner à Rome. Les Vénitiens lui envoient leurs Galeres. Mort du Doge Marc Cornaro. Reglement dans l'interregne. André Contarini est élu Doge & refuse le Dogat. On le force d'accepter. Prospérité de l'État de Venise. La Ville de Trieste secoue le joug de la République. On arme contr'elle à Venise. Siège de Trieste par les Vénitiens. Mesures que prend le Sénat pour hâter le succès de ce Siège. Les Triestins réclament le Duc d'Autriche qui vient à leur secours. Vains efforts du Duc d'Autriche. Trieste est forcée de se rendre. L'Empereur Jean Paléologue vient à Rome. Différend des Vénitiens avec le Seigneur de Padoue. On nomme des Commissaires de part & d'autre. Négociations pour la paix. Le Pape Urbain V. retourne à Avignon. Action indigne du Seigneur de Padoue. Supplice des assassins qu'il a envoyés à Venise. Puniton de plusieurs Nobles Vénitiens. Démêlé du Sénat avec l'Evêque de

*Venise. Commencement de la guerre avec le Seigneur de Padoue. Terrible exécution dans le Padouan. Discorde parmi les Généraux Vénitiens. Avantages remportés par les Vénitiens. Le Roi de Hongrie se déclare contre les Vénitiens. Défaite des Hongrois. Défaite des Vénitiens. Intrigues du Seigneur de Padoue. Fermeté des Vénitiens vis-à-vis du Légat. Les Vénitiens attaquent les lignes de l'ennemi & sont repoussés. Les maladies ruinent l'Armée des Vénitiens. Ils remportent une grande victoire. Division dans la famille des Carrares. Négociations pour la paix. Articles du traité de paix. Exécution du traité. Nouvelles intrigues du Seigneur de Padoue. Etonnante sécurité des Vénitiens. Le Duc d'Autriche entre dans le Trevisan avec une Armée. Progrès de l'Armée Vénitienne. Premier usage du canon en Italie. Retraite imprudente des Vénitiens. Trêve entre les Vénitiens & le Duc d'Autriche. Nouvelles intrigues du Seigneur de Padoue. Paix avec le Duc d'Autriche.*



HISTOIRE  
DE LA RÉPUBLIQUE  
DE VENISE.  
LIVRE QUATORZIEME.



E Roi de Chypre, Pierre de Lusignan, fameux par ses exploits contre les Sarrasins, auxquels il avoit enlevé Satolie, l'une de

—  
An 1365.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

leurs plus fortes Places dans l'Asie Mineure, étoit depuis deux ans à Avignon pour solliciter une Croisade contre ces ennemis du nom Chrétien. Le Pape Urbain V. la desiroit avec ardeur, & s'efforçoit d'inspirer le même zele à tous les Princes Chrétiens. Il avoit d'abord publié une

Projet d'une  
Croisade con-  
tre les Sarras-  
sins.

An 1365.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

Bulle par laquelle il ordonnoit un passage général en Syrie, & fixoit le terme du départ au mois de Mars de cette année 1365. Cette Bulle étoit adressée à Jean, Roi de France, déclaré chef de la sainte entreprise. Le succès de cette Croisade fut traversé par les soins que le Pape fut obligé de donner à la guerre allumée en Italie contre les Viscontis au sujet de la Ville de Bologne, qui s'étoit soustraite à l'obéissance du Saint Siege pour se donner à eux. Bernabo Visconti passoit pour le plus coupable des trois freres, par la témérité de ses discours & par la violence de ses procédés contre la Cour Romaine. Le Pape, après l'avoir frappé de divers anathemes, fit prêcher contre lui une Croisade, & il ne voulut point qu'on songeât à l'expédition d'Outre-mer, que cet ennemi du Saint Siege n'eût été assujetti.

Obstacles  
qui empê-  
chent cette  
Croisade.

Cet obstacle déplaisoit infiniment au Roi Jean & au Roi de Chypre; ils envoyèrent de concert leurs Ambassadeurs à Milan, pour tâcher de vaincre l'obstination de Bernabo, &

ils vinrent à bout de l'engager à faire la paix, qui fut signée le troisieme jour de Mars de l'an 1364. La mort du Roi Jean, qui suivit de fort près cet événement, rendit plus difficile que jamais l'exécution de la Croisade projetée contre les Infideles. Le Roi de Chypre alla trouver l'Empereur & les autres Princes d'Occident pour leur demander des secours; il n'en obtint que des paroles sans effet. Pierre Thomas, Patriarche titulaire de Constantinople, avoit été nommé pour présider aux opérations de la Croisade en qualité de Légat; il travailloit de son côté avec beaucoup d'ardeur à faire prendre la Croix aux Fideles; il rassembla un assez grand nombre de Croisés qu'il conduisit à Venise où l'embarquement devoit se faire. Malheureusement le Roi de Chypre, qui devoit commander en chef l'expédition, ne se trouva point à Venise lorsque les Croisés y arrivèrent; ils l'attendirent tout le mois de Mars, qui étoit le terme dont on étoit convenu; & comme il ne vint point, chacun se retira de son côté. Ce

---

An 1365.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

AN 1367.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

Prince, qui arriva à Venise peu de temps après, fut très-affligé lorsqu'il fut que son retardement avoit occasionné la retraite des Croisés. Cependant le Légat l'exhorta à ne pas perdre courage, & à tenter auprès des Vénitiens les efforts qu'il avoit fait infructueusement auprès des autres Puissances Chrétiennes.

Le Roi de Chypre sollicite les Vénitiens de s'unir à lui contre les Sarrasins.

Pierre de Lusignan étoit persuadé qu'avec des secours médiocres il lui seroit facile de remporter de grands avantages sur les Infideles : il en vouloit particulièrement à Alexandrie, conquête brillante qui flattoit son ambition, & la facilité d'y réussir lui paroissoit garantie par l'éclat de ses précédens succès. Il profita du séjour qu'il fit à Venise pour sonder à ce sujet les dispositions du Sénat. Il ne lui fut pas difficile de persuader aux Vénitiens de concourir à une entreprise dont ils pouvoient tirer eux-mêmes de grandes utilités. L'espérance de dominer dans une Ville devenue le centre du commerce du Levant, suffisoit pour exciter leur ardeur. Il leur communiqua son

lan; il leur fit sentir que cette Ville pouvoit aisément être surprise, & qu'en tout cas elle n'étoit pas assez fortifiée pour résister long-temps à une attaque régulière. Il leur observa qu'une fois qu'on avoit en main la clef de l'Egypte, le recouvrement de la Terre Sainte ne rencontreroit plus que de légers obstacles. Le Sénat jugea que le projet étoit également possible & avantageux; il signa avec le Roi de Chypre une convention dont le résultat fut l'équipement d'une Flotte pour la conquête d'Alexandrie. Une entreprise de cette nature demandoit des forces supérieures à celles des Vénitiens. Porter la guerre en Egypte, sans autre motif que le desir de l'enlever aux Sarrasins, c'étoit une infraction des traités qui pouvoit avoir les suites les plus fâcheuses; espérer de s'y maintenir contre toute la puissance des Soudans, c'étoit une témérité sur laquelle des hommes sages n'auroient jamais dû se faire illusion. L'envie d'acquérir l'empire exclusif du commerce, aveugla les Vénitiens; ils

An 1365.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

Ils arment  
une Flotte.

An 1365.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

firent partir leur Flotte ; elle arriva en Chypre où Pierre de Lusignan, qui avoit pris les devans, la renforça de tout ce qu'il avoit de Vaisseaux, & il en prit le commandement en chef.

Mort du  
Doge Lau-  
rent Celsi.

Tandis qu'on se dispoſoit à exécuter une entrepriſe ſi mal concertée, le Doge Laurent Celsi mourut à Veniſe le dix-huit Juillet, âgé de cinquante-ſept ans. Ce fut un Prince qui aima beaucoup la représentation ; il avoit monté ſa maiſon ſur un pied de ſplendeur & de magnificence inconnu à tous ſes Prédéceſſeurs : il aimoit les chevaux & avoit une écurie très-nombreuſe ; ſa ménagerie étoit remplie d'animaux rares & monſtrueux ; on élevoit dans ſes maiſons de chaffe grand nombre d'oifeaux pour la fauconnerie dont il faiſoit ſon amuſement le plus ordinaire.

Petrarque le-  
gue ſa Biblio-  
theque aux  
Vénitiens.

Sous ſon regne la République fit une acquisition littéraire fort remarquable pour ce temps-là. François Petrarque, qui étoit le bel eſprit du ſiècle, avoit rasſemblé beaucoup de livres pour ſon utilité particulière. Il

voulut prendre des mesures de son vivant, pour que cette Bibliotheque, qui lui étoit chere, & qui lui avoit coûté des soins, ne fût pas dispersée après sa mort. Il crut ne pouvoir mieux faire que de la donner aux Vénitiens, chez qui il avoit fait quelque séjour, & dont le sage Gouvernement lui avoit plu beaucoup. Dans cette vue il fit présenter au Doge une supplique écrite de sa main, qui étoit conçue en ces termes : “ François  
 „ desire léguer à Saint Marc les li-  
 „ vres qu’il a & qu’il aura, à condi-  
 „ tion qu’ils ne seront ni vendus, ni  
 „ détruits, & qu’on les gardera dans  
 „ un lieu à l’abri de l’eau & du feu,  
 „ pour la commodité & la consolati-  
 „ on des Nobles Vénitiens qui au-  
 „ ront le goût des sciences. Ces li-  
 „ vres ne sont ni en grand nombre,  
 „ ni bien précieux ; mais il espere  
 „ que cette Ville y en ajoutera d’au-  
 „ tres ; que même divers Particu-  
 „ liers & peut-être des Etrangers, à  
 „ son exemple, augmenteront cette  
 „ collection ; de sorte qu’on pourra  
 „ parvenir avec le temps à former

An 1365.

LAURENT  
 CELSI,  
 LVIII. Doge  
 de Venise.

An 1363.

LAURENT  
C E L S I,  
LVIII. Doge  
de Venise.

„ une Bibliotheque auffi considera-  
 „ ble que les Bibliotheques ancien-  
 „ nes les plus fameufes, ce qui fera  
 „ fort honorable à Saint Marc. Si  
 „ cela arrive, François se réjouira  
 „ d'avoir donné commencement à  
 „ un fi grand bien : il demande non  
 „ une grande maifon, mais une mai-  
 „ fon honnête, où il y ait auffi un loge-  
 „ ment pour lui, fe propofant d'y  
 „ demeurer le refte de fes jours; de  
 „ quoi il n'eft pas certain, mais il  
 „ l'efpere. „

La Républi-  
 que accepte  
 l'offre de Pe-  
 trarque.

La fupplication de Petrarque fut  
 accueillie d'une maniere diftinguée;  
 on y répondit par un Décret du  
 Grand Conseil qui portoit en fub-  
 ftance, que la République confidé-  
 rant l'utilité de l'offre faite par Fran-  
 çois Pétrarque, dont la réputation  
 étoit fi grande dans l'Univers, qu'on  
 ne fe fouvenoit pas d'avoir vu parmi  
 les Chrétiens un Philofophe & un  
 Poëte de ce mérite, ordonnoit que  
 cette offre feroit acceptée, & qu'on  
 régleroit inceffamment la fomme  
 qu'il conviendrait de dépenser pour  
 donner à Petrarque le logement qu'il  
 demandoit.

Petrarque ne se fixa point à Venise ; il continua de mener une vie errante en divers lieux de l'Italie, mais sa Bibliothèque resta aux Vénitiens. C'est ce premier fonds qui a donné commencement à la Bibliothèque de Saint Marc. Plus de cent ans après, le Cardinal Bellarion l'enrichit beaucoup, en y joignant son beau cabinet de livres : ainsi les vœux de Petrarque ont été remplis, & la Bibliothèque de Saint Marc, qui le regarde à juste titre comme son premier fondateur, est devenue en effet l'une des plus considérables Bibliothèques de l'Europe.

An 1365.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

Origine de  
la Bibliothèque  
de Saint  
Marc.

Une fièvre ardente emporta le Doge Laurent Celsi, après vingt jours de maladie. Il fut inhumé dans l'Eglise de Sainte Marie Céleste. \*

Reglemens  
faits dans  
l'interregne.

EPITAPHE DU DOGE  
LAURENT CELSI.

*Funera Dux Venetum Laurentius ultima Celsi  
Hoc habet in saxo : titulis clarissimus altis,  
Magnanimus, Patriæ que pater, justissimus heros,  
Hic moderans, animis vigilantibus, urbis habenas,  
Hostibus ut fulmen, ut amœnum sydus amicis,  
Sub juga mox Cretam revocavit prisca rebellem.  
Tranquillâ tandem patriâ sub pace relicta,  
Ad cœlum æterno celebrandus nomine migrat.*

An 1365.

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

Le lendemain de sa mort , les Correcteurs nommés dans l'interregne reglerent , 1°. Que le Doge ne solliciteroit aucune Charge pour qui que ce fût , sous peine de deux cens livres d'amende , exigibles à chaque fois par les Avogadors. 2°. Que si les Conseillers propoisoient au Collége quelque chose de contraire au Gouvernement établi , le Doge arrêteroit la délibération , & sortiroit du Palais sur le champ , sous peine de confiscation de tous ses biens. 3°. Que le Doge élu ne pourroit refuser le Dogat que de l'avis des six Conseillers & des deux tiers du Grand Conseil. 4°. Que tous les mois on examineroit si le Doge payoit les gens de sa maison , & au cas qu'il ne le fît pas , les Avogadors retiendroient sur ses revenus de quoi les payer. 5°. Que le Doge ne pourroit à l'avenir employer les deniers publics en frais de Bâtimens au Palais sans le consentement des Conseillers , des trois quarts de la Quarantie & des deux tiers du Grand Conseil. 6°. Que tous les gens du Doge logeroient

au

au Palais ; que si quelqu'un d'eux étoit trouvé la nuit dans Venise avec des armes , pour tout autre objet que le service du Doge , il seroit puni comme les Particuliers non privilégiés. 7°. Que si le Doge n'observoit pas exactement les articles de son capitulaire , les Avogadors lui feroient commandement de s'y assujettir , sans pouvoir le condamner à d'autre peine qu'une amende pécuniaire ; que si le Doge récidivoit , les Avogadors le dénonceroient au Grand Conseil. On voit dans ces réglemens l'attention constante de la République à multiplier les chaînes destinées à assurer sa constitution & à réprimer jusques aux moindres entreprises de ses Doges.

Le 25 Juillet Marc Cornaro fut élevé unanimement sur le Trône Ducal. Il étoit âgé de quatre-vingts ans. Ce choix plut beaucoup aux Vénitiens , parce que Cornaro joignoit à une naissance des plus illustres un caractère sage , une capacité éprouvée , un esprit pacifique & un grand zèle pour la Patrie.

An 1365,

LAURENT  
CELSI,  
LVIII. Doge  
de Venise.

Marc Cornaro est élu Doge.

AN 1365.

MARC  
CORNARO,  
LIX. Doge  
de Venise.

Le Roi de  
Chypre mene  
la Flotte Vé-  
nitienne de-  
vant Alexan-  
drie.

On attendoit le succès de l'armement qu'on avoit fait à la priere du Roi de Chypre. On apprit que le Grand Maître de Rhodes lui avoit envoyé un renfort de cent Chevaliers, & que toutes les troupes réunies formoient un corps de dix mille hommes d'Infanterie & de quatorze cens chevaux; & que les Galeres avec les Bâtimens de transport composoient une Flotte de près de cent voiles. L'objet de l'expédition avoit été tenu fort secret. Le départ fut différé jusqu'à la fin de Septembre. Le jour de Saint Michel on mit à la voile; & dès qu'on fut en haute mer, le Roi de Chypre déclara que c'étoit à Alexandrie qu'on devoit aller. Toute la Flotte mouilla à la Rade de cette Ville le second jour d'Octobre. On auroit pu exécuter la descente ce même jour; mais Pierre de Lusignan la remit au lendemain pour avoir le temps de la mieux diriger. Les habitans d'Alexandrie effrayés de l'arrivée imprévue de ce grand nombre d'ennemis, voulurent s'opposer à leur débarquement. Ils sor-

tirent de la Ville en bon ordre : ils se mirent en bataille sur le rivage & y passerent la nuit. Le Roi de Chypre fut médiocrement allarmé de leur résolution. Dès le lendemain il conduisit les troupes à terre : elles débarquerent avec autant de hardiessé que s'il n'y avoit eu aucune opposition à craindre. Cette fermeté déconcerta les Sarrafins , qui , après un moment de résistance , s'enfuirent lâchement dans leur Ville , & s'y renfermerent.

AN 1305.  
MARC  
CORNARO,  
LIX. Doge  
de Venise.

Les troupes de Chypre & de Venise se présenterent fierement devant la Place , & y donnerent un premier assaut. La terreur s'empara des habitans : ils abandonnerent avec précipitation la partie d'Alexandrie qui étoit en-deçà du Nil , & ils se sauverent en désordre de l'autre côté du Fleuve. Quelques-uns coururent jusques au Caire , où ils annoncerent en tremblant cette soudaine invasion des Chrétiens. L'armée entra aussitôt dans la Ville abandonnée ; & dès que le Roi de Chypre s'en fut rendu maître , il tint Conseil de

Prise de la  
Ville d'Alexandrie.

An 1365.

MARC  
GORNARO,  
LIX. Doge  
de Venise.

On l'aban-  
donne après  
l'avoir pillée.

guerre pour décider des opérations ultérieures. La plûpart des Officiers ayant considéré l'étendue de la Place, & n'ignorant pas que le Soudan se dispoit à les venir attaquer avec des forces supérieures, furent d'avis qu'il leur étoit impossible de garder Alexandrie. Pierre de Lusignan déploya toute son éloquence pour combattre une opinion si contraire à ses vues; mais tous les autres Chefs insistèrent sur la nécessité d'abandonner une Place dont la défense, vis-à-vis d'une Nation entière, ne pouvoit être entreprise avec le peu de troupes qu'on avoit. On convint donc qu'on se borneroit à piller les maisons. On en emporta des richesses immenses, parce que les Sarrasins n'avoient pas eu le temps de rien enlever; & quatre jours après on se rembarqua pour retourner en Chypre. Le Légat en mourut de chagrin: Pierre de Lusignan en fut inconsolable. Les Vénitiens, après avoir pris leur part du butin, revinrent à Venise, tout honteux de voir que les fruits de leur armement n'avoient abouti qu'à un

coup de main sans utilité & sans gloire. Le Soudan en fut très-irrité, & voulut s'en venger, en s'emparant des Isles de Chypre & de Rhodes; de sorte que Pierre de Lusignan, après avoir sollicité en vain toute la Chrétienté de le secourir dans son péril extrême, fut trop heureux de trouver dans un traité peu honorable qu'il fit avec le Soudan, le seul moyen qui lui restoit de sauver ses propres Etats.

An 1365.

MARC  
CORNARO,  
LIX. Doge  
de Venise.

À peine avoit-on défarmé à Venise, qu'on fut informé d'un nouveau soulèvement parmi les Candiens. Trois freres de la maison Calenge, Jean, Alexis & George, entraînés par l'animosité naturelle aux Grecs contre les Vénitiens, prirent les armes au moment qu'ils furent assurés que la République n'avoit plus de Flottes en mer. Les Grecs de Candie se rangerent sous leurs étendarts en grand nombre: ils inviterent les Colons fugitifs & proscrits à se joindre à eux. Tite & Théodore Venier, François & Antoine Gradenigo, Jean Mollini & Marc Avonalé, qui s'é-

Nouvelle  
révolte en  
Candie.

An 1365.

MARC  
CORNARO,  
LIX. Doge  
de Venise.

Conduite  
hardie de  
Jean Calenge

toient réfugiés dans les Isles voisines, embrasèrent avec ardeur cette occasion de faire à leur Patrie de nouvelles playes. Les Rebelles s'emparerent de divers Châteaux qu'ils fortifierent, afin d'y trouver une retraite sûre en cas d'événement.

Jean Calenge se signala au-dessus des autres. Il arbora les enseignes de l'Empire Grec : il publia hautement qu'il n'avoit pris les armes que pour rendre la liberté à ses Concitoyens, & pour les soustraire à la tyrannie des Latins. Son premier exploit fut contre le Château d'Angiomini, où André Panthaléo commandoit. Il l'emporta après une foible résistance, & fit mettre aux fers le Commandant avec toute sa garnison. Il marcha de-là à Malvicini qu'il força de même. Il tua de sa propre main Nicolas Dandolo, qui y commandoit, fit piller la Ville & brûler les Fauxbourgs. Le Gouverneur de Candie, étonné de la témérité des Rebelles, & appréhendant les suites de leurs mouvemens, leur opposa tout ce qu'il avoit de troupes, & il en donna

le commandement à Nicolas Justini-  
niani & à Dominique Mollini. Ces  
deux Généraux mirent à feu & à sang  
toutes les habitations des Grecs re-  
belles ; mais cette conduite ne servit  
qu'à attirer de fâcheuses représailles  
sur les terres des Colons Vénitiens.  
Tout l'hyver se passa en courses &  
en hostilités réciproques : il y eut de  
part & d'autre bien des maisons brû-  
lées & beaucoup de sang répandu.

An 1365.

M A R C  
CORNARO,  
LIX. Doge  
de Venie.

Le Gouverneur avoit envoyé des  
Officiers dans les Isles de l'Archipel  
pour y faire des recrues, & pour en  
tirer des renforts. Jacques Braga-  
dino, Paul Lordano, Pierre Mo-  
cenigo, Laurent Dandolo & André  
Zeno lui en amenerent de divers en-  
droits. Il en forma plusieurs corps  
d'armée, avec lesquels il se disposa  
à pousser les Rebelles sans ménage-  
ment. André Zeno, à la tête d'un  
de ces corps, voulut forcer un re-  
tranchement que les Rebelles avoient  
fait dans les montagnes. Ses soldats,  
repoussés à la première charge, re-  
fusèrent d'en venir à une seconde.  
Zeno cherchant à les ranimer, s'a-

Activité du  
Gouverneur  
de Candie

An 1365.

MARC  
CORNARO,  
LIX. Doge  
de Venise.

An 1366.

Mesures  
que l'on  
prend à Ve-  
nise contre  
les Rebelles.

vança des premiers pour livrer un nouvel assaut : il fut tué, & toute sa troupe prit la fuite.

On apprit ces fâcheuses nouvelles à Venise au commencement de Janvier de l'an 1366. Le Sénat ordonna l'équipement de plusieurs Galeres, sur lesquelles on embarqua de gros renforts de troupes. Le Gouverneur de Candie reçut ce secours à temps; il en profita pour attaquer les Rebelles en plus d'endroits, & pour leur faire par-tout une guerre plus vive. Ils évitoient avec grand soin de se laisser approcher; & ils déconcertoient les projets des Généraux Vénitiens, par la facilité qu'ils avoient de se replier sur des lieux fortifiés, & destinés à leur servir de retraite. Cette conduite obligea de changer le plan des opérations. On prit le parti de ravager tous les environs des Places qu'ils occupoient, de les y tenir bloqués & de les affamer.

La Ville de  
Lazythe est  
forcée de se  
rendre.

La Ville de Lazythe étoit un de leurs meilleurs asyles. On s'attacha à n'y laisser entrer aucune espece de

substances. Les ordres donnés pour cela furent si bien remplis, que peu de temps après, le défaut de vivres contraignit les habitans de se rendre. Pour obtenir de meilleures conditions, ils offrirent de livrer quelques-uns des Chefs de la rébellion qui s'étoient réfugiés chez eux. On accepta leur offre, en leur promettant que leur Ville ne seroit point maltraitée. Ils livrerent François & Antoine Gradenigo, Théodore Venier & Marc Avonalé, & on les fit conduire à Candie, où ils eurent la tête tranchée. Les Généraux de la République mirent garnison dans Lazythe, & y firent observer une si exacte discipline, qu'aucun des habitans n'eut à se plaindre. Cet exemple déterminina plusieurs autres Villes à se soumettre, de sorte que toute la partie Orientale de l'Isle rentra sans combat sous l'obéissance des Vénitiens.

An 1366.

M A R C  
CORNARO,  
LIX. Doge  
de Venise.

Les Calenges & Tite Venier entretenoient la rébellion dans la partie Occidentale. On attaqua séparément les Places qu'ils occupoient. Nicolas

Les Rebel-  
les sont pouf-  
ses vivement.

An 1300.

M A R C  
CORNARO,  
LIX. Doge  
de Venise.

Justiniani avec une division de huit cens hommes força plusieurs de leurs retranchemens , & il leur enleva divers Châteaux dont il fit raser les fortifications. Dominique Mollini , à la tête d'un autre corps , prit Lep-tonne par capitulation. Il y trouva deux des Chefs , Alexis Calenge & Jean Mollini. Il les fit conduire à Candie , où on leur trancha la tête sur le champ. Il ne restoit plus aux Rebelles que la Ville d'Anopolis , Place très-forte par sa situation , & qui étoit défendue par une garnison nombreuse. On ne pouvoit l'attaquer que d'un côté ; & cet endroit étoit couvert par une montagne très-roide , dont il falloit absolument se rendre maître , pour avoir la liberté de faire les approches.

Siège d'A-  
nopolis & fin  
de cette guer-  
re.

Nicolas Justiniani & Pierre Trivisani se chargerent de cette entreprise. Les Rebelles avoient négligé de se saisir du haut de la montagne. Les deux Généraux profiterent de cette négligence , & s'y posterent avec leurs troupes sans opposition. Les premiers jours ils se contenterent

de foudroyer la garnison à coups de traits ; ensuite ils ordonnerent un assaut général ; mais la Ville ne l'attendit pas & se rendit. Jean & George Calenge, ainsi que Tite Venier, qui s'étoient renfermés dans la Place, trouverent le moyen de s'évader, & s'allèrent cacher dans une grotte au pied de la montagne ; mais ils furent découverts & trahis par un Paysan. On les fit enlever & conduire à Candie, où ils perdirent la tête sur un échaffaut. Les Rebelles n'ayant plus de Chefs, furent bien-tôt tous assujettis, & la tranquillité se trouva parfaitement rétablie.

Dès qu'on fut informé à Venise de cet heureux événement, on songea à prendre les mesures les plus efficaces pour que le feu qui venoit de s'éteindre ne pût pas se rallumer à l'avenir. On nomma trois Provédateurs, Jean Dandolo, Jean Foscarini & Thadée Justiniani. Le Sénat leur donna une longue instruction, qui contenoit dans un grand détail tout ce qu'ils avoient ordre de faire pour achever de dompter les

---

AN 1366.

MARC  
CORNARO,  
LIX. Doge  
de Venise.

Le Sénat  
envoie trois  
Provédateurs  
en Candie.

An 1366.

MARC  
CORNARO,  
LIX. Doge  
de Venise.

Succès de  
leur mission.

Candiens. On leur recommanda d'y travailler de concert avec Paul Londano & Pierre Mocenigo, qui étoient à Candie; & on leur enjoignit de ne rien négliger de ce qu'ils jugeroient nécessaire pour mettre les Grecs tout-à-fait hors d'état de remuer.

Les Provéditeurs en arrivant à Candie firent part de leur commission au Gouverneur. Ils travaillèrent tout de suite à remplir les ordres dont ils étoient chargés. Ils abrogerent plusieurs des loix anciennes qui étoient trop favorables à la liberté des Grecs: ils leur en substituerent de nouvelles, qui ne tendoient qu'à consommer l'esclavage de cette Nation inquiète: ils firent abattre les murs de toutes les Villes où les Grecs étoient en plus grand nombre: ils firent réparer & augmenter les fortifications de celles où les Vénitiens dominoient: ils ordonnerent la démolition entière d'Anopolis & de Lazythe, lieux destinés de tout temps à servir de retraite aux Rebelles: on en transporta ailleurs les habitans; il fut défendu sous peine de la vie de s'y établir, ou de

cultiver les terres à deux lieues à la ronde : on finit par une recherche exacte de tout ce qu'il y avoit dans l'Isle de gens suspects. Quelques-uns furent condamnés à mort : on bannit les autres à perpétuité. Moyennant toutes ces précautions, les choses se trouverent si bien ordonnées, que depuis ce moment il n'y eut plus de révolte parmi les Candiens.

Dès que les troubles furent entièrement cessés, & qu'on eut bien affermi les chaînes qui devoient rompre tous les efforts d'un Peuple si passionné pour l'indépendance, les Provéditeurs revinrent à Venise. Etant entrés au Sénat pour rendre compte de leur mission; Paul Londano parla ainsi au nom de ses Collegues : „ Nous revenons à vous, Sérénissime Prince & Excellentissimes Seigneurs, avec l'assurance que l'Isle de Candie ne vous donnera plus d'inquiétude par ses rébellions. La faveur de la divine Providence a couronné nos soins & nos travaux. Nous avons remédié aux troubles du passé, &

An 1366.

MARC  
CORNARO,  
LIX. Doge  
de Venise.

Discours  
de Paul Lon-  
dano au Sé-  
nat.

AN 1366.

MARC  
CORNARO,  
LIX. Doge  
de Venise.

„ nous croyons pouvoir vous garan-  
 „ tir que vous n'en avez plus à crain-  
 „ dre pour l'avenir. Les Candiens  
 „ domptés enfin par la puissance de  
 „ vos armes, vous laissent la liberté  
 „ de les tourner désormais unique-  
 „ ment contre les Nations étrangères  
 „ ennemies de votre tranquillité &  
 „ jalouses de votre bonheur. Elles  
 „ désiroient, ces Nations rivales,  
 „ de voir les Rebelles se maintenir  
 „ contre vos efforts. Elles espéroient  
 „ que la perte de Candie entraîne-  
 „ roit la ruine de toutes vos riches  
 „ Colonies d'Orient. Dieu en a dé-  
 „ cidé autrement. Nous avons vaincu  
 „ ces Rebelles dont tant d'anciennes  
 „ défaites n'avoient pu fléchir l'in-  
 „ docilité. Rappelez tout ce que  
 „ leurs audacieux soulèvemens, de-  
 „ puis plusieurs siècles, vous ont coûté  
 „ de frais, & tout le sang qu'ils  
 „ vous ont fait répandre. Quelle joye  
 „ de penser que leurs rebellions,  
 „ tant de fois réitérées, n'ont abouti  
 „ enfin qu'à mieux affermir sur  
 „ eux votre domination, & qu'à  
 „ relever aux yeux de toute l'Europe.

„ la gloire de vos armes. Vous nous  
 „ avez chargés de rétablir l'ordre &  
 „ la paix dans cette Colonie désolée.  
 „ Nous avons exécuté vos ordres  
 „ avec ardeur. Anopolis & Lazythe,  
 „ ces deux fameux lieux de retraite  
 „ toujours ouverts aux Mécontents,  
 „ sont entierement détruits. Nous  
 „ les avons rendus inhabitables ; &  
 „ il n'est plus permis à qui que ce  
 „ soit d'en approcher sous peine de  
 „ la vie. Tous les coupables ont été  
 „ punis, & nous avons extirpé tous  
 „ les germes d'une cabale si funeste  
 „ à votre repos. Tous les Châteaux  
 „ qui appartenotent à des personnes  
 „ suspectes ont été démolis. Nous  
 „ avons laissé de bonnes garnisons  
 „ dans toutes les Places. Les Re-  
 „ belles n'ont plus de Chefs, plus  
 „ d'asyle, plus de ressource. Il ne  
 „ me reste, Sérénissime Prince &  
 „ Excellentissimes Seigneurs, qu'à  
 „ vous prier d'excuser les fautes qui  
 „ auroient pu nous échapper dans  
 „ une commission si délicate. Nous  
 „ y avons donné tous nos soins. Le  
 „ succès a répondu à la pureté de

An 1366.

 MARC  
 CORNARO,  
 LIX. Doge  
 de Venise.

An 1366.

MARC  
CORNARO,  
LIX. Doge  
de Venise.

„ nos intentions ; & nous espérons  
„ que Dieu rendra durable cette  
„ prospérité que sa protection a fait  
„ naître. „

Le Doge témoigna publiquement aux Provéditeurs la satisfaction qu'on avoit de leur conduite. Il leur donna les louanges qu'ils méritoient, & fit beaucoup valoir le prix du service qu'ils venoient de rendre. Ils reçurent les complimens de tous les Sénateurs, & ils trouverent dans cette approbation générale la plus flatteuse récompense que puissent ambitionner de vrais Citoyens.

Le Pape  
Urbain V.  
veut retour-  
ner à Rome.

On parloit alors beaucoup de la résolution prise par le Pape Urbain V. d'aller établir sa résidence à Rome. Depuis long-tems les Romains le sollicitoient de faire cesser les maux causés en Italie par la longue absence des Papes. L'Empereur Charles IV. le pressoit vivement de se rendre aux instances des Romains. En France au contraire on vouloit lui persuader que son séjour à Avignon étoit plus avantageux pour le maintien de son autorité, & pour le bien général de

l'Eglise. Urbain fut déterminé par la seule envie de faire son devoir. Il comprit que les prééminences attachées à sa dignité de Chef de l'Eglise, ne le dispensoient pas de l'obligation de résider comme Evêque ; & il ne se crut pas suffisamment autorisé par l'exemple de ses Prédécesseurs immédiats, à vivre séparé du Troupeau particulier que la Providence avoit confié à ses soins. Occupé de ces sages pensées, il prit les mesures nécessaires pour la commodité & la sûreté de son passage en Italie. Il écrivit à Gênes & à Venise, afin d'engager ces deux Républiques à lui envoyer leurs Galeres à Marseille ; & il fixa le temps de son départ au printemps de l'année suivante.

Les Vénitiens accorderent avec empressement leurs Galeres au Pape. Ils en équipèrent cinq, dont Pierre Trivigiano, Capitaine du Golfe, eut le commandement. Le Sénat ordonna qu'il y auroit sur chacune trente Arbalétriers ; & il nomma douze Nobles avec la qualité d'Ambassadeurs pour aller recevoir Urbain à

An 1366.

M A R C  
CORNARO,  
LIX. Doge  
de Venise.

Les Vénitiens lui envoient leurs Galeres.

An 1366

M A R C  
CORNARO,  
LIX. Doge  
de Venise.

Marseille & pour l'accompagner jusqu'au lieu de son débarquement. Chacun de ces Nobles devoit avoir à sa suite trois Pages entretenus aux dépens du Public. Le Sénat leur assigna de plus cent ducats pour les frais qu'ils seroient obligés de faire en habits de livrées, & trois ducats par jour pour la dépense de leur maison. Il crut en même temps devoir prendre des précautions, pour que le Saint Pere ne fît pas sur les Galeres de la République des actes d'autorité, qui auroient pu tirer à conséquence; & il défendit à tous ceux qui devoient être de l'embarquement, sous peine de mille ducats d'amende, de demander au Pape, d'accepter même de lui aucune espèce de grâce, excepté l'indulgence à l'article de la mort.

An 1367.

Les Galeres partirent le 18 Mars de l'an 1367. Elles arriverent vers la fin d'Avril à Marseille, où les Génois, les Pisans & la Reine de Naples avoient envoyé les leurs. Urbain V. s'y rendit d'Avignon; & après avoir séjourné quelque temps.

dans l'Abbaye de saint Victor, dont il avoit été Religieux & Abbé, il s'embarqua le 19 de Mai sur une Galere de Venise. Il débarqua à Gênes le 23, & y demeura cinq jours. De-là les Galeres de la République le conduisirent le long de la côte de Toscane jusques au Port de Corneto, d'où il se rendit à Viterbe, & trois mois après à Rome. Les Vénitiens prirent congé de lui à Corneto, & tandis qu'il achevoit sa route par terre, leurs Galeres reprirent celle du Golfe.

An 1367.

M A R C  
CORNARO,  
LIX. Doge  
de Venise.

A peine étoient-elles rentrées dans le Port de Venise, que le Doge Marc Cornaro mourut le 13 du mois de Juin, après avoir régné un peu moins de deux ans. Le lendemain de ses obsèques, les Correcteurs nommés dans l'interregne arrêterent; 1<sup>o</sup>. que les quarante-un Electeurs seroient obligés à garder le secret sur tout ce qui se seroit passé pendant l'élection, sous peine de cent livres d'amende exigibles & applicables par les Avogadors; 2<sup>o</sup>. que le Doge, six mois au plus tard après

Mort du  
Doge Marc  
Cornaro.

Reglement  
dans l'inter-  
regne.

An 1367.

M A R C  
CORNARO,  
LIX. Doge  
de Venise.

son élection, auroit soin de se faire faire des habits convenables à sa dignité, & qu'il auroit au moins une robe de brocard d'or ; 3°. que l'Hôtel-Dieu de Venise étant sous la juridiction immédiate du Doge, il ne pourroit y admettre que des Sujets Vénitiens ; qu'il ne nommeroit aussi qu'un Vénitien pour y remplir la fonction de Prieur, lequel seroit tenu de présenter au Doge, tous les ans, un état exact des biens & des revenus de cet Hôtel-Dieu : 4°. que le Doge dans les Conseils ne pourroit jamais opiner contradictoirement aux Avogadors ; 5° qu'il seroit permis au Doge de faire les honneurs aux Etrangers de distinction ; que les Conseillers pourroient lui adjuger pour cela mille livres par an, & que s'il dépensoit au-delà, ce seroit à ses frais ; 6°. qu'il seroit défendu au Doge de tenir ni Fief, ni Cens, ni Emphiteose, ni Rente de qui que ce soit ; que lui, sa femme & ses enfans ne pourroient recevoir aucun présent, ni posséder aucune terre hors des limites du Duché

de Venise, & qu'on l'obligerait de vendre toutes les terres qu'il possédoit ailleurs avant son élection.

An 1367.

M A R C  
CORNARO,  
LIX. Doge  
de Venise.

Les derniers articles de ce nouveau Règlement paroîtront peut-être bien rigoureux ; mais pour maintenir leur constitution, les Vénitiens ne pouvoient trop restreindre les privilèges d'une dignité, propre de sa nature à détruire l'équilibre, si elle n'étoit pas fortement contrebalancée. Un Doge qui auroit eu la disposition libre des Finances de l'Etat, qui auroit pû faire de grandes acquisitions dans les Provinces éloignées, & dans le pays étranger, auroit été en état de se faire des créatures, & d'étendre son pouvoir au préjudice de la liberté publique. Il étoit également sage de ne pas lui laisser dans les Conseils la liberté d'opiner à son gré, étant le Chef & non le maître de la Nation. Il convenoit qu'en opinant il se conformât au vœu public, exprimé par le ministère des Avogadors. Cette chaîne, au moins, étoit très-utile pour la stabilité du pouvoir souverain at-

raché au Corps de la Noblesse.

An 1367.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

André Con-  
tarini est élu  
Doge & refuse  
le Dogat.

André Contarini fut élu Doge sept jours après la mort de Marc Cornaro. Il avoit toujours marqué beaucoup d'éloignement pour cette dignité éminente. Il s'étoit déclaré plusieurs fois que, quoi qu'on pût faire, on ne le détermineroit jamais à l'accepter. On prétend que ce qui lui avoit inspiré cette opposition, c'est qu'étant autrefois en Syrie, un Devin de ces contrées lui avoit prédit que lorsqu'il seroit Doge, la République souffriroit de très-grands maux. En voulant épargner à sa Patrie les malheurs dont cette prédiction la menaçoit, il manifestoit les sentimens d'un bon Citoyen; mais il marquoit aussi une crédulité bien indigne d'un homme d'Etat. Quoi qu'il en soit, comme il vit les esprits disposés à l'élever sur le Trône Ducal après la mort de Marc Cornaro, il se retira dans une maison de plaisance, qu'il avoit auprès de Padoue, résolu de n'en pas sortir qu'on n'eût élu un autre Doge. Cette retraite n'empêcha pas les suffrages

de se réunir en sa faveur. Plus il parut craindre le poids de la dignité suprême, plus on le jugea digne d'y parvenir. Son élection fut rendue publique le 20 du mois de Juin, & on députa douze Sénateurs pour lui en faire part. Lorsqu'il en fut informé, il donna les marques les plus sensibles de mécontentement & de chagrin. Il dit qu'absolument il ne vouloit point être Doge, & fit toutes les résistances que pouvoient produire les craintes dont il étoit prévenu. Ses parens & ses amis se rendirent auprès de lui, pour tâcher de vaincre ses répugnances : tous leurs efforts furent inutiles. Alors le Sénat, croyant sa dignité blessée par un refus si opiniâtre, lui envoya un des Avogadors pour le sommer de se rendre au vœu de la Nation, & pour l'avertir que, s'il persistoit plus long-tems, la République le déclareroit coupable de désobéissance, & l'en puniroit par la confiscation de tous ses biens.

Cette menace eut le succès qu'on attendoit. Contarini obéit. Il arriva

AN 1367.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

On le force  
d'accepter.

An 1367.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

à Venise le 27, & fut reçu avec de grandes acclamations; & le lendemain on fit au Palais la cérémonie de son couronnement. Il étoit alors âgé de soixante ans. Sans donner aux prédictions, ou aux pressentimens plus de faveur qu'il ne leur en est du, j'observerai que les appréhensions d'André Contarini ne furent que trop justifiées par l'événement; & que jamais Dogat ne fut pour Venise aussi malheureux que le sien.

Prospérité  
de l'Etat de  
Venise.

Il parvint à cette dignité sous les auspices les plus favorables. La République étoit en paix avec tout le monde: l'ordre regnoit au dedans. le commerce prospéroit au dehors. Contarini donna tous ses soins au maintien de cet heureux état des choses: il parut appliqué aux affaires, aimant la justice, zélé pour la gloire de la Nation, plein de vues & exempt de préjugés. Le calme dont on jouissoit ne fut pas de longue durée. Dès les premiers jours de l'année suivante, on vit naître une semence de guerre qui pouvoit avoir des suites bien ameres. Voici quelle en fut l'occasion. La

La Ville de Trieste, qui avoit déjà donné bien de l'inquiétude aux Vénitiens par ses révoltes, étoit toujours, à leur égard, dans les dispositions les moins favorables. Le Sénat envoyoit tous les ans une Galere sur les côtes d'Istrie, pour empêcher la contrebande, à laquelle les Peuples de cette Province étoient fort adonnés. La Galere avoit ordre spécialement de visiter les Navires de Trieste que l'on accusoit de porter beaucoup de sel en fraude. Cette contrainte déplaisoit beaucoup aux Triestins; & ils usoient de toutes sortes d'artifices pour tromper la vigilance des Officiers Vénitiens. La Galere de l'Etat étoit venue depuis peu croiser dans le Golfe même de Trieste: elle apperçut un bâtiment chargé de bled qui venoit du Frioul. Le Capitaine ordonna à ce Navire d'amener pour qu'on en fît la visite. L'équipage, qui avoit caché du sel sous le bled, refusa d'obéir. On se battit: le Capitaine de la Galere fut tué, & le Navire faisant force de voile, se sauva dans le Port.

An 1367.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge  
de Venise.

La Ville  
de Trieste  
secoue le joug  
de la Répu-  
blique.

AN 1397.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge  
de Venise.

On arme  
contr'elle à  
Venise.

Les Officiers de la Galere sommerent les Triestins de faire arrêter les coupables, & de les leur envoyer, pour qu'ils en fissent justice. On répondit fierement qu'on n'en feroit rien ; que la Ville de Trieste avoit assez souffert de la tyrannie des Vénitiens, & qu'elle ne vouloit plus en être la victime. Cette réponse audacieuse déterminâ les Officiers à retourner promptement à Venise, pour informer le Sénat. On apprit peu de jours après que les Triestins voulant soutenir leur rébellion, avoient foulé aux pieds & mis en pièces l'étendard de la République qu'ils avoient imploré l'assistance de Peuples voisins de la Carniole, qui leur avoient fourni des troupes & de munitions ; & qu'ils travailloient sans relâche à réparer les fortifications de leur Ville, pour se mettre en état de défense. Il fallut donc se résoudre à l'attaquer de vive force. On s'y disposa en armant promptement une Escadre, dont on donna le commandement à Dominique Micheli. On y joignit plusieurs bâts

mens de transport, sur lesquels on embarqua un gros Corps de troupes de terre aux ordres de Mollini.

AN 1368.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge  
de Venise.

Cette Escadre partit de Venise vers le mois de Juillet. Elle mouilla dans le Golfe de Trieste, dont le Port fut aussi-tôt bloqué. Les troupes de débarquement exécuterent leur descente tout près de la Ville, & choisirent pour établir leur camp une position avantageuse. La Place fut investie en très-peu de jours; & le camp fut couvert par des lignes qui se terminoient de part & d'autre au rivage de la mer. Les Triestins s'étoient attendus à cette vengeance de la part des Vénitiens; mais comme ils avoient une bonne garnison & des munitions en abondance, ils en furent peu effrayés. Ils se défendirent courageusement pendant tout l'été. Mollini leur livra bien des assauts qu'ils soutinrent avec fermeté, & qu'ils repoussèrent avec avantage. Ils firent sur ses troupes bien des sorties qui leur réussirent diversément. Leur activité retarda les opérations du siège, de sorte qu'à la fin de Sep-

Siège de  
Trieste par  
les Vénitiens.

tembre les Vénitiens ne se trouverent pas plus avancés que le premier jour.

AN DR É  
CONTARINI,  
LX. Doge  
de Venise.

Mesures  
que prend le  
Senat pour  
hâter le suc-  
cès de ce Sié-  
ge.

Le Sénat, mécontent du peu de progrès de ses troupes, résolut d'envoyer des renforts considérables & de meilleurs Généraux. Paul Londano remplaça Dominique Michieli dans le commandement de la Flotte; & Thadée Justiniani fut substitué à Cresus Mollini pour commander l'armée & diriger les attaques. Ce changement en apporta beaucoup aux opérations du siège. Les Rebelles pressés vivement n'osèrent plus hasarder de sortie; mais l'hiver qui survint obligea Justiniani à mettre ses troupes en quartier. Il les cantonna autour de Trieste, dont il fit garder soigneusement toutes les avenues, afin que la Place ne pût recevoir aucun secours.

An 1369.

Les Triestins profiterent de ce relâche pour implorer l'assistance du Duc d'Autriche. Ils lui apprirent l'extrémité où ils se trouvoient; & lui promirent de se soumettre à son obéissance, s'il venoit à bout de les dé-

Les Triestins ont recours au Duc d'Autriche qui vient à leur secours.

livrer de l'oppression dont ils étoient menacés. Ce Prince goûta leur proposition. Il leur envoya un de ses meilleurs Officiers pour prendre le commandement de leur Ville, & les assura qu'il ne tarderoit pas d'aller à eux avec une armée. Les Triestins, au comble de leur joye, reçurent avec empressement le Commandant Autrichien; & ils arborerent avec affectation l'Etendart du Duc au haut de leurs remparts.

Aussi-tôt que la saison permit d'entrer en campagne, le Duc d'Autriche se mit en marche avec dix mille chevaux & un gros corps d'Infanterie. Les Généraux Vénitiens, instruits de ce mouvement, firent le dégât tout autour de Trieste, afin que l'ennemi ne pût pas y subsister. L'armée Autrichienne parut & se mit en bataille pour attaquer les lignes des Vénitiens. Ceux-ci se disposerent à les bien recevoir; mais une armée dont les évolutions sont libres a un grand avantage sur des troupes qui, resserrées dans des li-

An 1369.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge  
de Venise.

gnes , ne peuvent manœuvrer avec la même liberté , & ont trop d'endroits à garder pour être en état de les défendre tous. Les lignes des Vénitiens furent forcées. Paul Londano, qui avoit mis ses Galeres à portée de secourir les troupes de la République , les voyant fuir en désordre , leur envoya une partie de ses Matelots. Ces gens de mer rallierent les fuyards & les ranimerent. Le combat recommença avec une fureur extraordinaire. Il fut assez long-temps incertain , mais enfin l'ennemi fut repoussé , mis en déroute , obligé de s'enfuir avec précipitation , après avoir laissé plus de sept cents morts sur le champ de bataille.

Le Duc d'Autriche essaya encore quelques autres attaques ; mais les Vénitiens animés par leur dernière Victoire , rendirent tous ses efforts inutiles ; & comme les subsistances commençoient à lui manquer , il prit le parti de ramener son armée en Allemagne. Sa retraite mit les Triestins au désespoir. Ils s'adresserent au Roi de Hongrie & au Sei-

An 1369.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge  
de Venise.

Vains efforts du Duc  
d'Autriche.

gneur de Padoue, qui ne voulurent faire aucun mouvement en leur faveur. Ils sollicitèrent de nouveau le Duc d'Autriche : mais les Vénitiens avoient pris les devants ; & moyennant une somme de six mille ducats qu'ils donnerent à ce Prince pour le dédommager des frais de la guerre, ils le déterminèrent à garder la neutralité.

An 1369.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge  
de Venise.

Trieste exactement bloquée par terre & par mer, résista tant qu'il y eut des vivres dans les magasins. A la fin ils s'épuisèrent ; & les habitans furent forcés de se rendre à discrétion. Paul Londano entra dans la Ville : il fit mourir quelques-uns des Chefs : il imposa à tous les autres une taxe en punition de leur félonie, & il laissa dans la Place une bonne garnison. La République ne fut entièrement délivrée de cette guerre qu'au mois de Novembre ; & pour tenir les Triestins plus sûrement assujettis, le Sénat fit construire une Citadelle près de leur Ville, qui dominoit leur Port &

Trieste est  
forcée de se  
rendre.

An 1369.

ANDRÉ  
CONTARINI  
LX. Doge  
de Venise.

L'Empe-  
reur Jean Pa-  
léologue  
vient à Rome.

leurs Remparts. Ainsi la révolte de ce Peuple, inspirée par un fol amour de liberté, ne servit qu'à le soumettre à un joug plus pesant, & à rendre ses chaînes plus fortes.

Tandis que cette guerre occupoit les Vénitiens, un plus grand événement attiroit l'attention de toute l'Italie. L'Empereur Jean Paléologue, allarmé des progrès des Turcs, qui menaçoient d'envahir bien-tôt les tristes restes de l'Empire d'Orient, ne cessoit d'implorer le secours des Latins contre une Puissance si formidable. Pour les rendre plus sensibles à ses malheurs, il avoit déjà proposé plus d'une fois la réunion des deux Eglises. Il mettoit, pour prix de ce renoncement au schisme, des troupes & des Vaisseaux qu'on devoit lui fournir. Ses sollicitations auprès du Pape Innocent VI. n'avoient rien opéré. Il les renouvella avec ardeur auprès d'Urbain V. son Successeur. Il voulut même anéantir tous les doutes qu'on pouvoit avoir de la sincérité de ses intentions. Il vint cette année à Ro-

me. Il reconnut l'autorité du Pape Romain, & l'accompagna d'une Profession de foi entièrement Catholique. Urbain le reçut au baiser de paix, & fit célébrer avec beaucoup de pompe la joye d'une réunion si consolante. Jean Paléologue espéroit que les Princes d'Occident feroient en sa faveur une Ligue semblable aux anciennes Croisades. Le Pape leur écrivit à tous pour les y exhorter. L'Empereur retourna à Constantinople avec de grandes espérances. Les lettres du Pape furent sans effet, & l'Eglise Grecque resta Schismatique.

An 1369.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Au commencement de l'année suivante les Vénitiens eurent une contestation fort vive avec François de Carrare, Seigneur de Padoue. Les Princes de cette Maison n'auroient jamais dû oublier qu'ils étoient redevables de leur rétablissement à la générosité des Vénitiens; mais la reconnoissance n'eut jamais d'empire sur des cœurs dominés par l'ambition. François de Carrare étoit de ces Princes qui ne connoissent d'autre

An 1370.

Différend  
des Vénitiens  
avec le Sei-  
gneur de Pa-  
doue.

An 1370.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

bonheur que celui de s'agrandir, & qui ne pardonnent point à leurs voisins d'avoir des forces qui s'opposent à leurs entreprises. Au lieu de demeurer uni aux Vénitiens, & de se faire un appui de leur puissance, il les regardoit d'un œil jaloux. Ne pouvant espérer leur secours pour l'exécution de ses projets ambitieux, il auroit voulu les anéantir pour se délivrer des obstacles qu'ils pouvoient y mettre. Tant qu'il vécut, il s'appliqua à leur susciter des ennemis. Par ses intrigues il mit leur République en grand danger : il finit par voir fondre sur sa tête tous les revers qu'il avoit voulu leur faire éprouver.

Depuis quelque tems François de Carrare, dont les Etats étoient limitrophes de ceux de Venise, affectoit d'empiéter sur le terrain des Vénitiens du côté d'Oriago & de Moranzano. Il faisoit bâtir des Forts & des Châteaux hors de ses limites. Il pallioit ces entreprises, en faisant naître des doutes sur les vraies bornes qui devoient séparer les deux Etats. En s'étendant du côté des La-

gunes, son dessein étoit d'enlever aux Vénitiens le commerce exclusif du sel. Il espéroit qu'en allumant le feu de la guerre, il en pourroit résulter des accidens dont il tireroit avantage. Il vouloit du trouble, & il vint à bout d'en exciter un très-grand.

Le Sénat offensé des premières entreprises de ce Seigneur, lui députa un Patricien pour lui en représenter l'injustice, & pour l'exhorter à ne point altérer par des atteintes si formelles l'intelligence qui regnoit entre les deux Etats. Carrare répondit qu'il ne demandoit pas mieux que de vivre en paix avec les Vénitiens, & qu'il étoit prêt à leur donner toutes les satisfactions qu'ils désireroient, si on lui prouvoit qu'il avoit passé ses droits. On lui proposa de terminer ce différend à l'amiable, en nommant cinq Commissaires de part & d'autre. Il y consentit. Le Sénat nomma Jacques Moro, Laurent Dandolo, Thadée Justiniani, Jacques Priuli & Panthaleo Banbo. Le Seigneur de Padoue nomma de son côté le Chevalier Louis Forzar,

An 1370.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

On nomme des Commissaires de part & d'autre.

An 1370.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

les Docteurs d'Agnestaldo, Turchetto, Dellorologio, de Gafarello. Ces Commissaires se transporterent sur les lieux : ils tinrent plusieurs conférences à Padoue & à Venise, sans pouvoir convenir de rien. Les Vénitiens insistoient sur les anciens traités, & vouloient qu'ils fussent exécutés littéralement. Les Padouans opposoient l'ambiguité de ces traités, & en interpretoient les articles à leur fantaisie.

Négocia-  
tions pour la  
paix.

Ce débat dura très-long-tems. Le Sénat, qui procédoit de bonne foi, fut très-irrité de n'appercevoir que détour & artifice dans la conduite du Seigneur de Padoue. On comptoit qu'il ne cherchoit que l'occasion de rompre avec les Vénitiens; & on se détermina à lui faire la guerre. On employa le reste de cette année à faire des levées de troupes dans la Romagne, & on eut bien-tôt assemblé un corps nombreux d'Arbalétriers & d'Archers. François de Carrare n'étoit pas assez aveuglé par son ambition, pour se croire en état de lutter lui seul contre la puissance de la République. Il eut recours au Roi de

Hongrie, qu'il sçavoit être mal disposé à l'égard des Vénitiens. Mais ce Prince, au lieu d'entrer dans ses vues, se porta pour médiateur entre les Parties, & leur fit signer une treve de deux ans. Les Vénitiens, qui n'entreprenoient cette guerre qu'à regret, acceptèrent volontiers cette treve, parce qu'elle leur donnoit le temps de mettre leurs droits dans tout leur jour; & ils ne douterent pas que, lorsque le Roi de Hongrie en seroit parfaitement instruit, il ne se joignît à eux pour leur faire rendre justice. La treve ne fut pas moins agréable à François de Carrare; elle lui donnoit un relâche dont il avoit besoin, pour mieux dresser ses machines, & pour faire ensuite la guerre avec plus d'avantage.

Pendant ce temps-là, le Pape Urbain V. qui n'étoit venu à Rome que pour rétablir le Saint Siége dans le vrai lieu de sa résidence, en partit dans le mois de Septembre, & retourna à Avignon, où il mourut le 19 Décembre suivant. Le Cardinal de Beaufort lui succéda & prit

An 1370.

A N D R É  
C O R T A R I N I,  
LX. Doge de  
Venise.

Le Pape  
Urbain V.  
retourne à  
Avignon.

An 1370.

ANDRE'  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Indigne  
action du Sei-  
gneur de Pa-  
doue.

An 1371.

le nom de Gregoire XI. Ainsi l'es-  
pérance qu'on avoit eu de revoir les  
Papes à Rome, devint plus incer-  
taine que jamais.

François de Carrare faisoit four-  
dement ses préparatifs de guerre. Il  
ne se borna pas au soin d'amasser de  
l'argent, & de se faire des alliés :  
il osa tramer une conspiration contre  
le Doge & les principaux du Sénat.  
Il suborna des assassins, à qui il pro-  
mit de grandes récompenses. Il les  
envoya secrettement à Venise, avec  
ordre de se mettre en embuscade  
aux environs du Palais, & de mas-  
sacrer les Nobles à mesure qu'ils  
se présenteroient pour y entrer. Les  
assassins arriverent effectivement à  
Venise dans le courant de Janvier,  
& se logerent tous près du Palais.  
Les Inquisiteurs d'Etat avoient dès-  
lors de bons espions répandus dans  
tous les quartiers de la Ville, pour  
éclairer les manœuvres suspectes.  
Ces espions avoient ordre d'observer  
particulièrement les gens sans aveu,  
& sur tout les Etrangers. Ils décou-  
vrirent ces émissaires du Seigneur de

Padoue. Ils entrèrent en conversation avec eux ; & ayant remarqué de leur part un embarras qui pouvoit donner de la défiance , ils en avertirent le Conseil des Dix , qui les fit arrêter & mettre en prison.

AN 1371.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Dans l'interrogatoire qu'on fit subir à ces assassins , ils avouèrent les ordres qu'ils avoient reçus du Seigneur de Padoue. Ils déclarèrent même qu'ils étoient chargés d'empoisonner tous les puits publics. Sur cette déclaration , on fit garder les puits par des soldats , dans la crainte que le projet manqué par ceux-ci ne fût exécuté par d'autres. Ensuite on fit le procès à ces scélérats. Ils furent condamnés à être traînés dans les rues à la queue d'un cheval , & ensuite écartelés dans la Place de Saint Marc. Quelques complices qu'ils avoient dans Venise parmi les gens du peuple furent pendus ; & on permit à tous les Nobles de prendre les armes pour leur sûreté en venant au Palais. La découverte de cet horrible complot remplit tous les vrais Citoyens de haine & de fu-

Supplice  
des assassins.

An 1371.

ANDRE'  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

reur contre François de Carrare. Chacun vouloit qu'on prévînt l'expiration de la treve pour venger sur ce Voisin perfide un violement aussi criminel de toutes les loix de l'humanité ; mais le Sénat ne consultant que sa sagesse ordinaire , persista dans la résolution de garder la treve , & réserva les efforts de son juste ressentiment pour le temps où il pourroit le faire éclater sans manquer à ses engagements.

Punition  
de plusieurs  
Nobles Vénitiens.

Le Seigneur de Padoue insensible à l'infamie dont il venoit de se couvrir , regretta seulement de n'avoir pas réussi. Constant à suivre ses odieux projets , il ne fit que changer de manœuvre. Il s'attacha à corrompre par argent quelques-uns des principaux Sénateurs. Il trouva parmi les Nobles accredités quelques mauvais Citoyens , qui ne rougirent pas de lui donner leur confiance , & de se prêter à ses trahisons. Cette intrigue détestable fut découverte dans le courant du mois de Mai. Le bruit se répandit que la République étoit trahie ; que plusieurs Patriciens

entretenoient une intelligence criminelle avec François de Carrare, & lui dévoiloient les délibérations les plus secretes du Sénat. Léonard Morosini & Marin Barbarigo, Chefs des Quarante, Louis du Molino, Avogador, & Pierre di Bernardo, Conseiller du Collège, furent accusés & convaincus de cette intelligence. On sçut qu'un Religieux de Saint Jerôme, nommé Frere Barthelemi, étoit l'instrument secret qui remuoit les ressorts de cette cabale. Tous les bons Citoyens frémissent en apprenant que des hommes de ce caractère employoient le crédit de leurs ministeres à sacrifier l'Etat aux fureurs d'un ennemi passionné. Le Conseil des Dix prit connoissance de cette affaire, & la jugea avec moins de rigueur qu'on n'auroit dû l'attendre de ce sévère Tribunal. Il condamna Léonard Morosini, Louis de Molino & le Frere Barthelemi à mourir dans un cachot. Les deux autres en furent quitte pour un an de prison, & une exclusion à perpétuité de tous les conseils.

---

 AN 1371.

 ANDRE  
 CONCARINI,  
 LX. Doge de  
 Venise.

An 1371. Tout Venise soupiroit après le moment de confondre le Seigneur de Padoue, & rien n'étoit plus naturel que ce désir d'humilier un Prince entreprenant qui se jouoit des Loix, des Traités & de tous les sentimens de la nature pour remplir ses projets injustes. La treve étoit sur le point de finir, & à mesure qu'on approchoit de son expiration, on s'occupoit avec plus d'ardeur des préparatifs de la guerre qu'on devoit lui faire; mais avant de commencer les hostilités, le Sénat termina un autre démêlé d'un genre bien différent.

ANDRE  
 CONTARINI,  
 LX. Doge de  
 Venise,

An 1372.

Démêlé du  
 Sénat avec  
 l'Evêque de  
 Venise.

Il y avoit déjà quelques années que les Evêques de Castello ou de Venise avoient entrepris de s'arroger un droit de dixieme sur les biens des morts. Cette singuliere prétention leur avoit été inspirée vraisemblablement par l'usage qu'ils voyoient pratiquer dans beaucoup d'autres Etats, où les Evêques & les Curés refusoient la sépulture à tous ceux qui n'avoient pas laissé à l'Eglise un legs considérable. Nicolas Morosini fut le premier des Evêques de Castello

qui osa introduire cette innovation ; l'en écrivit au Pape & obtint de lui une Bulle qui autorisoit son entreprise ; mais il fut arrêté par l'opposition qu'il rencontra de la part du Doge & du Sénat. Paul Foscarin son successeur voulut renouveler cette prétention & faire exécuter la Bulle. On lui fit des menaces qui l'intimidèrent. Il partit pour la Cour de Rome ; & dès qu'il y fut arrivé, il cita le Doge & le Sénat à comparoître devant le Pape pour s'y voir condamner à réparer les atteintes données par eux à la Jurisdiction Ecclésiastique. Le Sénat irrité de cette conduite , envoya ordre à l'Evêque de révoquer cette citation , en le menaçant d'y pourvoir par les voyes les plus rigoureuses. Il refusa d'obéir. Alors , par un décret du 3 Avril 1372 , il fut arrêté que Jean Foscarin , pere de l'Evêque , contraindrait son fils à révoquer cette citation offensante , & que s'il ne le faisoit pas, il seroit banni à perpétuité, tous ses biens seroient confisqués , & toute sa postérité dégradée de No-

An 1372.

A N D R E  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

An 1372.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Commen-  
cement de la  
guerre avec  
le Seigneur  
de Padoue.

blesse. L'Evêque effrayé de l'orage qui alloit fondre sur sa famille, se désista enfin de sa prétention ; mais il n'osa plus reparoître à Venise, & il finit ses jours à la Cour du Pape.

Le moment étoit venu d'agir contre le Seigneur de Padoue avec toute la vivacité que l'horreur de ses perfidies pouvoit inspirer. Les troupes & les munitions étoient prêtes. Il falloit un Général pour diriger les opérations. La République jetta les yeux sur Rainier de Vaseh, fameux Capitaine Florentin ; & elle nomma, suivant l'usage, deux Provédateurs de la Nation, André Zeno & Dominique Michieli, en attendant l'arrivée de Rainier de Vaseh. Le Sénat fit marcher un Corps de troupes pour détruire les ouvrages que François de Carrare avoit fait construire sur le bord des Lagunes. Les soldats s'y porterent avec tant de bonne volonté, que tout fut démoli avant que l'ennemi eût le temps de s'y opposer.

Terrible  
exécution  
dans le Pa-  
douan.

Rainier de Vaseh arriva à Venise avant la fin d'Avril. Il reçut publi-

quement l'Etendart de la République, & partit tout de suite pour Castel Franco, qui étoit le rendez-vous général de l'armée. Là, il réunit les différens Corps d'Infanterie & de Cavalerie à quatre mille hommes de la Cornide ou Milice du Trevisan. Après une revue générale, il marcha avec son Armée à Mestré; il jeta des ponts sur la Brenta, passa ce fleuve & s'avança jusques aux bains d'Albano, où il établit son camp. De-là il fit entrer ses troupes par détachemens sur les terres du Seigneur de Padoue, avec ordre de les ravager sans miséricorde. Les soldats remplirent cet objet avec l'acharnement qui leur est ordinaire, lorsque rien ne captive leur férocité: tout fut mis à feu & à sang jusques sur les murs de Padoue. Après cette exécution, le Général leva son camp, & le porta sur les bords de la Brentella. Il choisit cette position comme la plus favorable au dessein qu'il avoit de couper les vivres à la Ville de Padoue, & de faciliter par-là le siège de cette Place, qu'il méditoit.

An 1372.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Les Provéditeurs Vénitiens ne furent pas de même avis que lui. Ils condamnerent cette position, prétendant qu'elle rendoit trop difficile la marche des convois pour la subsistance de l'armée. Chacun soutint son sentiment avec opiniâtreté. On se passionna. Le Général accusa les Provéditeurs de vouloir lui faire manquer l'occasion de remporter de grands avantages. Les Provéditeurs lui reprocherent qu'il exposoit l'armée à périr, faute de vivres. La contestation s'échauffa au point, que Rainier de Vaseh, homme ardent & absolu, sortit du camp tout en colère, emmena les troupes qui étoient à lui, se retira à Mestré, où il abdiqua le commandement, rejetant les suites de cette discorde sur la seule obstination des Provéditeurs. Tel est l'inconvénient auquel on s'expose, lorsqu'un Général à qui on confie une armée, n'a pas l'autorité d'en diriger seul les mouvemens. Chargé des opérations, c'est à lui d'en combiner le plan. Dès que ses Subalternes auront le droit

An 1372.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Discorde  
parmi les Gé-  
néraux Véné-  
tiens.

de s'opposer à ses projets , il faudra qu'il ait bien de la constance , s'il ne se dégoûte pas du service ; il faudra même beaucoup de bonheur , pour que le bien de la chose n'en souffre pas.

AN 1372.

ANDRÉ  
CONTARINI ,  
LX. Doge de  
Venise.

On fut très-mécontent à Venise de cette division. La conduite de Rainier de Vaseh parut inexcusable ; parce que , quelque pût être le tort des Provéditeurs , il n'étoit pas d'un Général d'agir avec une vivacité & un dépit si contraires , au bien du service. On fut moins sensible par cette raison , à la perte d'un Officier qui avoit trop d'ardeur & de dureté dans le caractère pour réussir. On fit partir Thadée Justiniani , que l'on chargea du commandement de l'armée , en attendant qu'on eût fait choix d'un autre Général. Les deux Provéditeurs furent rappelés & mis en prison ; & on les condamna l'un & l'autre à être exclus pour deux ans de tous les Conseils

Thadée Justiniani , justifia bientôt la confiance de la République. Il fit attaquer le Château de Mura-

Avantages  
remportés  
par les Vénitiens.

no, & l'emporta. En même temps Michel Delfino entra dans la Brenta avec grand nombre de Barques armées, & se présenta pour assiéger la Tour de Curano. Elle étoit environnée d'une forte palissade qu'il fit arracher avec beaucoup de peine. Après quelques assauts, la Tour se rendit, & la garnison fut faite prisonnière de guerre. Delfino connoissant l'importance de ce poste, fit creuser autour un large fossé. L'ennemi voulut interrompre, & empêcher ce travail. Un détachement des troupes de Carrare vint fondre sur les travailleurs; mais il fut battu & obligé de se retirer avec perte. Le reste de la campagne se passa en escarmouches réciproques, dont les avantages furent partagés, sans être considérables.

Le Roi de Hongrie se déclare contre les Vénitiens.

Le Seigneur de Padoue hors d'état de résister aux Vénitiens, travailloit avec ardeur à se faire des alliés. Il vint à bout d'engager le Roi de Hongrie à rompre la neutralité, en se déclarant en sa faveur. Ce Prince, qui haïssoit les Vénitiens, & qui

ne voyoit dans le Seigneur de Padoue que les sentimens & le zele d'un protégé soumis, ne put se résoudre à le laisser opprimer. Il avoit d'ailleurs un intérêt personnel à arrêter les progrès des Vénitiens, dans la crainte qu'ils n'acquissent des forces capables de faciliter leur rétablissement dans le Pays de Dalmatie, dont il avoit fait sur eux la conquête. Il fit marcher au secours du Padouan, un gros corps de troupes commandé par le Vaivode de Transilvanie. Cette armée prit sa route par le Frioul, pour pénétrer dans le Trevisan, & de-là se joindre à François de Carrare.

Justiniani averti de la marche des Hongrois, prit avec lui un détachement nombreux d'Infanterie & de Cavalerie, & se transporta sur la rive droite de la Piave pour disputer aux ennemis le passage de ce fleuve. Il étoit à peine arrivé, que l'avant-garde de l'armée Hongroise se présenta sur l'autre bord. Il laissa passer les premiers escadrons; & lorsqu'ils commençoient à se former, il les fit

An 1372.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

An 1373.

Défaite des  
Hongrois.

An 1373.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
IX. Doge de  
Venise.

charger vivement, & les culbuta dans la riviere. Il passa lui-même avec sa Cavalerie sur le bord opposé. Il attaqua le reste de l'avant-garde ennemie, la mit en fuite & la poursuivit jusqu'à ce qu'il l'eût entièrement dispersée. Il fut très-bien secondé dans cette occasion par le Comte Gerard di Camino, & par beaucoup d'autres Seigneurs du pays. Après cette victoire, Justiniani resta campé sur la rive droite de la Piave, attendant l'armée Hongroise pour la combattre. Il auroit dû mettre le fleuve entre l'ennemi & lui. Le succès lui donna de la confiance; & il paya cherement cette présomption quelques jours après.

Défaite des  
Vénitiens.

Les Hongrois parurent au nombre de cinq mille hommes. Ils fondirent avec impétuosité sur la troupe que Thadée Justiniani commandoit, & qui étoit inférieure de beaucoup. Elle soutint long-temps ce terrible choc; mais enfin, elle fut rompue, taillée en pièces, obligée de se sauver en désordre. Le Général & le Comte de Camino ref-

terent au nombre des prisonniers , & furent conduits à Padoue. Les débris de cette armée plus d'à moitié détruite , réunis sous Trevise , se renfermerent dans la place , laissant toute la campagne à la merci du vainqueur. Ce combat sanglant se donna au commencement de Mars de l'an 1373. Il eut les suites les plus malheureuses pour les Peuples du Trevisan , les plus à portée de l'ennemi , qui saccagea impitoyablement tout le pays.

An 1373.

ANDRÉ  
CONIARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Cependant le Vaivode , à qui sa victoire avoit beaucoup coûté , craignant de voir sa marche fréquemment arrêtée par de pareils combats , changea de route. Il fit défiler son armée du côté de Feltri & de Belluno. De-là par une marche forcée , il se rendit à Bassano ; & n'ayant plus d'obstacles pour arriver à Padoue , il fit heureusement sa jonction avec les troupes de François de Carrare. Ce Seigneur aidé de ce renfort entreprit d'enlever aux Vénitiens la Tour de Curano. Pierre della Fontana y commandoit avec une bonne garni-

An 1373.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Intrigues  
du Seigneur  
de Padoue.

son. Les alliés se présentèrent pour l'attaquer. Il fit sur eux une sortie qui fut vivement repoussée, & où il perdit beaucoup de monde. Mais cet échec ne l'empêcha pas de bien défendre la Place, que les ennemis ne purent forcer.

François de Carrare ne se bornoit point à attaquer les Places occupées par les Vénitiens ; il mettoit en usage toutes sortes d'intrigues, pour soulever contr'eux toutes les Puissances voisines. Il fonda le Marquis de Ferrare & le Seigneur de Verone, qui refuserent d'entrer dans la ligue qu'il leur proposoit, à cause des engagements qu'ils avoient pris avec la République par des traités. Il sollicita le Légat qui résidoit à Ferrare, pour l'engager à employer l'autorité Ecclésiastique en sa faveur. Ce Légat étoit chargé de poursuivre l'effet des censures lancées par le Pape, contre Barnabé Visconti, Seigneur de Milan, que l'on accusoit de beaucoup de crimes, & principalement d'avoir donné dans ses Etats de fâcheuses atteintes aux droits du

Sacerdoce. Séduit par le zele que Carrare affectoit pour le maintien des immunités Ecclésiastiques, le Légat écrivit au Sénat de Venise, que si la République ne satisfaisoit pas le Seigneur de Padoue, il ne pourroit se dispenser de procéder contr'elle, comme contre l'hérétique Bernard Visconti.

Le Sénat ne répondit point à cette lettre menaçante; mais il en témoigna par écrit son mécontentement au Marquis de Ferrare. „ Il est fort „ extraordinaire, lui dit-il, que le „ Légat ait osé, sous vos yeux, braver l'autorité de la République. „ Nous ne pouvons croire, attendu „ l'ancienne amitié qui nous unit à „ vous, que vous ayez approuvé un „ procédé si indécent. Si cela étoit, „ l'injure ne seroit pas légère. Au reste, les Vénitiens sont depuis longtemps dans l'habitude de craindre peu les menaces de cette espece, & de mépriser ceux qui les font. „ Le Légat eut la sagesse de ne pas pousser les choses plus loin. Les Vénitiens ne furent pas si heureux dans la négocia-

AD 1373.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Fermeré  
des Vénitiens vis-à-vis du Légat.

tion qu'ils avoient entamée auprès du  
 An 1373. Duc d'Autriche, pour le déterminer  
 ANDRÉ à faire une diversion en leur faveur du  
 CONTARINI, côté de Feltri & de Belluno, Vil-  
 EX. Dege de les cédées au Seigneur de Padoue  
 Venise: par le Roi de Hongrie. Carrare qui  
 en fut informé, se hâta d'offrir ces  
 deux Villes au Duc Léopold, qui  
 les accepta en promettant de de-  
 meurer neutre.

Depuis le combat de la Piave, où  
 Thadée Justiniani avoit été fait pri-  
 sonnier, l'armée de Venise étoit res-  
 tée sans Général. La République  
 choisit Gibert de Correge pour la  
 commander en chef, & lui donna  
 pour Provéditeurs Léonard Dan-  
 dolo & Pierre della Fontana. Cet  
 Officier qui s'étoit fait beaucoup  
 de réputation dans les guerres de  
 Lombardie, où il avoit servi,  
 amena avec lui sa Compagnie d'Ar-  
 balétriers. Dès qu'il fut arrivé au  
 camp, & qu'il eut reconnu la po-  
 sition des ennemis, il jugea qu'il fal-  
 loit absolument attaquer leurs lignes,  
 pour s'ouvrir un passage vers Padoue,  
 & en faire le siège. Les Provéditeurs

approuverent son dessein. Il se mit en marche avec l'armée, & fit tout de suite ses dispositions pour l'attaque, qui fut exécutée le 14 de Mai. Ce jour-là, dès le grand matin, il mit ses troupes en bataille. Il donna le signal; elles s'ébranlerent, & le combat commença: il fut long & terrible. Malgré tout ce que put faire Gibert, qui donna en cette occasion des preuves signalées de bravoure & d'habileté, les lignes ne furent point forcées; le soldat se rebuta de tant d'affauts inutiles. L'ennemi profitant de son avantage, mit les Vénitiens en déroute, & leur retraite se fit avec tant de précipitation, qu'ils eurent beaucoup de peine à sauver le grand Etendard de Saint Marc. La perte fut très-considérable des deux côtés; les Vénitiens regretterent particulièrement plusieurs de leurs Nobles qui étoient restés au nombre des morts.

Le mauvais succès de cette attaque ne fit pas changer de dessein à Gibert de Corregge; il écrivit à Venise pour demander du renfort, &

AN 1373.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Les Vénitiens attaquent les lignes des ennemis, & sont repoussés.

Les maladies ruinent l'armée des Vénitiens.

---

An 1373.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

en attendant il se tint tranquille dans son camp de Lupa; il occupoit un terrain marécageux, & il ressentit bientôt les funestes effets d'une position si mauvaise. Les maladies se mirent dans l'armée & y firent de grands ravages; plusieurs Officiers de distinction moururent, & Gilbert de Corregge lui-même fut une des premières victimes; de sorte que les troupes Vénitiennes, se trouvant de nouveau sans Général, restèrent aux ordres des deux Provéditeurs. Les grandes chaleurs qui survinrent, secherent le marais, & les maladies cessèrent presque aussi-tôt. L'armée reçut tous ses renforts dans le courant du mois de Juin; les Provéditeurs, persistant dans la résolution d'attaquer les lignes de l'ennemi, envoyèrent des travailleurs pour construire sur le front de l'attaque une bastille qui devoit protéger leurs mouvemens: mais François de Carrare ne leur en donna pas le temps; il détacha plusieurs bataillons pour détruire l'ouvrage & charger les travailleurs.

Les Provéditeurs firent avancer toute leur armée en bataille pour les soutenir ; leur manœuvre engagea une seconde action ; les ennemis sortirent de leurs lignes, & le combat, devenu par-là inévitable, se donna le premier de Juillet. Les Vénitiens remportèrent une victoire complète ; l'armée ennemie fut mise en fuite, laissant un grand nombre de morts & un plus grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouva le Vaivode de Transilvanie, avec plusieurs Officiers Généraux Italiens & Hongrois. Pour assurer les fruits de cette victoire, les Provéditeurs firent construire une seconde bastille près de la première, résolus de marcher en avant dès que ce travail seroit achevé. Tandis qu'ils étoient occupés de leurs dispositions, François de Carrare profita d'un moment où ils étoient moins sur leurs gardes ; il fondit inopinément sur leurs troupes, les contraignit de fuir en désordre & s'empara des deux bastilles, de sorte que l'armée Vénitienne fut forcée de se replier sur son premier camp sous

AN 1373.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Victoire  
des Vénitiens.

An 1373.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Division  
Dans la fa-  
mille de Car-  
rare.

Lupa. Le Seigneur de Padoue, enhardi par ce succès, envoya des travailleurs, protégés par un gros détachement, pour élever une bastille tout près du camp des Vénitiens. Cette témérité eut le sort qu'elle méritoit ; les Provéditeurs chargerent les travailleurs & les soldats, & les taillerent en pièces.

François de Carrare avoit deux freres, Marsile & Nicolas, qui désapprouvoient ouvertement la conduite de leur aîné ; ils avoient épuisé auprès de lui toutes les raisons propres à lui faire appréhender les suites de sa présomption, en lui représentant que la puissance des Vénitiens étoit supérieure à la sienne ; qu'il étoit dangereux de les irriter, & qu'en provoquant leur vengeance, il attireroit infailliblement sur lui-même & sur toute sa maison les plus grands malheurs. Loin de le convaincre, ils n'avoient fait que l'aigrir. François de Carrare, les regardant comme les ennemis de sa gloire, faisoit observer leur conduite avec méfiance, & prit enfin la résolution de

les faire arrêter. Ils furent avertis de son dessein & voulurent le prévenir par la fuite. Marsile se sauva à Venise; Nicolas, qui le suivoit, fut pris en passant à Manselicé, & renfermé dans une étroite prison.

An 1373.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Négocia-  
tions pour la  
paix.

Divers Médiateurs travailloient à ménager un accommodement entre les Vénitiens & le Seigneur de Padoue; mais rien ne fut aussi efficace, pour réduire cet ennemi opiniâtre, que la conduite des Hongrois ses auxiliaires; ils avoient beaucoup souffert au combat du premier de Juillet, & ils souhaitoient vivement de procurer la liberté du Vaivode fait prisonnier à ce combat. Ils écrivirent à leur Roi que François de Carrare les sacrifioit à son ambition; qu'il n'y avoit qu'un moyen de sauver les restes de l'armée Hongroise: c'étoit de le contraindre à faire la paix, en le menaçant de tourner ses armes contre lui s'il persistoit à vouloir la guerre. Le Roi de Hongrie, à qui il paroissoit très-dur de faire de si grands frais pour servir la folle passion d'un allié, écrivit en effet au

An 1373.

A N D R É  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Seigneur de Padoue qu'il avoit besoin de ses troupes, qu'ainsi il eût à faire sa paix comme il pourroit.

François de Carrare fut consterné de cette déclaration; il ne pouvoit se passer du secours qu'on avoit dessein de lui enlever; il n'avoit rien à espérer de ses sujets qui le haïssoient comme l'auteur de tous leurs maux, ni de ses voisins qui se défioient de lui comme d'un génie inquiet & turbulent. Il se vit donc dans la dure nécessité de demander la paix aux Vénitiens qui se prévalurent de sa situation pour lui prescrire les conditions les plus humiliantes.

Articles  
du traité de  
paix.

Le traité fut signé le onze de Septembre, & voici quels en furent les articles: 1°. on choisira cinq Nobles Vénitiens qui jureront de faire justice, & après un mûr examen, ils regleront les limites des deux Etats dans trois mois s'ils le peuvent, & dans six mois au plus tard; 2°. le Seigneur de Padoue payera à la République pour les frais de la guerre, 250 mille ducats, 40 mille présentement & 14 mille tous les ans, jus-

qu'à l'entier acquit de la somme ;  
 3°. le Seigneur de Padoue viendra  
 en personne à Venise, ou tout au  
 moins il y enverra son fils pour de-  
 mander pardon à la République des  
 insultes qu'il lui a faites, & pour lui  
 jurer une inviolable fidélité à l'ave-  
 nir ; 4°. le Seigneur & la Commu-  
 nauté de Padoue payeront, pendant  
 quinze ans à l'Eglise de Saint Marc,  
 trois cents ducats chaque année ; 5°.  
 la Tour de Curano avec ses dépen-  
 dances demeurera aux Vénitiens,  
 sans que le Seigneur de Padoue y  
 puisse jamais rien prétendre ; 6°. le  
 Seigneur & la Communauté de Pa-  
 doue feront démolir toutes les bastil-  
 les & tous les forts nouvellement  
 faits, & ne pourront désormais en  
 construire aucun des deux côtés du  
 fleuve, à deux milles des eaux salées.  
 7°. Les Vénitiens de leur côté fe-  
 ront détruire tous les nouveaux ou-  
 vrages qu'ils ont faits pendant la  
 guerre ; 8°. tous les procès & con-  
 damnations, au sujet des limites, se-  
 ront annullés, & on se rendra mu-  
 tuellement tous les prisonniers ; 9°.

AN 1373.

ANDRÉ  
 CONTARINI,  
 LX. Doge de  
 Venise.

An 1373.

A N D R É  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

toutes choses seront rétablies dans le même état où elles étoient du vivant de Jacques de Carrare, pere du Seigneur François; 10°. le Seigneur & la Communauté de Padoue feront tous leurs efforts auprès du Roi de Hongrie pour déterminer ce Prince à vivre en paix avec les Vénitiens, & à certifier ses dispositions à ce sujet par des lettres scellées de son sceau; 11°. lorsque le Seigneur de Padoue aura fait le premier paiement, lorsqu'il aura détruit les forts & les bastilles, demandé pardon, & procuré les lettres du Roi de Hongrie, on rendra les prisonniers & tous les passages redeviendront libres; 12°. Marsile de Carrare sera rétabli dans tous ses biens & honneurs; il pourra, s'il le juge à propos, faire transporter tous ses effets à Venise pour s'y établir; 13°. celle des deux parties qui contreviendra au présent traité, payera à l'autre deux cents mille ducats.

Exécution  
du traité.

Ce traité prouve l'attention des Vénitiens à profiter de tous leurs avantages; & on voit dans le sort

du Seigneur de Padoue, qui fut obligé de le signer, le châtement que devoient toujours subir l'ingratitude & la présomption. Il se hâta de prévenir les maux dont il étoit menacé par la prompte exécution de ces articles. Tous les forts furent démolis. L'argent exigé fut porté à Venise. Le Roi de Hongrie accorda les Lettres que l'on demandoit. Dès les premiers jours d'Octobre le jeune François de Carrare, fils aîné du Seigneur de Padoue, se transporta à Venise avec une nombreuse suite de Gentilshommes. Il se présenta au Collège, & ayant mis un genou en terre, il demanda pardon, & jura sur les Saints Evangiles, que tous les articles dont on étoit convenu seroient inviolablement observés. Le Doge le fit relever, en lui disant : " allez, & ne péchez plus, ni vous, ni votre Pere. " Tous les prisonniers furent rendus de part & d'autre, & l'ouvrage de la paix fut entièrement consommé.

François de Carrare n'étoit pas homme à s'instruire par les malheurs.

An 1373.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

An 1374.

---

An 1374.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Il étoit vaincu; mais ses humiliations ne faisoient qu'irriter la méchanceté de son caractère. Désespéré de la paix honteuse qu'il venoit de faire, il employoit toutes les ressources de son esprit à imaginer les moyens d'exciter de nouveaux troubles, où il pût trouver l'occasion de satisfaire son dépit & de réparer ses pertes. Il avoit grand soin de dissimuler aux Vénitiens cette mauvaise intention. Il affecta la volonté la plus sincère de vivre avec eux en bonne intelligence. Les Commissaires de la République, envoyés sur les lieux pour régler les limites, le trouverent très-favorablement disposé. Il leur procura toutes les facilités qu'ils pouvoient désirer pour remplir l'objet de leur mission. En moins de six mois cette affaire fut terminée. Les Vénitiens eurent pleine satisfaction, & les deux territoires furent séparés par des bornes, qui ne laisserent plus d'incertitude. Afin d'anéantir en apparence jusques aux moindres traces des animosités passées, François de Carrare fit proposer aux Vé-

niens une ligue défensive. On l'accepta; & les conditions furent qu'au cas que l'un des deux Etats fut attaqué, le contingent de Padoue seroit du tiers, & celui de Venise des deux tiers.

Pendant que François de Carrare manifestoit une volonté décidée d'effacer tous les souvenirs qui auroient pu le rendre suspect à la République, il envoyoit furtivement des Émissaires chez tous les Princes voisins, dans l'intention de former une ligue capable de détruire sans retour la puissance des Vénitiens. Il sollicitoit tout à la fois le Roi de Hongrie, le Patriarche d'Aquilée, le Duc d'Autriche, & les Génois. Ses intrigues n'eurent pas d'abord beaucoup de succès. Il ne trouva que le Duc d'Autriche qui eût du penchant à entrer dans ses vues. Il fut près d'un an à le déterminer; mais enfin, il obtint de lui qu'il entreroit avec une armée dans le Trevisan.

Les Vénitiens n'avoient aucune connoissance de cette trame perfide. Le Comte de Collalto, leur ami,

An 1374.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Intrigues  
du Seigneur  
de Padoue.

Étonnante  
sécurité des  
Vénitiens.

An 1374.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Dôge de  
Venise.

les informa des préparatifs de Léopold, en les assurant que ce Prince en vouloit à la Marche Trevisane. Le Comte de Collalto \*, issu des anciens Comtes de Trevisse, & l'un des plus puissants Seigneurs de ce canton, n'avoit pas toujours été attaché aux Vénitiens. Il servoit contr'eux dans l'armée Hongroise, lorsque le Roi Louis vint en personne faire le Siège de Trevisse. Il accompagna ce Prince dans sa retraite jusqu'à Bude. Louis affectionnoit beaucoup ce Comte à cause de son esprit & de sa valeur. Un jour qu'il s'entretenoit familièrement avec lui sur les événemens de la guerre ; “ je vous aime, lui dit  
,, le Roi, retenez bien le conseil que  
,, je vais vous donner. Ne faites ja-  
,, mais la sottise de vous opposer à  
,, des voisins plus puissans que vous,  
,, dans l'espérance d'être secouru par

\* Cette illustre Maison existe encore à Venise. Il y en a une branche établie à Vienne en Autriche ; & les Collal Seigneurs de Pradines, qui possèdent une charge de Conseiller à la Cour des Comptes d'Aix en Provence, se prétendent de la même Maison. Ils ont les mêmes Armes, portant comme ceux de Venise, écartelé d'argent & de sable.

un allié dont les forces sont éloignées ; parce qu'il est très-dangereux d'avoir le feu chez soi, lorsque l'eau est bien loin. “ Le Comte de Collalto sentit toute la sagesse de cette maxime ; & il en profita si bien qu'il fut depuis l'amis des Vénitiens le plus constant.

Il réitéra plus d'une fois l'avis qu'il voit donné au Sénat, sans qu'on vouût le croire. Les Vénitiens se reposoient sur la foi des traités qui leur garantissoient l'amitié du Duc d'Autriche. D'ailleurs l'usage étoit dans ce temps-là, qu'un Prince qui vouoit rompre la paix, envoyoit un Ambassadeur pour exposer les raisons qu'il avoit de faire la guerre, & ne commençoit jamais les hostilités, sans avoir défié ses ennemis. Les sûretés sont toujours bien équivoques, vis-à-vis d'un voisin entreprenant. L'objet incertain de ses mouvemens est une forte raison de les suspecter ; & ce n'est gueres contre l'ambition que de se croire suffisamment défendu contr'elle par le foible appui des traités & des re-

AN 1374.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

AN 1375.

An 1375.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

gles ordinaires. Les Vénitiens s'obstinèrent à regarder les avertissemens du Comte de Collalto comme de vaines terreurs. Ils ne prirent aucune précaution pour mettre le Trevisan à couvert, & le Duc Léopold se prépara sans inquiétude à exécuter l'expédition qu'il avoit projetée.

An 1376-

Le Duc  
d'Autriche  
entra dans le  
Trevisan  
avec une ar-  
mée.

Ce fut au mois de l'an 1376, que ce Prince se mit en mouvement, & entra dans le Trevisan avec une armée. Il ravagea la campagne pendant un mois entier, & fit courir ses partis jusques sous les murs de Trevisan, sans que la garnison de cette Place osât risquer la moindre sortie pour le combattre. Le Sénat effrayé de cette irruption qu'il n'avoit jamais voulu croire possible, & confus d'avoir été le dupe de ses fausses idées sur l'empire du droit des gens, fit mettre en prison tous les Négocians sujets du Duc Léopold qui étoient établis à Venise & ordonna la saisie de tous leurs effets. Il fit assembler promptement les Milices de la Province; il somma le Seigneur de Padoue de fournir son contingent; il envoya des Noble

en Lombardie pour y faire des levées de soldats, & il choisit pour Général Jacques de Cavalli, gentilhomme Veronois.

Dès que les Milices furent rassemblées, Marin Soranzo se mit à leur tête, avec un détachement de neuf cens hommes de la garnison de Trevisé. Il alla à la rencontre de Léopold, qui se replia sur Feltri. Soranzo le poursuivit, & ayant atteint son arriere-garde près de Guero, l'attaqua & la mit en fuite. Il menoit avec lui une piece de canon, arme nouvelle dont on n'avoit point encore entendu parler en Italie. Elle ne contribua pas peu à l'avantage qu'il venoit de remporter. Il auroit dû s'arrêter à Guero & s'y fortifier. En occupant ce poste, il auroit éloigné l'ennemi des frontieres du Trevisan, & se seroit conservé une porte pour pénétrer dans les Etats du Duc. Il crut avoir assez fait de battre l'arriere-garde de l'armée Autrichienne, & revint tout de suite à Trevisé. Léopold profita de cette faute en habile homme. Il mit garnison dans

---

AN 1376.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

An 1376.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Progrès de  
l'armée Véné-  
tienne.

Guero ; il fortifia cette Place par de bons retranchemens, & on eut ensuite beaucoup de peine à l'en chasser. L'armée aux ordres de Cavalli ne fut entièrement rassemblée qu'à la fin de Juin. Ce Général, après avoir fait la revue de ses troupes sous Trevisé, marcha droit à Guero, & trouva les Autrichiens retranchés en avant de cette Place. Il ne balança point à les attaquer. Il envoya des partis escarmoucher avec l'ennemi. Bientôt après il engagea une action générale. Tandis qu'on se battoit avec acharnement, Cavalli détacha un Corps de troupes par la gauche pour tourner les lignes des Autrichiens : cette manœuvre lui réussit. L'ennemi appercevant ce mouvement abandonna ses lignes, & se retira. Cavalli le fit charger dans sa retraite ; & ses troupes poursuivirent les Autrichiens jusqu'à SanVittoré.

Premier  
usage du ca-  
non.

L'Armée Vénitienne arriva devant Guero, & battit la Place à coups de canon.\* Cette maniere d'attaquer,

\*L'Auteur de la Chronique de Venise parle ainsi des canons de ce temps-là : « c'est un gros instrument de fer, qui a une large bouche sur le devant ;

inconnue jusques-là , jetta l'épouvan-  
 e dans la garnison. Elle capitula  
 près quelques jours de Siège. Ca-  
 alli maître de Guero , se porta à  
 Feltri. Pour éviter les obstacles dont  
 l'ennemi avoit embarrassé les che-  
 mins , il fit percer une route au tra-  
 vers d'un bois que l'on avoit jugé  
 impraticable & déboucha tout à coup  
 dans la plaine de Feltri , au grand  
 tonnement des Autrichiens. Dès  
 qu'il eut établi son camp , il fit ses  
 dispositions pour assiéger la Ville,  
 & employa d'abord ses travailleurs  
 à détourner les eaux de la riviere  
 l'Alona. Les troupes du Seigneur de  
 Padoue étoient à ce Siège , & y fer-  
 roient très-infidelement. C'étoient  
 autant d'espions qui informoient  
 l'ennemi de tout. On les avoit pos-  
 ées sur le bord de la riviere pour

An 1376.

ANDRÉ  
 CONTARINI,  
 LX. Doge de  
 Venise.

& un long tuyau dans le corps , où l'on met  
 une poudre noire , composée de salpêtre , de sou-  
 fre & de charbon , avec une grosse pierre ronde  
 par-dessus. On bouche le canon : on met le feu  
 par un trou à la poudre. La pierre part avec  
 fracas. Il n'y a point de mur si gros qui lui résiste ;  
 & on croiroit que c'est Dieu qui tonne. « Cela  
 prouve que la plupart des Auteurs se sont trompés,  
 en disant que le premier usage du canon ne fut  
 qu'en 1380.

AN 1376.

ANDRE'  
CONTARINI;  
LX. Doge de  
Venise.

garder les digues qui en détournoient les eaux ; & toutes les nuits , ces faux alliés , trouvoient le secret de rendre l'eau à la Ville , sans qu'on les soupçonnât de cette trahison. Cavalli voulut abréger les opérations du Siége , en ordonnant un assaut général ; & afin d'exciter l'ardeur des troupes , il écrivit au Doge pour lui demander permission de leur assurer la double paye d'un mois & le pillage de la Ville. Le Sénat qui avoit envie de mettre les habitans dans ses intérêts , ne voulut jamais consentir qu'ils fussent abandonnés à la fureur du soldat. Il accorda la double paye , il refusa le pillage & l'assaut ne fut point donné.

Retraite  
imprudente  
des Vénitiens.

Sur ces entrefaites on apprit que le Duc d'Autriche venoit au secours de la Place avec une armée. Le Sénat ne voulant point exposer les affaires au risque d'une bataille , envoya ordre à Cavalli de se replier sur Trevisé , en laissant garnison dans tous les Châteaux du Feltrin , dont il s'étoit emparé. Ce Général obéit , en désapprouvant hautement l'ordre qu'il

qu'il avoit reçu. Il soutenoit avec raison, qu'au lieu de cette retraite peu honorable, il auroit fallu occuper les défilés des montagnes, & y arrêter l'ennemi : projet dont l'exécution souffroit peu de difficulté, & n'exposoit à aucun inconvénient. On n'eut point d'égard à ses représentations. Il est rare qu'on ne commette pas des fautes essentielles, lorsqu'on veut assujettir un Général d'armée aux idées de gens, qui, tranquilles dans le Cabinet, décident des choses sans avoir ni la connoissance des lieux, ni l'expérience du métier.

La campagne fut prolongée bien avant dans l'hyver; & le froid, qui fut très-rigoureux cette année, fit périr beaucoup de soldats de part & d'autre. Il n'y eut aucune action considérable. On s'enleva mutuellement des postes & des convois : on se harcela, on se fatigua beaucoup, jusqu'à ce que la rigueur de la saison, devenue extrême, obligeât les deux armées à prendre des quartiers d'hyver. Les hostilités recommencerent dès le mois d'Avril de l'année sui-

---

An 1376.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

An 1377.

AN 1377. vante. Le Duc d'Autriche s'avança à Belluno, & Cavalli marcha à Ser-ravalle. Le Duc d'Autriche fit atta-quer la Tour de San Baldo, Château occupé par les troupes de la Républi-que, au voisinage de Belluno. Cavalli y envoya son fils à la tête de cent Gen-darmes. Malgré ce renfort, la Place fut forcée de se rendre aux Autri-chiens, & la garnison, prisonniere de guerre, fut envoyée à Trente.

Treve en-  
tre les Véné-  
tiens & le  
Duc d'Autri-  
che.

La République, à qui cette guerre étoit fort à charge, cherchoit avec empressement les moyens de la terminer. Elle s'étoit adressée au Roi de Hongrie, qui n'avoit pas paru éloigné de faire l'office de média-teur. Pour hâter le succès de cette négociation, la Seigneurie lui en-voya Jacques Priuli & Zacharie Con-tarini, avec le caractère d'Ambassa-deurs. Ce Prince écrivit au Duc d'Au-triche, & le détermina à conclure une treve de deux ans. Ainsi pour cette fois les intrigues du Seigneur de Padoue aboutirent à peu de chose.

Nouvelles  
intrigues du  
Seigneur de  
Padoue.

Il travailloit toujours sourdement à inspirer ses ressentimens à toutes

les Puissances qui avoient eu des intérêts à démêler avec les Vénitiens. Son projet étoit de les réunir toutes, afin de faire un amas de forces, sous lequel la République ne pût éviter de succomber. Il remplit enfin cette pernicieuse intention. Louis, Roi de Hongrie, le Patriarche d'Aquilée & les Génois signèrent avec lui une ligue offensive & défensive. Leur sûreté commune en fut le prétexte; & le désir d'abattre les Vénitiens à la première occasion qui se présenteroit, fut le véritable motif.

Cette puissante ligue ne fut connue à Venise que l'année suivante, & elle y répandit beaucoup de terreur. La Seigneurie n'eut pas de peine à comprendre que c'étoit sur elle que l'orage devoit fondre; & ce soupçon, sur lequel le caractère des Alliés laissoit peu de doute, la détermina à presser la conclusion de paix avec le Duc d'Autriche, afin d'avoir un ennemi de moins. Le Chevalier Léonard Dandolo & le Procureur Pierre Cornaro eurent ordre de se rendre auprès de ce Prince. Le Sé-

AN 1377.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

AN 1378.

Paix avec  
le Duc d'Aut-  
riche.

An 1370.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

nat lui fit proposer de lui remettre tous les Châteaux qu'on lui avoit pris dans le Feltrin, de mettre en liberté les Négocians ses sujets qui avoient été arrêtés à Venise, & de leur restituer tous leurs effets. A ces conditions la paix fut signée sans difficulté. Dans toute autre circonstance, les Vénitiens n'auroient pas eu la foiblesse de céder ainsi tout l'avantage à un ennemi qui les avoit attaqués sans raison, & même contre toute justice; mais attendu le péril dont ils étoient menacés, la saine politique exigeoit d'eux qu'ils sacrifiasent un point d'honneur assez peu intéressant dans le fond, à la nécessité de diminuer le nombre de leurs embarras.

En même temps ils travaillèrent à se procurer des Alliés qui pussent occuper une partie des forces qu'on vouloit réunir pour les accabler. Bernabo Visconti, Seigneur de Milan, & Pierin de Lusignan, Roi de Chypre, furent les seuls que la Seigneurie put attirer à son parti, & l'alliance de ces deux Princes ne lui procura que de foibles ressources.

*Fin du Livre quatorzieme.*

XX

SOMMAIRE  
DU LIVRE QUINZIEME.

*Affaires d'Orient. Calojean est détrôné, & Andronic est mis à sa place. Conduite hardie de Carlo Zeno. Il court un très-grand risque. L'Isle de Tenedos est donnée aux Vénitiens. Le Sénat approuve la prise de cette Isle. Colere des Génois à ce sujet. Les Grecs unis aux Génois attaquent Tenedos. Ils sont repoussés avec perte. Démêlé des Vénitiens avec les Génois à la Cour du Roi de Chypre. Les Génois enlèvent Famagouste au Roi de Chypre. Circonstances favorables au Seigneur de Padoue. Les Alliés déclarent la guerre aux Vénitiens. Succès du premier armement des Vénitiens. Révolution dans la Ville de Gênes. Guerre dans le Trevisan. Habile conduite de Carlo Zeno. Les Vénitiens se chargent de passer en Chypre la Fille du Seigneur de Milan. Les Vénitiens attaquent Famagouste & sont repoussés. Ils s'em-*

parent de Cattaro en Dalmatie. Pisani va à la rencontre de la Flotte Génoise, qui évite le combat. Il se rend maître de Sebenigo. Belles manœuvres de Pisani. Ordres imprudents du Sénat. Exploits de Carlo Zeno. Succès dans le continent. Opérations du Seigneur de Padoue. Il leve le siège de Mestré. Origine du grand Schisme d'Occident. Les Vénitiens y prennent peu de part. Mauvais état de la Flotte de Pisani. Il reçoit un renfort considérable. Il escorte un convoi de bled. La Flotte de Pisani est entièrement défaite. Perte considérable que font les Vénitiens. Rigueur du Sénat contre Pisani. Suites fâcheuses de la bataille de Pole. Exploits de Carlo Zeno. Il ravage toute la Côte de Gènes. Fâcheuse situation des Vénitiens. Mouvements des Génois dans le Golfe. Manœuvres des Alliés dans le Trevisan. Description des environs de Venise. Les Génois se montrent devant Venise. Ils observent sci-gneusement les environs de cette Capitale. Leur armée navale part de

Zara. Embarras extrême des Vénitiens. Description de la Ville de Chioza. Le Sénat y envoie du renfort. La Ville de Chioza est investie. Les Génois commencent les attaques. Le Commandant de la Garnison demande du secours. Chioza se rend aux Génois. Action indigne du Seigneur de Padoue. Ses conseils ne sont pas suivis. Consternation des Vénitiens après la prise de Chioza. Le Grand Conseil est forcé de rendre le commandement de la Flotte à Victor Pisani. Belle conduite de ce Général. Il fait les meilleures dispositions. Progrès des Génois. Les Vénitiens négotient la paix. Le Prince Charles de Hongrie arrive dans le Trévisan. Mouvemens des Génois. Propositions que le Prince de Hongrie fait aux Vénitiens. Le Sénat les rejette. Nouveaux efforts des Vénitiens. Ils remportent un léger avantage sur les Génois, qui a de grandes suites. Conduite imprudente des Alliés. Le Doge veut être de l'embarquement. Emulation des Vénitiens.

*tiens pour la défense de leur Etat.  
Décret pour encourager cette ému-  
lation. Suites avantageuses de ce  
Décret.*





# HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE. LIVRE QUINZIEME.



A perte des Vénitiens étoit résolue ; & jamais leur Etat n'éprouva une crise si dangereuse que celle qui suivit la ligue

dont nous venons de parler. Les affaires étoient déjà bien brouillées en Orient entr'eux & les Génois. La Cour de Constantinople avoit été jusques-là le théâtre de leur rivalité réciproque. Les deux peuples prétendant également à l'empire exclusif du commerce dans les Mers du Levant, cultivoient avec émulation

An 1378.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Affaires  
d'Orient.

An 1378.

ANDRÉ,  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

la faveur des Empereurs Grecs. Il y avoit eu quelques années auparavant de grands troubles à cette Cour. Calojean qui regnoit alors étoit tout dévoué aux Vénitiens. Il avoit un fils nommé Andronic, qui se lassant de voir ses prétentions au trône retardées par la longue vie de son pere, conspira contre lui. Il fut découvert. Calojean le fit arrêter : il ordonna qu'on lui appliquât un fer chaud sur les yeux, & qu'on le renfermât dans une étroite prison.

Calojean  
est détrôné,  
& Andronic  
est mis à sa  
place.

Les Génois de Pera voulurent profiter de cette division, pour reprendre à la Cour de Constantinople l'ascendant dont les Vénitiens jouissoient à leur préjudice. Ils formerent le complot d'enlever Andronic, d'attaquer ensuite Calojean dans son Palais, de le détrôner, & de mettre Andronic à la place, afin d'avoir un Empereur engagé par l'intérêt & la reconnoissance à les préférer à leurs rivaux. Les révolutions continuelles de cet Empire rendoient ce projet tout-à-fait praticable. Les Génois le concerterent avec finesse & le

remplirent heureusement. Il leur fut aisé de corrompre par argent les soldats qui gardoient la prison du Prince. Ils l'enleverent. Andronic, qui n'avoit été aveuglé qu'à demi, se mit à la tête du parti qu'on lui avoit formé. Il courut au Palais : il se saisit de Calojean & de ses autres fils, & il les fit enfermer dans un Château près de la mer. On le proclama Empereur sur le champ ; & par cette subite révolution, à laquelle le Peuple se prêta comme à toutes les autres, les Génois devinrent à Constantinople plus puissans qu'ils n'avoient jamais été. Les Vénitiens, spectateurs forcés de cette tragédie, en sentirent toutes les horreurs d'autant plus vivement, qu'il leur fut impossible d'y mettre obstacle.

Il y avoit alors parmi eux un jeune noble nommé Carlo Zeno, qui étoit particulièrement chéri de Calojean. Ce jeune homme, à qui nous verrons bien-tôt jouer un rôle glorieux, & qui fut l'un des plus grands hommes de son siècle, étoit fils de Pierre Zeno qui eut tant de part au Siège

An 1378.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise,

Entreprè  
hardie de  
Carlo Zeno.

An 1378.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

de Smirne, & qui y périt malheureusement. Il avoit eu une jeunesse fort libertine. Ecclésiastique d'abord, soldat ensuite, il avoit mené une vie errante & vagabonde. Ce n'étoit que depuis quelques années qu'un mariage, contracté avec une Gentildonne de la Maison de Justiniani, avoit fixé l'inconstance de ce caractère volage. Le commerce, qui étoit alors fort en usage parmi les Nobles Vénitiens, l'avoit attiré à Constantinople, où il s'étoit fait beaucoup aimer par la vivacité de son esprit, par la gaieté de son humeur, & par la noble franchise de ses procédés.

Calojean eut recours à lui dans son malheur. Le Gouverneur du Château, dans lequel il étoit renfermé, avoit une femme que ce Prince avoit aimée. Il lui fit confidence de son dessein, en la chargeant d'une lettre pour Carlo Zeno, dans laquelle il conjuroit cet ancien ami d'avoir pitié de son sort, & de mettre tout en œuvre pour le tirer de sa prison. La lettre fut fidelement rendue. Zeno sentit combien la commission

étoit délicate & périlleuse ; mais comme il étoit de ces hommes qui craignent peu les dangers ; & qui ne connoissent point de bornes aux devoirs de l'amitié , il résolut de tenter l'entreprise : & après y avoir bien réfléchi , il ne désespéra pas de mener les choses au point de rendre à Calojean sa liberté & son trône. Il n'avoit besoin que de s'affûrer d'un certain nombre de soldats , avec lesquels il pût hasarder un coup de main ; & il étoit bien sûr que la mobilité du peuple Grec feroit le reste. Il vint à bout d'engager dans son intrigue huit cens hommes déterminés. Il se les attacha par la foi des sermens , & par l'appas des récompenses. Lorsque toutes ses dispositions furent faites , il donna avis par la messagere affidée à l'Empereur prisonnier , qu'il étoit en état de le rétablir sur son trône ; qu'il ne s'agissoit plus que de le tirer de prison & de le montrer au Peuple.

An 1378.

ANDRÉ  
CONTARINI ,  
LX. Doge de  
Venise.

La Chambre où ce Prince étoit renfermé avoit une fenêtre qui donnoit sur la mer. Zeno arriva de nuit

sur un Esquif au bas de la fenêtre.  
 An 1378. On le tira par une corde. Il entra  
 ANDRÉ  
 CONTARINI,  
 LX. Doge de  
 Venise. dans la Chambre, & exhorta Calo-  
 jean à descendre avec lui sans diffé-  
 rer. Alors ce malheureux Prince se  
 mit à pleurer, & lui dit d'un ton  
 pénétré: “ Je vous ai des obligations,  
 „ mon cher Zeno, que je n'oublierai  
 „ jamais. Il y a peu d'amis tels que  
 „ vous; je sens vivement tout ce que  
 „ vous faites pour moi. Je vois bien  
 „ que si je vous suis, j'aurai la liberté  
 „ que je desire, & je regnerai;  
 „ mais la tendresse paternelle m'ar-  
 „ rête & me met dans un trouble  
 „ que j'aurois peine à vous exprimer.  
 „ J'ai deux enfans dans les fers. Je  
 „ connois toute la méchanceté du  
 „ scélérat qui nous opprime. Je  
 „ crains qu'au moment qu'il appren-  
 „ dra mon évafion, il n'immole ces  
 „ cheres victimes à fa fureur. Ainsi  
 „ je perdrais deux fils que j'aime  
 „ tendrement, & je finirois mes  
 „ jours dans le deuil & l'amertu-  
 „ me, me regardant comme l'auteur  
 „ de leur mort. “  
 Ce sentiment étoit bien respecta-

ble de la part d'un pere ; & si la politique le traite de foiblesse , la nature y reconnoitra son empire & ses droits. Zeno fit tout au monde pour vaincre la répugnance de Calojean ; & comme ce Prince ne lui répondoit que par des larmes & des sanglots : “ Il n'est plus tems , lui dit „ ce généreux ami , de pleurer & „ de faire des réflexions. Vous voyez „ à quoi je m'expose pour vous. „ Décidez-vous sur le champ. Descendez , ou je me retire. Si vous „ voulez me suivre , ma fortune & „ ma vie sont à vous. Si vous ne „ me suivez pas , ne m'envoyez plus „ ni lettres ni messagere. “ Calojean toujours retenu par la tendresse , ne put se résoudre à profiter de l'occasion. Zeno le quitta à regret , & se retira dans sa maison , après avoir congédié les soldats qu'il avoit mis en embuscade.

Quelque temps après Calojean , vaincu par les ennuis de la prison , eut encore recours à lui en le priant de le délivrer à quelque prix que ce fût ; & afin de le déterminer plus

An 1378.

ANDRÉ  
CONTARINI ,  
LX. Doge de  
Venise.

Il court un  
très-grand  
risque.

AN 1378.

ANDRÉ  
CONTARINI.  
LX. Doge de  
Venise.

efficacement, il lui envoya un acte signé de sa main, par lequel il cédoit à la République l'Isle de Tenedos, poste très-avantageux, à l'entrée du détroit de Gallipoli, & très-envié par les Génois pour l'avantage de leur commerce. Carlo Zeno répondit à ce Prince, & lui offrit de nouveau tous ses services. Malheureusement la messagere qui favorisoit cette correspondance, laissa tomber sa lettre en rentrant dans la prison. Les gardes virent cette lettre & la porterent à Andronic : il y eut grand bruit au Palais ; la femme fut arrêtée ; on l'appliqua à la question, & elle avoua tout. Andronic, furieux contre Carlo Zeno, le fit chercher avec soin, & menaça de le faire mourir dans les supplices les plus cruels. Zeno se réfugia chez un soldat qui lui étoit très-attaché, & il se tint caché dans sa maison jusqu'à ce qu'il eût trouvé l'occasion de se sauver de Constantinople. Andronic fit appeler le Consul Vénitien & lui demanda raison de cet attentat. Le Consul désapprouva hautement la

conduite de Zeno, & promit de le livrer s'il pouvoit le découvrir.

Pendant qu'on étoit occupé à le chercher, Marc Justiniani arriva à Constantinople avec une Escadre de dix Galeres pour escorter la Flotte marchande qui revenoit des bords du Canaïs. Carlo Zeno, instruit de son arrivée, engagea le soldat chez qui il étoit réfugié, à le conduire de nuit vers le Port, & il se sauva sur les Galeres de Justiniani, qui le reçut à bras ouverts. Zeno lui raconta son aventure dans le plus grand détail, & lui remit l'acte de cession concernant l'Isle de Tenedos. Rien n'étoit moins juridique & moins propre à fonder un droit certain, que cet acte fait sans liberté & par un désir inquiet de se soustraire aux horreurs de la prison. Justiniani en jugea comme font la plûpart des hommes qui jugent toujours bon & valable ce qui favorise leurs intérêts, & trouvant cette pièce avantageuse, il résolut de s'en prévaloir pour s'emparer d'une Isle dont la possession pouvoit assurer à la République l'empire du com-

AN 1378.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

L'Isle de  
Tenedos est  
donnée aux  
Vénitiens.

An 1378.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

merce de Constantinople & des mers qui sont au-delà. La Flotte marchande arriva ; les Galeres l'escortèrent bien avant dans l'Archipel, jusqu'à ce que son retour fut mis à l'abri de tous les risques. Alors Justiniani revint à Tenedos : le Gouverneur de l'Isle étoit un Officier Grec tout dévoué à Calojean. Carlo Zeno demanda à lui parler & lui montra l'acte signé de ce Prince. Aussi-tôt la Ville & le Château furent livrés aux Vénitiens, qui y mirent une forte garnison. Justiniani en confia le commandement à Donat Trono, après quoi il remit à la voile pour Venise.

Le Sénat  
approuve la  
prise de cette  
Isle.

Il ne doutoit pas que le Sénat ne fût très-aise de cette acquisition, & qu'il ne donnât de grands éloges au service qu'il venoit de lui rendre sans le consulter. Cependant, lorsqu'il en rendit compte, les opinions furent d'abord très-partagées ; plusieurs Sénateurs condamnerent la prise de Tenedos, prétendant qu'agir de la sorte, c'étoit donner aux Génois un prétexte plausible de renouveler la guerre ; qu'Andronic, justement of-

ensé de cette entreprise, ne man-  
 ueroit pas d'en marquer son ressen-  
 timent par quelque coup d'éclat con-  
 tre les Vénitiens; qu'il n'étoit ni de  
 honneur, ni de la sûreté de la Ré-  
 publique de commettre sa réputation  
 dans une entreprise qui paroîtroit à  
 tout l'univers une affaire de pure cu-  
 pidité. Ce raisonnement étoit solide,  
 & il auroit opéré la conviction dans  
 une assemblée où l'intérêt n'auroit  
 pas parlé plus haut que la justice;  
 mais le plus grand nombre, ne fai-  
 sant attention qu'à l'avantage de de-  
 venir maître du passage de l'Archipel  
 dans les autres mers, méprisa les  
 difficultés qu'on pouvoit former con-  
 tre la validité de l'acte de cession,  
 & parut très-insensible à la crainte  
 d'éprouver le ressentiment de l'usur-  
 pateur Andronic. Il fut donc résolu  
 qu'on garderoit l'Isle de Tenedos,  
 & qu'on armeroit dix-sept Galeres  
 pour y transporter des troupes & des  
 munitions. Cette Flotte se trouva  
 prête en fort peu de temps; elle mit  
 à la voile, arriva à Tenedos, débar-  
 qua les troupes destinées à sa défense,

---

 AN 1378.

 ANDRE'  
 CONTARINI,  
 LX. Doge de  
 Venise.

An 1378.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

laissa Antoine Venier & Carlo Zeno pour les commander, & revint à Venise aussi-tôt après le débarquement.

Colere des  
Génois à ce  
sujet.

Les Génois de Constantinople entrèrent dans une colere étrange lorsqu'ils apprirent que l'Isle de Tenedos avoit reçu garnison Vénitienne. Rien n'étoit plus contraire à leurs intérêts que cet événement qui leur ôtoit toutes les facilités de leur commerce dans la Mer noire ; il exposoit en effet leurs Navires au danger d'être arrêtés au passage, & il mettoit le sort de leurs Colonies qu'ils avoient d'au-delà du détroit, dans le cas de n'avoir plus de ressources, dès que les Vénitiens voudroient intercepter la communication. Ils en firent les plus vives plaintes à Andronic ; ils lui représentèrent que son autorité étoit bravée indécemment ; qu'une entreprise de cette nature, exécutée en pleine paix, violoit le droit des gens d'une maniere qu'on ne pouvoit qualifier trop durement, & que s'il ne faisoit pas les plus prompts & les plus grands efforts pour en tirer

engeance, c'en étoit fait de lui de son Empire. Andronic étoit bien éloigné de tolérer une invasion qui avoit toutes les apparences de la mauvaise foi, & qui annonçoit les maux les plus pernicieuses. Il commença par faire arrêter & mettre en prison tous les Vénitiens qui étoient établis à Constantinople; il ordonna la saisie & le séquestre de leurs effets; ensuite il arma vingt-cinq Galeres sur lesquelles il distribuait ses troupes combinées avec celles des Génois. Il s'embarqua sur cette flotte, & vint se présenter devant Tenedos avec intention d'en chasser les Vénitiens.

On étoit au mois de Novembre de l'an 1377, & la saison étoit aussi belle qu'en plein été. Andronic fit son débarquement sans rencontrer d'opposition; les Vénitiens avoient retiré toutes leurs troupes dans la Ville de Tenedos, & Carlo Zeno s'étoit retranché dans le Fauxbourg avec trois cents Gendarmes & quelques compagnies d'Archers; Antoine Venier défendoit le corps de la Pla-

AN 1378.

ANDRE' CONTARINI,  
LX. Doge de Venise.

Les Grecs unis aux Génois attaquent Tenedos.

AN 1378.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

ce. Les ennemis, aussi-tôt après leur descente, se formerent en ordre de bataille, & s'avancèrent pour attaquer le Fauxbourg; mais lorsqu'ils l'eurent reconnu de plus près, ils comprirent que l'entreprise seroit plus difficile qu'ils ne se l'étoient imaginé. La journée se passa en légers escarmouches de part & d'autre, & la nuit étant survenue, les ennemis se rembarquèrent pour ne pas demeurer exposés aux pièges qu'on pourroit leur tendre. Le lendemain ils débarquèrent de nouveau, & se disposèrent à forcer les retranchemens du Fauxbourg. Carlo Zeno, qui connut leur dessein, fit entrer une partie de sa troupe dans les maisons, avec ordre de n'en sortir que lorsque le signal convenu avertiroit de charger; ensuite il marcha à l'ennemi avec un petit détachement. Dès qu'il aperçut les gardes avancées, il se retira avec une crainte affectée dans le Fauxbourg. Les Grecs & les Génois, enhardis par ce mouvement timide, le poursuivirent avec confiance; il leur céda le terrain jusqu'à ce qu'il les

ſt attirés bien avant ; alors il donna  
 e signal ; ſes ſoldats fortirent des  
 maifons , prirent les ennemis en flanc  
 t à revers , les culbuterent & en fi-  
 ent un carnage horrible.

An 1378.

ANDRÉ  
 CONTARINI,  
 LX. Doge de  
 Veniſe.

Dans ce premier combat , Carlo  
 leno fut bleſſé d'un coup de fleche à  
 u cuiſſe. Les ennemis firent, le jour  
 uivant , une derniere tentavive qui  
 eur réuſſit auſſi mal que les précé-  
 entes ; ils attaquèrent la troupe de  
 leno avec des forces ſupérieures : ce  
 rave Officier , tout bleſſé qu'il étoit,  
 e porta ſur le champ de bataille ,  
 onnant ſes ordres avec beaucoup de  
 réſence d'eſprit , & chargeant lui-  
 même avec l'intrépidité la plus ſou-  
 enue : il reçut deux nouvelles bleſ-  
 ures à la main & au genou ; il perdit  
 ant de ſang qu'il tomba en foibleſſe.  
 es ſoldats , furieux de le voir dans  
 et état , ſe jetterent à corps perdu  
 u milieu des bataillons ennemis ; ils  
 es enfoncerent , les mirent en dé-  
 oute , les pourſuivirent juſques ſur  
 e rivage , & les contraignirent de ſe  
 embarquer en déſordre. La Flotte  
 l'Andronic remit à la voile pour

Ils ſont re-  
 pouſſés avec  
 perte.

An 1378.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Démêlé  
des Vénitiens  
avec les  
Génois à la  
Cour du Roi  
de Chypre.

Constantinople. Zeno guerit de ses blessures, & voyant l'approche de l'hiver venir, saison où sa présence n'étoit plus nécessaire, il retourna à Venise.

Une autre aventure, arrivée dans l'Isle de Chypre, avoit réveillé l'ancienne animosité des Génois contre les Vénitiens. Pierin, fils & successeur de Pierre de Lusignan, Roi de Chypre, voulant se faire couronner suivant l'usage, à Famagouste dans l'Eglise Cathédrale de Saint Nicolas, \* invita à cette cérémonie tous les Consuls Etrangers, & spécialement ceux de Venise & de Gênes, qui se firent un devoir d'y paroître avec une suite nombreuse & avec l'éclat le plus propre à caractériser la puissance de leur Nation. Après le couronnement, lorsqu'il fut question d'accompagner le Roi au Palais, le Consul de Gênes voulut prendre le pas sur le Consul de Venise; celui-ci n'eut

\* Les Rois de Chypre étoient en usage de se faire couronner d'abord à Nicosie en qualité de Roi de Chypre: ils se faisoient couronner une seconde fois à Famagouste en qualité de Roi de Jérusalem, parce que ce fut dans ce Port qu'on s'embarqua pour la conquête de la Terre Sainte.

n'eut garde de le souffrir ; la dispute s'échauffa ; on se dit beaucoup d'injures ; mais toute la Cour adjugea la préséance au Consul Vénitien. On servit un grand dîner à tous les Ministres Etrangers ; pendant le repas le Consul Génois renouvela la contestation, & elle fut poussée si loin, qu'on en vint jusqu'à se jeter les plats à la tête. Les Barons du pays accoururent pour appaiser cette querelle ; ils blâmerent les Génois, qui ne vourent jamais convenir de leur tort. On mit le sabre à la main, & on se battit ; mais les Barons s'étant rangés du parti des Vénitiens, les Génois, auteurs du désordre, furent maltraités, & on en jetta quelques-uns par les fenêtres.

An. 1378.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Cette affaire fit grand bruit à Gênes ; on n'y trouva point extraordinaire la fermeté des Vénitiens à soutenir leur droit de préséance ; mais on fut très-irrité de la partialité que la Cour de Chypre voit marquée dans cette occasion, & on voulut absolument en tirer vengeance. On arma quarante Galeres ;

Les Génois  
enlèvent Fa-  
magouste au  
Roi de Chy-  
pre.

An 1378.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

le Général de la Flotte eut ordre de se rendre directement à Famagouste, & on lui laissa la liberté d'employer la violence ou la ruse pour satisfaire le ressentiment du Sénat & de la Nation. L'Isle de Chypre, qui ne s'attendoit à rien moins, fut sans allarme en voyant arriver cette grande Flotte dans la Rade de Famagouste. On envoya un Officier au Général Génois, pour sçavoir de lui s'il venoit comme ami ou comme ennemi. Le Général répondit qu'il venoit demander raison de l'outrage fait aux gens de sa Nation le jour du couronnement du Roi. Il ajoûta qu'il ne commettrait aucune hostilité, si on se déterminoit à lui faire une satisfaction raisonnable. Pierin de Lusignan, qui n'étoit pas en état de lutter contre des forces si supérieures, entra en négociation avec le Général. On convint de part & d'autre de l'espece de réparation qui seroit faite; on signa un traité d'amitié & on jura solennellement d'oublier le passé. Alors le Port de Famagouste fut ouvert à la Flotte Génoise: elle

entra, & fut reçue sans défiance. Quelques jours après, les Génois, qui avoient profité de la sincérité du Roi de Chypre pour observer l'état de la Place, & pour faire leurs dispositions, prirent les armes, attaquèrent la Ville & la mirent au pillage. Ils arrêterent un parent du Roi, qu'ils firent mettre en prison dans le Château. Ils auroient enlevé le Roi lui-même, si dans le premier désordre de cette surprise il n'avoit pas pris la fuite pour se sauver à Nicosie. Les Génois, devenus maîtres de Famagouste, s'y établirent. La nuit suivante, le Prince prisonnier s'évada. Ils accusèrent les Vénitiens d'avoir procuré son évasion. Il n'en fallut pas davantage pour les déterminer à fondre sur les Maisons & les Comptoirs des Négocians de Venise. Ils en pillèrent tous les effets, après avoir mis aux fers le Consul & tous ceux de la Nation. Jamais perfidie ne fut plus révoltante. Le Roi de Chypre ne pouvant y remédier, fut obligé de la souffrir.

Les choses étoient dans cet état,

An 1378.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX, Doge de  
Venise.

Circonf-  
tances favo-  
rables au Sei-  
gneur de Pa-  
doue.

An 1370.

ANDRE'  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

lorsque François de Carrare forma contre les Vénitiens la ligue formidable dont nous avons parlé plus haut. Il ne lui fut pas difficile d'entraîner dans son parti les Génois, qui ne gardoient plus de mesure avec la Seigneurie. Il réussit aussi aisément auprès du Roi de Hongrie, qui n'aimoit pas les Vénitiens, & qui craignoit toujours que ce Peuple jouissant de l'empire du Golfe, ne voulût entrer en Dalmatie, d'où il l'avoit chassé. Le Patriarche d'Aquilée, maître du Frioul, ne voyoit qu'avec une extrême jalousie les Vénitiens dominer dans la Marche Trevisane, Province frontiere de ses Etats. Gerard de Camiro, Comte de Ceneda, ne souffroit pas moins impatiemment leur voisinage. Tous ces Princes entrèrent avec empressement dans la ligue qu'on leur proposoit; & toutes les circonstances concoururent à favoriser la passion du Seigneur de Padoue, & à exciter contre l'Etat de Venise un embrâsement de guerre, qui fut sur le point d'opérer sa destruction.

Ces Alliés envoyèrent déclarer la guerre aux Vénitiens presque en même temps. La République vit avec fermeté les approches de l'orage qui la menaçoit ; & elle eut assez de confiance en ses forces de terre & de mer pour se croire en état de porter ce poids énorme de guerre sans en être accablée. François de Carrare fut des premiers à se mettre en campagne. Il entra avec une bonne armée dans le Trevifan ; & , secondé par le Comte de Ceneda , il y commit d'abord tous les ravages qu'il voulut. Le Sénat pressoit l'arrivée des troupes qu'on devoit lui opposer , & qu'on tiroit des Etats de Milan & des Pais neutres de Lombardie. Cependant il se dispoit à mettre en mer des Flottes nombreuses , pour faire face aux Génois. Il importoit à la République d'acquérir sur ces ennemis , les plus redoutables de tous , une supériorité qui lui conservât les ressources que pouvoient lui fournir ses riches Colonies du Levant.

On armoit avec diligence dans tous les Ports de l'Etat Vénitien.

An 1378.

ANDRÉ<sup>o</sup>  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise:

Les Alliés  
déclarent la  
guerre aux  
Vénitiens.

Succès d'un  
premier ar-  
mement des  
Vénitiens.

An 1378

ANDRÉ,  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Une premiere Flotte de quatorze Galeres , commandée par Victor Pisani , alla établir sa croisiere sur la riviere de Gênes , & y fit quantité de prises considérables en peu de temps: Louis de Fiesque sortit du Port de Gênes avec dix Galeres pour la combattre. Les deux Flottes se chercherent pendant plusieurs jours , & elles se rencontrerent à la hauteur de Capo d'Anzio le 30 Mai de l'an 1378. Au moment qu'elles se dispoioient au combat , il s'éleva un gros vent , qui fut suivi d'une pluie très-abondante. Cet accident dispersa plusieurs Galeres , & il n'en resta en présence que neuf de chaque côté. La pluie rendit inutile l'usage des arcs & des flêches. On s'approcha : on se battit à la lance & au javelot. Les Génois furent très - maltraités. Quatre de leurs Galeres prirent la fuite : les cinq autres , enveloppées par les Vénitiens , furent obligées de se rendre avec Louis de Fiesque , qui commandoit en chef. Pisani ne réserva que la Capitane , & fit mettre le feu aux autres. Il ne put sauver

que huit cens prisonniers , tout le reste des équipages ayant été tué ou noyé. Il en envoya quatre cens à Candie , & il emmena à Venise les autre quatre cens , parmi lesquels étoient Louis de Fiesque & dix-huit Nobles Génois.

An 1378.

ANDRÉ<sup>2</sup>  
CONTARINI ,  
LX. Doge de  
Venise.

Cette victoire produisit à Gênes une révolution. Le Peuple , furieux de l'échec que l'Etat venoit de recevoir , & qui étoit de si grande conséquence au commencement d'une guerre , déposa le Doge de la Maison Frogosé , le mit en prison & lui substitua Nicolas de Gualco. Incontinent après , trois Galeres échappées au combat de Capo d'Anzio prirent la route du Golfe. Elles surprirent & pillèrent plusieurs Navires Vénitiens chargés de bled : elles reçurent successivement divers renforts , & il en résulta une Flotte de quatorze Galeres , qui , après avoir fait quelques prises , se réfugia dans le Port de Zara , où les Généraux Génois avoient ordre de se rendre pour consulter les opérations avec le Roi de Hongrie.

Révolution  
dans la Ville  
de Gênes.

An 1378.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Guerre  
dans le Tre-  
visan. Habile  
conduite de  
Carlo Zeno.

La guerre continuoit dans le Trevisan, & le Patriarche d'Aquilée venoit d'y joindre ses troupes à celles du Seigneur de Padoue & du Comte de Ceneda. La République ayant enfin rassemblé un corps nombreux d'Infanterie & de Cavalerie, en donna le commandement à Carlo Zeno, en lui enjoignant de se tenir sur la défensive, & de se contenter d'empêcher l'ennemi de faire des progrès. Ce choix étoit contraire à l'usage déjà ancien d'employer toujours des Généraux étrangers dans les armées de terre. On s'écarta de la regle ordinaire en faveur de Carlo Zeno, parce qu'on n'ignoroit pas que dans sa jeunesse il avoit acquis, en divers lieux de l'Italie, une parfaite connoissance du service de terre, tandis que les autres Nobles Vénitiens n'étoient gueres au fait que de la guerre de mer. Zeno marcha dans le Trevisan avec son armée. Il y trouva les ennemis très-supérieurs en nombre : il s'appliqua à bien choisir ses positions, pour n'être jamais forcé de donner bataille. Il faisoit nuit & jour

les détachemens qui harceloient les Alliés, qui leur enlevoient des postes & des convois, qui leur donnoient de vives alertes dans leur camp, & qui leur tuoient beaucoup de monde en détail. Comme il étoit fort habile dans cette façon avantageuse de faire la guerre, & que les ennemis l'étoient fort peu, en moins d'un mois il les chassa de la Marche Trevisane : il reprit même la plupart des Châteaux dont ils s'étoient emparés.

Le Sénat le rapella pour d'autres besoins. La Flotte de Victor Pisani venoit d'être renforcée de cinq Galeres; & comme on se promettoit de grands avantages des opérations de cette flotte, on voulut que Carlo Zeno fût employé en qualité de Provéiteur. Il s'embarqua, & dès le premier conseil de guerre qui se tint à bord de la Capitane, il fut d'avis que le bien du service demandoit qu'on tentât une nouvelle diversion sur la Côte de Gênes. Pisani goûta fort sa proposition; & ne voyant personne qui fût plus en état de remplir cet

An 1378.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

An 1378.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise,

objet que Zeno, il le détacha avec huit Galères, en lui laissant la liberté de faire tout ce qu'il jugeroit être le meilleur selon les circonstances. En même temps Pisani fit voile vers la Dalmatie avec le reste de sa Flotte, pour observer les Génois qui étoient à Zara.

Les Vénitiens se chargent de passer en Chypre la fille du Seigneur de Milan.

Pendant qu'on se dispoisoit à pousser vivement la guerre sur mer, Bernabo Visconti, allié des Vénitiens, leur fit demander le passage sur leurs Galères pour sa fille Valentine, qui venoit d'être fiancée au Roi de Chypre. C'étoit la cadette de plusieurs sœurs qui avoient été mariées à différens Souverains. La Seigneurie ne pouvoit trop ménager le Seigneur de Milan, qui avoit promis d'agir contre les Génois avec six cens lances & un gros corps d'Infanterie. Elle résolut de le satisfaire; & sans affoiblir la Flotte de Pisani, elle arma une nouvelle Escadre de six Galères pour conduire la Reine de Chypre à son Epoux. Pierin de Lusignan envoya de son côté six autres Galères à Venise pour assurer le pas-

sage de la Princesse, qui arriva peu de jours après. Elle fut reçue avec tous les honneurs dûs à son rang, & avec toute l'affection que méritoit la Fille & l'Epouse des seuls Alliés que la République eût alors. Valentine de Milan s'embarqua & partit le six de Juillet. La Flotte qui lui servoit d'escorte rencontra à la hauteur de Rhodes un Navire Génois richement chargé. Il fut pris & envoyé à Candie. Avant la fin du mois cette Flotte arriva au Port de Cerines, & y débarqua la Princesse. Le Roi de Chypre s'y étoit rendu avec toute sa Cour pour la recevoir; & le mariage fut célébré le lendemain de son arrivée. Après avoir donné quelques jours à la joie de cet événement, Pierin de Lusignan proposa aux Vénitiens de l'aider à reprendre Famagouste sur les Génois. Comme le coup portoit sur les ennemis de la République, qu'elle avoit plus d'intérêt d'humilier, la proposition du Roi fut acceptée. On concerta le plan de l'expédition, & les Galeres partirent pour aller atta-

---

 AN 1378.

 ANDRE  
 CONTARINI,  
 LX. Doge de  
 Venise.

An 1378.

ANDRE  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Les Vénitiens attaquent Famagouste & sont repoussés.

quer la Place par mer, tandis que les troupes Royales s'avanceroient

pour lui donner l'assaut par terre.

Au jour marqué, l'Escadre Vénitienne entra dans la Rade de Fa-

magouste. Les équipages, accoutu-

més d'agir dans ces sortes d'occasions

avec une vivacité ennemie des len-

teurs, & insensible aux périls, dé-

barquerent incontinent, dressèrent

leurs échelles & escaladerent les

murs. Malheureusement la marche

des troupes du Roi avoit été retar-

dée, & elles ne purent arriver à

temps; de sorte que les Vénitiens

ayant à vaincre la résistance de toute

la garnison, furent repoussés, &

abandonnerent l'attaque, après avoir

fait des prodiges de valeur. Ils com-

prirent que la prise de Famagouste

démandoit un siège en règle, aux

longueurs duquel il ne leur étoit pas

possible de s'engager. Ils firent agréer

leurs excuses au Roi de Chypre, &

les six Galeres remirent à la voile

pour aller renforcer la Flotte de Pi-

sani, à laquelle il leur étoit ordonné

de se joindre.

Ce Général étoit alors sur les Côtes de Dalmatie, où il attendoit ses renforts & ses provisions. Le retour des Galères qui avoient passé en Chypre, & les vivres qu'il reçut de Venise en même temps, le mirent en état d'employer utilement les forces de la République. Son dessein étoit de s'emparer de quelque bon Port sur les Côtes de Dalmatie, afin de veiller plus facilement sur les mouvemens des Génois, de donner de l'inquiétude au Roi de Hongrie pour ses propres Etats, & d'avoir lui-même un lieu de retraite en cas d'événement. Ces vues étoient dignes de la capacité de cet habile Général; & il mit dans l'exécution de son projet une activité qui méritoit les plus grandes louanges. Il parut devant Cattaro, Ville de la domination Hongroise, & somma la garnison de se rendre. Sur le refus qu'elle en fit, il ordonna l'attaque de la Place, & la prit d'assaut. La garnison s'étoit jettée dans la Citadelle. Il ne lui donna pas le temps de se reconnoître; trois assauts livrés coup

An 1378.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Ils s'emparèrent de Cattaro en Dalmatie.

AN 1378.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Pisani va à  
la rencontre  
de la Flotte  
Génoise, qui  
évite le com-  
bat.

sur coup l'en rendirent maître. Il mit la Ville au pillage; il y laissa des troupes & un Commandant, & il dépêcha un Brigantin à Venise pour demander de nouveaux secours d'hommes & de vivres, qui lui furent envoyés sur le champ.

Pisani se dispoisoit à faire d'autres progrès en Dalmatie, lorsqu'il reçut avis que dix-sept Galères étoient sorties du Port de Gênes pour se rendre à Zara. Il courut à l'entrée du Golfe pour leur en disputer l'entrée. Il s'avança jusqu'à Naples, où il apprit que la Flotte ennemie avoit passé. Il revira de bord à dessein de la poursuivre. Il la découvrit le 10 Octobre à la hauteur d'Otrente, & lui présenta fierement le combat. Les ennemis n'avoient point envie d'en venir aux mains; leur but étoit de gagner bien vite le Golfe, pour se mettre en sûreté dans les Ports de Dalmatie. Ils firent force de voiles & de rames; & ils échappèrent à l'ardeur de Pisani, qui ne cessa de les poursuivre que lorsque les Chiourmes, épuisées de fatigue, se trou-

verent hors d'état de manœuvrer.

Outré d'avoir manqué une victoire qu'il croyoit certaine, il se transporta sur les Côtes de la Pouille, pour escorter un grand convoi de bled, qu'il conduisit à Venise sans accident; il revint à Zara & canonna quelque temps le Pont & la Ville sans beaucoup d'effet. De-là il poussa à Sebenigo: il le fit prendre par un détachement de trois Galeres aux ordres de Louis Loredan, qui somma la Ville de se rendre, en lui offrant de bonnes conditions. Les Habitans répondirent qu'ils n'étoient pas gens que l'on pût séduire ou intimider, & qu'ils sçauroient se défendre. Pisani instruit de leur obstination, fit approcher toute sa Flotte. Ses Matelots descendirent à terre: ils s'armerent d'échelles, de crochets & de cordes: ils grimperent avec agilité sur les murs: ils massacrèrent ou précipiterent tout ce qui eut la hardiesse de leur résister. Les Habitans se sauverent en foule dans le Château. Les Vénitiens, maîtres de la Ville, y entrèrent le sabre à la

An 1378.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Il se rend  
Maître de Se-  
benigo.

An 1378.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

main , & firent main-basse sur un Peuple de fuyards. Pisani arriva sur la Place. Un gros de soldats échappés au carnage , se forma en bataille pour fondre sur lui. Il les fit charger , & ils périrent tous les armes à la main.

Belles manœuvres de  
Pisani.

Tandis qu'il achevoit de soumettre les Habitans de Sebenigo , on vint lui dire que la Flotte Génoise étoit à Traü. Le principal objet de ses instructions étoit de travailler à détruire cette Flotte. Il laissa quelques-uns de ses Officiers à Sebenigo pour réduire le Château : il dépêcha un Bâtiment à Venise , afin de donner avis de la situation des affaires ; & d'en rapporter les vivres dont il avoit besoin ; & s'étant rembarqué avec la plus grande diligence , il se présenta le jour même devant Traü. Là il apprit qu'une partie de la Flotte ennemie étoit dans le Port , & que l'autre division avoit fait voile vers la Pouille pour escorter un convoi de bled.

La Ville de Traü est située dans une petite Isle à peu de distance du

continent : le Port est entre deux. C'est un Canal qui a deux issues fort étroites, l'une à l'Est & l'autre à l'Ouest. Les Génois avoient pris les plus fortes précautions pour rendre ce Port inabordable. Ils avoient barré l'entrée du côté de l'Est par une forte Estacade avec une bonne Tour de bois dans le milieu, qui la défendoit. Ils avoient comblé l'autre entrée avec de grosses pierres, de sorte qu'il n'y restoit de passage que pour les plus petits Bateaux. Pisani alla d'abord à la rencontre du convoi escorté. Il le chercha inutilement : ce convoi avoit pris un détour, & il étoit arrivé à Traù. Frustré de son espérance, Pisani sépara sa Flotte en deux divisions, qu'il établit à l'entrée des deux goulets, pour bloquer exactement ce Port. Il débarqua des troupes dans l'Isle, & fit donner à la Place divers assauts. La garnison de Traù étoit nombreuse : elle soutint & rendit inutiles les efforts opiniâtres des Vénitiens. La saison étoit avancée : la mer devenoit très-orageuse. Pisani se vit forcé de lever le

An 1378.

A. N. D. R. E.  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

An 1378.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

siège. Il vint à Zara, & canonna la Ville quelque temps, mais sans effet. Il détacha Louis Loredan avec dix Galeres pour tenter une entreprise sur l'Isle d'Arbel, qui étant sans défense se rendit à la première sommation. On y envoya François Contarini, avec des troupes, pour y commander.

Ordres imprudens du Sénat.

On venoit d'armer à Venise quatre Galeres. On les fit partir avec des vivres pour aller renforcer la Flotte de Pisani. Elles lui apportèrent un ordre exprès d'abandonner le siège de Zara, de retourner à Traù & de faire les derniers efforts pour s'en rendre maître. On avoit grand raison d'insister sur le siège de cette dernière Place, dont la prise auroit entraîné la destruction de la Flotte Génoise; mais on étoit dans le mois de Novembre, temps peu propre à tenir la mer. Il auroit fallu observer que les expéditions maritimes, dans une saison aussi peu favorable, n'aboutissent d'ordinaire qu'à la ruine des Navires & des équipages. L'importance de l'objet empêcha qu'on

e fit attention à cet inconvénient. L'isani obéit. Arrivé à Traù, où les Génois s'étoient fortifiés de nouveau, il multiplia les attaques : il perdit beaucoup de monde : il consumma ses vivres, & fut contraint de se retirer à Pole en Istrie pour y hyverer. Sa campagne n'avoit pas eu tous les succès que l'on désiroit. Il avoit pourtant fait des conquêtes brillantes : il s'étoit maintenu supérieur à l'ennemi, qui n'avoit pas osé tenir la mer en sa présence. Si les suites avoient répondu à ces heureux commencemens, la ligue formée pour anéantir la République ne lui auroit procuré que de l'avantage, & un degré de puissance qui l'auroit rendue la terreur de tous ses rivaux.

Nous avons vu que Carlo Zeno avoit été détaché avec huit Galeres pour aller vers la riviere de Gênes occuper une partie des forces de l'ennemi. Ce brave Officier étant parti dans l'intention de combattre tous les Navires Génois qu'il pourroit rencontrer, aborda à Trani dans la Pouille. Il sçavoit que cette Ville étoit toute

An 1378

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Exploits  
de Carlo Ze-  
no,

An 1378.

ANDRE'  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

dévouée aux Génois. Il usa d'artifice pour tirer des Habitans les instructions dont il avoit besoin. Il se montra à l'entrée du Port, après avoir arboré le pavillon de Gênes : il descendit seul à terre, & demanda à parler aux Magistrats. On s'informa qui il étoit, & où il alloit. Il répondit qu'il étoit le Commandant d'une Escadre Génoise : il affecta de parler des Vénitiens avec beaucoup de mépris & d'animosité. Ce stratagème lui procura toutes les connoissances qu'il vouloit avoir. On lui apprit, entr'autres, que six Galeres allant joindre la Flotte en Dalmatie étoient passées la veille, & qu'elles devoient être à Brindes ce jour-là. Zeno se retira, après avoir assuré toute cette Ville que dans peu l'on entendroit parler de ses exploits contre les Vénitiens. Il se rembarqua, & mit à la voile pour Brindes, où il arriva le lendemain. Il comptoit y rencontrer les six Galeres Génoises, & se flattoit qu'il en auroit bon marché ; mais il apprit avec chagrin qu'elles étoient parties par un bon

vent, & qu'elles devoient déjà être entrées dans le Golfe.

An 1378.

Zeno ne voulut pas les poursuivre, parce que cela l'auroit détourné de son objet; & les regardant comme une proie qui alloit se prendre dans les pièges de Victor Pisani, il tourna vers la Sicile, où il s'informa soigneusement des rapports que les Génois pouvoient avoir dans cette Isle. On lui dit que plusieurs de leurs Navires y venoient habituellement commercer, & qu'il y en avoit dans tous les Ports du Royaume. Sur cet avis, il se détermina à croiser sur ces Côtes, dans l'intention de faire des prises. Il fit le tour de l'Isle deux fois dans le courant de l'été: il enleva un grand nombre de Bâtimens, dont quelques-uns étoient neutres, mais chargés pour le compte des Génois, & fit brûler tous les Navires qui appartenoient à des sùjets de l'Etat de Gênes, après en avoir enlevé les marchandises & les équipages, qu'il mit aux fers sur ses propres Galeres. Il renvoya les Navires neutres, se contentant de confisquer leur car-

ANDRE'  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

An 1378.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

gaison, après quoi les mauvais temps & le défaut de vivres l'obligerent de relâcher dans le Port de Naples, où il passa l'hyver.

La guerre, qui s'étoit faite avec avantage sur mer, n'avoit pas eu moins de succès sur terre. La Seigneurie avoit donné une armée à Rambaud, Comte de Collalto, pour attaquer le Comte de Ceneda son voisin, & lui enlever ses Places. Rambaud avoit exécuté sa commission très-heureusement: il avoit assiégé Suliget, Collalto & quelques autres Châteaux; il les avoit pris, pillés & démolis jusques dans leurs fondemens.

Opéra-  
tions du Sei-  
gneur de Pa-  
doue.

François de Carrare, après avoir réuni les renforts qui lui venoient de Hongrie & du Frioul, s'étoit trouvé avec une armée de dix-sept mille hommes. Il se crut en état de tenter une entreprise de conséquence, & résolut le siège de Mestré, forte Place de la République dans ce qu'on nomme le Dogado. S'étant avancé dans la plaine qui est au-dessous, il jetta un Pont sur le canal qui con-

uit à Merghara. Il établit son camp  
 es deux côtés du canal, & le re-  
 rancha avec beaucoup de soin. Cette  
 position étoit très-avantageuse pour  
 empêcher que la Place ne fût se-  
 courue, & pour lui ôter toute com-  
 munication avec Venise. Il com-  
 mença l'attaque par une batterie de  
 canons qu'il fit dresser contre la Ville.  
 François Delfino, qui comman-  
 doit dans Mestré, avoit une artillerie  
 supérieure, & ralentit beaucoup les  
 opérations de l'ennemi par la viva-  
 cité de son feu. Après plusieurs jours  
 de siège, François de Carrare s'em-  
 bara du Fauxbourg de Saint Laurent,  
 & fit monter du canon dans le Clo-  
 cher de la Paroisse pour battre la  
 Ville de plus près. Le Sénat avoit  
 enfin à cœur de conserver cette  
 Place importante. Il fit partir un  
 renfort de trois cens Cuirassiers avec  
 des munitions. L'Officier qui le com-  
 mandoit prit de bons guides; & s'é-  
 tant fait conduire par des chemins  
 détournés, il entra à Mestré par le  
 côté qui n'étoit pas investi. Carrare  
 en fut au désespoir: il comprit alors

---

 AN 1378.

 ANDRÉ  
 CONTARINI,  
 LX. Doge de  
 Venise.

An 1378.

ARDRE,  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Il leve le  
siège de Mes-  
tré.

la faute qu'il avoit faite de borner son attention à se rendre maître du canal. Le siège alloit très-lentement, & il y eut des semaines entières où les mouvemens de part & d'autre se réduisirent à de légères escarmouches. Enfin l'ennemi, qui avoit ses ponts tout prêts, se disposa à traverser le fossé pour donner l'assaut au corps de la Place. La garnison, pour lui épargner une partie des embarras, abbattit elle-même plusieurs toises du mur, & se posta fierement sur la brèche. L'assaut fut donné; mais il fut si bien soutenu, que les troupes de Carrare y perdirent un monde infini. On les culbuta dans le fossé, & on brûla leurs ponts & leurs machines. Cet échec déterminâ la levée du siège. L'ennemi, qui avoit beaucoup souffert, se retira sous Padoue; & la Seigneurie profita de sa retraite pour faire réparer les fortifications de Mestré. Non-seulement on rétablit tout ce qui avoit été endommagé, mais on y ajouta beaucoup d'autres ouvrages qui rendirent cette Place comme imprenable.

L'état

L'état d'agitation dans lequel la République de Venise se trouvoit , e lui permit pas de prendre un intérêt sensible au triste événement du schisme dont cette année fut l'époque. Gregoire XI. avoit pris le parti d'aller résider à Rome , & y étoit mort. Les Cardinaux assemblés dans le Conclave pour lui nommer un successeur , éprouverent de la part du Peuple Romain une sorte de violence. Il les menaça de les tuer , s'ils ne lui donnoient pas un Pape Italien. Ils élurent , le 9 Avril , l'Archevêque de Bari , qui prit le nom d'Urbain VI. Un mois après , les mêmes cardinaux qui avoient intrônisé & couronné Urbain , sans former le moindre doute contre la validité de son élection , blessés de la hauteur & de la dureté avec laquelle le nouveau Pape commençoit à les traiter , se retirèrent à Anagni. Là , protestant contre l'espece de violence qu'on leur avoit faite dans le Conclave , ils anathématisèrent Urbain , & élurent à sa place Robert de Geneve , qui alla tenir sa Cour à Avignon sous le nom

An 1378.

A N N E E  
CONTARINI,  
LX. Doge  
de Venise.

Origine du  
grand Schisme  
d'Occident.

An 1378.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge  
de Venise.

de Clément VII. Ainsi la paix de l'Eglise fut honteusement sacrifiée à des passions particulières. L'Univers Chrétien se trouva partagé entre deux Papes, qui, armés l'un contre l'autre des foudres de l'Excommunication, soutenoient leurs prétentions à la Tiare par les voyes obliques & turbulentes d'une politique ambitieuse; & il fallut enfin que toute l'Eglise s'ébranlât pour faire cesser ce scandale, qui menaçoit d'anéantir la foi, déjà trop affoiblie parmi les hommes.

Les Vénitiens y prennent peu de part.

Toute l'Europe prit parti dans cette affaire. Chaque Nation choisit son Pape selon son intérêt; & les deux Pontifes ne connurent plus d'autre devoir que celui d'étendre leur obéissance, & de s'enlever les Nations, en répandant sur elles les grâces avec la prodigalité la plus indécente. Les Vénitiens plongés dans les embarras d'une guerre qui devoit décider du salut ou de la perte de leur Etat, furent presque les seuls qui ne montrèrent aucune chaleur dans cette fameuse dispute.

L'hiver avoit fait taire autour d'eux le bruit des armes ; mais il étoit aisé de prévoir qu'il se renouvelleroit avec fracas au retour du printemps. La Flotte Génoise, qui étoit restée dans les Ports de Dalmatie, leur annonçoit de prochaines entreprises contre la liberté de leur commerce, & pour le renversement de leur Empire maritime. Les vains efforts qu'ils avoient faits jusques-là pour éloigner du Golfe un ennemi si dangereux, ne leur présageoient rien de bon. Une multitude d'Alliés se dispoisoit à agir contre eux de concert, & formoit des projets d'invasion qu'il n'étoit pas aisé de faire avorter. Livrés à des soins de cette importance, les Vénitiens ne pouvoient gueres détourner leur attention vers d'autres objets.

Pisani ne s'étoit déterminé qu'à retourner à aller hiverner à Pole en Istrie. Il écrivit plusieurs fois au Sénat pour lui représenter que les maladies s'étoient mises parmi les équipages, il étoit de la dernière conséquence de

An 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Mauvais état de la Flotte de Pisani.

An 1379.

ANDRE'  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

étoit de la dernière conséquence de rappeler la Flotte à Venise, afin de donner aux malades les secours dont ils avoient besoin, & afin de procurer du soulagement & du repos à ceux qui ne l'étoient pas. Il disoit dans ses lettres que la dernière campagne avoit été extrêmement pénible, que ses gens avoient souffert considérablement de la fatigue & du froid; & que si on persistoit dans la résolution de le tenir à Pole, où il ne trouvoit aucune commodités nécessaires, il ne répondoit pas du sort de la Flotte.

Des représentations de cette nature, de la part d'un Général dont on ne pouvoit méconnoître ni la bonne volonté, ni les talens, auroient du faire impression; mais il est de circonstances où la multiplicité de périls ôte le pouvoir d'apporter tous les inconvéniens du remède. Le voisinage de la Flotte Génoise inspiroit au Sénat de justes appréhensions. Il craignoit, en laissant l'Istrie dégarnie, que l'ennemi ne formât pendant l'hiver quelque entreprise

contre cette Province ; & il regardoit comme une précaution indispensable d'y conserver une Flotte en état d'arrêter les mouvemens des Génois. Cet intérêt empêcha qu'on n'eût égard aux représentations de Pisani. On lui envoya les secours dont il manquoit , avec ordre de rester à Pole , quoi qu'il pût arriver. Ce Général eut la douleur de voir périr plus des trois quarts de ses équipages , & l'hiver , qui devoit être consacré à réparer ses forces , lui enleva le peu qui lui restoit. De près de trente Galeres qu'il avoit en finissant la campagne , à peine sauvait-il assez de monde pour en équiper six imparfaitement.

Comme on sçavoit à Venise le mauvais état de la Flotte , dès le mois de Mars on lui envoya un renfort de onze Galeres bien armées , & on le chargea d'escorter les Bâtimens de transport qui alloient en Pouille faire la provision du bled. Pisani mit à la voile pour remplir cet objet. Le convoi fut assailli d'une violente tempête , qui sépara deux

AN 1379.

ANDRÉ<sup>s</sup>  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Il reçoit un  
renfort con-  
sidérable.

An 1379.  
 ANDRE'  
 CONTARINI,  
 LX. Doge de  
 Venise.

Bâtimens de transport, & les jettâ sur les côtes d'Ancone. Ils s'y crurent en sûreté, & attendirent que le vent redevînt favorable pour continuer leur route. Sur ces entrefaites une forte Escadre des ennemis parut sur cette plage. Les Navires Vénitiens, voyant qu'ils ne pouvoient éviter d'être pris, voulurent décharger leurs marchandises à terre, afin d'avoir moins d'embaras pour le combat ou pour la fuite, selon que les circonstances en décideroient. Les Anconoïses les en dissuaderent, en assurant aux Capitaines qu'ils trouveroient toute sorte de sûreté dans leur Port. Ceux-ci, sur cette assurance, prirent le parti de s'y réfugier. L'Escadre Génoise y entra le moment d'après, attaqua les deux Navires, qui firent peu de résistance. Elle en brûla un, & emmena l'autre à Zara. Le Sénat en fit des plaintes ameres aux Magistrats d'Ancone, qui répondirent qu'ils n'avoient eu aucune part à ce qui s'étoit passé, & que les loix de la neutralité ne leur avoient pas permis de s'y opposer. On fut

outré à Venise de cette réponse, qui marquoit une perfidie sans déguisement. On n'ignoroit pas que c'est le devoir des Puissances neutres de maintenir chez elles, pour toutes les Parties belligerantes, une égale sûreté, & qu'elles ne peuvent fléchir à cet égard, sans se rendre suspectes d'une partialité qui donne un juste droit de les traiter en ennemies. Dans toute autre circonstance, les Vénitiens auroient vengé avec éclat cette infidélité des Anconoïis ; mais ils avoient alors tant d'autres affaires sur les bras, qu'ils furent forcés de dissimuler leur chagrin.

Pisani étoit arrivé heureusement sur les côtes de la Pouille, où les Navires qu'il escorte avoient fait leur chargement en liberté. Au retour il rencontra une Escadre ennemie de quinze Galeres. Il fit sur le champ ses dispositions pour le combat. Les Géroïis en usèrent de même. On se canonna long-temps de part & d'autre. Les ennemis perdirent leur Général, qui fut tué d'un coup de canon, & Pisani reçut une

An. 1379.

ANDRÉ  
CORTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Il escorte  
un convoi de  
bled.

bleffure légère. Les Génois n'osèrent pas engager l'action plus vivement ; An 1379. ils retournerent à Zara. Pisani pour- ANDRE' CONTARINI, LX. Doge de Venise, suivit tranquillement sa route , & ayant assuré l'arrivée du convoi , il rentra dans le Port de Pole pour réparer les dommages qu'il avoit soufferts.

La Flotte de Pisani est entièrement défaite.

L'ennemi ne s'étoit écarté que pour aller prendre du renfort ; il ne tarda pas de reparoître. Une Escadre de 24 Galeres aux ordres de Lucien Doria , vint au commencement du mois de Mai croiser sur les côtes d'Istrie , & se présenta devant Pole. Doria pour tendre un piège aux Vénitiens , ne leur montra qu'une partie de ses forces , & donna ordre à dix de ses Galeres de se tenir en embuscade dans une Baye , à peu de distance de ce Port. Pisani assembla le Conseil de guerre ; tous les Officiers opinerent unanimement à livrer bataille. Il fut seul de l'avis contraire : il représenta que les équipages n'étoient pas en assez bon état pour hasarder le combat ; qu'on travailloit actuellement à les remon-

An 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

ter; qu'il falloit attendre que toute la Flotte fut bien pourvue d'hommes & de munitions; qu'alors on trouveroit aisément l'occasion de combattre, & qu'on le feroit avec bien moins de risque. Les Officiers étonnés de cette façon de penser, qui leur parut timide, lui répliquèrent d'un ton méprisant, que sans doute il craignoit pour sa personne. Pisani auroit dû faire peu d'attention à cette vaine insulte, & user de son autorité pour se faire obéir. Mais il n'est pas toujours facile à un homme d'honneur de se posséder, au moment qu'il se voit soupçonné de lâcheté. Il fut piqué au vif du reproche; & il ordonna le combat en disant: nous allons voir qui de vous ou de moi manque de courage. Dix-neuf Galeres mal équipées sortirent du Port & se mirent en bataille. Les Génois firent leur disposition, & le combat s'engagea.

Pisani fut des premiers à se précipiter sur l'ennemi: il s'attacha à la Galere que Lucien Doria commandoit, & il l'attaqua avec une vi-

An 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge  
de Venise.

vacité sans exemple. Dès le premier choc le Général ennemi fut tué. Pisani alla à l'abordage, & se rendit maître de la Galere. Les deux Flottes combattoient avec acharnement, & la victoire ne se decidoit point : les Génois qui avoient leurs vues prirent la fuite pour attirer les Vénitiens dans le piège. Ceux-ci les poursuivirent avec la vigueur ordinaire à des troupes qui se croient victorieuses. Mais tout-à-coup les dix Galeres, embusquées dans la baye voisine, vinrent les prendre en flanc. Le combat se renouvela avec une fureur extraordinaire. Pisani fit des choses incroyables pour animer ses gens à soutenir ce nouvel effort : il se battit lui-même en homme dont les périls ne font qu'enflammer le courage ; mais le désordre se mit dans sa Flotte. Les Génois, poussant de grands cris, presserent si vivement les Galeres Vénitiennes, qu'ils en prirent quinze avec tous leurs équipages. Pisani, voyant qu'il n'y avoit plus d'espérance, se sauva à Parenzo, où sa Galere entra avec

deux autres que Michel Steno & Jean Trevisani commandoient.

AN 1379.

Cette terrible défaite coûta aux Vénitiens deux mille morts & plus de deux mille prisonniers, parmi lesquels étoient treize Capitaines. Les ennemis emmenerent à Zara les quinze Galeres qu'ils avoient prises; ils firent transporter à Gênes tous les Officiers, & retinrent les Matelots qu'ils contraignirent de servir. Ainsi Venise, en perdant presque toute sa marine, eut la douleur d'en voir les débris employés à renforcer puissamment celle des Génois.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge  
de Venise.

Perte con-  
sidérable que  
font les Vé-  
nitiens.

Pisani, arrivé à Parenzo, tint conseil de guerre avec le peu d'Officiers qui lui restoient. Le résultat fut qu'Henri Dandolo partiroit sur le champ avec une Galere pour l'Archipel, afin d'avertir les Colonies d'être sur leurs gardes, & feroit passer des instructions & des avis à Carlo Zeno sur l'état des choses, de maniere qu'il pût se mettre en sûreté, & ne pas se laisser surprendre. En même temps Pisani dépêcha un Officier à Venise pour y porter la

An 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.Rigueur  
du Sénat  
contre Pi-  
fani.

nouvelle de ce malheureux événement, & pour demander des ordres en conséquence.

Il étoit naturel que tout le monde fût consterné en apprenant l'entière destruction d'une Flotte qui faisoit l'espérance de l'Etat ; mais on n'auroit pas dû s'en prendre au Général, qui n'avoit fait d'autre faute que celle de combattre, & qui d'ailleurs s'étoit extrêmement distingué dans le combat. Les idées du peuple se portent toujours à condamner ceux que la Fortune sert mal, & les hommes qui gouvernent sont souvent, à cet égard, tout aussi peuple que les autres. On investiva sans ménagement contre Pisani ; peu s'en fallut qu'on ne regardât comme traître à la Patrie, celui qui avoit passé jusques-là pour le plus ferme de ses appuis. Le Sénat lui donna ordre de revenir ; il fut mis en prison avec tous ses Officiers ; on lui fit son procès ; les Avogadors conclurent à lui faire trancher la tête ; mais cette rigueur fut mitigée par un Arrêt qui le condamna à rester en prison, & à être privé pour cinq ans de toute espèce d'emploi.

La malheureuse affaire de Pole porta un terrible coup aux Vénitiens. Carlo Zeno avoit hiverné à Naples; il s'y étoit arrêté dans l'espérance de faire réussir un traité d'alliance que le Consul de la Nation négocioit avec la Reine Jeanne. Cette Princesse inclinoit beaucoup en faveur des Vénitiens; mais la nouvelle de la bataille qu'ils venoient de perdre, lui fit bientôt changer de sentiment. La politique ne veut point d'union avec ceux que la Fortune abandonne : les liens qui attachent à eux se brisent à l'instant qu'on les regarde comme un engagement à partager leurs malheurs. Carlo Zeno se flattoit de l'espérance de mettre bientôt la dernière main à ce traité, lorsqu'on lui signifia que la Reine avoit des raisons essentielles de ne pas le conclure, & il apprit en même temps la défaite de Pisani. Il ne songea plus qu'à remplir son premier objet en se rapprochant de la rivière de Gênes, où il comptoit trouver des occasions de servir utilement sa Patrie. Il étoit le seul des Vénitiens à qui il fût resté une Flotte

AN 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge  
de Venise.Suites fâ-  
cheuses de la  
bataille de  
Pole.

AN 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

entière; elle n'étoit pas même bien nombreuse, car il n'avoit pas encore reçu le renfort de trois Galeres qu'on lui avoit destinées, & qui étoient parties de Venise avant la bataille de Pole. Les Arragonois devoient lui amener trois autres Galeres que la Seigneurie avoit prises à sa solde; mais lorsqu'ils sçurent le malheur arrivé à Pisani, ils garderent leurs Galeres avec l'argent qu'on leur avoit avancé.

— Exploits  
de Carlo  
Zeno.

A l'exemple de Scipion, qui porta la guerre à Carthage tandis qu'Annibal étoit aux portes de Rome, le brave Zeno mit à la voile pour Gênes. Il alla d'abord à Piombino, de là il passa à Livourne, où il fut joint par les trois Galeres que la République lui envoyoit, & où il apprit qu'on avoit vu en mer une Escadre nombreuse des ennemis, commandée par Pierre Doria. Cet avis ne lui fit pas changer de dessein: il arriva à la hauteur de Porto Veroni à l'entrée du Golfe de la Specie. Cette Ville est située sur le penchant d'une montagne; elle a une Isle vis-à-vis, à la distance de cinq cents pas. On

entra dans le Port par deux embouchures, dont l'une est au Nord & l'autre au Sud. Zeno détacha deux Galeres pour aller reconnoître ce Port; elles lui rapportèrent qu'il y avoit six Galeres Génoises: il résolut de les attaquer, & ayant fait ses dispositions pour le combat, il entra dans le Port par le canal du Nord. Dès que les Galeres ennemies l'apperçurent, elles sortirent par le canal du Sud, & se voyant poursuivies, elles ne firent que tourner au tour de l'Isle, & rentrèrent par le canal du Nord. Zeno, qui vit cette manœuvre, sépara sa Flotte en deux divisions, afin d'occuper tout à la fois les deux issues. Il se mit à la tête de la division la plus foible; il entra du côté du Sud & se présenta à l'ennemi. Les Génois, peu effrayés de l'approche de quatre Galeres, dont cette division étoit composée, ne firent pas de difficulté d'engager le combat: ils vinrent sur elles avec ardeur. Zeno permit la fuite afin de les attirer hors du Port. Lorsqu'il les vit suffisamment écartés, il revira de bord pour

An 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

les combattre. En même temps la  
 An 1379. seconde division de sa Flotte parut à

ANDRÉ huit milles de distance. L'ennemi,  
 CONTARINI, qui connut alors qu'il s'étoit témérai-  
 EX. l'oge de remment engagé, fir force de voiles &  
 Venise. de rames pour s'éloigner, & Zeno,  
 n'ayant jamais pu gagner le vent sur  
 les Génois, renonça au dessein de les  
 poursuivre.

Il ravage  
 toute la côte  
 de Gênes.

Il vouloit absolument se signaler  
 par quelque entreprise. Dans le mê-  
 me Golfe étoit la Ville de Spezia,  
 Place riche & opulente, & l'un des  
 meilleurs entrepôts du commerce  
 des Génois. Il forma le dessein de  
 s'en rendre maître. Les troupes du  
 Seigneur de Milan, allié de la Ré-  
 publique, étoient alors sur les fron-  
 tieres de l'Etat de Gênes, & Zanat  
 Visconti qui les commandoit, occu-  
 poit un camp avantageux près de  
 Serzana. Zeno lui donna avis de son  
 projet, & ils convinrent d'attaquer  
 conjointement la Ville de Spezia.  
 Au jour marqué, Zeno parut devant  
 la Place; il donna un assaut furieux  
 & emporta une des tours de la Cita-  
 delle. Il attendoit l'arrivée de Zanat

Visconti pour tenter une seconde attaque. Comme il n'arriva point, Zeno abandonna la tour après y avoir mis le feu; il se jeta dans les Fauxbourgs, où il trouva une abondance prodigieuse de toute espece de marchandises. Il en fit transporter une partie sur ses Galeres, brûla le reste, & réduisit les Fauxbourgs en cendres.

Après cette courte expédition il parcourut la côte, faisant des descentes continuelles, & mettant tout à feu & à sang. Il enleva grand nombre de Navires de toute grandeur, qu'il fit brûler en pleine mer. Pendant tout l'été il fut le fléau & la terreur des Génois. Dès qu'il paroisoit quelque part, tous les habitans fuyoyent avec précipitation: on trembloit dans Gênes même; & le nom de Carlo Zeno devint un nom effrayant, dont on ne perdit plus le souvenir. Dès qu'il eut achevé cette terrible exécution, il partit pour la Morée, & relâcha à Modon, où il ravitailla sa Flotte, afin de se mettre en état de remplir deux autres objets portés par ses instructions. Le

An 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

An 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

premier étoit de tacher de rétablir Calojean sur le trône de Constantinople ; le second de convoier les Flottes marchandes de Syrie , qui depuis le commencement de la guerre n'avoient pas osé s'exposer aux risques de la mer , en sorte que ce commerce suspendu ôtoit à la République une de ses meilleures ressources.

Fâcheuse  
situation des  
Vénitiens.

Il s'en falloit bien que ces exploits de Carlo Zeno eussent diminué les périls dont la Seigneurie étoit environnée , dans le centre même de ses Etats. Le combat de Pole avoit anéanti presque toutes ses forces maritimes. A peine lui restoit-il cinq ou six Galeres à opposer à un ennemi dont la Flotte , établie dans l'intérieur du Golfe , se renforçoit de jour en jour. L'éloignement même de Carlo Zeno lui enlevoit un reste de Marine qui lui auroit été très-nécessaire. Dans cette triste situation, les Vénitiens songerent principalement à la sûreté de leur Capitale. Ils firent tendre les chaînes du Port de Saint Nicolas : ils enfoncerent

quelques bâtimens à l'entrée du Port, pour en rendre l'abord plus difficile: ils posterent sur le rivage un petit corps d'armée aux ordres de Jacques Cavalli, qui s'étoit voué à leur service. Ils mirent le long des chaînes du Port une Galere de garde, avec trois Bateaux plats chargés de soldats.

Ces dispositions auroient été bien insuffisantes, si les Génois, après leur victoire, eussent osé tenter une entreprise sur Venise. Ils attendoient un renfort de quatorze Galeres que Pierre Doria leur amenoit; & ne se croyant point encore assez forts pour une expédition de cette conséquence, devenus maîtres du Golfe, ils se contentèrent d'abord de tourner leurs vues du côté de l'Istrie. Ils vinrent devant Pole, qu'ils espéroient de surprendre: ils attaquèrent la Ville & furent repoussés. Un de leurs détachemens prit Ravigno, Umago, Grudo & Caorlo, qui firent peu de résistance. Ces Villes furent pillées & brûlées. Ils formoient de gros magasins à Zara, pour être assurés

AN 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Mouvement des  
Génois dans  
le Golfe.

An 1379.

ANDRÉ,  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

de leurs subsistances. Cet objet occupa quelque temps une partie de leurs Galeres, qui furent employées à escorter les Bâtimens qui alloient charger du bled sur les côtes de la Pouille & de la Marche d'Ancone. Dans le courant de Juin, Pierre Doria arriva à Zara, & prit le commandement général de l'armée navale. Son premier soin fut de chasser les foibles garnisons que les Vénitiens avoient laissées à Cattaro & à Sebenigo. Il y réussit d'autant plus aisément, que ces garnisons ne recevoient plus aucune espece de secours. Il envoya dix Galeres pour foumettre l'Isle d'Arbes, occupée par les Vénitiens. Les habitans se joignirent aux troupes de la République, pour s'opposer aux Génois. Ceux-ci firent beaucoup de dégât dans les habitations; mais on fondit sur eux, & on les força de se rembarquer après avoir perdu beaucoup de leurs soldats.

Manœuvres des alliés dans le Trévisan.

Pendant ce temps-là, François de Carrare, aidé des renforts que le Patriarche d'Aquilée & le Roi de

Hongrie lui avoient envoyés, assiégeoit le Château de Romano dans la Marche Trévisane. Il s'en rendit maître, & fit la garnison prisonnière de guerre. De-là il marcha sur Trévis, & établit son camp autour de cette Place. Elle étoit extrêmement forte : il y avoit une garnison nombreuse & une abondance de toutes sortes de munitions. Carrare n'osa en entreprendre le siège, & il se contenta de faire vivre son armée aux dépeas de ses ennemis. La République avoit conservé un assez gros corps de troupes sous Mestré, qui observoit les mouvemens des Alliés, & qui leur ôtoit la facilité de faire de plus grands progrès. Toute la campagne se passa dans cette partie en petits combats, dont l'avantage fut à peu près égal de part & d'autre.

Venise affligée de beaucoup de revers, n'étoit pas encore au terme de ses disgraces. Les Génois avoient formé la résolution de porter la guerre dans le sein des Lagunes qui l'environnoient ; & l'état de foiblesse où cette Ville se trouvoit, faisoit

An 1379.

ANDRÉ  
CONIARI, I,  
LX. Doge de  
Venise.

AN 1379.

A N D R É  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Descrip-  
tion des en-  
vironns de Ve-  
nise.

craindre qu'elle ne fût bientôt obli-  
gée de céder à la grande supério-  
rité de leurs forces.

Pour rendre plus intelligibles les  
opérations ultérieures de cette guer-  
re , je veux joindre ici une descrip-  
tion courte de la situation des lieux  
tels qu'ils étoient alors , & auxquels  
les fréquens atterrissemens causés par  
la décharge des fleuves , ont apporté  
dans la suite quelque changement.  
Les Lagunes , au milieu desquelles  
la Ville de Venise est bâtie , sont  
séparées de la haute mer par un long  
banc de sable qui s'étend du Nord  
au Midi. Ce banc de sable étoit alors ,  
comme il l'est encore aujourd'hui ,  
coupé en cinq endroits par autant de  
canaux faisant la communication de  
la mer aux Lagunes. Ces ouvertures  
avoient toutes le nom de Port , parce  
que c'étoit par - là que les Navires  
abordoient. La première ouverture  
au Nord se nommoit le Port de  
Saint Erasme ; la seconde , qui est  
vis-à-vis Venise , se nommoit le Port  
de Venise ou de Saint Nicolas , à  
cause d'une Abbaye de ce nom située

ar ce canal ; la troisieme se nom-  
 noit le Port de Malamauco , parce  
 ue la Ville de ce nom étoit placée  
 out auprès ; la quatrieme se nom-  
 noit le Port de Chioza , étant tout  
 is-à-vis de cette Ville ; la derniere  
 e nommoit le Port de Brondolo , à  
 ause du voisinage de la Ville de ce  
 om. Il y avoit aussi au-dessous de  
 Venise trois Isles beaucoup plus lon-  
 gues que larges , qu'il est important  
 e bien retenir : la premiere , où est  
 ncore l'Abbaye de Saint Nicolas ,  
 e nommoit simplement le Lido ,  
 est-à-dire le rivage ; la seconde  
 toit l'Isle de Malamauco , & la  
 roisieme l'Isle de Brondolo. Les  
 hoses sont encore aujourd'hui à peu  
 près dans le même état , si ce n'est  
 ue l'ancien Port de Venise est pres-  
 ue entierement comblé , & que les  
 vaisseaux qui vont & viennent sont  
 obligés de passer par le Port de Ma-  
 lamauco.

An 1379.

ANDRÉ  
 CONTARINI,  
 LX. Doge de  
 Venise.

La République touchoit au mo-  
 ment d'éprouver les maux les plus  
 extrêmes. Dès les premiers jours de  
 juillet , une Flotte Génoise de dix-

Les Gé-  
 nois se mon-  
 trent devant  
 Venise.

An 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

sept Galeres se présenta devant le Port de Venise. Elle y rencontra un Navire Marchand, qui ne pouvant éviter d'être pris, échoua sur le Lido, & tout l'équipage se sauva à terre. L'ennemi pilla le Navire & y mit le feu, à la vue de tout le Peuple de Venise, qui accourut en foule pour être tranquille spectateur de cette hostilité insultante. Dans cette multitude de Citoyens, il ne se trouva pas un seul homme qui eût la hardiesse de proposer le moindre mouvement pour diminuer l'ignominie de cette prise. Quand une Nation souffre de pareils affronts sans s'émouvoir, elle est déjà sur le penchant de sa ruine.

La Flotte Génoise, après avoir reconnu le Port de Venise, longea le Lido, & entra sans opposition dans le Port de Malamauco. Elle s'approcha de Palestrine & y mit le feu. De-là elle se rendit devant Chioza, où elle passa la nuit. Le lendemain elle déboucha par le Port de Brondolo, & parut devant Fossoné, où elle resta trois heures, après  
quoi

quoï elle retourna à Zara. L'ennemi ne faisoit tous ces mouvemens que pour bien reconnoître les lieux, & pour sonder avec attention la profondeur des eaux. Par-là ils levoient tous les doutes qu'on auroit pu conserver encore sur la nature de leurs projets; & il est bien étonnant que les Vénitiens fussent déjà assez abattus pour ne faire aucune opposition à ses manœuvres de cette espece, hasardées sous leurs yeux.

Quelques jours après, une seconde Escadre ennemie de six Galeres se montra à l'entrée du Port de Venise, & y resta assez long-temps. Pour cette fois les Vénitiens parurent vouloir donner quelque signe de courage. Thadée Justiniani prit le peu de Galeres qui leur restoient, & alla donner la chasse aux Génois. Un prisonnier Vénitien qui étoit sur leur Escadre se jeta à la nage, & vint donner avis à Justiniani que l'ennemi alloit recevoir incessamment un renfort de six autres Galeres, & que si il s'engageoit plus avant, il couroit risque d'être enveloppé. L'avis

An 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Les Génois  
observent  
soigneuse-  
ment les en-  
virois de  
Venise.

An 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge  
de Venise.

du prisonnier fut reconnu vrai, par la découverte que l'on fit bientôt de ce renfort qui venoit à toutes voiles. Justiniani n'eut que le temps de précipiter sa retraite, & il rentra heureusement dans le Port. Les douze Galeres Génoises se rapprocherent du Lido, pour continuer leurs observations. De-là, par le Port de Malamauco, elles se rendirent devant Chioza, où elles resterent jusqu'au dix-huit Juillet. Elles se présenterent successivement devant Fossoné, où elles rencontrèrent plusieurs Barques qui furent pillées & brûlées. Ensuite elles mirent à la voile pour regagner le Port de Zara.

Leur armée navale part de Zara. Embarras des Vénitiens.

Ces Escadres n'étoient que des détachemens envoyés pour préparer la route à la grande armée navale. Elle partit enfin de Zara le deux du mois d'Août. Elle étoit composée de quarante Galeres & d'un nombre prodigieux d'autres Bâtimens. Elle s'avança vers les côtes d'Istrie, où elle saccoya & brûla quelques Villages. On comprit dès-lors à Venise toute la grandeur du péril dont on étoit

menacé. L'épouvante étoit générale, & toutes les ressources manquoient. On n'avoit pour toute marine que six Galeres : on en donna le commandement à Thadée Justiniani, à qui l'on confia la garde du Port. On rassembla tout ce qui restoit de Barques & de petits Bâtimens : on en composa une espece de Flotte aux ordres de Jean Barbadigo, & on l'envoya pour garder les avenues du continent, & empêcher les secours qui pouvoient venir de Padoue. On publia une proclamation pour enjoindre à tous les quartiers de prendre les armes, & de se tenir prêts à se rendre sur la Place de Saint Marc au premier signal. Les troupes qui étoient postées sur le Lido eurent ordre, dès qu'elles appercevroient une Galere en mer, de sonner une cloche qu'on avoit placée exprès dans une Tour : il fut commandé à tous d'obéir au son de cette cloche, sous peine de la vie. On fit du côté du Saint Esprit & de Saint Clément de fortes estacades avec de gros palis enfoncés à fleur d'eau : on y coula à

---

 An 1379.

 A N D R É  
 C O N T A R I N I,  
 LX. Doge de  
 Venise.

An 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise,

fond divers Bâtimens , pour rendre les barrières plus impénétrables : on ferma de la même manière le Port de Malamauco , & on fit construire à la hâte une Bastille du côté de Moranzano. Le temps étoit trop court pour prendre d'autres précautions. A peine avoit-on achevé de prendre celles-ci , que la Flotte ennemie parut devant le Port de Venise. Elle en trouva l'entrée trop bien défendue pour entreprendre de la forcer. Elle passa à celui de Malamauco , qui lui parut aussi peu accessible , & elle se détourna pour pénétrer par le Port de Chioza , qui étoit tout ouvert.

Descrip-  
tion de la  
Ville de  
Chioza.

La Ville de Chioza étoit alors à peu près dans la même situation où on la voit aujourd'hui. Placée , comme Venise , au milieu des eaux , elle n'étoit séparée du continent que par un canal étroit qui étoit traversé par un pont d'une longueur médiocre. On découvroit au-delà une assez grande étendue de plaine , toute remplie de jolies maisons , de beaux jardins & d'agréables vignobles. La Ville étoit plus longue que large : il

y avoit, ainsi qu'à Venise, une multitude de canaux qui en séparoient les différens quartiers, & qui étoient comme autant de rues navigables. Cette Ville, quoique peu vaste, étoit pour les Vénitiens un objet de très-grande importance, soit à cause de sa grande proximité, n'étant qu'à six lieues au sud de Venise, soit à cause de ses Salines, qui leur fournissoient la matiere d'un riche commerce, soit enfin parce qu'elle étoit comme la clef de leur Etat du côté de la Lombardie, dont elle leur assuroit la communication.

An 1379.

ANDRE<sup>o</sup>  
GONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Par les mêmes raisons, Chioza offroit aux Génois une conquête des plus intéressantes. Maîtres de cette Ville, ils enlevoient aux Vénitiens la source d'un revenu sûr & abondant; ils joignoient au bonheur déjà acquis de regner dans le Golfe l'avantage de dominer dans les Lagunes mêmes; ils assuroient leur communication avec les troupes de Carrare & de leurs autres Alliés, & il ne leur restoit qu'un pas à faire pour s'emparer de Venise, & met-

Le Sénat  
y envoie du  
renfort.

AN 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge  
de Venise.

tre ainsi la République sous le joug. Le Sénat, qui comprenoit combien sa sûreté étoit intéressée à la conservation de cette Place, venoit d'y envoyer un renfort considérable de troupes & de munitions. La garnison de Chioza étoit composée des Milices de la Ville & de trois mille Gendarmes. Pierre Emo y commandoit; & il avoit, outre un grand nombre de bons Officiers à ses ordres, Nicolas Contarini & Jean Mocenigo pour Provéditeurs.

La Ville de  
Chioza est  
investie.

L'armée combinée de Hongrie, du Frioul & de Padoue, forte de vingt mille homme, s'étoit avancée pour investir Chioza du côté de terre, tandis que la Flotte Génoise achevoit de bloquer cette Ville par mer. François de Carrare commandoit en personne le camp ennemi, & il s'étoit engagé à fournir aux Galeres Génoises les vivres & les munitions nécessaires. Il importoit beaucoup au salut de la Place de rendre difficiles les communications entre la Flotte & le camp. On ne pouvoit que par ce moyen retarder & faire

échouer les opérations du siège. Le Sénat y avoit pourvu , en donnant à Jean Civrano une multitude de Barques armées que l'on nommoit Gallions , avec ordre de se poster le long de la côte , & de choisir ses positions de maniere que les troupes de Carrare ne pussent facilement prêter leur appui aux Galeres de Doria. Cet Officier fit très-mal sa charge. Il laissa occuper aux Alliés les postes les plus avantageux. Sa manœuvre fut si peu judicieuse , que l'investissement de la Place s'exécuta avec autant de promptitude & de liberté , que s'il avoit reçu ordre d'y concourir. Il fut rappelé & mis en prison.

AN 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Le 11 du mois d'Août , les Génois donnerent un premier assaut , qui fut vaillamment soutenu & repoussé. Le lendemain , conjointement avec les troupes de terre , ils firent quatre attaques différentes , toutes également meurtrieres. La garnison les soutint avec intrépidité ; mais elle perdit beaucoup de monde. Le 13 la Place fut canonnée de toute

Les Génois  
commencent  
les attaques.

part. Le 14 les ennemis livrerent un assaut général, qui dura presque toute la journée, & qui n'eut pas plus de succès que les précédens. Cette vivacité d'attaques ne pouvoit manquer d'accélérer la reddition de la Place. Tant d'assauts coup sur coup épuisoient les forces de la garnison, obligée chaque jour d'acheter par beaucoup de sang l'avantage de n'être point forcée.

Le Coms mandant de la Garnison demande du secours.

Pierre Emo voyant que les ennemis, enhardis par la supériorité du nombre, prodiguoient leur monde à l'espérance de l'affoiblir en peu de temps, dépêcha la nuit du 14 au 15 une Barque à Venise pour demander du secours. On résolut de lui envoyer un convoi de cinquante Barques pleines de Soldats & d'Arbalétriers, avec toutes les munitions nécessaires. Léonard Dandolo & Dominique Michieli briguerent l'honneur de conduire ce convoi, en promettant de se renfermer dans la Place, afin de la dégager, ou de s'ensevelir sous ses ruines. L'offre de ces deux généreux citoyens fut acceptée.

Ils partirent ; mais en arrivant ils trouverent la Ville rendue.

An 1379.

Le 15 les Génois avoient donné un nouvel assaut qui fut extraordinairement sanglant de part & d'autre, & que les assiégés repousserent. Le 16 l'attaque fut générale, avec un grand feu de canons. Les ennemis s'attachèrent particulièrement à un ouvrage qui couvroit la tête du Pont de Sainte Marie. Les Vénitiens s'y battirent en désespérés ; & leur résistance fut telle, que le Seigneur de Padoue, présent à cette attaque, opinoit déjà à se retirer. Malheureusement le feu prit à l'ouvrage. Les soldats Vénitiens ne pouvant l'éteindre, gagnèrent le Pont pour rentrer dans la Ville. L'ennemi les suivit, & entra pêle-mêle avec eux. Cette surprise répandit la terreur & mit le désordre parmi les troupes de la garnison. Les Génois se renforçant d'un moment à l'autre, firent une horrible boucherie des habitans, qui fuyoient avec effroi. Ils coururent sur la Place, renverserent & foulèrent aux pieds l'Etendard de Saint

A N D R É  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Chioza se  
rend aux Gé-  
nois.

An 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Action in-  
digne du Sei-  
gneur de Pa-  
doue,

Marc. Pierre Emo fut obligé de se rendre prisonnier de guerre, avec la plupart des Officiers. Le reste se jeta en confusion dans des barques: plusieurs se noyèrent; d'autres gagnèrent les Etats du Marquis de Ferrare, où ils se trouverent en sûreté.

Ce fut ainsi que la Ville de Chioza, Place, après Venise, la plus importante de celles que la Seigneurie possédoit dans les Lagunes, tomba entre les mains de ses plus cruels ennemis. Elle leur coûta cher à la vérité, car ils y perdirent grand nombre d'Officiers & de Soldats. La perte ne fut pas moins considérable du côté des Vénitiens, qui comptèrent six mille morts habitans ou soldats. Pierre Emo obtint sa liberté moyennant une rançon de trois mille ducats. On livra les autres prisonniers à François de Carrare, qui les fit conduire à Padoue. Il y avoit parmi eux deux Officiers qui s'étoient extraordinairement distingués pendant le siège. Carrare, furieux du mal qu'ils avoient fait à ses troupes, eut l'inhumanité de les con-

damner à mort. Il ne faut qu'un trait de ce caractère pour déceler dans un Prince une bassesse de sentimens qui le met bien au-dessous du plus vil de ses soldats. La vie d'un ennemi prisonnier est sacrée ; sa bravoure ne mérite que des éloges , & on doit à ses malheurs du respect.

AN 1379.

ANDRE  
CONTARINI  
LX. Doge de  
Venise.

Carrare, après avoir commis cette horrible action , fit transporter à Chioza un grand convoi de vivres. Il y vint lui-même bien-tôt après , & y resta dix jours pour partager le butin avec les Génois ; il pressa vivement Pierre Doria , Général de la Flotte , d'aller tout de suite à Venise , & de profiter de la consternation qui y regnoit. Il voulut l'engager du moins à mener promptement sa Flotte sur les côtes d'Istrie , afin d'intercepter tous les convois de vivres que les Vénitiens en tiroient , en lui représentant que, Venise n'ayant plus que les ressources de cette Province pour subsister , si on les lui ôtoit, elle seroit dans peu réduite à mourir de faim. Il l'engagea à mettre ses troupes en garnison dans

Ses conseils ne sont pas suivis.

An 1379.  
 ANDRÉ  
 CONTARINI,  
 LX. Doge de  
 Venise.

Chioza, & à s'y renfermer lui-même pour la défendre, tandis que la Flotte en seroit éloignée. Pierre Doria connoissoit l'ambition & les artifices de François de Carrare : il crut que cet Allié, dont la foi lui étoit très-suspecte, ne lui proposoit de conduire ailleurs sa Flotte que pour rester maître de la Place, pour s'y établir au préjudice des Génois, & pour s'attribuer à lui-même exclusivement le riche commerce de ses Salines. Le soupçon étoit au moins vrai-semblable. Doria dissimula ce qu'il en pensoit, & lui opposa les raisons les plus spécieuses pour justifier la résolution où il étoit de bien assurer sa nouvelle conquête, avant que de rien entreprendre au-delà. Cette défiance du Général Génois fut le salut de la République. Elle auroit infailliblement succombée, si le conseil de Carrare avoit été suivi.

Consternation des Vénitiens après la prise de Chioza.

La nouvelle de la prise de Chioza parvenue à Venise, fut un des coups accablans qui tiennent d'abord tous les sentimens suspendus : la douleur & l'effroi étoient peints sur tous les

visages. On s'attendoit à subir incessamment le sort de cette malheureuse Ville. Le trouble & l'agitation devinrent extrêmes. On cria aux armes. La Cloche de Saint Marc donna le signal de l'assemblée & de la réunion. Les troupes des Quartiers accoururent, & remplirent la Place en désordre; il n'y avoit personne pour commander. Cette foule de gens armés à la hâte ne monroit qu'une bonne volonté tremblante. Les femmes éplorées, les cris des enfans, les larmes de tous les Citoyens augmentoient la terreur généralement répandue; les uns cherchoient déjà des lieux sûrs, pour y cacher leur argent & leurs effets les plus précieux; les autres couroient aux Eglises pour se confesser comme étant à la veille de mourir. Tout étoit plein dans cette grande Ville de deuil, d'horreur & d'épouvante.

Cependant les Sénateurs assemblés au Palais délibéroient sur les moyens d'apporter un remede prompt à un danger si extrême. On avoit à peine les bâtimens nécessaires pour oppo-

---

An 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

fer à l'invasion que l'on craignoit  
une courte résistance. On étoit sur  
le point de n'avoir plus de bled &  
de manquer de tout. Heureusement  
il restoit encore dans les chantiers  
de l'Arsenal des bois de construc-  
tion en abondance ; il y avoit même  
un certain nombre de Galeres désar-  
mées , que l'on y tenoit en réserve  
pour les cas urgents. On comman-  
da des Ouvriers, on les multiplia  
pour radouber & armer toutes les  
Galeres qui pourroient servir , &  
en construire de nouvelles. Lorsqu'il  
fut question d'enrôler des gens de  
mer pour former leur équipage , il  
s'éleva de leur part des clameurs :  
ils dirent nettement qu'ils ne servi-  
roient pas , à moins qu'on ne leur  
rendît leur Général Victor Pisani ;  
qu'il n'y avoit que lui qui pût sau-  
ver la Patrie des malheurs dont elle  
étoit menacée ; que c'étoit l'envie &  
la passion qui l'avoient jetté dans les  
fers , & que si on ne lui rendoit pas  
sa liberté & son rang , certainement  
on n'auroit point de Matelots.

AN 1379.

ANDRE  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Ces clameurs déplurent beaucoup au Gouvernement, accoutumé à être absolu dans ses décisions. On assembla le Grand Conseil. La circonstance n'étoit pas propre à montrer de l'inflexibilité. L'Etat des affaires étoit tel qu'on ne pouvoit sacrifier trop de choses à la nécessité d'obtenir des services. Il fut donc arrêté tout d'une voix que le Peuple seroit satisfait ; que Pisani sortiroit de prison, & qu'on lui rendroit son emploi de Généralissime de mer. Cette délibération ayant été rendue publique, le Peuple en marqua la plus grande joye ; il se rassembla en foule au tour de la prison, pour voir sortir Pisani que ses grandes qualités avoient rendu cher à tout le monde, & qu'on affectionnoit d'autant plus, qu'il avoit souffert une disgrâce peu méritée. Aussi-tôt qu'on le vit paroître, tous s'écrierent : vive, vive Victor Pisani. Il fut conduit jusqu'au Palais au bruit de ces acclamations. Plusieurs Nobles vinrent à sa rencontre au haut de l'escalier, & l'introduisirent dans la Salle du Prégadi.

An 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Le Grand  
Conseil est  
forcé d. ren-  
dre le com-  
mandement  
à Victor Pi-  
sani.

AN 1379.

A N D R É  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Il falua la compagnie d'un air grave & modeste. Le Doge l'ayant fait affeoir lui adressa la parole en lui disant : " Il y a eu un temps où nos Loix ne souffroient aucun adoucissement aux Arrêts portés contre ceux qui avoient été jugés coupables. Aujourd'hui la République est dans le cas de tout pardonner, pour ne se priver d'aucun des Citoyens qui peuvent la servir. La défaite entiere de la Flotte que vous commandiez en Istrie a occasionné la rigueur que vous venez d'éprouver. Présentement la République vous rend sa confiance, afin que vous deveniez son libérateur. Oubliez une disgrâce que la Loi & l'usage ont du vous faire subir : ne songez qu'à mettre en œuvre tout ce que le Ciel vous a donné de talens & de lumieres, pour prevenir la chute de cet Etat. Venise met en vous toutes ses esperances.

Belle conduite de ce Général.

Une ame moins noble que celle de Pisani auroit été tentée de profiter de la circonstance pour marquer un

vif reffentiment du traitement qu'il avoit souffert, & pour en faire sentir l'injustice. Pisani, vraiment Citoyen, ne parut sensible qu'au bonheur de trouver une nouvelle occasion d'être utile à sa Patrie au prix de son sang. " Je sçais, repondit-il, " Sérénissime Prince & Excellen- " tissimes Seigneurs ; je sçais que tout " ce qui s'est passé à mon égard a " été l'effet de votre juste douleur ; " j'ai obéi à vos Arrêts sans me " plaindre ; j'ai supporté patiem- " ment les ennuis de ma prison, " parce que vous l'aviez ordonnée. " Il ne s'agit point ici de ce que j'a- " vois mérité ; le bien de la Répu- " blique le demandoit, & tout ce " que la République décide, est " toujours décidé avec sagesse. Me " voilà prêt à donner ma vie pour " le salut de la Patrie. Tout ce que " je souhaite, c'est que Dieu me " donne la capacité nécessaire pour " seconder parfaitement vos inten- " tions. Si je n'ai pas les talens que " la situation critique de nos affaires " exige, je réponds de ma bonne " volonté & de tout mon zele. "

An 1379.

A N D R É  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

AN 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Il fait les  
meilleures  
dispositions.

Cette réponse charma le Doge & les Sénateurs. Ils l'embrassèrent tous avec affection, & sa générosité arracha des larmes à la plupart. Comme il sortoit du Palais pour se rendre dans sa maison, tout le Peuple le suivit en lui donnant mille bénédictions, & en lui vouant un attachement sans réserve. Le lendemain il parut sur la Place à la tête des troupes. De-là il s'embarqua pour aller sur le Lido hâter les dispositions nécessaires pour la défense. Il trouva les ouvrages faits pour la sûreté du Port insuffisants : il en ordonna de nouveaux qui furent exécutés avec beaucoup de diligence : il fit construire des deux côtés du canal deux fortes Tours de charpente, où il mit des Arbalétriers avec du canon. D'un bord à l'autre il forma une estacade de plusieurs petits bateaux, liés les uns aux autres par de fortes chaînes de fer. Chaque bateau étoit arrêté par deux ancres, & portoit sur l'avant un gros éperon de fer. Pour plus grande sûreté, il distribua le long de l'estacade trois Navires de haut bord, qu'il rem-

plit de Soldats & d'Archers : il ordonna que ces Bâtimens fussent réparés & couverts de peaux toutes fraîches , pour les mettre à l'abri du feu.

An 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

En même temps il fit creuser un large fossé tout au travers du Lido , avec un bon rempart de pierre , pour couvrir l'Abbaye de Saint Nicolas. Cet ouvrage fut fini en quinze jours , les Matelots & les Soldats s'y étant portés avec une ardeur sans égale. Il commanda d'autres travailleurs pour aller construire une Bastille à l'entrée du Port de Malamauco ; & il fit couler à fond quelques Bâtimens au milieu du canal , pour embarrasser le passage. Il donna ordre à Jacques Cavalli de se porter de ce côté-là avec ses troupes , afin de s'opposer aux progrès de l'ennemi. Pisani ne borna pas là ses attentions : il fit barrer le canal de la Giudeca par une estacade toute pareille à celle que nous venons de voir. Il ordonna que chacun des six quartiers entretiendrait vingt Barques armées ; qu'elles seroient commandées par autant de Nobles

An 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Vénitiens ; qu'elles parcouroient la Ville nuit & jour , afin d'examiner l'état des choses avec la plus scrupuleuse attention , & pour être en garde contre toute espece de surprise.

Progrès  
des Génois.

Les Génois n'étoient pas restés dans l'inaction. Maîtres de Chioza , ils voulurent enlever aux Vénitiens toutes les petites Places qu'ils occupoient dans le continent voisin. Leur objet étoit de se délivrer de ce côté-là de toute inquiétude pour l'exécution de leurs projets ultérieurs , & d'ôter à Venise ce reste de communication avec des Pays neutre d'où elle auroit pu tirer des secours. Ils prirent successivement la Tour delle Bobbe , Loredo & Carvarzere. Ainsi toutes les correspondances que Venise pouvoit entretenir dans cette partie du Continent furent entierement interceptées.

Les Vénitiens négocient la paix.

La République occupée de ses préparatifs pour la défense de son dernier asyle , ne négligeoit pas la négociation auprès de ses ennemis. Elle rendit la liberté à plusieurs prisonniers Génois , & les envoya à Chioza.

pour faire parvenir à Pierre Doria les propositions d'accommodement ; mais ce Général ne voulut rien écouter. Il répondit au Député Vénitien, qui lui présentoit ces prisonniers, que dans peu de jours il iroit lui-même à Venise délivrer les autres. On voulut faire une tentative auprès du Seigneur de Padoue. Le Doge lui écrivit une lettre fort soumise, dans laquelle il le traitoit de puissant & magnifique Seigneur, & lui donnoit le titre d'Altesse, titre alors réservé aux seuls Rois. Contarini le prioit d'accorder un Passe-port au Procureur Pierre Justiniani, & aux Séateurs Nicolas Morosini & Jacques Priuli, afin qu'ils pussent se rendre librement auprès de sa personne. Carare devenu plus téméraire par cette apparence de soumission, répondit qu'il n'entendrait les Ambassadeurs de la République, que lorsqu'il auroit enlevé les quatre chevaux de bronze qui étoient sur le porche de l'Eglise de Saint Marc.

Ces marques de foiblesse de la part des Vénitiens annonçoient peut-

An 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

An 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

être trop sensiblement le désespoir de leur situation. Elles étoient bien contraires à la noble fierté que ces Républicains avoient montrée jusques-là dans les circonstances les plus périlleuses : elles n'étoient gueres propres qu'à augmenter l'obstination de leurs ennemis, & à leur faire sentir trop vivement leurs avantages. Mais quand on est dans le cas où Venise se trouvoit, la prudence veut qu'on hasarde tout pour diminuer ses embarras. En s'humiliant ainsi devant l'ennemi le plus jaloux de sa gloire, la République risquoit tout au plus d'essuyer une réponse dure & si elle avoit pu détacher un seul de ses Alliés, sa situation étoit tout à-fait changée.

Le Prince  
Charles de  
Hongrie ar-  
rive dans le  
Trévisan.

Charles de la Paix, neveu du Roi de Hongrie, venoit d'arriver à l'armée des Alliés. Le bruit courut qu'il étoit envoyé par le Roi son oncle pour être médiateur entre les parties belligerantes; qu'il étoit chargé d'écouter leurs propositions, & de tâcher de les amener à un accommodement. Cette nouvelle, vraie ou

fausse, donna de l'espérance aux Vénitiens. Ils lui envoyèrent trois Ambassadeurs, Nicolas Morosini, Jean Gradenigo & Zacharie Contarini, afin de renouer auprès de lui la négociation, à laquelle Carrare & les Génois n'avoient pas voulu se prêter.

An 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Pierre Doria faisoit alors des dispositions qui persuadoient que Venise ne tarderoit pas à être assiégée. Le 24 d'Août il détacha quatorze Galeres, qui se présentèrent à la vue du Port de cette Capitale. Elles passerent toute la journée à reconnoître l'état des choses, & retournèrent le soir à Chioza. Le premier Septembre un second détachement de vingt Galeres alla à Saint Erasme, & y débarqua du monde qui mit le feu aux maisons. Ce détachement se rapprocha ensuite du Port de Venise, devant lequel il resta en panne toute la nuit. Le lendemain matin l'ennemi serra le rivage de plus près, commença à canonner l'Abbaye de Saint Nicolas; mais les batteries qu'on y avoit dressées firent feu sur les Galeres & les contrai-

Mouvements  
des Génois.

AN 1379

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

gnirent de se retirer. Le jour suivant on fut informé qu'un Corps de trou- pes du Frioul avoit surpris la Ville d'Isola en Istrie ; mais que les gar- nisons de Capo d'Istria, de Pireno & de Trieste s'étant réunies, avoient repris cette Place d'assaut, fait quatre cent soixante-dix prison- niers, & passé le reste au fil de l'épée. Ce succès étoit de conséquen- ce, parce que si l'ennemi avoit pu s'établir dans cette Province, Venise n'auroit plus eu de ressource pour subsister. Les quinze Galeres Gé- noises parurent encore devant le Port & ne s'y arrêterent qu'un mo- ment. Elles firent voile vers l'Istrie, où Pierre Doria entretenoit des in- telligences. Heureusement on avoit découvert les traîtres & on les avoit fait mourir. La Flotte ennemie ar- riva à Pireno, & voulut attaquer la Place ; mais la garnison fit sur elle un feu terrible de canons : deux Galeres furent coulées à fond, & les treize autres retournerent fort maltraitées à Chioza.

Peu

Peu de jours après Zacharie Contarini vint rendre compte au Sénat du succès de la négociation qu'on venoit d'entamer auprès du Prince Charles de Hongrie. Il étoit accompagné de Frere Benoît, Général des Cordeliers, qui avoit suivi les Ambassadeurs, & qui étant homme capable d'obtenir beaucoup de choses par son éloquence, avoit employé les discours les plus pathétiques pour toucher le cœur du Prince. Contarini exposa le bon effet que les pressantes sollicitations de ce Religieux avoient eu d'abord. Il ajoûta qu'elles avoient été traversées par Gaspard de l'Orbe & Balthazar Spinola, Ambassadeurs Génois, qui étant présents aux conférences, avoient séduit Charles de la Paix, en l'assurant que Venise seroit rendue dans un mois au plûtard, & que les Alliés ne vouloient la prendre que pour la lui remettre. Il détailla ensuite les conditions que le Prince Charles proposoit aux Vénitiens. Il exigeoit 1<sup>o</sup>. que tous les jours de Fête on arborât sur la Place de St.

AN 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Propositions  
que le Prince  
de Hongrie  
fait aux Vénitiens.

An 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Marc, avec l'Etendard de la République, celui du Roi de Hongrie. 2<sup>o</sup>. Que le Doge élu par les Vénitiens fût censé désormais n'avoir aucune autorité jusqu'à ce qu'il eût été confirmé par le Roi de Hongrie. 3<sup>o</sup>. Que la République payât cinq cens mille ducats pour les frais de la guerre; & qu'elle engageât pour la sûreté du paiement les pierreries du trésor de Saint Marc, avec la Corne Ducale. 4<sup>o</sup>. Que les Vénitiens s'obligeassent à payer annuellement au Roi de Hongrie un tribut de cinquante mille ducats.

Le Sénat  
les refusa.

Les Génois avoient suggéré eux-mêmes ces articles, prévoyant bien qu'ils ne seroient pas acceptés. On en délibéra dans le Sénat. Il y eut des voix pour offrir au Roi de Hongrie un tribut annuel de cent mille ducats, à condition qu'il renonceroit à toutes ses autres prétentions. Le plus grand nombre rejetta ces articles comme extrêmement déshonorants, & capables de jeter les Vénitiens dans un état de servitude dont la Nation avoit toujours eu horreur. On

chargea Contarini & Frere Benoît de retourner auprès du Prince, & de tâcher d'entretenir ses bonnes dispositions pour la paix, en lui laissant entrevoir que la République n'étoit pas éloignée de se rendre à ses propositions.

AN 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Delfino dit dans sa Chronique que les articles furent acceptés; mais que les Ambassadeurs, sentant les conséquences de ce trait de désespoir, prirent sur eux de tenir l'acceptation secrète; que Jean Gradenigo & Nicolas Morosini vinrent à Venise, & firent de si fortes représentations, qu'ils engagèrent le Sénat à changer d'avis; & qu'ensuite étant retournés auprès de Charles de la Paix, ils s'appliquerent à lui donner de la jalousie, en lui apprenant un prétendu traité qui se négocioit à son insçu avec les Génois, à des conditions beaucoup moins dures.

Jusques-là on avoit travaillé sans relâche à mettre Venise en état de défense: on avoit fait de nouvelles estacades à Sainte Marthe & au Saint Esprit; on avoit garni de canons tou-

Nouveau:  
efforts des  
Vénitiens.

AN 1379.

ANDRE'  
CON ARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

tes les avenues, & distribué les postes à toutes les troupes de terre & de mer. L'armement que l'on préparoit à l'Arsenal, étoit presque fini, & on devoit avoir bientôt une Flotte de trente-quatre Galeres en bon état. La Flottille de Barques & de Galions aux ordres de Jean Barbadigo, étoit toute prête : on avoit défendu de donner aucun signal au son de la cloche, de peur qu'il ne servît d'avertissement aux ennemis. Il avoit été réglé seulement que, lorsqu'on verroit quatre pavillons arborés de jour, ou quatre lanternes allumées de nuit sur la Tour de Saint Marc, on prendroit les armes, & chacun se rendroit à son poste. On devoit ces bonnes dispositions au zele & à l'activité de Victor Pisani, qui se donnoit des peines infinies pour mettre par-tout l'ordre & la discipline.

L'ennemi donnoit de temps en temps des allarmes fort vives; ses progrès le rapprochoient de Venise de plus en plus; il venoit de se rendre Maître de Malamauco, Ville peu forte à la vérité, mais qui n'étant

qu'à cinq milles de la Capitale, le mettoit bien plus à portée d'entreprendre sur cette dernière. On étoit pourtant fort heureux que Pierre Doria eût procédé avec tant de lenteur : on avoit eu le temps de prendre des précautions qu'il auroit sûrement empêchées, s'il ne s'étoit pas laissé prévenir de la fausse idée que les Vénitiens étoient trop abbatus pour se relever.

Il détacha quatre Galeres pour rompre l'estacade du Saint Esprit. Pisani y courut en force & repoussa les Génois. Ce premier avantage fut suivi bientôt d'un second. Barbadigo, qui commandoit la Flotille, se porta avec cinquante Barques du côté d'Albano que les ennemis occupoient ; il y trouva une de leurs Galeres qu'il attaqua, & dont il se rendit maître. Comme la marée étoit basse, & qu'il ne put jamais venir à bout de remorquer cette prise ; il y fit mettre le feu. A son retour il rencontra deux autres Bâtimens Génois dont il s'empara & qu'il emmena avec lui à Venise. Ce succès fut célébré dans la Ville com-

An 1379.

ANDRE<sup>1</sup>  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise,

Ils rem-  
portent un  
léger avanta-  
ge sur les Gé-  
nois, qui a  
de grandes  
suites.

An 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
IX. Doge de  
Venise.

me une grande victoire; il contribua infiniment à relever le courage des Citoyens : auparavant on n'entendoit parler que de malheurs; on ne recevoit que des nouvelles affligeantes. Tout le monde en étoit si accablé, qu'on avoit peine à concevoir des espérances. La joye de cette première prospérité, toute légère qu'elle étoit, fut comme un rayon de lumière qui fit pressentir de plus heureux événemens. Il eut l'effet de ces signes critiques qui, au milieu des dangers d'une maladie mortelle, marquent la convalescence prochaine. Le peuple commença à sentir qu'il restoit à la République des forces. Au ton de tristesse & de frayeur qui regnoit dans tous les entretiens, succéda un ton de hardiesse & d'assurance. On osa déplorer l'indolence de tant de Citoyens qui, au lieu d'aller combattre un ennemi qu'on avoit tant de fois vaincu, se tenoient timidement renfermés dans leurs maisons. , Que sont devenus, s'é-  
 ,, crioit-on, ces braves Vénitiens qui  
 ,, ont si souvent triomphé des Gé-

„ nois avec des forces inférieures?  
 „ Où est cette ancienne intrépidité  
 „ qui mettoit nos guerriers au-dessus  
 „ de tous les obstacles? Qui nous  
 „ empêche de prendre les armes?  
 „ Pourquoi attendre que l'ennemi  
 „ nous prévienne? Faisons-lui con-  
 „ noître qu'il n'est point d'acci-  
 „ dent qui puisse nous ôter le cou-  
 „ rage de mourir pour la Patrie &  
 „ pour la liberté.

An 1379.

ANDRÉ  
 CONTARINI,  
 LX. Doge de  
 Venise.

Ces discours, que tout le peuple tenoit ouvertement, plurent beaucoup au Sénat; mais avant que de faire usage de cette bonne volonté devenue générale, il voulut voir le tour que prendroient les négociations de ses Ambassadeurs auprès du Prince Charles de la Paix. Il fut bientôt informé que Carrare & les Génois, au lieu de permettre que les premiers articles fussent adoucis, agissoient de tout leur pouvoir, afin qu'on y ajoutât des conditions encore plus dures. Ils ignoroient que, de quelque prospérité qu'une guerre se trouve suivie, la grande règle pour le parti victorieux, est d'user modé-

Conduite  
 imprudente  
 des Alliés.

AN 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

rément de ses avantages ; qu'il est rare que les revers les plus fâcheux ne naissent pas de l'aveuglement que la passion donne dans le succès ; qu'un peuple, dont on veut pousser trop loin les humiliations, est comme un arbre que l'on veut trop fléchir, & à qui cet effort extrême donne une élasticité capable de rompre le lien qui l'assujettit, & de rejeter bien loin le fardeau qui le plie. On sçut donc que les Alliés vouloient se prévaloir de la situation malheureuse où la République se trouvoit, pour mettre ses Etats au pillage, & sa liberté sous le joug. Alors le Sénat, également indigné de la présomption de ses ennemis, & encouragé par l'ardeur que tous les Citoyens manifestoient, fit rompre les conférences, & se déterminâ à faire les derniers efforts pour triompher d'une animosité si déraisonnable. Cette résolution sauva la République. Les Alliés perdirent tout pour avoir trop exigé, & les Vénitiens, poussés à bout, tirèrent de leur désespoir des forces qui les ren-

dirent enfin supérieurs à leurs vainqueurs. Ils avoient pris le parti de sacrifier beaucoup de choses au dessein de sauver un reste de liberté. On rejetta leurs offres, & dans la suite on fut trop heureux de recevoir d'eux la paix.

AN 1379<sup>ve</sup>

ANDRÉ<sup>s</sup>  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

On fit publier un ban dans Venise pour annoncer que tous les Citoyens, qui auroient la bonne volonté de servir, eussent à se tenir prêts à s'embarquer sur les Galeres qui seroient prêtes le dix-huit Octobre. Le Doge André Contarini donna l'exemple. Quoiqu'il fût âgé de 72 ans, il déclara qu'il s'embarqueroit des premiers & qu'il commanderoit la Flotte en personne. Il fit plus ; il sortit de son Palais ; il se mêla parmi le peuple qui étoit assemblé en foule sur la place, & afin de faire passer son courage dans tous les cœurs :

„ Mes enfans, dit-il, il est temps  
 „ que nous nous réunissions tous pour  
 „ combattre des ennemis qui en veu-  
 „ lent à notre liberté. Préparez-  
 „ vous tous à bien faire. Je me met-  
 „ trai à votre tête, ou je vous aiderai

Le Doge  
veut être de  
l'embarque-  
ment.

An 1379.

ANDRE'  
CONTARINI,  
IX. Doge de  
Venise.

„ à vaincre, ou je mourrai avec vous.  
„ C'est la Patrie qui nous appelle  
„ nous sommes tous ses enfans ;  
„ vengeons-la des outrages qu'on lui  
„ fait. „

Emulation  
des Vénitiens  
pour la  
défense de  
leur Etat.

Ce procédé du Doge fit une vive impression. Tout ce qui étoit en état de porter les armes, demanda à marcher sous ses ordres : on eut bientôt plus de monde qu'il n'en falloit pour compléter les équipages de quarante Galeres bien armées. On sentit combien la présence du Chef de l'Etat seroit utile sur la Flotte pour exciter l'ardeur des mariniers & des soldats ; on lui en donna le commandement. Victor Pisani & Thadée Justiniani furent nommés ses Lieutenans Généraux. On arrêta qu'une partie du Sénat s'embarqueroit avec le Doge pour être son conseil, & pour diriger avec lui les opérations. Tous les Citoyens, qui ne purent être de l'embarquement, voulurent contribuer à la défense commune par des services d'un autre genre. Ils fournirent à la République des secours d'hommes, d'argent

& de munitions. Les riches Citadins imiterent avec émulation le zele des Nobles; & le Sénat, voulant donner à cette générosité des encouragemens, publia un Décret par lequel il fut réglé que, dès que la paix seroit faite, on choisiroit trente familles Citadines, parmi celles qui auroient rendu des services, pour les admettre au Grand Conseil à la pluralité des suffrages, & qu'on distribueroit aux autres des pensions & des gratifications. Voici ce que ce décret portoit en substance.

An 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

„ Comme notre salut dépend du  
„ présent armement, & que par  
„ l'état actuel des choses, toute au-  
„ tre voye nous est interdite; com-  
„ me d'ailleurs il est nécessaire, pour  
„ prévenir la ruine de la Républi-  
„ que, d'en venir aux mains avec  
„ l'ennemi, à quoi il faut pourvoir  
„ sans perdre de temps, il est arrêté  
„ qu'aussi-tôt après la paix faite, les  
„ Conseillers & les Chefs des Qua-  
„ rante seront obligés, sous peine de  
„ mille ducats d'amende, de convo-  
„ quer le Pregadi. Dans cette as-

Décret  
pour encour-  
ager cette  
émulation.

An 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

semblée, on fera un scrutin suivant  
l'usage. Chacun des présents pour-  
ra nommer à son gré un Citadin  
pour être du Grand Conseil, &  
les trente Citadins, qui auront plus  
de voix, seront admis au Grand  
Conseil, eux & leur postérité,  
comme les autres Nobles; & afin  
que cela se fasse régulièrement,  
chacun des présents pourra parler  
aussi long-temps qu'il voudra sur  
le compte de chacun des élus.  
Tout Décret contraire à celui-ci  
sera nul. Il est aussi arrêté qu'à la  
paix on distribuera en pensions  
viageres cinq mille ducats à ceux  
des Citadins qui auront bien servi:  
le choix en sera fait dans la même  
forme que ci-dessus. Afin que tous  
espèrent la récompense de leurs  
travaux, comme il est juste & con-  
venable, aucun Noble ne pourra  
avoir part à ces pensions; tout Dé-  
cret contraire à celui-ci sera nul.  
Il est encore arrêté que tout  
Etranger, qui aura bien servi,  
pourra être naturalisé, & acqué-  
rir droit de Citadinance, par dé-

„ libération du Sénat; & afin d'ôter  
 „ toute crainte que le présent Décret  
 „ ne soit révoqué ou alteré, il est arrêté  
 „ que quiconque proposera du chan-  
 „ gement à cet égard, sera exclus,  
 „ lui & sa postérité, de tous les Con-  
 „ seils, & tous ses biens seront con-  
 „ fisqués; mais comme il pourroit  
 „ arriver que quelqu'un osât courir  
 „ ce risque, dans l'espérance d'être  
 „ absous dans la suite, il est arrêté  
 „ qu'il ne pourra jamais y avoir à ce  
 „ sujet ni grace, ni rémission, & qui-  
 „ conque proposera d'user d'indul-  
 „ gence, encourra les mêmes peines  
 „ que ci-dessus. Les Avogadors se-  
 „ ront chargés de veiller à l'exécu-  
 „ tion du présent Décret; ils exige-  
 „ ront les mille ducats d'amende des  
 „ Conseillers & des Chefs des Qua-  
 „ rante qui seront négligents à exé-  
 „ cuter ce qui leur est enjoint, &  
 „ après l'amende payée, ils leur af-  
 „ signeront un délai de huit jours. Si  
 „ au terme de ce délai ils n'ont pas  
 „ satisfait, les Avogadors renouvel-  
 „ leront l'amende, & ainsi de huit  
 „ en huit jours, jusqu'à ce que le pré-

---

 An 1379.

 ANDRE'  
 CONTARINI,  
 LX. Doge de  
 Venise.

„ sent Décret ait eu son exécution. „

An 1379. Ce décret du Sénat étoit extrêmement sage. Il ne tendoit point à introduire la honteuse vénalité qui met la noblesse à l'enchere. Il présentoit cette éminente prérogative comme un attrait pour exciter le zèle , & une récompense pour le couronner. Il en faisoit la ressource de la Patrie dans ses besoins extrêmes. La noblesse accordée à des services connus & pesés dans la balance d'une délibération publique , ne peut jamais tomber dans l'avilissement : elle ne sçauroit même avoir dans ceux qui l'acquierent une source plus naturelle & plus pure. L'espérance d'avoir rang parmi les Nobles , distinction tout autrement flatteuse à Venise que dans beaucoup d'autres Etats , déterminâ les Citadins à faire des efforts extraordinaires. Il y eut sur-tout une soixantaine de familles qui se signalèrent au-dessus des autres, en s'engageant non-seulement à des services personnels, mais encore à payer & à entretenir un certain nombre de soldats & de rameurs, à fretter à

ANDRE'  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Suites  
avantageu-  
ses de ce  
Décret.

leurs dépens des Barques & des Navires, à céder les rentes qu'ils avoient sur les fonds publics, & à fournir de l'argent & des provisions. Moyennant ces secours multipliés, la République fut bientôt en état de ne plus craindre l'ennemi, de déployer même des forces capables de lui inspirer de la crainte.

An 1379.

ANDRE  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

*Fin du Livre quinzieme.*





## SOMMAIRE

### DU LIVRE SEIZIEME.

*Les Vénitiens commencent à prendre le dessus sur les Génois. Etonnement des Génois. Les Vénitiens rappellent Carlo Zeno. Les Génois se fortifient dans Chioza. Le Doge part avec la Flotte. Attaque du Port de Chioza & de celui de Brondolo. Efforts extraordinaires de Pierre Doria. Découragement des troupes Vénitiennes. Exploits de Carlo Zeno. Il prend un Batiment Génois richement chargé. Il arrive à Chioza. Les Vénitiens essuyent une violente tempête. Zeno se trouve en grand danger. Il est blessé à mort. Fermeté admirable de Zeno. Vaines attaques des Génois. Ils perdent deux Forts. Les deux armées reçoivent du renfort. Carlo Zeno est nommé Commandant des troupes de terre. Il appaise un grand tumulte. Beau trait de générosité de sa part. Il mene son armée à l'ennemi. Grande victoire des Vénitiens. Suites de cette victoire. Joye des Vénitiens. Cupidité des troupes subsidiaires. Inconvénient qu'il y a à s'en ser-*

*vir. Investissement de la Ville de Chioza. Partage parmi les Sénateurs à ce sujet. L'opinion de Zeno est suivie. On préfère le blocus au siège. Les Vénitiens enlèvent cinq Galeres Génoises. Les Génois mettent dehors les bouches inutiles. Surprise de la Ville de Grado. Spinola entre à Chioza avec un grand convoi. L'escadre de Justiniani est défaite par les Génois. Attention des Vénitiens à se garantir des surprises des Génois. Vains efforts de la Flotte Génoise. Opérations du Seigneur de Padoue & de celui de Milan. Artifice du Commandant de Chioza. Cabales dans l'armée de Carlo Zeno. Rébellion d'un des Officiers. Les Génois essayent en vain de rompre le blocus. Emeute dangereuse dans l'armée des Vénitiens. Conduite criminelle d'un des Capitaines. Zeno en prévient les effets par sa prudence. Il tient conseil de guerre à l'entrée de la nuit. Zeno court un très-grand danger. Le traître est puni de mort. Les Génois demandent à capituler. Ils se rendent à discrétion. Etat de la garnison de Chioza. Retour du Doge à Venise. Magnanimité du Doge André Contarini. Suites avantageuses de la prise de Chioza. Progrès de*

*Doria en Istrie. Pisani va au secours avec une Flotte. Il poursuit la Flotte Génoise. Il tombe malade & il meurt presque subitement. Regrets des Vénitiens à sa mort. Carlo Zeno le remplace. Les Vénitiens rompent l'estacade de la Sile. Surprise de Castel Franco par le Seigneur de Padoue. Zeno tente inutilement de prendre Zadar. Embarras extraordinaire de Zeno & du Sénat. Les Vénitiens entreprennent le siège de Marano. Zeno abandonne cette entreprise sans attendre l'ordre du Sénat. Fermeté de Zeno dans cette occasion. Grande agitation dans le Sénat. On permet à la Flotte d'entrer dans le Po. Zeno comparoit devant le Sénat. Colère du Sénat contre Zeno. On l'oblige à reprendre le siège de Marano. Discours de Zeno à ce sujet. Le siège de Marano résolu. On est obligé de le lever. Progrès du Seigneur de Padoue pendant l'hiver. Les Vénitiens cedent le Trésor de San au Duc d'Autriche.*



HISTOIRE  
 DE LA RÉPUBLIQUE  
 DE VENISE.  
 LIVRE SEIZIEME.



OUT se dispoſoit à Veniſe à l'exécution d'un grand projet d'attaque contre les Génois, qui depuis la priſe de Chioza

An 1379.

ANDRÉ  
 CONTARINI,  
 LX. Doge de Veniſe.

voient fait que des progrès mé-  
 ocres. Une troupe de trois cens  
 evaux poſtée ſur le Lido, eſcar-  
 ouchoit chaque jour avec la gar-  
 on ennemie de Malamauco, &  
 mportoit ſur elle des avantages.  
 a Flottille aux ordres de Barbadigo  
 tigeoit de côté & d'autre, & ſes

Les Vénitiens com-  
 mencent à  
 prendre le  
 deſſus ſur les  
 Génois.

An 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

manœuvres étoient toujours accompa-  
gnées de quelque succès Elle enleva  
un grand convoi de vivres qui venoit  
de Padoue. Elle attaqua quelques Ga-  
leres Génoises qui s'étoient portées à  
Malamauco, & les contraignit de se  
retirer à Chioza. Les Barques légères  
dont cette Flottille étoit composée lu-  
rendoient tous ces mouvemens extrê-  
mement faciles: elles opéroient au mi-  
lieu des Lagunes à la maniere des trou-  
pes irrégulières sur terre, qui har-  
celent continuellement l'ennemi, &  
le ruinent en détail. La grande Flotte  
faisoit l'exercice tous les jours. Com-  
me ses équipages étoient composés  
de beaucoup de gens qui ignoroient  
la manœuvre, avant que de les essayer  
contre l'ennemi, on vouloit les faire  
mer aux évolutions, & les leur rendre  
familieres. Ainsi, pendant plus d'un  
mois, chaque jour on exécuta un nou-  
vel embarquement. Les Galeres ve-  
gnoient toute la journée au tour de  
Venise, & tous les soirs elles re-  
troient dans le grand canal.

Etonnement  
des Génois.

Les Génois, qui avoient regardé  
la République de Venise comme un

at aux abois , furent bien étonnés  
 voir tout à coup sortir de son sein ,  
 ils croyoient épuisé , des forces si  
 loutables. Ils reconnurent le tort  
 ils avoient eu de lui laisser le temps  
 se reconnoître. Ils retirèrent leur  
 nison de Malamauco , où elle  
 ussoit de grandes incommodités ,  
 ils résolurent de se borner à la con-  
 vation de Chioza , en quoi devoit  
 nsister désormais toute l'utilité de  
 r expédition. Jusqu'à la fin de  
 eembre ce ne furent de part &  
 tre que petits combats , enleve-  
 ns de convois , prises de Barques  
 d'espions. C'étoit beaucoup que les  
 nitiens fussent déjà venus à bout  
 mettre entr'eux & les Génois une  
 te d'égalité. Ils méditoient un  
 sein bien plus hardi ; ils se dispo-  
 ent à aller assiéger ces ennemis  
 is Chioza même , à les y enfer-  
 r avec toutes leurs Galeres , & à  
 ferrer de si près , que pas un d'eux  
 pût leur échapper.

Afin de remplir plus aisément cet  
 et , ils détachèrent une Galere  
 : ordres de Louis Morosini pour

AN 1379.

ANDRÉ  
 CONTARINI ,  
 LX. Doge de  
 Venise.

Les Vénitiens rappellent Carlo Zeno.

An 1379.

ANDRE'  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

aller chercher Carlo Zeno dans les mers du Levant, & pour lui ordonner de revenir avec sa Flotte à Venise sans différer. On n'attendit point son retour pour commencer les opérations. Le Doge, voyant sa marine en bon état, & tout son monde déterminé à bien faire, publia une proclamation, pour que chacun fût embarqué le 21 Décembre à midi. Quelques jours après les Génois attaquèrent la Tour des Salines, à peu de distance de Chioza. Pisani y courut avec une vingtaine de petits Navires armés; il repoussa l'ennemi; il poursuivit jusques sous les murs de Chioza, & lui livra dans cet endroit un combat très-vif; mais les Génois ayant détaché trois Galeres pour prendre en flanc, il fut extrêmement maltraité, contraint de fuir à son tour, après avoir perdu quelques Bâques & plusieurs Etendards. Antoine Gradenigo, gendre du Doge, jeune homme de grande espérance périt dans ce combat.

Les Génois se fortifient dans Chioza,

Les Génois, qui se voyoient à la veille d'être attaqués avec des forces

périeures, prirent le parti d'augmenter les fortifications de la Ville de Chioza; ils culbutèrent toutes les maisons voisines du rempart; ils élevèrent des Tours & des Bastilles; ils fermèrent par de bons murs l'entrée de tous les canaux; ils firent venir des vivres & des munitions en abondance. Ainsi ces troupes victorieuses, qui auroient pu deux mois auparavant assiéger Venise & l'emporter, se virent réduites à craindre le siège pour elles-mêmes, & à chercher des ressources pour se tenir à la défensive.

Le 21 Décembre le Doge fit célébrer une Messe solennelle du Saint Esprit dans l'Eglise de Saint Marc. Après la Messe, ce vieillard respectable recommanda la Ville de Venise aux Conseillers & aux autres membres du Collège, & prenant à main le grand Etendard de la République, il marcha vers le rivage suivi de tout le Sénat, & s'embarqua sur l'heure même avec la plus grande partie des Sénateurs. Le soir toute la Flotte fut réunie

An 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Le Doge  
part avec la  
Flotte.

hors du Port. Il y avoit, outre le  
 An 1379. Galeres, plusieurs Bâtimens de  
 transport, chargés de provisions  
 ANDRE' d'armes & de soldats, & quelque  
 CONSTARINI, gros Navires que l'on devoit coule  
 LX. Doge de Venise. à fond à l'entrée du Port de Chioza  
 afin que les Génois ne pussent plu  
 rien faire entrer ou sortir par cet en  
 droit. Dès que la nuit fut venue, on  
 fit les dispositions d'avant & d'arrière  
 garde. La Flotte partit un peu  
 après minuit. Victor Pisani & Tha  
 dée Justiniani prirent les devant  
 avec quatorze Galeres qui remor  
 quoient les Navires destinés à com  
 bler le Port de Chioza.

Attaque du  
 Port de Chioza & de celui  
 de Brondolo.

Une brume épaisse qui s'éleva avan  
 le jour, & qui ne fut dissipée que  
 long-temps après le soleil levé, re  
 tarda de quelques heures l'arrivée de  
 cette avant-garde; mais elle favorisa  
 son approche, en empêchant les en  
 nemis de la découvrir. Ils avoient  
 deux corps de troupes qui gardoient  
 les deux bords du canal. L'avant  
 garde se présenta pour entrer dans  
 ce canal, & toute la Flotte joignit  
 le moment d'après. On débarqua  
 dans

dans l'Isle de Brondolo un Bataillon commandé par Hire Pisani, brave & habile Officier. Il eut ordre d'aller déposter l'ennemi, qui occupoit la pointe de l'Isle : il s'y porta avec beaucoup d'intrépidité : il chargea avec hardiessé, mais il fut accablé par le nombre. Sa retraite se fit en désordre : il voulut regagner les Bateaux plats : il tomba dans la mer & s'y noya.

Pendant ce combat, Pisani fit couler à fond un des Navires à la pointe de l'Isle, & un second dans le milieu du canal. Les ennemis accoururent avec quelques Galeres, tandis que la Flotte défiloit. Ils surprirent deux Navires & y mirent le feu. Pisani, après avoir chassé l'ennemi, fit couler à fond les deux Navires qui brûloient, de sorte que cet accident tourna au désavantage des Génois. Deux autres Navires qui furent coulés à fond le lendemain dans les intervalles, acheverent d'embarrasser le passage. On fit une forte estacade de l'un à l'autre, & le canal se trouva entierement fer-

AN 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

An 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
I. X. Doge de  
Venise.

mé. On voulut exécuter la même opération au Port de Brondolo, & on fit pour cela un détachement de plusieurs Galeres, qui eut de grands obstacles à surmonter. Il fallut livrer combat aux troupes de terre qui gardoient les deux bords du canal, & à une Escadre ennemie qui s'avança pour troubler cette manœuvre. Mais les attaques furent si bien dirigées par Victor Pisani & les autres Généraux, que l'ardeur du soldat Vénitien l'emporta. Les Génois furent mis en fuite, & on commença l'estacade du Port de Brondolo. Par ce moyen toute la Flotte Génoise se trouva enfermée dans l'intérieur des Lagunes, sans conserver d'issue pour en sortir, & elle ne pouvoit manquer de se trouver bientôt dans la nécessité de périr ou de se rendre.

Efforts de  
Pierre Doria.

Pierre Doria, craignant les suites d'une si mauvaise position, résolut de faire les plus grands efforts pour rompre l'estacade du Port de Brondolo. Ses troupes occupoient un des bords du canal; il détacha quatorze Galeres à dessein de les soutenir &

AN 1379

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

de les seconder. Pisani se mit entre deux avec la plus grande partie de la Flotte, ce qui occasionna un combat plus opiniâtre & plus meurtrier que les précédents. Les Vénitiens ne purent déposter le détachement ennemi qui bordoit le rivage, & qui montra tant d'obstination à s'y maintenir, que les soldats aimerent mieux mourir en place que de reculer. Les Galeres de Doria ne purent pas non plus forcer la ligne de Pisani, & après un long combat, elles se retirèrent sans avoir rempli leur objet; mais, en se retirant, elles s'approcherent du Monastere de Saint Michel de Brondolo; elles y jetterent du monde & s'en emparerent. Le 26 Décembre & le jour suivant, les Génois revinrent à la charge & furent encore repouffés.

Pisani établit seize Galeres pour la garde du Port de Brondolo. Barbadoigo, Général de la Flottille, eut ordre de porter cent de ses Barques du côté du continent, afin d'ôter à la garnison de Chioza toute communication avec Padoue; il le fit, & avec

Découragement des  
Vénitiens.

An 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

le reste de sa Flottille, il étoit sans cesse en mouvement pour visiter les postes de droite & de gauche. Jusqu'au 30 on ne fit que se harceler réciproquement par de petits combats. Les Galeres, qui gardoient le Port de Brondolo, souffroient extrêmement de la quantité de traits que les ennemis leur lançoient jour & nuit, & du grand feu de canon auquel elles étoient exposées. Les équipages commencerent à se rebuter; ils demanderent à grands cris qu'on les retirât d'un poste, où ils ne pouvoient, disoient-ils, rester plus long-temps, sans courir risque de périr tous. Pisani eut beaucoup de peine à leur inspirer des sentimens de constance; il leur parla avec bonté; il leur représenta que les grands efforts que l'ennemi faisoit contr'eux, prouvoient l'importance du poste qu'ils occupoient, & qu'il étoit absolument nécessaire de tenir ferme, si on ne vouloit pas tout perdre. Il les consola en leur annonçant l'arrivée prochaine de Carlo Zeno qui devoit amener un renfort puissant, avec lequel

on auroit infailliblement la supériorité. La présence du Doge, qui commandoit la Flotte, contribua beaucoup à appaiser les murmures; mais bientôt après on fut obligé de céder au découragement des troupes, en leur promettant que si dans deux jours Zeno n'arrivoit pas, on abandonneroit la partie.

On prit cet engagement sans avoir aucune certitude du moment où Zeno devoit arriver. Il fallut de toute nécessité en courir le risque pour prévenir la désertion générale des matelots & des soldats. On délibéroit déjà sur le choix du lieu où l'on se retireroit. Il n'y avoit pas de sûreté à retourner à Venise, où les vivres manquoient. Plusieurs proposèrent de mener la Flotte à Candie ou à Negrepoint. Les esprits étoient dans cette agitation cruelle, lorsque le premier Janvier on découvrit en mer l'Escadre de Carlo Zeno. Depuis son expédition sur la côte de Gênes, il n'avoit pas été oisif. Nous avons vu qu'il avoit relâché au Port de Modon pour y prendre des rafraî-

An 1379.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Exploits  
de Carlo Ze-  
no.

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

chiffements. De-là il s'étoit porté à Constantinople & avoit chassé l'usurpateur Andronic & rétabli l'infortuné Calojean sur le Trône. Cette opération brillante l'avoit occupé une partie de l'été : il s'étoit transporté ensuite sur les côtes de Syrie, & avoit conduit à Baruth deux gros Navires pour y charger les marchandises des Négociants de la Nation. Tandis qu'on effectuoit ce changement, il étoit venu en Chypre, se proposant d'enlever Famagouste aux Génois. Il en conféroit avec le Roi Pierin de Lusignan, lorsque Gilbert Dandolo, dépêché par le Gouverneur de Candie, vint lui donner avis de la prise de Chioza & de la déplorable situation dans laquelle Venise se trouvoit. Il lui portoit les ordres les plus précis de tout quitter pour voler à son secours.

Il prend  
un Bâtiment  
Génois ri-  
chement  
chargé.

Zeno, sensible aux malheurs de sa Patrie, abandonna sur le champ l'entreprise de Famagouste ; mais comme il sentoit que les calamités de la guerre ayant tout épuisé, l'argent étoit devenu le secours le plus

nécessaire, il voulut, avant toutes choses, tirer de Syrie les riches renvois qui y étoient en especes & en marchandises. Il retourna à Baruth, fit achever avec diligence le chargement des Navires, & mit à la voile. Arrivé à la hauteur de Rhodes, il rencontra un fameux Bâtiment Génois nommé le Bichinon, dont la cargaison étoit de grande valeur, & qui avoit à bord deux cents Nobles. Il ne voulut point laisser échapper une prise de cette conséquence ; il fit prendre les devants aux Navires qu'il escortoit : ensuite avec toute sa Flotte il donna chasse au Bichinon ; il le poursuivit pendant vingt-quatre heures sans pouvoir l'atteindre ; il survint un calme qui arrêta le Navire ennemi. Alors Zeno anima ses gens au combat en leur disant : „ Amis, ;, vous voyez assez sans que je vous „ le dise, que si jamais vous avez eu „ sujet de combattre avec ardeur, „ c'est aujourd'hui. Vous avez devant vous vos ennemis les plus „ cruels ; ils ont versé le sang de vos „ concitoyens à Pole. Actuellement

AN 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise,

„ ils font maîtres de Chioza ; ils en  
 „ veulent à Venise même : ce sont  
 „ vos femmes & vos enfans qu'ils  
 „ ont deffein d'égorger ; vos biens  
 „ qu'ils veulent mettre au pillage ;  
 „ votre patrie qu'ils se proposent  
 „ d'affujettir. Le Ciel vous pré-  
 „ sente un de leurs plus riches Na-  
 „ vires afin que vous vengiez sur lui  
 „ les outrages qu'ils ont faits au nom  
 „ Vénitien. Songez que ce Vaisseau  
 „ renferme des trésors inestimables.  
 „ Enlevons aux Génois cette ressour-  
 „ ce, & ne nous rendons pas indignes  
 „ de la faveur que la Providence  
 „ nous fait. „

Zeno donna le signal de l'attaque. Quatre de ses Galeres entourerent le Bichinon, & firent effort pour l'aborder. Le Vaisseau, étant de haut bord, donnoit de l'avantage à l'ennemi qui se défendoit avec intrépidité. Dans la chaleur du combat, Zeno eut le pied percé d'un coup de trait ; il ne fit que bander sa plaie à la hâte, & continua de donner ses ordres. Une seconde fleche lui perça l'œil gauche ; il arracha le fer &

n'en fut pas moins constant à diriger l'attaque. Les matelots, animés à la vue de leur Général, dont le visage étoit couvert de sang, monterent vivement à l'abordage; ils se jetterent au milieu des Génois le sabre à la main, & après une heure de carnage, ils demeurèrent maîtres du Bâtiment. Zeno le fit remorquer jusqu'à Rhodes; il en enleva la cargaison; il mit les prisonniers à la chaîne & brûla le Navire. Il remit à la voile sans perdre de temps, & ayant rejoint le convoi qu'il escortoit, il arriva à Parenzo en Istrie. Là, il reçut un nouvel ordre de se rendre en toute diligence à Chioza, où il mouilla le premier Janvier de l'an 1380, avec seize Galeres en bon état.

Jamais secours ne vint plus à propos pour relever le courage des troupes. Il étoit déjà décidé qu'on se retireroit le lendemain; l'arrivée de Zeno fit cesser le découragement; on le reçut & on l'honora comme un libérateur après lequel on avoit soupiré long-temps, & dont la présence devoit rétablir les affaires. Il passa à

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Il arrive à  
Chioza.

---

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
X. Doge de  
Venise,

la Galere du Doge & lui fit un exposé simple & modeste de ses exploits. Ce qui satisfit davantage, ce fut le rétablissement de Calojean sur le Trône de Constantinople. Cette révolution délivroit les Colonies Vénitiennes de l'Archipel de beaucoup de dangers. L'Empereur se trouvoit engagé par honneur & par reconnaissance à appuyer les Vénitiens. Il fit en effet quelques efforts en leur faveur : il contint les Génois de Pera; il mit quelques Galeres en mer pour les opposer aux Corsaires de cette Nation. La foiblesse humaine, & la crainte de donner lieu à une seconde conspiration dont il auroit pu être la victime, ne lui permirent pas de manifester sa bonne volonté avec plus d'étendue. La République ne recueillit pas des fruits plus heureux de son amitié, que de l'alliance de Bernabo Visconti, qui se contenta de faire une course rapide dans l'Etat de Gênes, & qui ayant vu battre un de ses détachements, sous les murs de cette Capitale, retira ses troupes pour les mettre en quartier d'hiver.

Le jour même de son arrivée, Zeno reçut ordre de se transporter avec son Escadre au Port de Bron-dolo, de s'y joindre à Pisani & d'a-gir avec lui de concert pour perfec-tionner l'estacade qu'on y avoit com-mencée. Le lendemain toute la Flotte essuya une tempête des plus violentes. Les Galeres rompirent leurs ancres & furent forcées de s'abandonner au gré des vents. Les Génois voulurent profiter de ce désordre pour s'em-parer d'une Bastille que les Véniti-ens venoient de construire sur la pointe d'une langue de terre, qui n'étoit séparée de la Ville de Chioza que par un canal étroit. Le Doge, qui apperçut leur mouvement, fit signal à Zeno d'y porter du secours. On étoit alors dans le plus fort de la tempête. Zeno eut beaucoup de peine à rassembler trois Galeres. Luttant avec ardeur contre la pluie, les vents & les flots, il fit des ef-forts incroyables pour se rapprocher de la Bastille attaquée. Il en vint à bout, & ayant placé ses trois Ga-leres des deux côtés de la langue.

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Les Véniti-  
ens es-  
suyent une  
violente  
tempête.

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

de terre par où les ennemis débouchoient, il chargea en flanc les renforts qui sortoient de la Ville, & dirigea si bien le feu de son canon, qu'il n'y avoit pas un coup de perdu. Cette manœuvre incommoda tellement les assiégeans, qu'ils commencerent à faire les dispositions de leur retraite. Alors Zeno débarqua avec des troupes, & s'étant joint à la garnison de la Bastille, il fondit sur l'ennemi; il le culbuta, & le contraignit de fuir en désordre. Les soldats Génois essuyèrent en se retirant le feu des trois Galeres, & ils rentrèrent presque tous blessés dans Chioza.

Zeno se  
trouve en  
grand dan-  
ger.

Cette action fit beaucoup d'honneur à Carlo Zeno, & augmenta beaucoup la confiance qu'on avoit en lui. Le mauvais temps avoit cessé, & toutes les Galeres s'étoient réunies au Port de Brondolo. Les ennemis occupoient le Monastere de Saint Michel, & ils l'avoient extrêmement fortifié. Zeno entreprit de les en chasser. Il y vint avec deux Galeres: il entra dans la Baye,

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Les Génois , qui y tenoient une Escadre , se présentèrent pour le combattre. L'action s'engagea & dura jusqu'à la nuit. Zeno fut mal secondé par plusieurs de ses Capitaines , qui l'abandonnerent au milieu du combat. Il ne lui resta que trois Galeres , dont une fut obligée de se rendre à l'ennemi. Pour surcroît de malheur , dès que la nuit fut venue , il s'éleva une tempête plus furieuse que la précédente. Zeno perdit ses ancres , & sa Galere battue des vents , fut poussée du côté de Chioza , & alla échouer au bas d'une Tour qui tenoit au corps de la Place. Les cris de l'équipage avertirent les soldats qui gardoient la Tour. Ils reconnurent que la Galere étoit Vénitienne , & la foudroyerent à coups de traits. Les Matelots accablés de la sorte , se pouffoient les uns sur les autres en confusion , & une nuit des plus noires ôtoit tous les moyens de se reconnoître. Les plus déterminés parloient déjà de se rendre , & Zeno n'étoit plus écouté. Dans ce désordre extrême , il s'a-

An 13<sup>50</sup>.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

dressa à un Matelot bon nageur : il lui ordonna de prendre une corde, de se mettre à la nage, de passer du côté de la Flotte & d'engager les Chiourmes à remorquer sa Galere toutes ensemble. Le nageur exécuta cet ordre avec succès. La galere fut remorquée, remise à flot & enlevée.

Il est blessé  
à mort.

Mais dans l'instant qu'elle partoit, Zeno reçut un coup de fleche à la gorge. Il ne voulut pas qu'on y fit attention, & continua de commander la manœuvre ayant le fer dans la playe. Malheureusement, en passant sur le tillac, il rencontra les écoutes ouvertes; & tomba à fond de cale. On courut à lui : un Matelot lui arracha la fleche & l'exhorta à avoir bon courage, en l'assurant qu'il n'étoit point resté de tronçon dans la playe; mais le sang qui coula en abondance le suffoquoit. Il perdit la parole, & tout le monde commença à le pleurer comme s'il eût été déjà mort. Il lui resta assez de connoissance pour faire signe qu'on le couchât sur le ventre : on le fit : alors le sang sortit à gros bouillons

de sa playe. Sa poitrine fut dégagée ; mais il se trouva si épuisé, qu'il demanda un Confesseur. Dès que le Doge fut informé de cet accident, il envoya à Zeno ses Médecins & ses Chirurgiens. Ceux-ci, après avoir sondé la playe, déclarerent la blessure mortelle, & ordonnerent que le malade fût transporté à terre, parce qu'ils jugerent que l'air & le mouvement de la mer ne pouvoient qu'augmenter la difficulté de sa guérison.

Zeno voulut absolument rester sur son bord ; & il répondit aux instances qui lui furent faites de la part du Doge & de tous les Officiers de l'armée, qu'il les remercioit de l'intérêt qu'ils vouloient bien prendre à sa santé ; que dans l'extrémité où se trouvoit la Patrie, ce seroit pour lui une grande douleur de ne pas partager tous ses périls ; qu'il ne convenoit ni à sa fidélité, ni à sa gloire de quitter sa Flotte ; qu'il étoit entre les mains de Dieu ; que s'il ne pouvoit pas guérir sur son bord, il y mourroit. Il fallut céder à la fer-

AN 1370.

ANDRE,  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Fermeté  
admirable de  
Zeno.

An 1380.

ANDRÉ  
CONFARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

meté de ce généreux Citoyen. La bonté de son tempérament, & les soins assidus qu'on lui rendit, procurerent son rétablissement. Il fut bientôt hors de danger, & en moins de trois semaines sa santé se trouva parfaitement rétablie.

Vaines at-  
taques des  
Génois. Ils  
perdent deux  
Forts.

Pendant ce temps-là l'ennemi tenta deux nouvelles attaques à la pointe de Chioza, que les Vénitiens occupoient. Le poste fut vaillamment défendu, & les Génois se retirèrent avec perte. Pisani travailloit à perfectionner l'estacade du Port de Brondolo. Il n'y restoit qu'un passage assez étroit; il y fit couler à fond deux bâtimens, & l'entrée de ce canal se trouva exactement fermée. Il est étonnant que Pierre Doria n'eût pas tout sacrifié à la nécessité de se conserver une retraite: il auroit dû, pour sa sûreté, évacuer la Ville de Chioza, occuper le Port de Brondolo & s'y établir en force. Il est vrai qu'en prenant ce parti, il perdoit toute communication avec le Seigneur de Padoue, dont les secours lui étoient très-né-

cessaires. Il espera qu'en se maintenant à Chioza, il recevroit plus promptement les renforts que Gênes & ses Alliés lui destinoient, & que s'il perdoit toute retraite par mer, il pourroit toujours, en cas d'évènement, ramener ses troupes par terre. Les Vénitiens voulurent lui enlever cette dernière ressource. Ils envoyèrent un gros détachement du côté de Loredò & de la Tour dellé Bebbé. Ces deux Forts furent emportés après une assez vive résistance.

Il n'y avoit pas de jour que les deux Nations n'en vinssent aux mains, soit dans l'Isle de Brondolo, soit dans celle de Chioza, soit sur le rivage de terre-ferme. Cette guerre, sans avoir l'éclat des grandes victoires, étoit ruineuse à l'excès. Les Vénitiens se déterminèrent à remplir les vuides que tant de combats avoient laissés dans leurs troupes de terre. Ils ordonnèrent une levée de cinq mille soldats dans la Lombardie. Ils choisirent pour leur Capitaine Général un Anglois nommé Jean Acut, qui avoit servi avec la plus grande dis-

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Les deux  
armées re-  
çoivent du  
renfort.

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

tinction dans les guerres d'Italie. La Lombardie étoit remplie de soldats de toute Nation, qui s'engagoient volontiers aux Puissances qui leur donnoient la meilleure solde. Les cinq mille hommes de recrue dont la République avoit besoin furent bientôt rassemblés, & on les fit passer du côté de Palestrine, où étoit le rendez-vous général. Les Génois reçurent en même temps un renfort de huit cens lances & de quinze cens hommes d'Infanterie, que le Seigneur de Padoue leur envoya. Cette troupe nombreuse entra dans Cihioza malgré la vigilance, ou plutôt par le défaut d'attention de gardes avancées que les Généraux de la République avoient postées le long du rivage & à l'embouchure de la Brenta.

Carlo Zeno est nommé Commandant des troupes de terre.

Les Vénitiens attendoient leur nouveau Capitaine Général. Cette place avoit été jusques-là ambitionnée par les Officiers les plus fameux à cause des appointemens & des honneurs qui y étoient attachés. Jean Acut, gagné par les ennemis de l'

République, montra, par sa lenteur à se rendre une, indifférence à laquelle on n'étoit point accoutumé. On lui députa deux Nobles pour le presser de venir prendre le commandement qui lui étoit destiné. Il reçut froidement cette députation ; & sans refuser ouvertement, il justifia ses délais par des prétextes qui en firent appréhender de nouveaux. On sçut ensuite que le Seigneur de Padoue lui avoit donné de l'argent pour le détourner d'entrer au service des Vénitiens. Comme on étoit occupé du soin de le remplacer, Carlo Zeno se trouva parfaitement guéri de sa blessure. On sçavoit que toutes les opérations militaires lui étoient également familières. Ce motif, joint à la difficulté de trouver parmi les étrangers un Capitaine Général qui méritât la confiance de la République, déterminâ le Doge & le Sénat à retirer Zeno de dessus la Flotte, pour lui confier le commandement des troupes de terre. Son zèle pour la Patrie le fit consentir sans peine à ce changement, ne con-

---

 AN 1380.

 ANDRE'  
 CONTARINI,  
 LX. Doge de  
 Venise.

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
IX. Doge  
de Venise.

Il appaise  
un grand tu-  
multe.

noissant de fonction qui pût lui déplaire que celle qui auroit rendu ses services moins avantageux à l'Etat.

L'armée qu'il devoit commander étoit composée d'Italiens, de François & d'Allemands. Ces Nations opposées de mœurs & de caractère avoient déjà pris querelle ensemble. Il ne trouva en arrivant à Palestre que trouble & confusion. On se battoit par pelotons; & les Officiers des différens Corps, loin de contenir leurs troupes, étoient les premiers à animer leur discorde. Zeno voyant ce désordre, fit sonner l'appel: aussitôt les combattans se séparèrent, & les Chefs vinrent à l'ordre. Il les connoissoit presque tous, ayant servi avec eux dans ses jeunes ans. Dès qu'il les vit assemblés, il leur représenta vivement le danger auquel ils exposoient la République contre la foi de leur engagement. " Il est „ étonnant, leur dit-il, que des „ troupes si bien payées excitent sans „ raison un tumulte si pernicieux. „ Est-ce le fait de gens d'honneur „ de s'abandonner ainsi à leur passion,

» fans avoir égard aux lieux & aux  
 » circonstances. Si vous avez des  
 » inimitiés particulieres, vous devez  
 » les sacrifier à la nécessité de vous  
 » réunir pour le service de la Répu-  
 » blique, qui ne laissera point vos  
 » travaux fans récompense. C'est  
 » pour elle que vous devez com-  
 » battre; vous servez ses ennemis en  
 » vous divisant. Songez que votre  
 » sang lui est précieux, & qu'il ne  
 » doit être versé que pour sa défense.“

AN 1380.

ANDRÉ  
 CONTARINI,  
 LX. Doge de  
 Venise.

Il accompagna cette exhortation mi-  
 taire de caresses & de paroles obli-  
 geantes : il parla à ces Officiers avec  
 tant de grace & d'insinuation, qu'ils  
 lui promirent qu'il n'entendrait plus  
 parler de leurs querelles, & qu'il les  
 trouveroit également prompts &  
 ponctuels à exécuter ses ordres.

Il y avoit de gros appointemens  
 attachés à la charge de Capitaine Gé-  
 néral des troupes de terre, & l'épui-  
 sement des Finances ne permettoit d'y  
 satisfaire que très-difficilement. Zeno  
 bien différent de ces Généraux qui  
 dans le service de l'Etat cherchent  
 encore plus la fortune que la gloire,

Beau trait  
 de générosité  
 de la part.

An 1360.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge  
de Venise.

offrit de servir sans appointemens, & sa générosité fut acceptée. Il fit plus encore; quoique le tumulte eût cessé parmi les troupes dont il venoit de prendre le commandement, il y regnoit encore de la mésintelligence & des murmures. Les différens Corps se reprochoient mutuellement les pertes qu'ils avoient souffertes dans le moment que leur dispute avoit dégénéré en guerre déclarée. Zeno crut que le seul moyen de fermer la bouche aux mécontents, étoit de leur distribuer une somme d'argent. Il en écrivit au Doge, & lui manda qu'il donnoit cinq cens ducats du sien, & qu'il prioit seulement qu'on lui en envoyât autant des deniers de la République. On n'osa refuser la demande d'un Citoyen qui en usoit si généreusement. Il distribua les mille ducats de maniere que tout le monde fut satisfait.

Il mene  
son armée à  
l'ennemi.

Lorsqu'il eut rétabli l'ordre parmi ses troupes, & qu'il se fut convaincu de leur bonne volonté, il songea à les faire agir contre les Génois. Dans une revue générale qu'il fit de son

armée, il la trouva forte de huit mille hommes : il s'embarqua & aborda au rivage de Chioza, où il exécuta sa descente sans opposition le 9 Février ; il employa jusqu'au 11 à bien établir son camp. Ce jour-là, à l'entrée de la nuit, il marcha en avant avec un détachement d'Archers, dans l'intention de reconnoître le terrain, & d'observer la contenance des ennemis. Il rencontra un de leurs postes avancés qui étoit protégé par une tour retranchée. Quoiqu'il n'eût ni échelles, ni machines, il l'attaqua & étoit sur le point de l'emporter, lorsqu'il fut averti qu'on appercevoit des signaux à la grande tour de Chioza, & à la tour de Brondolo. Il n'avoit hasardé cette attaque que pour attirer les Génois hors des murs de la Place. Dès qu'il vit qu'ils donnoient dans le piège, il abandonna l'assaut avec un air de crainte, & se replia en diligence sur le gros de son armée.

Le projet des ennemis étoit de faire deux sorties par les deux tours opposées, afin de prendre l'armée

AN 1350.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Grande  
victoire des  
Vénitiens.

AN 1300.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Vénitienne de front & à revers. Zeno pénétra leur dessein & fit ses dispositions en conséquence. Il partagea son armée en deux divisions : il mit les François & les Allemands à la première, pour faire face du côté de la grande tour de Chioza. La seconde composée des seuls Italiens, eut ordre d'agir contre la tour de Brondolo. Zeno avec un Corps de réserve se posta dans l'entre-deux, pour appuyer les deux troupes selon que les circonstances l'exigeroient.

A peine avoit-il achevé ses dispositions, qu'un corps de quinze cens Génois déboucha par la porte de la tour de Brondolo, s'avancant en bon ordre le long du rivage. Aussi-tôt les Brigades Italiennes s'ébranlerent, & le combat ne tarda pas à s'engager. Tandis que ces deux troupes étoient aux mains, un second Corps d'ennemis, beaucoup plus nombreux, défiloit par la porte de la grande tour de Chioza. Cette porte étoit couverte par un canal assez large, qu'il falloit traverser sur un pont fort étroit. Zeno se porta avec une partie de la réserve

à la division des François & des Allemands ; il leur fit sentir combien il seroit facile de battre cette troupe ennemie dont les mouvemens étoient gênés par le passage du pont. Il leur recommanda de garder leurs rangs en silence, d'attendre qu'une partie des ennemis eût passé le pont, & au signal qu'il leur donneroit, de les charger avec hardiesse; s'ils se défendoient, de les accabler par le nombre; & s'ils fuyoient, de les poursuivre sans leur donner le temps de se rallier.

Les Génois traversoient le pont. Déjà quelques-unes de leurs Brigades avoient commencé de se former dans la plaine. Tout-à-coup Zeno donne le signal: les trompettes sonnent: de grands cris s'élevent: les François & les Allemands fondent avec impétuosité sur cette troupe mal assurée: ils la rompent & la renversent dès la première charge. Les Génois en fuite se précipitent vers le pont. On les poursuit l'épée dans les reins: ils sont arrêtés au passage: on en fait un carnage affreux: le pont s'écrase, & entraîne dans sa chute

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge  
de Venise.

An 1380.

ANDRÉ  
CONFARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

toute cette multitude entassée. Zeno laisse un détachement pour accabler de traits ceux qui se sauvent à la nage. Il vole avec le reste des troupes à la seconde division; il trouve le combat très-animé. Il se place entre l'ennemi & la Ville. Les Génois entre deux feux fuyent vers les marais. Ils y rencontrent les barques Vénitien-nes qui y avoient été postées en attendant le succès du combat. Surpris dans cette embuscade, ils se jettent à l'eau pêle-mêle, & on les assomme à grands coups de rames.

Jamais victoire ne fut plus com-  
plette que celle des Vénitiens dans  
cette journée. Elle couta aux Génois  
trois mille hommes tués & plus de  
six cens prisonniers. Leur Général  
Pierre Doria fut trouvé au nombre  
des morts. Leur perte auroit été  
beaucoup plus considérable, si le pont  
de la grande Tour de Chioza n'avoit  
pas fondu. Les troupes de Zeno,  
qui les pressoient vivement, seroient  
entrées avec eux dans la Ville, & elle  
l'auroient vraisemblablement empor-  
rée. La chute de ce pont, qui fut l

funeste à une partie de la garnison ennemie, opposa du moins un obstacle à l'activité des troupes victorieuses. Leur perte fut très-médiocre, l'attaque du pont ayant été moins un combat qu'un massacre exécuté presque sans danger. Les Vénitiens eurent quelques centaines de blessés du côté de Brondolo. Cette affaire se passa le 18 Février au matin. On fut occupé le reste de la journée à poursuivre les fuyards & à faire des prisonniers.

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

La nuit suivante produisit des effets qui augmentèrent considérablement les avantages de cette victoire. La terreur étoit répandue parmi les Génois. Ceux qui occupoient l'Isle de Brondolo, désespérant de s'y maintenir, mirent le feu à leurs Galeres & à leurs retranchemens, & se sauverent dans leurs chaloupes à Chioza. Ils ne s'y crurent pas encore en sûreté : ils traverserent le canal, aborderent au continent & se réfugierent à Padoue. Il y avoit dans Chioza treize mille hommes de troupes. L'épouvante fit désertier plus

Suites de  
cette vic-  
toire.

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

de la moitié de cette garnison nombreuse : à peine en restoit-il six mille ; & s'il n'en déserta pas davantage, ce fut faute de barques pour passer dans le continent. Beaucoup de soldats tenterent de traverser les Lagunes à la nage ; mais le froid étoit si rigoureux, que le lendemain on les trouva morts dans la vase. Pifani, qui avoit sa station au Port de Brondolo, accourut dans le moment qu'il vit les Galeres Génoises en feu : il en déroba deux aux flammes : il en trouva dix auprès de Chioza, que l'ennemi avoit abandonnées, & il s'en empara.

Joye des  
Vénitiens.

On fit à Venise des réjouissances extraordinaires. Les grands succès de cette mémorable journée dissipèrent les allarmes des Citoyens : ils célébrèrent avec des transports de joye inexprimables un événement qui changeoit entierement leur situation, & qui mettoit les Génois de Chioza dans le cas de craindre pour eux tout ce que les Vénitiens avoient appréhendé pour eux-mêmes.

Le lendemain de la victoire, le Doge députa à Carlo Zeno deux Sénateurs pour le complimenter au nom de la République, & pour concerter avec lui le plan du siège de Chioza, qu'on n'avoit pas envie de différer. Les Députés arriverent au moment que Zeno se dispoit à se rapprocher de la Place pour la bloquer étroitement. Ils furent témoins d'une scene qui leur déplut infiniment. Tous les Capitaines de l'armée venoient de se rassembler au quartier général. Un d'eux prit la parole, & dit à Zeno : » que quoi- » qu'ils fussent étrangers, la victoire » qu'on avoit remportée la veille les » avoit comblés de joye, à cause » de la part qu'ils y avoient eue, & » de l'avantage qui en revenoit à la » République. Il est juste, ajouta- » t-il, qu'après une action si glo- » rieuse, nous éprouvions la libéra- » lité du Sénat. Le moins qu'il puis- » se faire, c'est de nous doubler la » paye du mois courant. Nous de- » mandons cette grace, en promet- » tant de servir avec toute l'ardeur

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Cupidité  
des troupes  
Etrangères.

AN 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

» possible, si on nous l'accorde ; mais  
 » si nous sommes refusés, nous dé-  
 » clarons que nous ne marcherons  
 » point, & même que nous quitte-  
 » rons le service : tel est le vœu de  
 » toute l'armée. Les fatigues & les  
 » périls de cette guerre, dans la  
 », plus rude saison de l'année, justi-  
 », fient notre demande, & le refus  
 », seroit trop ingrat, pour qu'on nous  
 », le fasse éprouver. »,

Zeno & les deux Sénateurs cher-  
 cherent à les adoucir par de belles  
 paroles ; mais ils ne purent rien  
 gagner. Zeno en écrivit au Doge,  
 en l'assurant qu'il ne falloit pas espé-  
 rer qu'il pût rester maître de ses  
 troupes, si on ne les satisfaisoit  
 pas ; qu'il étoit nécessaire de céder à  
 la circonstance, & que pour lui il fe-  
 roit la moitié des frais. Contarini lui  
 répondit qu'on lui laissoit plein pou-  
 voir de faire tout ce qu'il jugeroit  
 convenable ; il n'en méfusa pas. Il  
 connoissoit l'état des Finances, &  
 après y avoir bien réfléchi, il crut  
 pouvoir leur épargner cette nouvelle  
 occasion d'épuisement. Il imagina

de satisfaire d'abord les Capitaines, prévoyant que si ceux-là étoient contents, il faudroit bien que les soldats le fussent, parce que ceux-ci étoient entre les mains de leurs Chefs comme une marchandise qu'on donne au prix que l'on veut. Il leur offrit une somme de cinq cens ducats qu'il leur distribua du sien. Les Capitaines prirent cette somme, & répondirent de la bonne volonté des troupes.

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

On éprouva plus d'une fois, durant le cours de cette guerre, combien il est fâcheux pour un Etat de n'avoir pour sa défense que le foible appui des troupes mercenaires. Ces soldats étrangers ne prenoient point au sort de la République l'espece d'intérêt que l'amour de la Patrie inspire ; ils ne la servoient que pour son argent. Cette cupidité les portoit à ne reconnoître, dans le besoin qu'on avoit d'eux, qu'un moyen de vendre plus chèrement leurs services. Le Sénat n'avoit point assez d'empire sur eux pour les tenir dépendans par la seule autorité de ses Loix. Il lui étoit également difficile de se défen-

Inconvé-  
nient des  
troupes mer-  
cenaires.

AN 1300.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Investisse-  
ment de la  
Ville de Chio-  
za.

dre de leur mutinerie & de se passer de leur secours.

Zeno, délivré de cette inquiétude, mit son armée en mouvement, & vint camper devant la Place hors de la portée du trait. Il se mit à couvrir par des lignes de contrevallation capables d'arrêter l'ennemi & de se garantir de ses surprises. Il parut vouloir borner son attention à empêcher qu'aucun convoi de vivres n'entrât dans la Place, trouvant plus de sûreté à réduire son ennemi par la faim, qu'à risquer contre lui des attaques que son désespoir ne pouvoit manquer de rendre très-meurtrieres. Cette résolution ne fut pas du goût des Sénateurs qui étoient à bord de la Flotte; ils se voyoient par-là condamnés à souffrir encore long-temps l'ennui & les fatigues de la mer. La victoire du 18 leur avoit persuadé que la prise de Chioza seroit tout au plus l'affaire de quelques assauts, & ils ne purent dissimuler leur chagrin, lorsqu'ils sçurent que tout se réduisoit à un blocus qui pouvoit être très-long.

Ils s'assemblerent sur la Galere du Doge pour tenir conseil à ce sujet. Heureusement les avis se trouverent partagés : ceux qui vouloient l'attaque, représenterent la nécessité de terminer promptement une guerre dont la dépense étoit accablante pour l'Etat. Ils exagererent avec chaleur les inconveniens du blocus, prétendant que ses longueurs exposeroient à toutes sortes d'accidens, & obligeroient à entretenir des troupes nombreuses pendant des temps considérables ; au lieu qu'une attaque vive décideroit la chose en peu de jours, l'ennemi étant affoibli & consterné par le dernier combat ; les troupes de la République étant au contraire pleines de bonne volonté & animées par l'espoir du pillage. Les autres insisterent sur l'incertitude du sort des armes, & firent sentir qu'il y avoit beaucoup plus de sûreté à tenir l'ennemi dans le piège, & à l'y laisser se consumer par ses propres efforts.

On appella Carlo Zeno pour terminer ce partage. Il se rendit sur la Galere du Doge, & après avoir

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Partage  
parmi les Sé-  
nateurs à ce  
sujet.

L'opinion  
de Zeno est  
suivie.

An 1380.

ANDRE'  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

écouté les raisons pour & contre, il ouvrit son avis en ces termes : „ si  
 „ mon zele pour la Patrie & vos ordres, Sérénissime Prince & Excellentissimes Seigneurs, ne m'obligent pas à rompre le silence, je me contenterois de prendre votre décision & d'y souscrire aveuglément. Par-là j'empêcherois qu'on ne m'accusât de ne chercher que l'intérêt du soldat & de l'armée, tandis que je n'ai en vue que le plus grand bien de la République. Je sçais qu'on ne peut, sans injustice, me soupçonner personnellement de cupidité, puisque la charge que vous m'avez confiée, source pour moi de peines & de travaux, nuit à ma santé & à ma fortune, & y nuira d'autant plus qu'elle durera plus long-temps. Mais quoi qu'on puisse penser de mes intentions, je crois qu'il est de l'homme d'honneur de faire son devoir malgré ces soupçons, & du bon Citoyen de dire librement son avis, quand il s'agit de la Patrie. Il est question de se décider entre

„ l'attaque & le blocus, sur quoi les  
 „ opinions se partagent. S'il m'est  
 „ permis d'en parler sur l'expérience  
 „ que j'ai acquise, je pense que l'atta-  
 „ que est non-seulement dangereuse,  
 „ mais impraticable. La situation  
 „ de la Ville le prouve invincible-  
 „ ment ; elle est environnée d'eau  
 „ presque de toute part. Comment  
 „ des soldats qui n'ont jamais com-  
 „ battu que sur terre, entrepren-  
 „ dront-ils de l'assiéger ? Les met-  
 „ trons-nous sur des Barques ? Ils  
 „ seront gênés dans leurs évolutions  
 „ & se trouveront embarrassés dans  
 „ un genre de combat dont ils n'ont  
 „ aucune habitude.

„ L'attaque d'une Place à ses re-  
 „ gles ; il faut pouvoir faire les ap-  
 „ proches librement, établir des  
 „ batteries qui ruinent les défenses,  
 „ appuyer avec sûreté les échelles  
 „ pour atteindre au sommet des  
 „ murs. Rien de tout cela ne peut  
 „ ici s'exécuter. De plus, faites at-  
 „ tention que les Génois ne sont  
 „ point oisifs dans la Place ; ils sont  
 „ six mille bons soldats qui travail-

An 1380.

ANDR.  
 CONTARINI,  
 LX. Doge  
 de Venise.

AN 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge  
de Venise.

„ lent jour & nuit à se retrancher.  
 „ Comment prendre d'assaut une  
 „ Ville pareille? Ceux qui y trou-  
 „ vent de la possibilité, connoissent  
 „ peu les détails d'une attaque. Pour  
 „ moi je suis convaincu que nous  
 „ n'aurons point la Place par cette  
 „ voye. Nous y perdrons la fleur de  
 „ notre armée, & nous aurons la  
 „ honte d'être repouffés. Le blocus  
 „ sera plus long, mais son succès est  
 „ infaillible. Vous avez une Flotte  
 „ & des soldats: si les passages sont  
 „ bien gardés, comme ils peuvent  
 „ l'être, la Ville tombera faute de  
 „ vivres, & vous l'aurez sans péril.  
 „ Peut-être jugez-vous qu'une con-  
 „ duite plus vive seroit plus glo-  
 „ rieuse? Mais croyez qu'il y a beau-  
 „ coup de vraie gloire à sçavoir tem-  
 „ poriser dans l'occasion. Nos peres  
 „ ont souvent rétabli les choses par  
 „ une sage lenteur. Que diroient les  
 „ Nations étrangères, si, pour épar-  
 „ gner de l'argent & du temps, vous  
 „ alliez sacrifier sans nécessité des  
 „ milliers d'hommes qui sont le plus  
 „ précieux des biens? „

» Au reste, je ne prévois pas que  
 » le blocus doive entraîner toutes les  
 » longueurs que l'on appréhende.  
 » Nous ferrerons la Place de si près  
 » qu'elle ne tardera pas à être sans sub-  
 » sistances. Quant aux accidens, c'est à  
 » nous d'y veiller & de les prévenir.  
 » Rien, après tout, n'est sans danger,  
 » & les variations de la fortune sont  
 » infinies. Lorsqu'on a vraiment du  
 » courage, on supporte les évé-  
 » nemens malheureux, & on est  
 » incapable de s'en laisser abbattre.  
 » Je tâcherai de rendre le blocus le  
 » moins onéreux & le moins cri-  
 » tique qu'il se pourra. Je réponds  
 » de mes soins & de mon zèle. J'ai  
 » dit mon avis : prononcez, j'o-  
 béirai.

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

On ne pouvoit soupçonner Carlo  
 Zeno de céder à des sentimens timi-  
 des. Son discours étoit raisonnable ;  
 il fut prononcé avec tant de bonne  
 foi qu'il entraîna tous les suffrages,  
 & le blocus fut résolu. Il retourna  
 au camp, & s'appliqua principale-  
 ment à y maintenir la plus exacte  
 discipline. Il avoit remarqué que

On préfère  
le blocus au  
siège.

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

plusieurs des soldats alloient sans ordre provoquer l'ennemi jusques sous les remparts, & qu'ils en revenoient presque toujours blessés: il fit dresser un poteau à la tête de ses retranchemens, & déclara que quiconque passeroit cette limite auroit le pied coupé. Son exactitude à faire exécuter cette loi prévint efficacement tous ces combats irréguliers, capables de ruiner son armée en détail.

Les Vénitiens enlèvent cinq Galeres Génoises.

Il restoit aux Génois une quinzaine de Galeres distribuées par Escadres dans les canaux qui environnoient la Place. Le Doge Contarini donna ordre à Barbarigo, Général de la Flottille, de détacher une partie de ses Barques, sans trop dégarnir ses postes, & de se porter avec ce détachement du côté du Port de Brondolo, où étoit Pisani, afin de concerter avec lui une entreprise sur les Galeres ennemies. Barbarigo remplit habilement cet objet. Il joignit l'Escadre de Pisani, & après lui avoir fait agréer son plan, il entra dans le canal de Vignolé, où les Génois avoient cinq Galeres. Il les canonna vive-

ment. Les équipages ennemis furent faisis d'une si grande terreur, qu'au lieu de se défendre, ils se jetterent à l'eau pour se sauver. Les cinq Galeres furent prises sans combat, & dans le désordre de cette fuite, il y eut près de trois cens hommes noyés, étrange effet de la crainte qui, lorsqu'elle s'empare du cœur du soldat, énerve tous ses sentimens, & lui fait voir mille dangers pour un seul.

Les Génois renfermés dans Chioza commençoient à éprouver tous les embarras du défaut de subsistances. Ils songerent à les diminuer, en mettant hors de la Place les vieillards, les femmes & les enfans. Si les Vénitiens avoient usé rigoureusement des droits de la guerre, ils auroient empêché la sortie de ces bouches inutiles. Le spectacle de cette multitude de malheureux, que l'ennemi sacrifioit à ses besoins, excita la compassion du Doge; & par un sentiment d'humanité très-louable, il donna ordre qu'on les conduisît à Venise. La disette y étoit moins grande qu'à Chioza; mais les vivres

—  
An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Les Génois  
mettent hors  
de la Place  
les bouches  
inutiles.

An 1380. y étoient encore bien rares , & fans les secours qu'on tira du Marquis de Ferrare à différentes reprises , cette Capitale auroit prodigieusement souffert.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Surprise de  
la Ville de  
Grado.

Le soin d'y faire transporter les provisions nécessaires étoit un des objets que le Doge avoit plus à cœur. Il détacha le 21 de Mars Thadée Justiniani , avec six Galeres , pour aller charger du bled sur les côtes de la Pouille. Justiniani se rendit d'abord en Istrie pour prendre le vent. Là il apprit que la Ville de Grado étoit foiblement gardée par les troupes du Patriarche d'Aquilée. Il y envoya Henri Dandolo avec la moitié de son Escadre. Celui-ci arriva inopinément devant la Place le 28. Il l'attaqua , s'en rendit maître & fit la garnison prisonniere de guerre. Content de ce succès , Justiniani réunit toute son Escadre , & fit voile vers la Pouille.

Spinola entre à Chioza avec un grand convoi.

Pendant ce temps-là , les Génois de Chioza surprirent & enleverent quelques Barques chargées de bled qui passoient de Ferrare à Venise ;

mais ce n'étoit-là qu'un soulagement bien léger. On préparoit pour eux à Padoue un convoi très-considérable. Gaspard Spinola s'y étoit rendu de Gênes, avec ordre d'en presser le départ, de s'embarquer lui-même, d'entrer dans la Place & d'en prendre le commandement. Cet habile Officier dirigea si bien la marche de ce convoi, que la nuit du 14 au 15 Avril, il entra à Chioza sans opposition. Les Barques Vénitiennes, qui gardoient l'embouchure de la Branta, ne furent informées de cette entreprise, que lorsqu'il n'étoit plus possible de l'empêcher. Cet accident, qui rendoit à l'ennemi des forces capables de prolonger sa résistance, chagrina beaucoup les Officiers de la Flottille. Ils redoublèrent d'attention & de vigilance pour attaquer les Barques de Padoue à leur retour. Ils en enleverent treize avec grand nombre de prisonniers; mais Chioza avoit reçu le secours; la garnison avoit repris courage, & elle étoit en état de s'y maintenir long-temps. Ce qu'il y eut de plus

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

An 1380.

ANDRE'  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

L'Escadre  
de Justiniani  
est détruite  
par les Gé-  
nois.

fâcheux pour les Vénitiens dans cette rencontre, ce fut l'arrivée de Gaspard Spinola, l'un des meilleurs Capitaines que les ennemis pussent choisir, & dont la présence étoit pour les Génois de Chioza le plus avantageux de tous les renforts.

Un second accident nuisit encore davantage aux Vénitiens. Thadée Justiniani étoit arrivé à Manfredoria, & ayant chargé la quantité de bled nécessaire, il avoit fait prendre les devants à une partie de ses Bâtimens de transport qui avoient ordre de gagner Venise très-promptement. Ensuite il avoit remis à la voile avec le reste du convoi. Une tempête qui survint l'obligea de relâcher dans le Port d'où il venoit de sortir. Une Flotte de quatorze Galeres, armée à Gênes aux ordres de Maruffe Doria, voloit à la délivrance de Chioza. Elle entra dans le Golfe & parut à la hauteur de Manfredoria dans l'instant que Justiniani se disposoit à en repartir. Celui-ci se sentant trop foible pour rien hasarder contre un ennemi si supérieur, fit décharger à la

hâta ses Bâtimens de transport. Il mit ses équipages à terre; il coula à fond ses six Galeres afin d'éviter la honte de les voir prises par les Génois, & ne songea plus qu'à se bien retrancher sur le rivage.

Doria, voyant ces dispositions, fit avancer sa Flotte & commença à canonner la petite armée Vénitienne. En même temps il débarqua des troupes pour l'attaquer dans ses retranchemens qui avoient été faits avec trop de précipitation pour être sûrs. Justiniani, se voyant dans ce danger, rassembla son monde en un seul corps très-ferré, & fit face de toute part avec beaucoup de résolution. Les Génois, enhardis par leur nombre, chargerent les Vénitiens vivement & sans relâche. Ceux-ci firent des prodiges de valeur pour résister; mais ils furent rompus, mis en déroute, & Justiniani se rendit prisonnier avec cent cinquante Officiers ou soldats. Tous les autres, qui n'avoient pas péri dans l'action, prirent la fuite en désordre, & rentrèrent par terre à Venise, après avoir

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

tout perdu. Doria brûla dans le Port tous les Bâtimens qui appartenoient

An 1380. **ANDRÉ** aux Vénitiens, & remit à la voile pour se rendre à Zara.

**CORTARINI**,  
LX. Doge de  
Venise.

Attention  
des Vénitiens à se garantir des surprises des Génois.

On se douta à Venise du malheur qui venoit d'arriver, lorsqu'on vit entrer dans le Port une partie du convoi sans être immédiatement suivie de son escorte. Quelque temps après on sçut toutes les circonstances de ce triste combat, & elles furent pour tous les Citoyens un grand sujet de douleur. Cependant elles n'altérèrent point la constance du Doge & des troupes. On s'appliqua avec plus de soin qu'auparavant à resserrer la garnison de Chioza. On planta de gros palis tout autour de la Place pour ôter aux Barques ennemies la facilité d'y aborder. On fortifia les estacades formées à l'entrée de tous les Ports; on doubla les gardes à l'embouchure de tous les Fleuves & le service se fit par-tout avec plus d'exactitude & de vigilance.

Le Seigneur de Padoue préparoit sans cesse de nouveaux convois pour ravitailler la Place. On en surprit

in de quatre-vingt Barques qui furent toutes enlevées. Le Patriarche en avoit de tout prêts dans ses Ports qui n'attendoient que l'occasion & le moment de pénétrer. La Flotte de Doria étoit principalement destinée à faciliter l'entrée de ces convois. Il trouva, en arrivant à Zara, neuf Galeres & deux Brigantins restés du grand armement que les Génois avoient fait, lorsqu'ils entreprirent de conquérir Venise. Heureusement, pour la République, le Roi de Hongrie n'avoit point de marine. Si ce Prince avoit eu des Flottes à réunir à celles des Génois, les Vénitiens auroient infailliblement succombé.

Dès les premiers jours de Mai, Doria parut avec vingt trois Galeres devant le Port de Chioza. Le trouvant défendu par des barrières impénétrables, il fit aux Vénitiens les défis les plus injurieux pour les provoquer au combat. Le parti étoit pris parmi eux de mépriser ces bravades impuissantes; & il étoit défendu à chacun, sous peine de la vie, de quitter son poste, & de faire le

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Vains efforts de la Flotte Génoise.

An 13<sup>èc.</sup>ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Duge  
de Venise.

moindre mouvement. Doria se montra plusieurs jours de suite d'une manière aussi vaine. Enfin le 26 Mai, Pisani brûlant d'envie d'humilier cet ennemi, à qui il supposoit moins de bravoure que de fierté, demanda permission au Duge de sortir avec vingt-cinq Galeres pour le combattre. Il fit tant d'instance qu'on le lui accorda. On ouvrit la chaîne du Port de Chioza, & Pisani se présenta pour faire repentir les Génois de leurs désis outrageans; mais ils prirent la fuite aussi-tôt. Il les poursuivit jusques sur les côtes d'Istrie, & les abandonna ensuite dans la crainte de s'engager trop avant. Le fruit le plus utile de cette course fut non-seulement d'avoir montré à Doria qu'on ne le craignoit point; mais principalement la rencontre d'un grand convoi parti du Frioul, que Pisani enleva & amena avec lui à Venise.

Opérations  
du Seigneur  
de Padoue &  
de celui de  
Milan.

Le Seigneur de Padoue avoit déjà remis son armée en campagne, & s'étoit avancé avec toutes ses forces jusques sous Trevise. Il n'osa entre-

prendre le siège de cette Place , dans la crainte d'être obligé d'y sacrifier la meilleure partie de ses troupes : il se borna à lui ôter toute communication avec Venise , en traverfant la riviere de Sile par une forte estacade de palis. Il ne douta point que , dès que tous les secours seroient interceptés , la garnison ne fût forcée de se rendre , parce qu'elle auroit bientôt consommé tous ses vivres. Le Seigneur de Milan fit pendant cette campagne des efforts supérieurs à tous ceux qu'il avoit faits jusques-là en faveur des Vénitiens. Il entra avec une armée sur le territoire de Gênes : il livra un grand combat aux Génois : il les mit en déroute : il les poursuivit jusques dans les Fauxbourgs de leur capitale , après leur avoir tué ou fait prisonniers plus de quinze cens hommes , & il employa le reste de l'été à dévaster tout leur país.

Le 13 de Juin le Commandant de Chioza fit sortir cent cinquante personnes. On apprit par ces malheureux que la disette étoit si grande dans la Ville , qu'on étoit réduit à

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Artifice du  
Comman-  
dant de Chio-  
za.

AN 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
IX. Doge de  
Venise.

manger les chiens , les chats & les souris. Gaspard Spinola , déterminé à tout souffrir plutôt que de se rendre , tenta une ressource qui faillit à lui réussir. Il envoya secrettement des Emissaires dans le camp de Carlo Zeno pour en corrompre les troupes. Il fit offrir de grandes sommes d'argent aux principaux Officiers , pour les engager à le mettre en état de faire échouer les projets de leur Général , ou d'en obtenir du moins des conditions honorables. L'appas étoit trop séduisant pour des hommes accoutumés de vendre leurs services au plus offrant. Ils acceptèrent les propositions de Spinola , & lui firent dire qu'il pouvoit compter sur eux. Ces perfides trouvoient dans cette conduite un double profit. Ils retardoient la reddition de la Place , qui auroit mis fin à leurs appointemens , & tiroient en même temps de l'ennemi des sommes considérables.

Cabales  
dans l'armée  
de Carlo Ze-  
no.

Les Officiers complices de cette intelligence conférerent plusieurs fois entr'eux pour imaginer les moyens de flatter l'espérance des Génois &

de

de tromper la vigilance des Vénitiens. Ces conférences, qui se tenoient de nuit, ne purent être si secrètes que Zeno n'en fût informé. Il mit ses espions en mouvement pour découvrir la trame que l'on ourdissoit à son insçu. Il ne put d'abord acquérir que des connoissances vagues & incertaines. Il sçut que l'on traitoit avec l'ennemi sans pouvoir découvrir le but & les détails de cette correspondance. Pour pousser ses découvertes plus loin, il ordonna une revue générale. Aussitôt ses espions l'avertirent que cet ordre avoit plu aux traîtres, & qu'ils se dispoient à en profiter pour exciter du tumulte. Sur cet avis, il fit dire à l'ordre que la revue n'auroit pas lieu, & qu'elle étoit différée à un autre jour.

Les Chefs de la cabale affectèrent d'ignorer le contr'ordre, & dès le lendemain ils se rangerent en bataille avec leurs troupes hors du camp. Zeno alla à eux, & leur demanda ce qu'ils prétendoient faire. Nous venons, dirent-ils, à la revue. Zeno leur représenta qu'ils ne devoient pas

An 1380.

ANDR.  
CONTARINI,  
LX. Doge  
de Venise.

Rébellion  
d'un des Of-  
ficiers.

ignorer qu'elle avoit été différée par  
 ses ordres. Alors un des Officiers ,  
 AN 1310. nommé Robert de Recanati, hom-  
 ANDRE' me insolent & brouillon, prit la paro-  
 CONTARINI, le, en lui disant : » Nous demandons  
 LX. Doge de Venise, » qu'on nous double la paye jusques  
 » à la fin de la guerre. Nous le  
 » voulons absolument : si vous ne le  
 » faites pas , nous vous signifions que  
 » nous allons passer du côté des en-  
 » nemis. » Zeno dissimula sagement  
 la colere que ces paroles lui firent  
 naître : il prit un visage riant , & ré-  
 pondit : » je ne puis croire que vous  
 » parliez sérieusement : c'est sans  
 » doute une plaisanterie que vous  
 » voulez me faire : il seroit trop  
 » étonnant qu'un homme tel que vous  
 » voulût donner un si mauvais exem-  
 » ple. Le rang que vous occupez ,  
 » la foi que vous avez jurée pro-  
 » mettent toute autre chose : d'ailleurs  
 » vous sçavez qu'un homme de guer-  
 » re ne peut mériter la faveur de la  
 » République que par sa fidélité.  
 » Allez , retirez-vous , faites votre  
 » devoir , & croyez que j'employe-  
 » rai volontiers mes soins à procurer

» le succès de vos justes espéran-  
 » ces. »

An 1380.

ANDRÉ  
 COARINI,  
 LX. Doge de  
 Venise.

Ce discours ne fit aucune impres-  
 sion. Les factieux persisterent à dire  
 que si la double paye ne leur étoit  
 pas accordée sur le champ, ils al-  
 loient tourner leurs armes contre les  
 Vénitiens ; & tout de suite ils dé-  
 ploierent leurs étendards & firent  
 sonner leurs trompettes. Zeno eut  
 la force de se posséder encore ; il dit  
 que leur intention étoit, sans doute,  
 en sonnant la charge, d'aller à l'en-  
 nemi, & qu'il se mettroit volontiers  
 en ligne avec eux s'il étoit question  
 de combattre ; mais comme sa mo-  
 dération ne faisoit qu'enhardir leur  
 témérité, il prit enfin le ton haut :  
 il leur reprocha leur crime dure-  
 ment, & les menaça de les en faire  
 repentir.

Pendant que cette contestation s'é-  
 chauffoit au point de faire craindre  
 un éclat, Gaspard Spinola exécutoit  
 une entreprise pour sauver sa garni-  
 son. Il avoit fait enlever toutes les  
 charpentes des maisons de Chioza,  
 & de ces matériaux il avoit fait conf.

Les Génois  
 essayent en  
 vain de rom-  
 pre le blocus.

truire cent petites Barques. Son objet étoit d'employer cette petite armée navale à attaquer l'estacade du Port de Brondolo du côté des Lagunes, tandis que Maruffe Doria, avec toute sa Flotte, lui livreroit l'assaut du côté de la pleine mer. On avoit déjà observé divers signaux que le Commandant de Chioza donnoit du haut de la Tour de Sainte Marie, au Général de la Flotte Génoise qui se monroit de temps à autre. Tout étant prêt pour l'exécution, les cent Barques bien armées voguerent avec rapidité vers le Port de Brondolo; mais Pisani, dont il n'étoit pas aisé de tromper la vigilance, se mit à la traverse avec ses Galeres & les arrêta : ensuite il les fit attaquer, & après un foible combat, les Barques ennemies, dont plusieurs étoient déjà prises ou coulées à fond, se retirèrent avec précipitation du côté de Chioza.

Zeno apperçut leur déroute au moment que la dispute étoit la plus animée entre les Officiers & lui. Il profita adroitement de cette circon-

rance, en s'écriant : „ voilà que l'en-  
 „ nemi s'en va, emportant son or &  
 „ son argent sous nos yeux, & nous  
 „ perdons le temps à disputer ici sur  
 „ des sottises. „ Aussi-tôt il ordonna  
 qu'on prît les armes & qu'on le suivît.  
 Il entra le premier dans le marais,  
 ayant de l'eau jusqu'aux épaules. Son  
 exemple entraîna le gros de l'armée;  
 on attaqua les Barques dans leur re-  
 traite, & on en prit une vingtaine.  
 Cette opération vive rompit pour le  
 moment l'intrigue des factieux.

An 1380.

ANDRE'  
 CONTARINI,  
 LX. Doge de  
 Venise.

La garnison de Chioza perdit par  
 cet échec la dernière espérance qui  
 lui restoit. Spinola, voyant qu'elle  
 n'avoit plus de ressources, en aban-  
 donna le commandement à ses Su-  
 balternes, à qui il conseilla de faire  
 encore quelques efforts pour tâcher  
 d'obtenir une capitulation supporta-  
 ble, & il s'embarqua pour retourner  
 à Gênes. Son départ augmenta les  
 embarras & les craintes des Officiers  
 chargés du sort de la Place. Ils tin-  
 rent conseil de guerre, & résolurent  
 d'envoyer au Doge des Députés pour  
 capituler. Ils avoient épuisé toutes

Dangereuse  
 émeute dans  
 l'armée des  
 Vénitiens.

les nourritures, & il ne leur restoit pour vivre que quelques vieux cuirs qu'ils faisoient bouillir dans de l'eau. Les mutins de l'armée informés du désespoir des Génois, recommencerent à tenir des assemblées, & firent si bien par leurs manœuvres, que l'esprit de révolte & de sédition se communiqua à la plûpart des soldats. Zeno en donna avis au Doge, qui lui députa deux Sénateurs avec le Grand Chancelier pour l'aider à terminer cette affaire. Il étoit toujours question de la double paye. Zeno fut d'avis d'en accorder la moitié; il fit assembler tous les Capitaines & leur dit, en présence des Députés du Doge, que quoiqu'ils fussent payés selon les conventions, le Sénat, content de leurs services, vouloit bien étendre sur eux sa libéralité; qu'il leur accordoit la moitié de la double paye; qu'ainsi ils eussent à reconoitre cette faveur du Sénat par un renouvellement d'ardeur & de zele pour son service.

Conduite  
criminelle  
d'un des Ca-  
pitaines.

Tous les Capitaines parurent contents. Le seul Robert de Recanati

refusa l'offre de son Général, & s'étant emporté jusqu'à tenir à ce sujet les propos les plus outrageans, il se retira le visage enflammé de colere. Zeno fit courir après lui; on l'arrêta de force & on le lui amena. Alors prenant ce scélérat par l'épaule, tu mourras, traître, lui dit-il. Les deux Sénateurs, qui étoient présents, demanderent grace pour lui. „ Non, „ non, dit Zeno, c'est une peste publique. On risque tout à ne s'en „ défaire pas; il faut qu'il meure. „ Les Sénateurs firent tant d'instance, qu'on lui rendit la vie & la liberté: mais le jour même il mit le trouble & le désordre dans le camp; il fit courir le bruit que la Garnison de Chioza demandoit à capituler, que les Vénitiens avoient projeté d'empêcher le pillage de la Ville, & que si on ne se hâtoit pas de se l'assurer, on perdrait le fruit le plus avantageux de ses peines.

Il n'en fallut pas davantage pour animer la soldatesque avide de butin. On vit tout à coup les Brigades se débander, & une foule de soldats se

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

AN 1380.

ANDRÉ,  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

précipiter en désordre vers la Place. Zeno fort étonné, & soupçonnant ce qui en étoit, courut après ces insensés, leur criant de s'arrêter. Comme personne ne l'écoutoit, il mit l'épée à la main; il frappa à droite & à gauche en disant : on vous trompe, mes amis, nous sommes trahis. Tout ce qu'il put faire n'empêcha pas que Robert de Recanati n'en entraînat plusieurs avec lui dans Chioza même, & s'étant informé aux autres du motif qui avoit occasionné un mouvement si contraire aux regles du service, il comprit que ce scélérat étoit d'intelligence avec l'ennemi pour perdre son armée.

Zeno en prévient les effets par sa prudence.

Zeno montra dans cette occasion une prudence qui fit échouer l'intrigue. Il ordonna à un espion, en qui il avoit beaucoup de confiance, d'aller à Chioza, de se prêter à tout ce qu'il verroit faire aux autres, & d'observer exactement la conduite du Capitaine Robert. L'espion s'acquitta de sa commission avec une intelligence particuliere, & étant revenu au camp, il apprit à Zeno que

le traître étoit convenu avec les Génois d'attirer dans la Ville les soldats en désordre, afin que l'ennemi pût les désarmer & les dépouiller, ce qui s'étoit exécuté à l'égard de tous ceux qui avoient donné dans ce piège; qu'il venoit d'arrêter, avec le Commandant de la Place, que la nuit suivante, lorsque tout le monde seroit endormi dans le camp, il surprendroit le Général Vénitien dans son quartier; qu'en même temps la garnison exécuteroit une sortie, & que le moment de cette surprise seroit marqué par des signaux que les Génois donneroient du haut de leurs remparts.

Lorsque Zeno eut reçu ces éclaircissements, il alla à la rencontre des soldats qui revenoient de Chioza presque tout nuds, & il leur reprocha durement leur faute. Ils en avoient tant de honte, que plusieurs, l'appercevant de loin, se détournèrent pour éviter de paroître devant lui en cet état; les autres se jettoient à ses pieds & lui demandoient pardon. Il leur ordonna de rentrer dans

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

le camp & d'être exacts désormais à n'obéir qu'à ses ordres. Il attendoit le Capitaine Robert qui parut enfin ; il l'aborda en lui disant d'un air moqueur : „ foyez le bien venu ; je ne „ doute pas que vous ne vous foyez „ enrichi des dépouilles de l'ennemi. „ Voudriez-vous bien me faire part „ du butin que vous avez fait ? Il „ faut convenir que vous avez agi en „ grand Capitaine. „ Robert passa sans rien répondre & parut extrêmement confus de l'affront qu'il venoit d'essuyer. Il vouloit par-là donner le change à son Général, qui ne le prit point.

Il tient conseil de guerre à l'entrée de la nuit.

Dès que la nuit fut venue, & immédiatement après qu'on eut sonné la retraite dans le camp, Zeno envoya ordre à tous les Capitaines, le seul Robert excepté, de se rendre sur l'heure au quartier général. Ils obéirent, & dès qu'ils furent tous rassemblés, il leur parla en ces termes. „ Vous êtes surpris sans doute „ de l'ordre que vous venez de recevoir de ma part ; c'est pour votre „ intérêt que je vous ai fait venir ; je

„ connois votre bravoure & votre  
 „ zèle ; vous en avez donné des preu-  
 „ ves dans toutes les occasions , &  
 „ vous n'ignorez pas combien j'ai été  
 „ toujours attentif à faire valoir vos  
 „ services ; mais je dois vous avertir  
 „ qu'il y a parmi vous des traîtres  
 „ qui veulent nous perdre. Cette  
 „ nuit, si Dieu n'y met la main,  
 „ nous devons tous périr ; on nous a  
 „ vendus à l'ennemi , & on a fait  
 „ avec lui un traité pour nous égor-  
 „ ger tous. Je vous ai mandés pour  
 „ vous en donner avis & pour vous  
 „ demander conseil. Il s'agit de sau-  
 „ ver la République & de vous sau-  
 „ ver vous-mêmes.

Les Capitaines , qui ignoroient l'intrigue de Robert , & qui se sentoient incapables de commettre une trahison si noire , restèrent interdits d'abord. Ensuite ils demanderent qu'on leur nommât les auteurs du complot qu'on venoit de leur manifester , en assurant que le crime étoit si atroce , que les coupables , quels qu'ils fussent , devoient être traités sans ménagement. L'un d'eux ajouta

AN 1380.

ANDRÉ  
 CONTARINI,  
 LX. Doge de  
 Venise.

AN 1380.  
 ANDRÉ  
 CONTARINI,  
 LX. Doge de  
 Venise.

d'un ton ému : „ Ce que vous venez  
 „ de nous apprendre nous afflige ex-  
 „ trêmement. Nous sommes au dé-  
 „ sespoir qu'il y ait parmi nous des  
 „ gens capables du crime que vous  
 „ dites. Cette seule pensée nous fait  
 „ horreur ; nommez les traîtres ;  
 „ qu'y a-t-il à délibérer ? Ils méritent  
 „ non que nous les fassions mourir  
 „ avec nos épées , mais que nous les  
 „ déchirions avec nos ongles & nos  
 „ dents. Croyez qu'ils ne trouveront  
 „ en nous ni faveur , ni indulgence.  
 „ Notre sang , notre vie est à vous ;  
 „ disposez - en comme vous vous  
 „ direz. „

Zeno court  
 un très-grand  
 danger.

Zeno avoit déjà donné ordre qu'on  
 lui amenât Robert de Recanati. Dès  
 qu'il fut arrivé , il le fit asseoir à ses  
 côtés , & le dénonça comme l'au-  
 teur de la trahison. Robert voulut  
 nier le fait ; mais Zeno produisit de-  
 vant lui l'espion , qui exposa tout ce  
 qu'il avoit vu & entendu. Robert  
 alors se voyant découvert & con-  
 vaincu , poussa de grands cris pour  
 appeller ses gens à son secours. Il  
 étoit important de prévenir le tu-

multe qu'il pouvoit exciter. Zeno lui fit mettre les fers aux pieds & aux mains, & l'envoya-secretement à bord de la Galere du Doge. Cependant les soldats de Robert, qui avoient sçu que leur Capitaine étoit mandé au Conseil de guerre, s'étoient attroupés autour du quartier général pour lui prêter main-forte, s'il étoit nécessaire. Ils entendirent ses cris : il ne leur en fallut pas davantage pour courir avec fureur à la tente de Zeno. Il entendit leur mouvement : il sortit & cria : vive la République. Mais à peine se fut-il montré que les soldats de Robert l'entourerent le sabre à la main, résolus de le contraindre à leur rendre leur Capitaine, ou de le tuer, s'il leur résistoit. Zeno leur commanda d'un ton ferme de se retirer ; mais ceux-ci, loin de lui obéir, le chargerent. Il reçut un coup de sabre sur la tête, dont la bonté de son casque le garantit heureusement.

Les Capitaines qui le virent dans ce danger appellerent bien vîte leurs soldats, qui furent rassemblés en

AN 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Le traître  
est puni de  
mort.

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

un instant. Ils fondirent sur cette troupe de rebelles, & les taillèrent en pièces. Les Génois de Chioza, qui entendirent ce tumulte, crurent qu'il étoit temps d'exécuter la sortie concertée avec Robert; mais ils apprirent presqu'aussi-tôt que la trame étoit découverte, que le parti du traître étoit entierement défait, & que Robert étoit prisonnier sur la Galere du Doge. Ce changement les arrêta, & le reste de la nuit se passa tranquillement. Le lendemain Robert fut conduit à Venise, où on le mit entre les mains des Juges, qui le firent pendre le même jour. Ainsi la vigilance de Zeno sauva la République d'un très-grand danger, & ôta aux Génois leur dernière ressource.

Les Génois  
demandent à  
capituler.

Leur Flotte paroissoit de temps en temps; mais sans rien entreprendre. Les Galeres Vénitiennes gardoient constamment leurs postes autour de Chioza: le Doge l'avoit ainsi ordonné, sous peine de la vie. Il maintenoit lui-même cette exactitude par son exemple. Quoique sa Galere, avancée à la demi-portée du canon,

fut très-exposée au feu des remparts ,  
 il ne voulut jamais consentir à chan-  
 ger sa position. Les Génois de Chioza  
 n'avoient plus de vivres , & n'en pou-  
 voient plus espérer. Ils envoyerent  
 leurs Députés au Doge pour solli-  
 citer une capitulation. Tite Cibbo  
 étoit à la tête des Députés. Arrivé  
 sur la Galere du Doge , il le conjura  
 d'avoir pitié de l'état déplorable de  
 la garnison de Chioza. » Il est vrai ,  
 » dit-il , que les Génois ont suscité  
 » aux Vénitiens une vive guerre par  
 » terre & par mer ; mais si c'est - là  
 » un crime , nous en sommes assez  
 » punis par les maux que nous avons  
 » soufferts. Nous ne demandons point  
 » qu'on nous laisse ni argent , ni ar-  
 » mes , ni munitions ; nous deman-  
 » dons uniquement la vie & la li-  
 » berté. Il y auroit de l'inhumanité  
 » à appesantir les rigueurs du sort  
 » qui nous accable. Les Vénitiens  
 » ont toujours fait gloire d'user de  
 » leurs avantages avec modération.  
 » C'est dans ce sentiment , qui leur  
 » est naturel , que nous mettons  
 » toutes nos espérances. » En disant

An 1380.

ANDRÉ  
 CONTARINI ,  
 LX. Doge de  
 Venise.

AN 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise..Ils se ren-  
dent à discrétion.

ces paroles, les Députés se jetterent aux pieds du Doge, & les arrosèrent de leurs larmes.

Contarini n'étoit pas cruel ; mais son zèle pour la patrie lui interdisoit toute indulgence à l'égard d'un ennemi qui ne s'humilioit que dans l'impossibilité de prolonger sa résistance. Il répondit aux Députés, que les Génois, pendant cette guerre, avoient signalé leur animosité contre les Vénitiens par les plus grands excès ; que leur acharnement ne permettoit pas de modérer les rigueurs qui leur étoient dues ; que le Sénat vouloit bien leur accorder la vie, à condition qu'ils se rendroient prisonniers ; que s'ils trouvoient cette destinée trop dure, ils ne devoient s'en prendre qu'à eux-mêmes & aux maux qu'ils avoient faits aux Vénitiens. Les Députés portèrent cette réponse à leur Commandant. Il refusa d'abord de se rendre à des conditions si humiliantes ; mais enfin il fallut céder à la nécessité, & le 22 Juin la garnison, ayant épuisé tout ce qui lui restoit de subsistances, se rendit à discrétion.

Le même jour elle ouvrit ses portes. Zeno entra dans la Place avec un gros détachement ; il présida lui-même au pillage qui se fit avec beaucoup d'ordre. Tout le butin fut rassemblé dans un même endroit, & il le fit partager également aux troupes de terre & aux équipages des Galeres.

La garnison, composée de 4170 Génois, & de 168 Padouans, fut défarmée. Ils étoient tous horriblement décharnés, & portoient, sur leur visage pâle & livide, l'impression des maux qu'ils avoient endurés par le défaut de vivres. On les transporta à Venise, où ils furent enfermés dans des prisons. Leur estomach ne pouvoit plus supporter la nourriture qu'ils prenoient avidement, de sorte qu'il en mourut un très-grand nombre. On s'empara de vingt-une Galeres & de plusieurs autres Bâtimens que les Génois avoient conservés, & qui étoient le reste de leur grande Flotte. On laissa à Chioza Sarrazin Dandolo pour y commander en qualité de Podesta, & on ne

An 1380.

ANDR. E.  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise,

Etat de la  
garnison de  
Chioza.

An 1380. fut plus occupé que des dispositions nécessaires pour remener à Venise l'armée & la Flotte victorieuses.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Retour du  
Doge à Veni-  
se.

Les Conseillers de la Seigneurie, qui vouloient donner à ce retour un air de triomphe, écrivirent à Barbarigo, Général de la Flottille, de leur envoyer cent rames des Galeres ennemies, pour qu'on s'en servît à mener au Doge le Bucentaure. En même temps ils députerent douze Nobles pour aller complimenter le Chef de la République sur le succès d'une entreprise qui avoit coûté tant de peines & de travaux. Contarini partit le premier de Juillet. Un nombre prodigieux d'habitans de toute condition se jetta dans des barques & des gondoles pour aller à sa rencontre. Il trouva le Bucentaure à Saint Clément. Le Clergé de la Cathédrale & celui de Saint Marc s'y étoient rendus pour le recevoir & l'accompagner. Il aborda à Venise avec ce cortége extraordinaire, au bruit de toutes les cloches & de toute l'artillerie. Un Peuple immense couvroit le rivage, remplissoit la Place

de Saint Marc , se montroit aux fenêtres & jusqu'au plus haut des toits : l'air retentissoit incessamment des acclamations de tout Venise. Ce vénérable vieillard pleurant de joye de se voir au milieu d'un Peuple qui lui devoit son salut , alla tout de suite à l'Eglise de Saint Marc rendre graces au Seigneur , dont la protection venoit de couronner ses bons desfeins.

On ne pouvoit trop exalter la magnanimité d'un Doge qui , à l'âge de quatre-vingts ans , avoit eu le courage de supporter les fatigues & les périls d'un siège de plus de six mois. Exposé pendant tout ce temps-là aux incommodités de la mer , & aux rigueurs de la saison , il avoit partagé les sollicitudes des Généraux , soutenu l'activité des troupes par sa présence , dirigé les opérations & les attaques. Sa santé foible & délicate eut beaucoup à souffrir dans les commencemens du siège ; & comme ses Médecins craignirent qu'elle ne succombât , ils le déterminèrent à écrire aux Conseillers chargés du Gouver-

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI ,  
LX. Doge de  
Venise.

Magnanimité de ce  
Doge.

An 1380.

ANDRE'  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

nement en son absence, pour leur exposer le besoin qu'il avoit d'aller prendre du repos à Venise. Il écrivit en effet; mais les Conseillers prévoyant que, s'il abandonnoit la Flotte, le découragement deviendroit général parmi les troupes, lui répondirent, pour le conjurer respectueusement de vouloir bien achever ce qu'il avoit commencé. Leur lettre étoit conçue en ces termes.

„ Sérénissime & Excellentissime  
 „ Seigneur, nous avons reçu vos  
 „ lettres en date du 21 Avril, par  
 „ lesquelles vous nous mandez de  
 „ pourvoir au retour de votre Sérénité, pour les raisons alléguées dans les mêmes lettres. Surquoi nous répondons à votre Bénignité que nous, & nos fideles sujets sommes fermement persuadés que le départ de votre Excellence pour Chioza a été le salut de l'Etat. Nous & tous nos descendans seront éternellement obligés à votre Sérénité, pour cet important service rendu à la République. Jamais le souvenir de tant courage, de conf-

„ tance & de zèle ne se perdra par-  
 „ mi nous. Il faudroit, Sérénissime  
 „ & Excellentissime Seigneur, aimer  
 „ bien peu la Patrie pour oublier  
 „ les grandes choses que vous avez  
 „ faites pour la conservation de l'Etat  
 „ de Venise. Nous croyons au reste  
 „ que si votre Bénégnité prend le  
 „ parti de revenir, ce sera la des-  
 „ truction de toutes choses; & les  
 „ dangers qui nous menacent devien-  
 „ dront plus extrêmes qu'auparavant.  
 „ Si votre Sérénité se retire de de-  
 „ vant Chioza, les Galeres défar-  
 „ meront, & personne ne voudra  
 „ rester. Que votre bénigne Domi-  
 „ nation, en qui est notre espérance  
 „ & celle de nos fideles sujets,  
 „ juge elle-même des malheurs qui  
 „ en seroient la suite. C'est pour-  
 „ quoi, très-bon Prince, nous prions  
 „ votre Ducale Domination avec  
 „ toutes les instances dont nous som-  
 „ mes capables, dans une conjonc-  
 „ ture si critique, de vouloir bien  
 „ rester pour le salut & le bien de  
 „ la Patrie. Nous espérons ferme-  
 „ ment que, moyennant l'aide de

AN 1380.

 ANDRÉ  
 CONTARINI,  
 LX. Doge de  
 Venise.

An 1380. „ Dieu, votre Sérénité consommera  
 „ son entreprise avec gloire & hon-  
 ANDRÉ „ neur. Que votre Ducale Domi-  
 CONTARINI, „ nation soit assurée que nous n'épar-  
 LA. Doge de „ gnerons rien de notre part afin que  
 Venise. „ votre Excellence soit bien secon-  
 „ dée, & qu'elle confonde nos en-  
 „ nemis. Donné au Palais Ducal le  
 „ 28 Avril de l'an 1380 par les  
 „ Conseillers, Recteurs & Collège  
 „ de Venise.

Cette lettre toucha le cœur de Con-  
 tarini. Il étoit vraiment citoyen ; &  
 dès qu'il vit qu'on croyoit le sort de la  
 Patrie attaché à sa présence au siège  
 de Chioza, il se sacrifia sans hésiter.  
 Des traits de cette nature ne peuvent  
 occuper une place trop distinguée  
 dans l'Histoire. Ils laissent à la pos-  
 térité une trop belle leçon. La géné-  
 rosité de Contarini doit rendre à ja-  
 mais son nom cher aux Vénitiens.  
 La prise de Chioza a été le salut de  
 leur République ; & ce siège n'au-  
 roit vraisemblablement pas réussi, s'ils  
 avoient eu pour Doge un homme  
 moins sensible au bien de l'Etat.

Les Génois occupoient encore la Bastille des Moulins de la Casa Natalé, la grande Forteresse des Moulins de Chioza & la Tour de Naza Ruolo. Ne pouvant plus s'y maintenir, ils y mirent le feu, & se retirèrent dans le Padouan. Ainsi les Lagunes cessèrent d'être le théâtre de la guerre, & Venise ne vit plus aucune étincelle du feu dangereux qui avoit été allumé à son voisinage, & qui avoit menacé si long-temps d'étendre jusqu'à elle ses embrasemens.

La Flotte de Maruffe Doria, qui n'avoit pu rien entreprendre dans cette partie, où toutes les forces de la République étoient concentrées, s'étoit rejettée du côté de l'Istrie, & y avoit fait des progrès dangereux. La Ville de Trieste s'étoit rendue à ce Général ennemi, qui avoit profité de la circonstance pour raser le Château bâti par les Vénitiens à grands frais sur le bord de la mer. Doria s'étoit présenté ensuite à Capo d'Istria, & avoit pris la Ville; mais ne pouvant réduire le Château par

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Suites avantageuses  
de la prise de  
Chioza.

Progrès de  
Doria en  
Istrie.

An 1360.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

la vive résistance de la garnison , ses troupes s'étoient répandues dans le pays par détachemens , & l'avoient cruellement dévasté. Le 8 Juillet cette Flotte reparut devant Venise , & n'inspira qu'une crainte médiocre. Elle retourna bien-tôt après sur les côtes d'Istrie , prit la Ville de Pole & y mit le feu. Le 22 elle se présenta devant Parenzo ; mais elle fut repoussée.

Pisani va  
au secours  
avec une  
Flotte.

Les Vénitiens , occupés jusqu'alors du soin essentiel de reconquérir le centre de leur Etat , songerent enfin à délivrer cette Province. Pisani eut ordre de s'y rendre avec une Flotte de quarante-sept Galeres , dont chacune avoit à bord cinquante Arbalétriers & cent Lances. Il partit le 27 Juillet , & mouilla le 30 à Piruno , où il prit des vivres. Il fit voile ensuite vers Capo d'Istria : il entra dans la Rade de cette Ville le premier d'Août. Il visita d'abord le Château , & donna de grands éloges aux Officiers & aux Soldats à cause de la bonne défense qu'ils avoient faite. Il fit investir la Ville le même jour

jour par terre & par mer. Elle étoit défendue par les troupes de Marquard, Patriarche d'Aquilée. Nicolas de Spilimberg son neveu y commandoit, & avoit sous ses ordres plusieurs Nobles du Frioul. Un seul assaut décida l'affaire : la Ville fut emportée, & la garnison, composée de quatre cens hommes, se rendit prisonniere de guerre.

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Pisani vouloit aller à Trieste, lorsqu'il apprit que les Génois, commandés par Maruffe Doria, avoient débarqué dans l'Isle d'Arbes, & qu'ils avoient pris la Ville de ce nom ; qu'ils venoient d'exécuter une seconde descente dans l'Isle de Segna, dont ils avoient brûlé la Capitale. Ces nouvelles le déterminèrent à courir après la Flotte ennemie, dans la résolution de lui livrer bataille. Il apprit à Arbes que Doria venoit de détacher douze de ses Galeres pour servir d'escorte à un convoi de bled qu'il attendoit de Manfri Doria. Pisani remit à la voile sur le champ pour se rendre sur les côtes de la Pouille, où il espéroit rencontrer cette divi-

Il poursuivit  
la Flotte Gé-  
noise.

AN 1350.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

sion de la Flotte Génoise. Il arriva le 10 à Ruoto di Puglia, & fut obligé de s'y arrêter pour renouveler sa provision d'eau. Les Galeres ennemies étoient dans le voisinage au Port de Vesté. Informées de l'arrivée de Pisani, elles leverent l'ancre bien vite, & gagnerent la haute mer. Le Général Vénitien les apperçut, & pressa les manœuvres pour leur donner chasse. Il les poursuivit & les canonna toute la journée; mais la nuit vint, & il les perdit de vue.

Mort de Pi-  
sani.

Cet accident lui causa un chagrin extraordinaire. Il étoit déjà malade des longues fatigues de la mer. La douleur qu'il ressentit d'avoir manqué une victoire qu'il croyoit certaine empira son mal. Cependant il espéroit encore avoir le temps de rendre des services signalés à sa Patrie. Il écrivit qu'il alloit se porter sur la riviere de Gênes, & qu'il n'abandonneroit point cette croisiere qu'il n'eût mis le feu par-tout. Le 13 au soir il se sentit plus foible qu'à l'ordinaire: il but de l'eau & mangea

un morceau de pain. Un moment après il perdit connoissance & mourut dans la nuit. Cette mort fut un grand sujet de désolation pour toute la Flotte. On crut avoir perdu le seul homme qui pouvoit consommer le triomphe des Vénitiens sur les Génois. Louis Loredano, Vice-Capitaine Général, prit le commandement en chef, & détacha trois Galeres pour porter à Venise le corps de Pisani, que les Soldats & les Matelots arrosèrent de leurs larmes.

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

On ignoroit à Venise qu'il eût été malade, & la consternation fut générale, lorsqu'on vit arriver son corps. Toute la Ville pleura amèrement la perte de ce grand homme, qui avoit passé sa vie dans les combats pour la Patrie, qui avoit infiniment contribué à la prise de Chioza, & qui étoit sur le point de porter la terreur dans l'Etat de Gênes. Ses grands talens pour la guerre lui avoient concilié l'estime générale : on aimoit la noblese & la franchise de son caractère, & peu de citoyens avoient réuni aussi parfaitement que lui à la gloire

de jouir de la faveur publique, le  
 AN 1380. mérite de n'en jamais abuser. On lui  
 ANDRE' fit des obseques magnifiques dans  
 CONTARINI, l'Eglise de Saint Antoine. Les His-  
 LX. Doge de toriens du temps prétendent que dans  
 Venise. cette occasion la Ville de Venise s'a-  
 bandonna tellement à sa douleur,  
 que toute autre affaire fut interrom-  
 pue, & que si les Génois s'étoient  
 présentés dans ce moment, ils n'au-  
 roient trouvé personne pour leur ré-  
 sister. Ce deuil universel, infiniment  
 plus honorable que les monumens  
 gravés sur le marbre, & l'airain, étoit  
 dû à un événement qui devenoit une  
 vraie calamité dans les circonstances.  
 On ne peut trop pleurer la mort des  
 hommes qui ont été la ressource de  
 la Patrie dans ses malheurs. Rien  
 n'est aussi précieux que leur vie &  
 aussi véritablement grand que leur  
 caractère. \*

*Voici l'Epitaphe que l'on mit sur le tombeau  
 de Victor Pisani.*

Inclytus hic Victor Pisanae stirpis alumnus  
 Janorum hostilem, Venetum caput, æquore classem  
 Thirrheno stravit, Patriam quæ claudit; at ille  
 Aggreditur clausam referans, ubi Brondulus altis  
 Stragibus insignis, deducit ad æquora Erintam.  
 Heu! mors magna veter, tunc quum mare classibus  
 implet,

Heureusement la République étoit en état de remplacer le Général qu'elle venoit de perdre. Elle donna le commandement de la Flotte à Carlo Zeno. Il partit le 2 de Septembre sur la Galere qui avoit apporté le corps de Pisani, & alla droit à Parenzo en Istrie, où Louis Loredano avoit ramené la Flotte après avoir pris & brûlé une infinité de petits Navires Génois sur les côtes de Dalmatie, saccagé la Ville de Segna, pillé l'Isle de Veglia & brûlé Bulcharie. Zeno fit une revue exacte de tous les équipages, & ne les ayant pas trouvés complets, il ne réserva que quarante-quatre Galeres bien armées, & renvoya les autres à Venise.

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Carlo Zeno  
le remplace.

Tandis qu'il se dispoisoit à croiser tout l'hiver sur les côtes de Dalmatie, le Sénat donna ordre à Jacques Cavalli de marcher dans le Trévisan pour rompre l'estacade que le Seigneur de Padoue avoit faite tout au travers de la Sile. Cavalli méritoit la confiance des Vénitiens, par la maniere dont il avoit défendu le pos-

Les Vénitiens rompent l'estacade de la Sile.

AN 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

te important de l'Abbaye de Saint Nicolas sur le Lido, où il avoit commandé pendant le siège de Chioza. Il remplit aussi heureusement le second objet dont on venoit de le charger. Il arriva à Casalé le 14 Septembre; il attaqua un corps de troupes Padouanes qui gardoit ce poste, & après un combat assez opiniâtre, il s'en rendit maître. Aussi-tôt ses travailleurs commencèrent à arracher les palis qui formoient l'estacade de la riviere. En peu de temps le passage fut ouvert, & la navigation redevint libre pour les convois qui alloient de Venise à Trévise. Après qu'il eut exécuté cette opération, Cavalli vint s'établir avec le gros de son armée sous Mestré.

Surprise de  
Castel Fran-  
co par le  
Seigneur de  
Padoue.

François de Carrare étoit alors occupé au siège de Castel Franco, où il faisoit peu de progrès. Il chercha à corrompre la garnison par argent, & il en vint à bout. André Paradiso, qui commandoit dans la Place, en sortit un jour pour aller examiner les travaux d'un retranchement qu'il faisoit construire dans le

Fauxbourg. Lorsqu'il voulut rentrer, il trouva les portes fermées, & on lui signifia que la Ville avoit changé de maître. Paradiso informa le Sénat de cette trahison. En conséquence Pierre Emo, Provéditeur au camp de Mestré, reçut ordre de se porter avec un gros détachement à Castel Franco, pour tâcher de le reprendre. Mais le Seigneur de Padoue avoit si bien muni la Place, qu'il fut impossible de rien tenter. L'hiver survint, Carrare mit ses troupes en quartier autour de Noalé. Cavalli cantonna les siennes aux environs de Mestré, & revint à Venise, où on lui assigna une pension viagere de mille ducats.

Carlo Zeno étoit parti de Parenzo vers les derniers jours de Septembre: il arriva peu de jours après à la hauteur du Port de Zara, où Maruffe Doria étoit rentré avec toutes ses Galeres. Zeno s'approcha avec une division de sa Flotte; il provoqua l'ennemi au combat, en lui faisant des défis encore plus injurieux que les Génois n'en avoient faits aux Vénitiens.

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Zeno tente  
inutilement  
de prendre  
Zara.

AN 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

tiens devant Chioza. Mais ses menaces & ses insultes furent méprisées; tous les mouvemens qu'il se donna, tous les artifices dont il usa pour attirer l'ennemi en pleine mer, furent sans effet. Il auroit bien voulu attaquer la Ville; mais la chose lui parut plus facile à concevoir qu'à exécuter. Zara étoit environnée d'un très-bon mur; il y avoit dans la Place une garnison des plus nombreuses; le Port étoit défendu par des tours, des chaînes & des estacades, sans compter les équipages d'une Flotte entiere qui faisoient appréhender une résistance capable de rendre l'événement du siège très-meurtrier. L'hiver étoit déjà commencé, & il fut très-rude cette année. La saison devint si froide & si orageuse, que les équipages Vénitiens eurent beaucoup à souffrir. A tant d'obstacles se joignit le défaut de vivres; la récolte du bled avoit manqué, & la tempête avoit englouti plusieurs Bâtimens de transport qui portoient à Zeno des provisions. Ses matelots, après avoir vécu quelque temps d'herbes & de

coquillages, demanderent du pain avec les plus horribles imprécations.

Zeno parcourut les Ports du voisinage; il trouva de la viande & point de pain; de sorte que ses équipages furent plus de quinze jours à se nourrir uniquement de viande salée.

On commençoit à se mutiner. Pour appaiser les murmures, Zeno assembla un grand conseil de guerre, dont le résultat fut, qu'on écrivoit au Sénat pour lui exposer l'état des choses & pour lui représenter que si on ne vouloit pas que la Flotte perît, il falloit nécessairement la rappeler. Ces lettres, lues en plein Sénat, y causerent plus d'affliction que de surprise. On se ressentoit encore à Venise de la grande cherté de vivres qui avoit régné durant le siège de Chioza. \* La disette du bled, presque générale alors dans les pays les

AN 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Embarras  
extraordinaire  
de Zeno  
& du Sénat.

\* La mesure de bled se vendoit 16 livres, celle de millet 10 livres, celle de seigle 5 livres; les fèves & les pois 12 livres la mesure; on n'avoit point d'autres légumes: la viande salée, 8 sols la livre; la viande fraîche, 6 sols; le fromage salé, 9 sols la livre; les œufs, 2 sols pièce; la mauvaise huile, 8 sols la livre; un cent d'oignons, 20 sols; le ducat valoit alors 3 livres 24 sols: le petit peuple souffrit extrêmement.

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

plus abondans, augmentoit la difficulté de pourvoir aux besoins de la Flotte. On craignoit, en la rappelant à Venise, d'affamer cette Capitale. Après une longue délibération, il fut arrêté qu'on enverroit ordre à Zeno de se porter sur les côtes du Frioul, de faire le siège de Marano, & de s'ouvrir par-là une entrée dans les Etats du Patriarche d'Aquilée, d'où il tireroit des contributions & des subsistances.

Les Vénitiens entreprennent le Siège de Marano.

Zeno obéit aux ordres du Sénat, & fit voile vers Marano. Cette Ville, peu éloignée de la mer, étoit toute environnée de marais; on ne pouvoit y aborder que par un petit canal qui avoit tout au plus assez d'eau pour le passage d'une Barque, & à la basse marée, ce canal étoit à sec. Zeno, après avoir bien examiné la situation de la Place, comprit que l'entreprise dont on l'avoit chargé ne réussiroit point. Il voulut pourtant la tenter, afin qu'on n'eût rien à lui reprocher. Il laissa à l'entrée de la baye deux Galeres d'observation, avec ordre de l'avertir par des

signaux si quelques Bâtimens ennemis paroïssôient dans ces parages. Il rangea sa Flotte en ligne dans l'intérieur de la baye, & ne prit avec lui que quelques Galeres des plus légères, avec lesquelles il s'engagea dans le canal. A peine y étoit-il entré, que les Galeres d'observation donnerent les signaux convenus, & avertirent que la Flotte Génoise approchoit. Zeno revira de bord sur le champ, gagna la haute mer, donna ses ordres & fit ses dispositions pour le combat.

Ce n'étoit qu'une fausse allarme. Une Galere, qu'il avoit envoyée à la découverte, revint au bout de trois jours, & déclara qu'elle n'avoit pas vu une seule voile. Les équipages, qui desiroient le combat avec ardeur, dans l'espérance qu'il termineroit leurs travaux & leurs souffrances, tomberent dans un cruel abbattement, en apprenant que l'ennemi ne paroïssôit point. Zeno n'étoit pas de ces Généraux qui, pourvu qu'ils fassent leur cour, se mettent peu en peine de sacrifier leurs troupes : il

AN 1380..

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Zeno abandonne cette  
entreprise, sans attendre  
l'ordre du  
Sénat.

avoit assez de fermeté pour résister à un ordre formel, qui auroit eu pour objet une entreprise impraticable.

Il assembla un second conseil de guerre, où après avoir exposé les difficultés du siège projeté, & les dangers dont la rigueur du froid & le défaut de vivres menaçoient la Flotte, il témoigna l'embarras où il se trouvoit, ayant d'une part les ordres du Sénat à exécuter, & étant obligé d'ailleurs de veiller à la sûreté des troupes qu'il avoit l'honneur de commander. On opina longuement; mais enfin la décision unanime fut qu'il falloit retourner à Venise sans attendre la permission du Sénat qui, ne voyant point les choses comme elles étoient, la refuseroit infailliblement. Zeno s'y détermina sans hésiter, & parut le lendemain à la vue du Port de cette Capitale. Le Sénat, averti que la Flotte revenoit sans ordre, s'assembla à la hâte. Une conduite si extraordinaire, & qui n'avoit point encore eu d'exemple, lui parut la plus criminelle des témérités. Il députa deux Sénateurs à Ze-

no qui lui défendirent sous peine de la vie d'entrer dans le Port, & qui lui commanderent sous la même peine de remettre à la voile, & d'aller attendre sur les côtes de Dalmatie les ordres du Sénat.

An 1380.

ANDRÉ<sup>e</sup>  
CONTARINI,  
LX. Doge de Venise.

Zeno parut d'abord incertain du parti qu'il devoit prendre ; mais après un moment de réflexion, aimant mieux s'exposer à la mort lui seul, que de faire périr tant de braves gens, il répondit aux deux Sénateurs, que dès son enfance il avoit eu pour principe de préférer le bien de la Patrie à tout. Il rappella tout le sang qu'il avoit versé pour elle : il ajouta qu'il n'étoit point homme à être arrêté par des menaces, dans une chose où il voyoit la Patrie intéressée. „ Ma vie, dit-il, est entre les mains du Sénat. S'il l'ordonne, je ne refuse pas de mourir : mais jamais je ne me résoudrai à faire à la Patrie une aussi grande playe que d'exposer sa Flotte à périr. Je suis en état de détailler en plein Sénat les fortes considérations qui ont décidé le

Permetté de Zeno dans cette occasion.

AN 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
EX. Doge de  
Venise.

„ parti que je viens de prendre. Il  
 „ y a beaucoup de citoyens qui peu-  
 „ vent commander aussi bien que  
 „ moi. Qu'on leur donne ma place,  
 „ & qu'on fasse de moi ce qu'on  
 „ voudra. „

Grande agi-  
tation dans  
le Sénat.

Les Députés firent de vains efforts pour l'engager à obéir, & rapportèrent au Sénat sa réponse. Elle y produisit une grande fermentation. Quelques-uns des Sénateurs parurent frappés de la fermeté & du zèle de ce grand homme. Le plus grand nombre l'accusa en termes très-durs de témérité & de désobéissance. On ordonna une seconde députation de deux Sénateurs, qui furent chargés de peindre vivement à ce Général la colère du Sénat, & de l'assurer qu'on étoit résolu d'en faire un châtiment exemplaire. Il fut inébranlable. „ On  
 „ perd le temps, dit-il; ce n'est  
 „ point mon sort qui me touche,  
 „ mais l'aveuglement des Sénateurs,  
 „ qui exposent la Patrie au plus grand  
 „ des dangers. On doit m'en croire,  
 „ moi qui vois les choses & qui sçais  
 „ mon métier. Je prie le Sénat d'a-

„ voir pitié d'une Flotte prête à pé-  
 „ rir , & de considérer que ses re-  
 „ tardemens ne peuvent qu'exciter  
 „ parmi mes équipages une révolte ,  
 „ qu'il ne fera bientôt plus en mon  
 „ pouvoir de réprimer.

An 1380.

ANDRÉ  
 CONTARINI  
 LX. Doge de  
 Venise.

Rien n'est plus dangereux de la  
 part de ceux qui gouvernent que de  
 s'entêter de l'idée d'être obéis , lors-  
 que les inconvéniens ou les risques  
 de l'obéissance sont trop sensibles. La  
 Flotte fut arrêtée trois jours à l'en-  
 trée du Port. On étoit dans le mois  
 de Décembre. Les Soldats & les  
 Matelots , irrités de la conduite qu'on  
 tenoit à leur égard , après tout ce  
 qu'ils avoient souffert , s'emporte-  
 rent avec violence , & menaçoient  
 tout haut de se venger de la dureté  
 du Sénat. Le peuple de Venise blâ-  
 moit ouvertement sa sévérité , qu'il  
 jugeoit contraire aux égards dus à un  
 homme tel que Zeno , dont le zèle  
 & la capacité étoient connus de tout  
 le monde. Enfin , après bien des dé-  
 bats , le Sénat permit que la Flotte  
 entrât dans le Port. Zeno n'eut pas  
 plutôt mis pied à terre qu'il s'éleva

On permit  
 à la Flotte  
 d'entrer dans  
 le Port.

An 1380.

ANDRE  
CONTARINI,  
I.X. Doge de  
Venise.

une si furieuse tempête, que les Galeres coururent grand risque dans le Port même. Cet accident justifioit de plus en plus sa conduite, & les empressements du peuple, accouru autour de lui en foule, lui firent connoître qu'elle étoit approuvée du gros de la nation.

Zeno par-  
roit devant  
le Sénat.

Il se rendit au Palais accompagné de tous ses Officiers. Il entra dans la Salle du Sénat. Le Doge étoit absent à cause de ses infirmités. Il salua le Vice-Doge, & écouta en silence les vives réprimandes qu'on lui fit. Elles furent suivies de menaces si dures, qu'un des Capitaines ne put s'empêcher de dire avec indignation, qu'on avoit bien mauvaise grace de traiter de la sorte un Général qui n'avoit rien fait de répréhensible; que s'il y avoit du mal, c'étoit aux Sénateurs qu'il falloit s'en prendre, à cause des ordres inconsidérés qu'ils avoient donnés. Ce propos échappé dans un mouvement d'impatience, irrita le Sénat à l'excès. On fit entrer Zeno & ses Officiers dans une chambre séparée. On alla aux

opinions , & à la grande pluralité il fut décidé qu'ils seroient mis en prison.

AN 1380.

Le peuple , attroupe autour du Palais , attendoit le dénouement de cette scene singuliere. Lorsqu'il sçut qu'on songeoit à emprisonner Carlo Zeno , il commença à pousser des cris séditieux , & menaça de mettre les Sénateurs en pièces , s'ils attentoient à la liberté de ce Général. Zeno entendant ce tumulte voulut en prévenir les suites. Il rentra dans la Salle du Sénat sans être appelé , & demanda qu'on lui permît de se retirer dans sa maison , promettant de se représenter toutes les fois qu'on le jugeroit nécessaire.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Cette nouvelle hardiesse augmenta la colere des Sénateurs ; ils le traitèrent de rebelle & lui défendirent avec chaleur de sortir. Alors Zeno leur répondit avec vivacité : „ Quel „ le est l'animosité qui vous transf- „ porte ? Voulez-vous perdre au- „ jourd'hui avec moi Venise & l'E- „ tat ? Je ne vois ici personne à qui „ cette guerre ait coûté une goutte

AN 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

„ de sang , & nous qui avons com-  
 „ battu & vaincu , nous qui avons  
 „ porté tout le poids de la guerre ,  
 „ nous qui avons pour la Patrie sa-  
 „ crifié nos biens & exposé nos vies ,  
 „ vous nous condamnerez aux fers &  
 „ à la prison ? Non , vous ne le fe-  
 „ rez pas , & autant qu'il dépendra  
 „ de nous , nous empêcherons que le  
 „ Gouvernement Vénitien ne re-  
 „ çoive de vous cette tache. Déli-  
 „ berez présentement , & ordonnez  
 „ tout ce qui vous plaira. „ En di-  
 „ sant ces mots , il sortit avec tous ses  
 „ Officiers , alla faire sa priere à Saint  
 „ Marc & se retira tranquillement dans  
 „ sa maison au milieu des acclamations  
 „ de tout le peuple.

Colere du  
Sénat contre  
ZENO.

Un Sénat aussi despotique que celui de Venise , devoit trouver le procédé de Zeno bien offensant , & il étoit naturel qu'il se portât contre lui à des éclats extraordinaires : mais il est des occasions où la sagesse veut que l'autorité fléchisse : quand les ordres sont imprudens à un certain point , ils ne servent qu'à rendre le commandement méprisable. Vou-

loir alors punir la défobéissance, c'est annoncer un empire arbitraire qui ne connoît que la folle nécessité de ne pas céder. Le Public se passionne en faveur des victimes qu'on veut sacrifier à cet aveugle point d'honneur, & cette jalousie d'autorité va toujours au détriment de l'autorité même.

Le Sénat étoit trop animé dans les premiers momens pour réfléchir aux dangers qu'il couroit en prenant le parti d'être inflexible. Heureusement il différa la décision de cette affaire au lendemain. Dans l'intervalle plusieurs des Nobles, qui s'intéressoient vivement au sort de Zeno, parlerent aux plus prévenus; ils leur ouvrirent les yeux & leur inspirèrent des sentimens plus modérés. On s'assembla trois jours de suite pour délibérer, & on le fit avec beaucoup moins de chaleur. Il fut arrêté enfin que le passé seroit oublié: mais qu'on obligeroit Zeno à aller reprendre le siège de Marano avec des Barques armées, les Galeres ne pouvant alors tenir la mer. On le manda, & après lui

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

On l'oblige  
à reprendre  
le Siège de  
Marano.

AN 1300.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Discours de  
Zeno à cette  
occasion.

avoir signifié la volonté du Sénat, on lui montra en détail la route qu'il devoit suivre, & les facilités qu'il pouvoit rencontrer. Lorsqu'on se fut étendu suffisamment sur cette matière, Zeno prit la parole & dit :

„ Permettez - moi, avant toutes  
„ choses, de vous exposer les raisons  
„ que j'ai eues d'en user comme j'ai  
„ fait. Je n'ignore pas que plusieurs  
„ de vous ont blâmé ma conduite;  
„ mais si vous aviez bien voulu faire  
„ attention à la manière dont j'ai  
„ toujours servi la République, je  
„ me flatte que vous ne m'auriez pas  
„ condamné si aisément. Je sçais qu'il  
„ est plus utile à un Citoyen d'obéir  
„ que de résister. Il ne risque rien en  
„ obéissant : il répond de tout en  
„ n'obéissant pas. Mais si le Parti-  
„ culier y gagne, souvent la Répu-  
„ blique y perd. L'intérêt de l'Etat  
„ demande qu'un Citoyen choisisse  
„ de bien faire, plutôt que d'obéir  
„ mal-à-propos. Voilà le cas où je  
„ me suis trouvé. Je sçavois très-  
„ bien que le Sénat avoit souverai-  
„ nement le droit de décider de la

„ paix & de la guerre ; que j'étois  
 „ Citoyen , & non pas maître , &  
 „ que le devoir de tout subordonné  
 „ est d'obéir ; mais ayant l'honneur  
 „ de tenir un rang dans l'Etat , je  
 „ voulois suivre la maxime dont je  
 „ ne me suis jamais écarté , d'aller  
 „ au bien de la République & de  
 „ ne rien faire contre ses intérêts.  
 „ Choisi pour commander sa Flotte,  
 „ je l'ai menée par vos ordres en  
 „ Dalmatie ; quoi que j'aye pû faire ,  
 „ il ne m'a pas été possible d'attirer  
 „ les ennemis au combat : j'ai souf-  
 „ fert la faim & le froid jusqu'à  
 „ l'extrémité : j'ai supporté les cla-  
 „ meurs & presque le soulèvement  
 „ de mes équipages : j'ai été à Ma-  
 „ rano, parce que vous l'exigiez : j'ai  
 „ examiné la position des lieux : j'ai  
 „ entrepris de faire les approches ;  
 „ mais j'y ai trouvé des difficultés  
 „ insurmontables. En un mot , je  
 „ n'ai rien négligé pour remplir vos  
 „ vues , & exécuter vos commande-  
 „ mens ; mais il n'est donné à per-  
 „ sonne de réussir toujours. Nous  
 „ voulons souvent ce qui ne se peut

An 1310.

ANDRÉ  
 CONTARIN,  
 LX. Doge de  
 Venise.

An 1380. „ pas. Mille accidens traversent nos  
 „ entreprises ; quelquefois , c'est la  
 ANDRÉ „ fortune qui nous est contraire ; d'au-  
 CONTARINI „ tres fois , c'est nous qui manquons  
 LX. Doge de „ le moment. Tout cela est dans l'hu-  
 Venise. „ manité.

„ Vous avez bien pensé aux opé-  
 „ rations de la guerre : il auroit fallu  
 „ faire la même attention aux incom-  
 „ modités de la saison , & à la diffi-  
 „ culté des vivres. Nous avons eu  
 „ moins à souffrir de l'ennemi du  
 „ dehors, que de ces ennemis domes-  
 „ tiques la faim & le froid : je per-  
 „ dois du monde continuellement :  
 „ toute la Flotte étoit dans les hor-  
 „ reurs d'une mort prochaine sans  
 „ gloire : je n'avois presque plus  
 „ personne qui voulût obéir , ou qui  
 „ fût en état de combattre : je n'en-  
 „ tendois que murmures , que gé-  
 „ missemens , imprécations contre  
 „ les auteurs de nos peines. Joignez  
 „ à cela des vents furieux & des tem-  
 „ pêtes sans relâche. Que pouvois-  
 „ je faire dans cette affreuse situa-  
 „ tion ? Falloit-il mener en Dalmatie  
 „ une Flotte qui ne pouvoit plus

„ tenir la mer , & exposer ses équi-  
 „ pages à une mort inévitable? Mon  
 „ amour pour la Patrie ne me per-  
 „ mettoit pas de commettre une faute  
 „ si essentielle. Je vous ai ramené  
 „ vos Galeres & vos Matelots , au  
 „ risque de vous déplaire. J'ai pré-  
 „ féré l'avantage de la République  
 „ à ma sûreté , convaincu que vous  
 „ voulez le bien , & que si vos or-  
 „ dres étoient peu réfléchis , vos in-  
 „ tentions étoient très-droites ; j'ai  
 „ présumé que , lorsque vous auriez  
 „ pesé toutes choses , vous approu-  
 „ veriez ma conduite.

„ D'ailleurs je n'ai rien fait de  
 „ moi-même : j'ai consulté les Of-  
 „ ficiers qui servoient sous mes or-  
 „ dres : ils ont tous été de même avis.  
 „ Si donc nous n'avons pas obéi ,  
 „ pardonnez ce défaut d'obéissance ,  
 „ qui n'a été causé que par notre  
 „ zèle , & par la fermeté de notre  
 „ amour pour la Patrie & pour vous.  
 „ Si c'est un crime de bien servir  
 „ la République , nous sommes cou-  
 „ pables ; & s'il faut être puni de  
 „ cette faute , volontiers je subirai  
 „ la mort.

AN 1380.

ANDRÉ  
 CONTARINI,  
 LX. Doge de  
 Venise.

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise

„ Présentement je vais vous dire  
 „ un mot du projet qui vous occupe.  
 „ Je parlerai sincèrement , car je ne  
 „ suis point flatteur ; & quand il  
 „ s'agit de l'Etat , personne ne doit  
 „ l'être. Il est également répréhen-  
 „ sible de conseiller ce qu'on ignore ,  
 „ & de dissimuler ce que l'on sçait.  
 „ Plusieurs de vous ne voyent rien  
 „ de si facile que le siège de Marano ;  
 „ mais il n'en est pas ainsi. Les cho-  
 „ ses vues de loin sont d'ordinaire  
 „ vues sans danger & sans difficulté.  
 „ Il faut consulter ceux qui ont de  
 „ l'expérience & les en croire. Je  
 „ dirai donc que Marano ne peut  
 „ être pris par aucune Flotte. La  
 „ Ville est au milieu d'un marais  
 „ impraticable , d'où part un canal  
 „ très-étroit vers la mer. Les eaux  
 „ sont tantôt hautes & tantôt très-  
 „ basses , suivant les variations de la  
 „ mer , & quelquefois tout est à sec  
 „ autour de la Ville. Elle a une  
 „ bonne enceinte de murs & de  
 „ tours , & on en a augmenté les  
 „ fortifications depuis qu'on a sçu  
 „ que vous en projectiez le siège.

Le

„ Le Patriarche d'Aquilée est tout  
 „ auprès avec une armée d'obser-  
 „ vation. Il est certain que nous ne  
 „ sçaurions attaquer la Ville par  
 „ mer. Si nous tentons une descente,  
 „ nous avons contre nous les efforts  
 „ réunis de la garnison & de l'ar-  
 „ mée du Patriarche. Le flux vien-  
 „ dra ; nos Barques seront à sec , &  
 „ nous serons forcés de nous rendre  
 „ prisonniers. Si nous avons le temps  
 „ de nous rembarquer, on nous fou-  
 „ droyera dans notre retraite. Voilà  
 „ tout ce qui peut en résulter. Je  
 „ vous conjure de renoncer à un pro-  
 „ jet si ruineux. Cependant, si vous  
 „ y persistez, j'obéirai, & je ferai  
 „ de mon mieux ; mais je crois que  
 „ vous vous repentirez d'avoir formé  
 „ cette entreprise. „

An 1380.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

Ce discours, tout à fait raisonna-  
 ble, ne fit point changer d'avis. On  
 se croyoit engagé d'honneur à faire  
 exécuter les premiers ordres du Sé-  
 nat ; & l'envie d'obtenir cette satis-  
 faction l'emporta, sur la loi qu'on  
 auroit dû se faire, de suivre en pa-  
 reille matiere les conseils d'un hom-

Le siège de  
Marano est  
résolu.

metel que Zeno. Le siège fut décidé. On arma avec beaucoup de diligence cent cinquante Barques. Zeno les conduisit à l'entrée du canal de Marano. Il le traversa à la faveur de la marée ; fit sa descente fort près de la Ville ; distribua ses postes, & ordonna l'attaque. Elle fut longue & meurtrière. Zeno la pouffoit avec beaucoup d'activité, substituant sans cesse des troupes fraîches aux soldats blessés & fatigués. Il s'avança jusques sur le bord du fossé pour être plus à portée de donner ses ordres. Mais une pierre lancée du haut des remparts le blessa à la tête & le fit tomber sans connoissance. On le porta dans une Eglise voisine pour lui rendre en sûreté les secours dont il avoit besoin. Il revint à lui quelque temps après ; alors apprenant l'état des choses, il se contenta de faire mettre un premier appareil sur sa playe, & alla se remettre à la tête des troupes pour reprendre l'assaut qui avoit été interrompu par son accident.

AN 1300.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

La marée commençoit déjà à baisser, & bientôt elle entraîna les Barques fort loin. Zeno ne voulut point abandonner l'attaque, quoiqu'il eût grand nombre de morts & de blessés. Cependant le Patriarche fit avancer son armée pour le combattre. Les troupes du siège furent sur le point d'être enveloppées. Zeno profita d'un moment qui lui restoit pour diriger leur retraite. La difficulté étoit de regagner les Barques : il fallut traverser à pied le marais, & cette marche fut extraordinairement pénible. Enfin toutes les troupes se rembarquerent, & Zeno envoya une Chaloupe à Venise pour informer le Sénat du mauvais succès de son expédition. On ne vouloit que son obéissance; on se consola de ce qu'il n'avoit pas réussi, & on lui ordonna de venir se reposer à Venise le reste de l'hiver, afin d'être plus en état de commander la Flotte destinée à agir contre les Génois au printemps.

Les troupes du Seigneur de Padoue n'étoient pas restées oisives pendant la mauvaise saison; elles avoient

An 1480.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

On est obligé de le lever.

Progrès du  
Seigneur de  
Padoue pendant l'hiver

An 1480.

ANDRÉ  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

surpris successivement les Villes de Noalé, de Sacilé, de Serravallé, de Motta & de Conegliano. Les garnisons de ces Places avoient été débauchées par l'argent de François de Carrare : tout récemment il venoit de corrompre une partie de l'armée cantonnée auprès de Mestré. Ces progrès laissoient toute la Marche Trévisane en proie à ses incursions ; il étoit plus difficile que jamais de conserver cette Province, d'autant plus que le Seigneur de Padoue avoit mis le Duc d'Autriche dans ses intérêts, en le flattant de partager avec lui cette conquête.

Les Vénitiens cèdent le Trévisan au Duc d'Autriche.

Le Sénat, se trouvant dans l'impossibilité d'empêcher cet ennemi de s'étendre, & craignant qu'il ne se rendît maître de Trévise, qui commençoit à manquer de beaucoup de choses, prit un parti que le seul embarras de ses affaires pouvoit rendre excusable. Dans la nécessité de perdre cette Province, il voulut au moins éviter qu'elle ne fût possédée par Carrare que les Vénitiens regardoient comme le premier auteur de

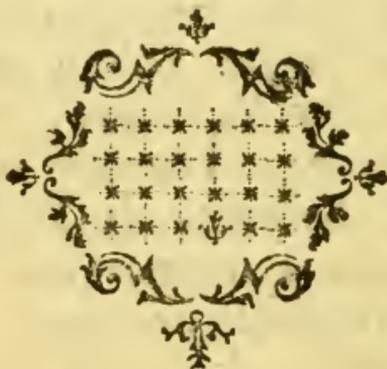
leurs maux, & il se déterminâ à la céder au Duc d'Autriche, afin d'opposer au Seigneur de Padoue un adversaire capable de le contenir dans ses bornes. Pantaleon Barbo fut envoyé en ambassade à la Cour du Duc Léopold. Il partit vers la fin d'Avril de l'an 1381, & dès la première audience qu'il eut le lendemain de son arrivée, il présenta au Prince l'acte de cession : Léopold le reçut avec beaucoup de joye. L'acquisition d'une si belle Province, limitrophe de ses Etats, & qui lui donnoit la facilité d'étendre ses conquêtes en Italie, ne pouvoit que flatter son ambition. Il jura une amitié éternelle aux Vénitiens, & devint dès ce moment l'ennemi irréconciliable du Seigneur de Padoue. Il ne tarda pas à s'avancer avec une armée de dix mille hommes. Il entra dans Trévise, & chassa successivement les troupes de Carrare de tous les postes qu'elles occupoient. Les Vénitiens jouirent de tout le désespoir de cet ennemi déchu de ses plus belles espérances. Ils s'étoient don-

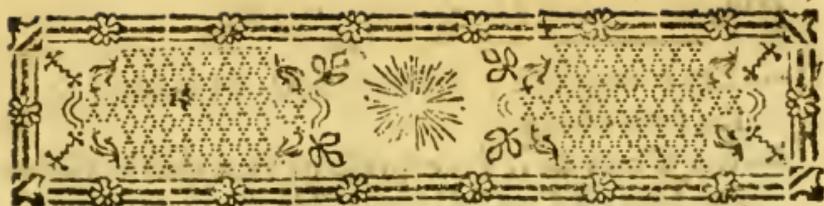
AN 1480.

ANIRE'  
CONTARINI,  
LX. Doge de  
Venise.

AN 1480. **ANDRE' CONTARINI**, LX. Doge de Venise, nés, à la vérité, un dangereux voisin dans la personne du Duc d'Autriche; ils s'en consolèrent en le regardant comme un appui qui leur étoit devenu nécessaire dans les circonstances où ils se trouvoient, & avec lequel ils espéroient terminer moins malheureusement une guerre dont le poids les accabloit.

*Fin du seizieme Livre, & du quatrieme Tome.*





# T A B L E

## DES MATIERES

*Contenues dans le quatrieme. Volume.*

---

### A

- A**LEXANDRIE ; prise de cette Ville par la Flotte Vénitienne commandée par le Roi de Chypre. pag 171.
- La Ville est pillée ; on en emporte des richesses immenses. 172.
- Ambassadeurs Vénitiens sont arrêtés & mis en prison contre le droit des gens par le Duc d'Autriche. 114.
- André Contarini LX. Doge: 190.
- Il refuse cette dignité : on le contraint de l'accepter. 191.
- Courage qu'il montre lorsque la Ville de Venise étoit sur le point d'être assiégée. 345.
- Andronic , fils de Carlojan , Empereur de Constantinople , est délivré de prison par les Génois , & proclamé Empereur. 251.
- Armées de terre de la République , sont ordinairement commandées par un Etranger. 43.
- Avogadors , ( ce que c'est que les ) 29.

- Leur nombre , leurs fonctions ; tems qu'ils font en charge. 30.  
 ---Un d'eux doit être présent aux délibérations du Grand Conseil, du Sénat & du Conseil des Dix : leurs droits. *ib.*

## B

- B**ARNABÉ Visconti, Seigneur de Milan, accusé de divers crimes & excommunié par le Pape. 220.  
 Bergamase (*Bertrand*) un des dénonciateurs de la conjuration contre les Nobles. 87.  
 ---Son insolence : il en est puni. 89.  
 Bertuce Falier, neveu du Doge de ce nom, condamné à une prison perpetuelle, & pourquoi. 84.  
 ---Décret contre ses parens. 90.

## C

- C**ALENGE (Jean) Chef des rebelles de la seconde revolte arrivée en Candie. 174.  
 ---Fureur & hostilités des rebelles. 175.  
 Candie (revolte de) 123.  
 ---Cette Ville ouvre ses portes à l'armée Vénitienne. 148.  
 ---Le Général ne peut la sauver du pillage *ibid.*  
 ---Elle rentre sous l'obéissance des Vénitiens 150.  
 ---Reglemens qu'ils font pour cette Isle. 154.  
 Canon, arme connue pour la premiere fois en Italie l'an 1376, & dont Soranzo Général Vénitien fait usage avec succès contre le Duc d'Autriche. 237.  
 ---Description des canons de ce tems-là. 238.

- Capitaine Général du Golfe , troisieme Emploi militaire : nature de cet Emploi. 42.
- Carlojean , Empereur de Constantinople , fait arrêter son fils Andronic. 250.
- Il est arrêté à son tour par ce fils & mis en prison. 251.
- Suite de cette révolution. 256.
- Il cede à la République de Venise l'Isle de Tenedos , pour engager Carlo Zeno à le tirer de prison. *ibid.*
- Carlo Zeno , Vénitien. Rôle glorieux qu'il joue à la Cour de Constantinople. 251.
- Coup hardi qu'il tente pour tirer de prison l'Empereur Carlojean. 253.
- Son entreprise est découverte ; il se sauve sur les Galeres de Marc Justiniani. 257.
- Il défend l'Isle de Tenedos attaquée par les Grecs & les Génois. 262.
- Il est blessé dans un combat : ses soldats mettent les ennemis en déroute. 263.
- Il retourne à Venise ; il a le commandement de l'armée qui devoit combattre dans le Trévisan. 270.
- Habilitété de sa conduite. Il chasse les ennemis de la marche Trévisane. 273.
- Il est nommé Provéditeur de la Flotte de Victor Pisani. *ib.*
- Il court la mer avec 8 Galeres pour combattre les Navires Génois. 283.
- Ses divers stratagemes. 284.
- Il croise sur les côtes de Naples , enleve quantité de Bâtimens des Génois , & passe l'hiver dans ce Port. 285.
- Il se trouve le seul des Vénitiens à qui il fût resté une Flotte. 299.

- Il cherche à se signaler par quelque entreprise hardie ; il ravage la côte de Gênes , attaque la Ville de Spezia , brûle les Fauxbourgs , fait des descentes continuelles , devient la terreur des Génois. 304. & *suiv.*
- Il part pour la Morée, Quelles étoient ses vues. 306.
- Il est rappelé pour venir au secours de sa patrie attaquée par les Génois. 365.
- Ce qu'il avoit fait pendant son absence. 366.
- Il livre un sanglant combat à un Navire Génois & le prend. 369.
- Ses efforts incroyables. 372.
- Il débarque avec ses troupes & met en fuite les ennemis. *ib.*
- Il entreprend de les chasser d'un poste. Contre-tems qui lui arrive. 373.
- Il est blessé à mort. 374.
- Circonstances de cette action : fermeté admirable de Zeno. 375.
- Il guerit de sa blessure. 376.
- Il est nommé Commandant des troupes de terre. 378.
- Il appaise les querelles qui regnoient parmi les troupes. 380.
- Trait de sa générosité. 381.
- Il remporte une grande victoire sur les Génois. 384.
- Circonstances de cette action. *ib.*
- Il est complimenté au nom de la République. 389.
- Il investit la Ville de Chioza. 392.
- Discours qu'il fait pour prouver la nécessité d'un blocus. 394.
- Cabales dans son armée. 410.

- Il découvre la trahison d'un Officier. 417.  
 ---Il court un grand danger d'être tué par les rebelles. 421.  
 ---Il remplace Pifani dans le commandement de la Flotte. 437.  
 ---Il tente inutilement de prendre Zara. 439.  
 ---Etat fâcheux où il se trouve par la disette de pain & les murmures des matelots. 441.  
 ---Il entreprend le siège de Marano & est forcé de le quitter. 444.  
 ---Revient à Venise. 445.  
 ---Il reçoit des reprimandes du Sénat : la fermeté de ses réponses. 448.  
 ---Il est forcé de reprendre le siège de Marano. Sage discours qu'il fait à cette occasion. 452.  
 Carrare (François de) Seigneur de Padoue. Son différend avec les Vénitiens. 102.  
 ---Signe une treve avec eux ; 205.  
 ---Trame une conspiration contre le Doge & les Nobles. 206.  
 ---Ses Emisaires sont découverts & punis de mort. 207.  
 --- Il tente de corrompre par argent des Sénateurs. 208.  
 ---Sa guerre avec les Vénitiens. 217.  
 ---Ses nouvelles manœuvres. 220.  
 ---Il sollicite le Légat à employer l'autorité Ecclésiastique contre les Vénitiens. 220.  
 ---Remporte un avantage sur l'armée Vénitienne. 225.  
 Le Roi de Hongrie l'oblige de faire la paix avec les Vénitiens. 227.  
 ---Les conditions en sont humiliantes pour Carrare. 231.  
 ---Méchanceté de son caractère : il cherche à

- exciter de nouveaux troubles. 232.
- Il sollicite tous les Princes voisins, & ne peut gagner que le Duc d'Autriche. 233.
- Opérations de cette guerre. 236 & *suiv.*
- Il fait de nouvelles intrigues; il forme une ligue offensive & défensive contre les Vénitiens avec le Roi de Hongrie, le Patriarche d'Aquilée & les Génois. 243.
- Motifs qui déterminent les uns & les autres à entrer dans cette ligue. 268.
- Il reçoit des renforts; il entreprend le siège de Meistré, perd beaucoup de monde à ce siège. Il est obligé de le lever. 286 & *suiv.*
- Il assiège le Château de Romano, & le prend. 309.
- Il n'ose entreprendre le siège de Trevisé. *ib.*
- Son inhumanité lors de la prise de Chiozza. 322.
- Sa réponse insolente aux Ambassadeurs des Vénitiens. 333.
- Il ôte la communication de Trevisé à Venise. 407.
- Il surprend Castelfranco. 438.
- Cavalli, Général de l'armée Vénitienne, force les lignes de l'armée du Duc d'Autriche, prend Guero, assiège Feltri. 239.
- Est arrêté dans ses expéditions par les ordres du Sénat. 240.
- Il croise sur les côtes de Dalmatie; il rompt l'Estacade de la Sue. 438.
- Censeurs; leurs fonctions, leur nombre. 31.
- Chancellerie de Venise. 38.
- Chancelier (Grand) par qui il est élu, tems qu'il est en charge; de quel corps il est tiré. *ibid.*

- Chioza , Ville près de Venise ; elle est investie par l'armée des alliés , & elle est bloquée par mer par la Flotte des Génois. 320.
- Après une vigoureuse résistance , cette Ville se rend aux Génois. 321.
- Elle est assiégée par les Vénitiens. 392.
- Triste situation de cette Ville par la disette des vivres. 408.
- La garnison demande à capituler. 413. & 427.
- Les Génois se rendent à discrétion. 424.
- Chypre ( le Roi de ) sollicite les Vénitiens de s'unir à lui contre les Sarrasins. 162.
- Il l'obtient ; il mene la Flotte Vénitienne devant Alexandrie , 170.
- Prend cette Ville , veut en vain la garder ; 172.
- Se voit abandonné de la Flotte ; fait un traité peu honorable avec le Soudan. 173.
- Collaito ( le Comte ) issu des anciens Comtes de Trevisé. 234.
- Ami constant des Vénitiens. Il les informe des préparatifs du Duc d'Autriche pour entrer dans le Trevisan. 235.
- Colleges de Juges (deux) Membres qui les composent. 32.
- College de la Seigneurie , composé aujourd'hui des Conseillers , des Chefs de la Quarantie criminelle , des Sages Grands , des Sages de la Terre ferme & des Sages des Ordres , & originairement du Doge & de six Conseillers. 21.
- Augmenté dans la suite de six autres Nobles. 51.
- Sa grande autorité. 52.
- Divers changemens qu'il éprouve. 53.

Conjurations. Elles ne sont formées que pour faire réussir des vues d'ambition & de vengeance.	49.
Conjuration contre les Nobles de Venise. Auteur de cette conjuration.	67.
---Le Doge y entre. Assemblée des Conjurés : ce qu'ils y délibèrent.	70.
---Comment elle est découverte.	72.
---Mesures que prennent les Nobles. Plusieurs des Conjurés sont arrêtés & pendus.	76.
---On fait le procès au Doge & il a la tête tranchée.	80.
---Punition des autres complices.	84.
---Grand nombre d'arrêts & de proscriptions.	85.
---Recompenses données aux dénonciateurs.	87.
---Insolence d'un d'entr'eux & dont il est puni.	88.
Conseil des Dix. Nombres qui le composent : Son autorité, sa compétence.	27.
---Forme de justice qu'il observe.	28.
---Ses sentences sont sans appel ;	<i>ib.</i>
---Ont la disposition des Fêtes publiques, & voix délibérative dans le Sénat.	29.
---Jugement de ce Conseil, qui condamne ceux qui étoient d'intelligence avec le Seigneur de Padoue.	209.
Conseillers du College de la Seigneurie, leur nombre, leurs fonctions, portent la robe rouge.	21.
Conseillers de la Seigneurie ne peuvent donner audience aux Ministres Etrangers, qu'en présence des Chefs de la Quarantie criminelle.	50.
---Ont le premier rang dans le College, sont un an en Charge.	54.

- Conseil. Grand Conseil de Venise. Magistrature de la premiere Classe. Qui sont ceux qui y ont entrée. 14.
- Jours auxquels il s'assemble ; Salle où il tient sa séance. Description de cette Salle. 15.
- Forme que ce Conseil observe pour la nomination des Magistratures. 16.
- Constantinople. Troubles dans cette Cour. 250.
- Contarini LX. Doge. Eloge de sa générosité, de sa fermeté, de son amour pour la République. 427.
- Lettre que les Sénateurs lui écrivent. 428.
- Contarini un des Députés du Sénat vers les rebelles de l'Isle de Candie. Discours qu'il leur fait. 132.
- Cornaro (André) est député des Candiens au Général de l'armée des Vénitiens pour implorer sa clémence. 146.
- Il en obtient une réponse favorable. *ib.*
- Correcteurs, Officiers qu'on nomme dans l'intérieur.
- Reglemens qu'ils firent après la mort du Doge Jean Delfino. 83. 118.
- Après celle de Laurent Celsi. 168.
- Après celle de Marc Cornaro. 187.
- Les nouveaux reglemens qu'ils font à cette occasion restreignent les privileges de la Dignité du Doge. 188.
- Sagesse de ses reglemens. 189.
- Cours subalternes, leur nombre ; Membres qui les composent, leurs fonctions. 33.
- Croisade (projet d'une) contre les Sarrasins. 149.
- Obstacles qui l'empêchent. 161.

## D

- D**ELFINO ( Jean ) élu Doge. 100.  
 ---Il sort de Trevisé assiégée par le Roi de Hongrie & s'ouvre un passage à travers les quartiers des Hongrois & arrive à Venise. 102.  
 ---Sa mort. 115.  
 Delfino ( Michel ) un des Généraux de l'armée contre le Seigneur de Padoue ; il assiége la Tour de Curano & la prend. 216.  
 Delfino ( François ) défend avec vigueur la Ville de Mestré & fait lever le siège à Carrare. 287.  
 Doria ( Pierre ) Général des Génois , gagne la bataille de Pole contre les Vénitiens. 298.  
 ---Suite de ses succès. 308.  
 ---Il bat l'Escadre de Justiniani & la détruit. 403.  
 ---Il provoque au combat les Vénitiens. 406.  
 ---Ses progrès en Istrie. 431.  
 Duc d'Autriche ( Léopold ) fait arrêter des Ambassadeurs de l'Etat de Venise. 114.  
 ---Il recherche l'amitié des Vénitiens. 121.  
 ---A quel dessein. Vient à Venise & donne des marques apparentes d'amitié. 122.  
 ---Il vient au secours des Triestins ; 197.  
 ---Force les lignes des Vénitiens. 198.  
 ---Ses troupes sont battues , & il est obligé de se retirer. *ib.*  
 ---Il se ligue avec François de Carrare contre les Vénitiens. 233.  
 ---Il entre avec une armée dans le Trevifan. 236.  
 ---Son arriere garde est battue par l'armée Vénitienne : il met garnison dans Guero ; 238.  
 ---Prend la Tour de Jean Baldo. 241.

- Consent à une treve de deux ans ; *ib.*  
 ---Fait sa paix avec les Vénitiens. 243.

## E

- E**MPLOIS Militaires. 40.  
 Evêque de Venise ( l' ) son démêlé avec le Sénat : ses prétentions. 210.  
 ---Il cite le Doge & le Sénat devant le Pape. 211.

## G

- G**ALERES : par qui elles sont commandées. 42.  
 Généralissime de mer, premier Emploi militaire & le plus considérable : ses fonctions. 41.  
 Général des Galéasses , quatrième Emploi militaire. Nature de cet Emploi ; il n'a lieu qu'en tems de guerre. 42.  
 Général des Galions. *ib.*  
 Général d'armée : inconvéniens qu'il y a qu'un Général d'armée ne puisse pas diriger seul les mouvemens d'une armée. 214.  
 Génois ( les ) : établissent leur ancien Gouvernement, & élisent un Doge. 92.  
 ---Ils refusent leur appui aux rebelles de Candie. 141.  
 Génois. Leurs manœuvres pour reprendre à la Cour de Constantinople l'ascendant dont les Vénitiens jouissoient. 250.  
 ---Ils délivrent de prison Andronic, & celui-ci est proclamé Empereur. 251.  
 ---Ils s'unissent aux Grecs pour reprendre sur les Vénitiens l'Isle de Tenedos. 261.  
 (*Voyez Carlo Zeno.*)

- Leur animosité contre les Vénitiens. 264.  
 --- Querelle arrivée dans l'Isle de Chypre entre le Consul de Gènes & le Consul de Venise. 265.  
 --- Le parti des Génois est battu dans ce désordre. *ib.*  
 --- Ressentiment des Génois : ils arment 40. Galeres, enlèvent Famagouste au Roi de Chypre ; ils pillent les maisons & les comptoirs des Vénitiens. 267.  
 --- Ils sont battus sur mer par les Vénitiens. 270.  
 --- Révolution dans la Ville de Gènes. 271.  
 --- Ils gagnent la bataille de Pole sur les Vénitiens. 298.  
 --- Deviennent maîtres du Golfe de Venise ; se proposent de porter la guerre dans les Lagunes qui environnoient Venise. 309.  
 --- Leur Flotte se présente devant le Port de cette Ville & le reconnoît. 312.  
 --- Une seconde Escadre vient reconnoître les environs de Venise. 313.  
 --- L'armée navale des Génois paroît devant le Port de Venise. 318.  
 --- Ils prennent la Ville de Chioza & y font un horrible carnage. 321.  
 --- Ils prennent toutes les petites Places des Vénitiens. *ib.*  
 --- Ils cessent de leur être supérieurs ; 357.  
 --- Ils se bornent à la conservation de Chioza & s'y fortifient ; 358.  
 --- Sont obligés de se tenir sur la défensive. 359.  
 --- Ils font des attaques vaines & perdent deux Forts. 376.  
 --- Ils perdent une grande bataille qui fait changer de face à leurs affaires. 386.  
 --- La terreur se met parmi eux. 387.

- Ils se voyent renfermés dans Chioza assiégée; leurs embarras. 399.
- Spinola leur envoie un grand renfort. 400.
- Leur Flotte fait de vains efforts devant le Port de Chioza. 405.
- Ils ne peuvent rompre le blocus. 411.
- Humiliation des Génois renfermés dans Chioza. 423.
- Ils se rendent à discrétion. 424.
- Leur triste état. 425.
- Gibert de Corregge Général de l'armée dans la guerre contre le Roi de Hongrie & le Seigneur de Padoue. 2.
- Il attaque les lignes des ennemis & ne peut les forcer ; ses troupes sont mises en déroute. 223.
- Les maladies ruinent son armée ; il reçoit des renforts , remporte une victoire complète sur les Hongrois. 225.
- Il fait la paix avec les Vénitiens. 227.
- Gouvernemens Généraux & Rectories de Place.
- A qui ils sont donnés. 39.
- Gradenigo ( Jean ) Doge ; ses qualités. 83.
- Sa mort. 99.
- Gradenigo ( Léonard ) Chef des rebelles de Candie. 138.
- Gradenigo ( Marc ) élu Gouverneur par les rebelles de Candie , est étranglé par eux. 140.
- Grecs ( les ) unis aux Génois , tentent de reprendre l'Isle de Tenedos , dont les Vénitiens s'étoient emparés. 261.
- Ils sont repoussés par la valeur de Carlo Zeno , mis en déroute & obligés de s'en retourner. 263.
- Hongrois ( les ) rentrent dans le Trevisan. 105.

- Font des progrès en Dalmatie. 106.  
 ---Ils assiégent Zara, escaladent la Place. 107.

## I.

- J**EUDEI gras , usage où l'on étoit à Venise de s'affembler ce jour-là chez le Doge. 64.  
 Innocent VI. ( le Pape ) employe sa médiation pour procurer la paix entre les Vénitiens & les Hongrois. 104.  
 Inquisiteurs d'Etat. leur nombre ; leur compétence , de quel Conseil ils sont tirés. Jugent en dernier ressort. 28, 29.  
 Justiniani ( Nicolas ) donne la chasse à une Galere Génoise. 62.  
 ---Il commande une escorte contre les courses des Pirates Turcs & parcourt l'Archipel. 91.  
 ---Il fait le dégât sur les Terres du Seigneur de Padoue. 104.  
 ---Il défend Enone avec beaucoup de valeur, 107.  
 ---Ne rend la Place qu'à la dernière extrémité. 108.  
 Justiniani ( Thadée ) , nommé Général de l'Armée , contre le Seigneur de Padoue. 215.  
 ---Il remporte des avantages sur ce Seigneur ; *ib.*  
 ---Il dispute le passage de la Piave aux Hongrois ; & il défait leur avant-garde. 218.  
 ---Faute qu'il commet : son armée est taillée en pièce par les ennemis ; il est fait prisonnier. 219.  
 Justiniani ( Marc ) prend possession de l'Isle de Tenedos au nom de la République : cette Isle lui est livrée , en vertu de quoi. 257.  
 ---Il y met garnison. 258.  
 Justiniani (Thadée) prend la Ville de Grado 400.  
 ---Son Escadre est détruite par les Génois. 402.

- L.
- L'**AMIRAL, nom qu'on donne au Chef des Patrons de l'Arſenal. 66.
- L'Amiral de l'Arſenal, offenſé contre un Noble, fait entrer le Doge dans une conſpiration contre l'Etat. 67.
- Laurent Celfi LVIII<sup>e</sup> Doge. 119.
- Vanité ſinguliere de ſon pere. 120.
- Mort de ce Doge, ſes qualités. 164.
- Son Epitaphe. 167.
- Ligue contre les Vénitiens, formée par Carrare Seigneur de Padoue, avec le Roi de Hongrie, le Patriarche d'Aquilée & les Génois. 243.
- Les Puiffances liguées envoient déclarer la guerre aux Vénitiens. 269.
- Louis de Hongrie demande des Vaiſſeaux aux Vénitiens. 93.
- Irrité de leur refus, il veut que ces derniers lui payent un tribut annuel & s'avouent ſes Vaſſaux. 94.
- Il attaque l'Etat Vénitien de Dalmatie; investit pluſieurs Villes, fait une diverſion dans le Treviſan. 96.
- Entre dans le Frioul; met les Vénitiens dans une fâcheuſe ſituation. 97.
- Aſſiége Treviſe. 99.
- Prend pluſieurs Places du Treviſan. 102.
- Il retourne dans ſes Etats. 103.
- Il ſe porte pour médiateur entre les Vénitiens & le Seigneur de Padoue. 205.
- Il ſe déclare enſuite contr'eux. 216.
- Il envoie un corps de troupes dans le Treviſan. 217.
- Luquin dal Vermé eſt nommé Général des trou-

- pes de département envoyées contre les Rébelles de Candie. 142.
- Il débarque à sept milles de Candie. Discours qu'il fait à ses troupes : il donne bataille contre les Rébelles, les met en déroute. 145.
- Lusignan ( Pierre de ) Roi de Chypre, implore le secours des Princes d'Occident contre les Sarrafins. 161.
- Luxe, ses mauvais effets. 116.
- Réglemens faits par les Vénitiens pour le proscrire. 117.

- M** M. MAGISTRATURES de Venise en grand nombre, & pourquoi, 12.
- Bornées à un tems très-court. 13.
- Divisées en trois Classes. 14.
- Quelles sont celles de la premiere. *ib.*
- Celles de la seconde. 31.
- Celles de la Troisième. 35.
- Magistratures Provinciales. 39.
- Magistrature nouvelle, établie pour reformer le luxe des habits & de la table. 116.
- Nom donné à ces nouveaux Magistrats. *ib.*
- Marc Cornaro, LIX<sup>e</sup>. Doge. 167.
- Sa mort. 187.
- Marche Trevisane. Les Vénitiens veulent s'en assurer la propriété. L'investiture leur en est refusée par l'Empereur Charles IV. 113.
- Marin Falier, LV<sup>e</sup>. Doge, son élection; ses qualités & ses emplois précédens. Son grand âge. 56.
- Il fait chasser Michel Steno d'une assemblée à cause de son insolence. Est piqué de la modération des Juges à l'égard de Steno. Son ref-

- entiment le fait entrer dans une conspiration contre les Nobles & contre l'Etat. 67.
- La conspiration est découverte. 72.
- On lui fait son procès. Il a la tête tranchée. 80.
- Marin Soranzo , Général de l'armée des Vénitiens , fait usage le premier du Canon en Italie contre le Duc d'Autriche. 237.
- Bat son arriere-garde. Quelle est la faute qu'il fait. *ib.*
- Michel Falier défend mal la Ville de Zara 106.
- Rend cette Place , & puni de sa lâcheté 107.
- Michieli ( Dominique ) Commandant de la Flotte envoyée contre les rebelles de Candie. 143.
- Sa réponse aux Candiens. 147.
- Il a grand peine à arrêter le pillage de cette Ville. 149.
- Michieli & Foscarini condamnés à une amende & exclus des Conseils pour avoir mal défendu deux Places. 105.
- Michieli ( Dominique ) commande l'Escadre envoyée contre la Ville de Trieste. 194.
- Mudacio ( Jacques ) frere d'un des rebelles de l'Isle de Candie , signale son attachement pour ses Maîtres. 127.
- Molino ( Georges de ) Evêque de Coron en Morée , informe le Sénat de Venise de plusieurs circonstances importantes touchant les rebelles de Candie. 138.

**P**.  
**P**ADOUE ( le Seigneur de ) favorise les Hongrois contre les Vénitiens. 102.

---Différend des Vénitiens avec ce Seigneur. 201.

---Sa jalousie contr'eux ; il affecte d'empiéter sur leur terrain. 202.

- Il n'employe que l'artifice ( Voyez Carrare. )  
 Paix. Usage ancien d'envoyer un Ambassadeur  
 lorsqu'on vouloit rompre la paix. 235.  
 Paix conclue avec les Génois. 90.  
 ---Elle cause une grande joye aux Vénitiens. 91.  
 Paix avec les Hongrois, obtenue à des condi-  
 tions très-dures pour les Vénitiens. Peine  
 remarquable à laquelle se soumettent les par-  
 ties qui contreviendroient au traité. 111.  
 Paix avec Carrare Seigneur de Padoue : quels  
 en sont les articles. 228.  
 Paleologue ( l'Empereur Jean ) vient à Rome  
 pour obtenir du Pape Urbain V. une ligue  
 des Princes d'Occident en sa faveur contre  
 les Turcs. 200.  
 ---Cette tentative est sans effet. 201.  
 Paul Londano à le commandement de la Flotte  
 envoyée pour faire le siège de Trieste. 196.  
 Paul Londano un des Provéditeurs envoyé en  
 Candie pour appaiser la revolte. Discours  
 qu'il fait au Sénat de Venise après son re-  
 tour. 181.  
 Petraque ( le fameux Poëte ) legue sa Biblio-  
 theque aux Vénitiens. 164.  
 ---Elle est le premier fond de la Bibliotheque  
 de S. Marc. 167.  
 Peste dans l'Etat de Venise. 115.  
 ---Elle emporte un grand nombre de Ci-  
 toyens. 116.  
 Pillage des Villes : il ne devrait point être mis  
 au nombre des droits de la guerre. 149.  
 Pisani : sa Flotte est défaite à Portolongo par  
 Doria Général des Génois ; circonstances de  
 cette action. 57. & suiv.  
 Pisani ( Victor ) Général de la Flotte des Véné-  
 tiens

- tiens dans la guerre contre les Génois, fait voile vers la Dalmatie. 274.
- Quelles étoient ses vues. 277.
- Il prend d'affaut la Ville de Cattaro. 278.
- Il va à la rencontre de la Flotte Génoise : lui présente le combat qu'elle évite. *ib.*
- Prend d'affaut Sebenigo. 280.
- Suite de ses opérations : il assiége la Ville de Trace. 281.
- Canone Zara. 282.
- Reçoit ordre d'abandonner le siège de cette Ville & de faire celui de Traü. 283.
- La saison peu favorable l'oblige d'abandonner cette entreprise. *ib.*
- Les maladies se mettent dans ses Equipages : le Sénat lui refuse ce qu'il demandoit. 292.
- Il reçoit un renfort considérable : à quoi ce renfort étoit destiné. 294.
- Il escorte un convoi de bled ; il bat une Escadre des Génois & rentre dans le Port de Pole. 296.
- Sa Flotte est en ièrement défaite par l'imprudence des Offi i rs qu'eu ent o battre contre son avis les Galer s de Dor a. 298.
- Le Sénat de Venise lui impute la faute d ce malheur : il reçoit ordre de revenir ; r gueur du Sénat à l'égard de ce Général. 300.
- Le Grand Conseil est obligé de i rendre le commandement lorsqu'on étoit à la veille de voir Venise assiégée par les Génois. 327.
- Discours que lui fait le Doge. 328.
- Réponse de Pisani : ses dispositions pour s'opposer aux Génois, 330.
- Il met par tout l'ordre & la disc p'ine. 340.

- Il repouffe vivement quatre Galeres des Génois. *ib.*
- Il poursuit l'ennemi jusques sous les murs de Chioza. Suite de ses manœuvres. 362.
- Il va au secours de Parenzo avec une Flotte. 432.
- Il l'emporte du premier assaut. 433.
- Poursuit la Flotte Génoise ; elle lui échappe ; il en meurt de chagrin. 434.
- Son éloge , son épitaphe. 436.
- Podesta ou premier Magistrat d'une Ville. 39.
- Politique : elle ne veut point d'union avec ceux que la Fortune abandonne. 301.
- Pole. Bataille de Pole. Perte considérable que ---font les Vénitiens dans cette action. 399.
- Suite fâcheuse qu'elle entraîne. 301.
- Procurateurs de S. Marc , Dignité la plus éminente après celle du Doge , 20.
- Sont Membres du Sénat. 25.
- Provéditeur , Général de mer , second Emploi militaire : nature de cet Emploi , ses fonctions , son pouvoir. 41.
- A quoi les Provéditeurs sont obligés avant de rendre compte de leur administration. *ib.*
- Provéditeurs envoyés en Candie pour éteindre le feu de la rebellion. 179.
- Mesures sages qu'ils prennent à cet effet , & qui mirent fin aux revoltes. 181.
- Puissances neutres doivent maintenir chez elles une égale sûreté pour toutes les parties belligérantes , autrement elles se rendent suspectes de partialité. 295.

## Q

- Q**UARRANTIE criminelle (Chefs de l) leur nombre, portent la robe violette. 22.  
 Quaranties (les) trois Tribunaux du premier ordre composés de 40 Juges. 31.  
 ---Compétence de la Quarantie criminelle. *ib.*  
 Quarantie civile vieille, & Quarantie civile nouvelle. 32.

## R.

- R**AINIER de Vaseh, nommé pour commander l'armée contre le Seigneur de Padoue. 212.  
 ---Il ravage les terres de ce Seigneur. 213.  
 ---Il est arrêté dans ses opérations par les obstacles des Provéditeurs : il abdique le Commandement. 213.  
 Recanati (Robert) Chef des rebelles dans l'armée Vénitienne. 414.  
 ---Sa conduite criminelle. 416.  
 ---La trahison est découverte, & il est pendu. 417. & *suiv.*  
 Reglemens. Divers Reglemens faits après la mort d'André Dandolo, Doge de Venise. 51.  
 République de Venise (la) n'emploie aux expéditions de terre que des troupes & des Généraux Etrangers. Raisons de ce système. 137.  
 ---Prospérité de cette République. 192.  
 ---Son triste état après la perte de la bataille de Pole. 306.  
 Revolte dans l'Isle de Candie, causée par les

Colons Vénitiens.	123.
---Quelle en fut l'occasion.	124.
---Ils refusent de payer une imposition nouvelle , & prennent les armes , élisent un Gouverneur , ouvrent les prisons.	127.
---Refusent d'écouter les Députés du Sénat. Les autres Villes de l'Isle se déclarent pour les rebelles. Seconde députation du Sénat. Reponse insolente des rebelles au discours d'un des Députés.	133.
---Ils travaillent à se mettre en défense.	<i>ib.</i>
---On fait à Venise un armement considérable contr'eux.	137.
---Il cause de vives allarmes aux rebelles ;	140.
---Ils tentent vainement le projet de se soumettre aux Génois.	141.
r--Les troupes de débarquement , commandées par Luquin dal Vermé , arrivent à Candie ; les rebelles sont mis en déroute à la bataille de Candie : la plûpart périssent les armes à la main.	146.
---Les troupes victorieuses brûlent les Fauxbourgs de Candie : la Ville ouvre ses portes à l'armée Vénitienne.	148.
---Les Chefs des rebelles ont la tête tranchée.	150.
---La soumission de cette Colonie cause une grande joye.	152.

## S

<b>S</b> ECONDE revolte en Candie. Quels furent les Chefs.	173.
---Sages mesures prises contre ces rebelles.	176.
---Ils sont défaits par la bonne conduite du Gouverneur de Candie ; les Chefs ont la tête	

- tranchée. 178.
- Et la tranquillité est rétablie. 179.
- Sages Grands, titre donné autrefois aux six Nobles du Conseil de la Seigneurie. 22.
- Leur nombre, portent la robe violette. *ib.*
- Quelles sont leurs fonctions. 23.
- Sages de mer, nom donné à certains Nobles du Conseil de la Seigneurie: leurs fonctions. 52.
- Appelés ensuite Sages de l'Ordre. 54.
- Sages de terre ferme, nom de cinq Nobles du même Conseil; leurs fonctions. 23.
- Leur crédit plus grand que celui des Sages de mer. *ib.*
- Sages, les cinq Sages des Ordres. 24.
- tems de leur fonction; robe qu'ils portent *ib.*
- Schisme d'Occident occasionné par l'Élection d'Urbain VI. & celle de Clément VII. 28.
- Secretaires de la Chancellerie composent trois classes. Considération dont jouissent ceux de la première. 38.
- Secrétaire du Conseil des Dix. *ib.*
- Secrétaire du Sénat. *ib.*
- Nombre & fonctions des uns & des autres. *ib.*
- Sénat de Venise; Membres qui le composent & autres qui y ont séance. 25.
- Pouvoir du Sénat; matières dont il connaît; forme des opinions lorsque les suffrages sont partagés. 26.
- Nombre de suffrages nécessaires pour former un Arrêt. *ib.*
- Le Sénat de Venise négocie la paix avec les Génois. 63.
- Il refuse les conditions proposées par le Roi de Hongrie. 94.

- Uſe de voyes de douceur dans la revolte arrivée en Candie. 128.
- Il envoie trois Provéditeurs dans cette Iſle après la ſeconde revolte, pour prendre des meſures contre ces événemens. 179.
- Démêlé du Sénat avec l'Evêque de Veniſe. 210.
- Il rend un décret contre cet Evêque. 211.
- Fermeté avec laquelle il réſiſte au Légat & brave ſes menaces. 121.
- Sénat. Meſures qu'il prend pour ſ'oppoſer à l'irruption du Duc d'Autriche dans le Tréviſan. 236.
- Il refuſe au Général Cavalli d'abandonner au ſoldat le pillage de la Ville de Feltri. 240.
- Lui envoie ordre d'éviter la bataille. *ib.*
- Empêche imprudemment Victor Piſani de faire le ſiége de Zara, & lui ordonne de faire le ſiége de Traü. 282.
- Il rompt les conférences pour la paix, & ſa réſolution ſauve la République. 344.
- Sénateur, leur nombre, 25.
- Ne ſont qu'un an en place, portent la robe rouge. *ib.*
- Serment, forme de ſerment que font les Conſeillers du College de la Seigneurie. 55.
- Spinola amene à Chioza un grand renfort pour les Génois qui y étoient aſſiégés par les Vénitiens. 400.
- Steno ( Michel ) prend des libertés à l'égard d'une ſuivante de la Dogeſſe qu'il aimoit, & il eſt chaffé de l'aſſemblée par ordre du Doge.
- Action hardie qu'il commet pour ſe venger cet aſſront. 67.

## T:

- T**OURNOIS fait à Venise avec beaucoup de magnificence pour la réduction de l'Isle de Candie. Description de cette Fête. 153.
- Trevise assiégée par le Roi de Hongrie & fortement défendue par les Vénitiens. 99.
- Le Siége traîne en longueur. Ce Prince retourne dans ses Etats. 103.
- Trévifan, il est saccagé par les Hongrois. 219.
- Trieste ( la Ville de ) secoue le joug de la République de Venise & à quelle occasion. 193.
- Les Habitans foulent aux pieds l'Etendard de la République. 194.
- La Ville est assiégée par les Vénitiens ; 195.
- Le Siége traîne en longueur. *ib.*
- Les Triestins implorent le secours du Duc d'Autriche qui vient à leur secours. 197.
- Après quelque avantage , ils sont battus par les Vénitiens. 198.
- Leur Ville est bloquée : ils sont forcés de se rendre à discretion. 199.
- Troupes mercenaires , font d'un foible appui pour la défense d'un Etat. 391.

## V

- V**AIVODE de Transilvanie (le) commande l'armée du Roi de Hongrie. 217.
- Taille en pièces celle du Général Vénitien. 218.
- Ravage le Trevisan , se joint aux troupes de Carrare Seigneur de Padoue. 219.
- Tente en vain d'enlever aux Vénitiens la Tour de Curano. 220.

- Il est fait prisonnier dans une bataille gagnée par les Vénitiens. 225.
- Division entre les deux freres de Carrare. 227.
- Venise, description des environs de Venise tels qu'ils étoient lors des événemens rapportés dans ce Volume, c'est-à-dire, vers l'an 1379. 310.
- Venitiens, embarras des Vénitiens après la défaite de leur Flotte à Portolongone. 61.
- Moyens de défense qu'ils prennent. 62.
- Ils négocient auprès de Louis, Roi de Hongrie pour affermir la paix qu'ils avoient faite avec les Génois. 93.
- La négociation est rompue. 94.
- La guerre que leur fait le Roi de Hongrie les met dans une fâcheuse situation : ils font tous leurs efforts pour défendre Trevisé. 99.
- Ravagent les Terres du Seigneur de Padoue. 103.
- Ils envoient une Ambassade au Roi de Hongrie. 104.
- Ils obtiennent une courte treve. *ib.*
- Ils demandent la paix au Roi de Hongrie, 108.
- Et ne l'obtiennent qu'à des conditions très-dures. 109.
- Perdent la Dalmatie par cette paix. 111.
- Ils sollicitent en vain l'investiture de la Marche Trévifane auprès de l'Empereur Charles IV. 114.
- Ce qui arrive à leurs Ambassadeurs en cette occasion. *ib.*
- Ils proscrivent le luxe. 117.
- Joye extrême que leur cause la réduction des Candiens. 152.
- On en fait des réjouissances publiques. 153.

- Les Vénitiens s'engagent avec le Roi de Chypre pour équiper une Flotte contre les Sarrasins. 163.
- Témérité de cette entreprise. La Flotte prend Alexandrie, & revient à Venise. 172.
- Les Vénitiens envoient des Galeres au Pape Urbain V. qui vouloit établir sa résidence à Rome. 185.
- Ils arment contre la Ville de Trieste qui s'étoit révoltée. 194.
- Leur différend avec François de Carrare, Seigneur de Padoue. 202.
- Ils nomment des Commissaires de part & d'autre pour examiner le sujet de la querelle. 203.
- Ils lui déclarent la guerre. 204.
- Le Roi de Hongrie se porte pour médiateur & fait signer une treve. 205.
- Ils découvrent la conspiration de Carrare, & font punir de mort ses Emissaires : 207.
- Ils découvrent ses odieux projets. 208.
- Ils lui déclarent la guerre : ils remportent des avantages sur lui. 215.
- Ils sollicitent envain le Duc d'Autriche de faire une diversion en leur faveur. 222.
- Gagnent une bataille contre les Hongrois & Carrare, Seigneur de Padoue. 225.
- Ils font la paix avec Carrare. Quelle en fut l'occasion. 227.
- Elle est honorable & avantageuse pour eux. 230.
- Ils ont une pleine satisfaction sur tous les articles de cette paix. 232.
- Ils se reposent trop facilement sur la foi de ce traité ; 235.
- Regardent comme de vaines terreurs les

- avertissemens du Comte Colla'ro. 236.
- Ils font la guerre au Duc d'Autriche avec divers succès. 238.
- L'armée Vénitienne attaque Guero, bat cette Place à coups de Canon; cette arme nouvelle oblige les Habitans à capituler. 239.
- Cette guerre continue jusques bien avant dans l'hiver. 241.
- Elle reconmence dès le mois d'Avril: les Vénitiens cherchent les moyens de la terminer. 242.
- Et font consentir le Duc d'Autriche à une treve de deux ans. *ib.*
- Font une paix avec lui peu honorable, & pour quelle raison. 243.
- La ligue formée contr'eux par le Seigneur de Padoue jette leur Etat dans un grand danger. 249.
- Les Alliés leur déclarent la guerre, 269.
- Les Vénitiens arment en diligence dans tous leurs Ports: 270.
- Leur premier armement a un grand succès; ils font des prises considérables, & les Galeres des Genoïs sont maltraitées. 271.
- Suite de la guerre qu'ils soutiennent contre les Alliés. 272.
- Ils pouffent vivement la guerre sur mer. 274.
- Ils se chargent de passer en Chypre la fille du Seigneur de Milan, fiancée au Roi de Chypre. 275.
- Leur Escadre, après avoir porté cette Princesse en Chypre, attaque Famagouste de concert avec le Roi de Chypre; elle est repoussée. 276.
- Les Vénitiens ne prennent aucune part dans

- le Schisme d'occident, à cause de la guerre qui les occupoit. 290.
- Ils font une perte considérable par la défaite de leur Flotte devant Pole. 299.
- Leur situation fâcheuse après cet échec. 306.
- Mesures qu'ils prennent pour la sûreté de la Ville Capitale. *ib.*
- Leur triste situation lorsque la Flotte des Génois parut devant le Port de Venise. 316.
- Leur consternation après la prise de Chioza. 324.
- Ils tentent envain de se procurer la paix, & leur propositions sont rejetées avec hauteur : 333.
- Ils travaillent à mettre Venise en état de défense. 339.
- Emulation des Vénitiens pour la défense de leur Patrie. 346.
- Ils font un grand armement, Décret à cette occasion. 347.
- Ils commencent à reprendre le dessus sur les Génois. 356.
- Desein qu'ils se proposent. 357.
- Ils rappellent des mers du levant Carlo Zeno. 359.
- La grande Flotte qu'ils venoient d'équiper attaque le Port de Chioza & celui de Brondolo. 362.
- Vif combat à cette occasion. 364.
- La résistance qu'ils éprouvent les met dans une cruelle situation. 367.
- Leur Flotte essuye une tempête violente. 371.
- Ils remportent une victoire complete par la Valeur de Carlo Zeno. 383.
- Réjouissances extraordinaires à Venise. 388.

---Ils prennent la Ville de Grado.	400.
---Ils perdent une Escadre.	404.
---Emeute dans leur armée.	413.
---Ils prennent Chioza.	424.
---Suites avantageuses de la prise de cette Ville:	431.
---Ils sont fort affligés de la mort du Général Pisani ;	436.
---Ils rompent l'Estacade qu'avoit fait Carrare.	437.
---Ils cèdent le Trévisan au Duc d'Autriche	460.
Urbain V. ( le Pape ) fait prêcher une Croisade contre Bernabo Visconti.	160.
---Ils est sollicité par les Romains de venir résider à Rome.	184.
---Il y consent, les Vénitiens lui envoient leurs Galeres.	185.
---Les Génois, les Pisans, la Reine de Naples lui envoient les leurs.	186.
---Il s'embarque à Marseille sur une Galere de Venise, qui le débarque à Cornetto.	187.
---Ce Pape retourne à Avignon.	205.

## Z.

<b>Z</b> ARA assiégée & prise par les Hongrois.	106.
---	------

*Fin de la Table du quatrieme Volume.*







